



VICHY

— ET —

... SES ENVIRONS ...

GUIDE-POCHE

ILLUSTRÉ &

GUIDE-POCHE

AUTOMOBILE

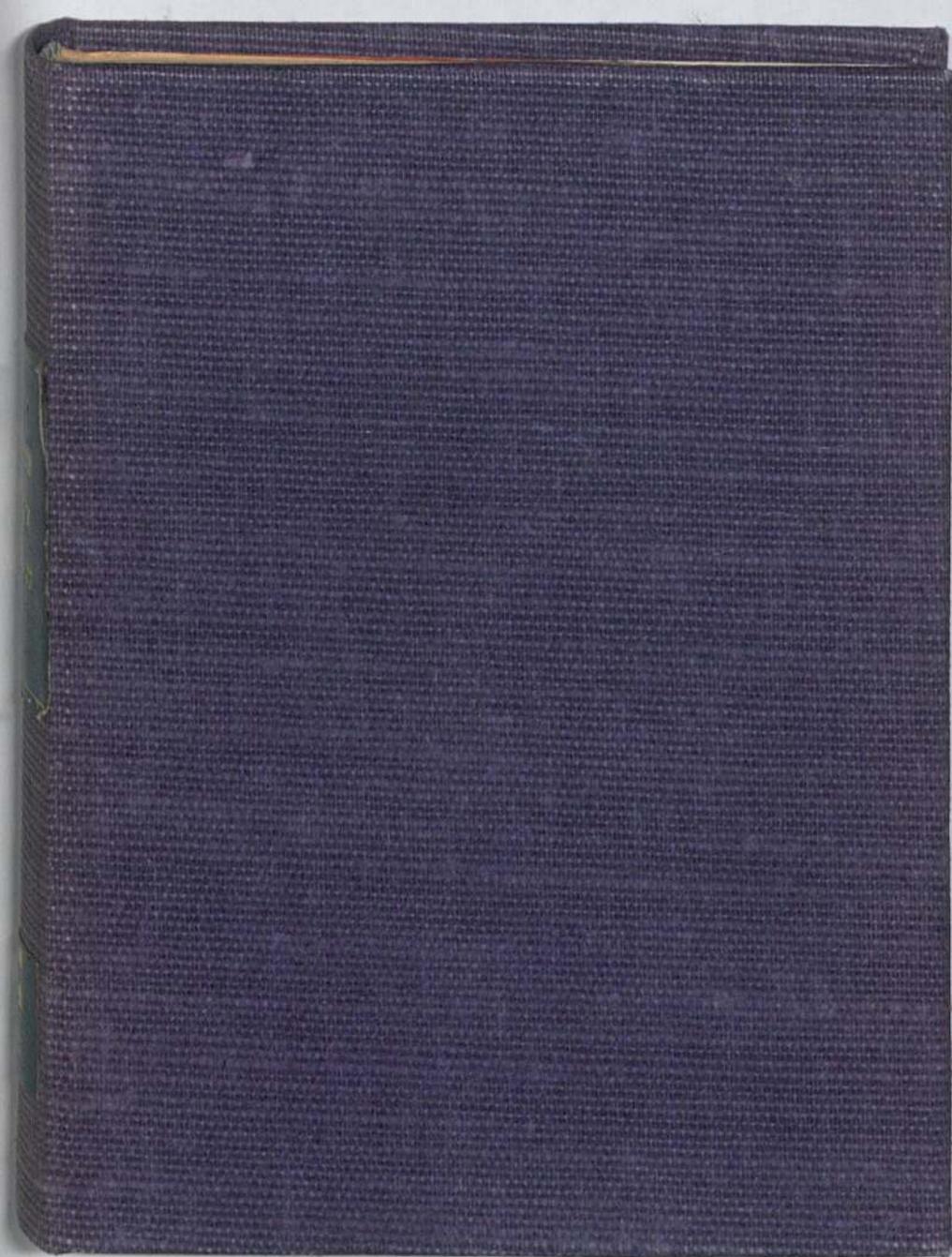
PLAN COMPLET DE LA VILLE

CARTE EN RELIEF

DE LA RÉGION



Prix : 5^{fr} francs.





VICHY

— ET —

... SES ENVIRONS ...

GUIDE-POCHE

ILLUSTRÉ &

GUIDE-POCHE

AUTOMOBILE

PLAN COMPLET DE LA VILLE

CARTE EN RELIEF

DE LA RÉGION



Prix : 5^{fr} francs.

AVIS IMPORTANT

En présence des nombreuses fraudes et substitutions auxquelles se livrent certains commerçants qui, lorsqu'on leur demande de l'Eau de Vichy, cherchent à écouler une eau étrangère sous une étiquette à peu près semblable, le public est prévenu que toutes les bouteilles puisées aux Sources de la Compagnie Fermière, avec toutes les précautions exigées par l'Académie de Médecine, et sous le **Contrôle d'un Agent de l'Etat**, portent sur le goulot de la bouteille le disque bleu : **VICHY-ETAT**, qui garantit l'authenticité.

PRÉCISER LE NOM DE LA SOURCE

**VICHY-CÉLESTINS
VICHY-HOPITAL
VICHY-GRANDE-GRILLE**

PRODUITS VICHY-ÉTAT

PASTILLES, modèles « LUXE » (Menthe, anis, citron, sans arôme)

Grand coffret : 20 fr. — Petit coffret : 10 fr.

SURPASTILLES (Menthe)

Grand coffret : 22 fr. — Petit coffret : 12 fr.

SUCRE D'ORGE (Vanille)

Boîte grand modèle : 27 fr. — Boîte entière : 14 fr.

(Framboise, Orange, Citron)

Boîte : 20 fr. — Demi boîte : 10 fr.

Menthe : demi boîte : 10 fr.

Pastilles modèles ordinaires (Menthe, anis, citron, sans arôme)

Coffret : 12 fr. — Boîte entière : 5 fr. — Pochette : 2 fr.

SURPASTILLES (Menthe)

Coffret : 7 fr. — Boîte : 2 fr. 50.

SUCRE D'ORGE (Vanille)

Boîte : 11 fr. — Demie : 6 fr. — Quart : 3 fr. 50 — Bonbonnière : 2 fr. — Boîte de bâtons : 5 fr.

SEL NATUREL VICHY-ETAT

En sachets, pour boisson : boîte de 50 sachets : 15 fr. 50
— 25 sachets : 7 fr. 90 — 12 sachets : 4 fr. 30.

En rouleaux pour bains ; le rouleau, parfumé : 5 fr. 50.

CITRI-SEL EFFERVESCENT POUR BOISSON

Boîte de 12 sachets : 5 fr.

POUDRE DENTIFRICE VICHY-ETAT

Boîte : 10 fr. — Demie : 6 fr.

PI Vichy (Allier) x x guide

Cures thermales x x France x x

V10910.2

GRD

Vichy (Allier) x x guides, manuels etc
Vichy (Allier) x x plan

GUIDE
DE
POCHE

VICHY
ET SES
ENVIRONS

1936

1937

AGENCE BOUCULAT

9, rue Burnol - VICHY
MAISON FONDÉE EN 1875

VENTES, ACHATS & LOCATIONS de
Propriétés de toute nature et
de FONDS de COMMERCE
et APPARTEMENTS MEUBLES
GRAND CHOIX DE VILLAS

Adresse Télégraphique : **AGENCE-BOUCULAT - Vichy**
TÉLÉPHONE : 21-70

RENSEIGNEMENTS ENTièrement GRATUITS

CURIOSITÉS - ANTIQUITÉS - OBJETS D'ART

Meubles, Tableaux, Gravures
Argenterie, Miniatures, Ivoires



M^{me} ARMAN-DEMEYER
VICHY

8, rue du Casino (Derrière le Grand Casino)

**VENTE ET ACHAT
D'IMMEUBLES**



SOCIÉTÉ ANONYME IMMOBILIÈRE

BERNHEIM

FRÈRES & FILS

23, rue de l'Arcade, Paris (8^e)



Représentant : R. DUPIEUX

4, rue de Paris — VICHY

TÉLÉPHONE : 26-61

AGENCE CHARTIER

FONDÉE EN 1911

19, avenue Président-Doumer, 19

Téléphone 28-38

VICHY

Téléphone 28-38

Adresse Télégraphique : AGENCE - CHARTIER - VICHY

Ventes — Achats — Locations

D'HOTELS - IMMEUBLES - CHATEAUX
PROPRIÉTÉS RURALES

FONDS DE COMMERCE
TERRAINS A BATIR - MAGASINS



Villas et Appartements Meublés et non Meublés
pour Familles



RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Comptoir National d'Escompte DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME

au Capital de 400.000.000 de frs entièrement versés



Agence de VICHY

28 bis, Rue Président-Wilson

Téléphone 20-14



R.C. Paris 50816

◆ ESCOMPTÉ ET RECouvreMENTS ◆

— D'EFFETS DE COMMERCE —

OUVERTURE DE COMPTES-COURANTS

— ORDRES DE BOURSE —

— PAIEMENT DE COUPONS —

PAIEMENT DE LETTRES DE CRÉDIT

— SOUSCRIPTIONS —

VERSEMENTS SUR TITRES

DELIVRANCE DE LETTRES DE CRÉDIT

— POUR VOYAGES —

ACHAT DE MONNAIES

ET DE BILLETS ÉTRANGERS

— Location de Coffres-Forts —

Renseignements Economiques sur les Marchés Extérieurs

Informations sur les Débouchés offerts à l'Exportation

CRÉDIT LYONNAIS

Société Anonyme fondée en 1863
Capital et Réserves 1 milliard 208 millions

Agence de Vichy

Place Victor-Hugo (en face du Parc)

TÉLÉPHONE 20-42

Bureau permanent à CUSSET
Bureau intermittent à St-GERMAIN-DES-FOSSÉS
Pied à terre PUY-GUILLAUME



Toutes Opérations de Banque et de Bourse

SERVICE SPÉCIAL DE LOCATION
DE COMPARTIMENTS DE
COFFRES-FORTS AU MOIS OU A L'ANNÉE

Salon pour MM. les Etrangers et Baigneurs
avec CAISSE SPÉCIALE

leur permettant de traiter toutes leurs opérations

SALLE DE DÉPÊCHES

R. C. Lyon B. 732

Société Marseillaise de Crédit

Industriel et Commercial et de Dépôts

— Capital : **100 millions** entièrement versés —

Siège Social : MARSEILLE, 75, rue Paradis

Succursale : PARIS, 4, rue Auber

Nombreuses Agences :

MIDI DE LA FRANCE

ALGÉRIE, MAROC

Agence de Vichy

25, rue de Paris, 25

Bureau de Saison : LA BOURBOULE

TOUTES OPÉRATIONS

de BANQUE et de BOURSE

CHANGE DE MONNAIES

LOCATION de COFFRES

CHEZ SAPIO

La "ROSE DE FRANCE"

PORTE-BONHEUR

CORAUX-ÉCAILLE

3, Galerie de l'Hôpital, VICHY

R. C. Cusset 944

Maison Principale et Fabrique : NAPLES (Italie)

IMMEUBLES

ACHAT ET VENTE

F. BUISSON

62, avenue Président-Doumer — VICHY

Téléphone 22-05

R. C. Cusset 4363

13, avenue Mac-Mahon — PARIS

Téléphone : ETOILE 50-35

GRAND BAZAR35, rue de Paris, 35
VICHY

T pour le
O TOURISME
U pour le
T SPORT

Souvenirs
Objets
d'Art

MAGASIN GENERALISTE

Ménage
Chauffage
Eclairage
Maroquinerie
Voyage
Parfumerie
Meubles
Bois blanc

Toiles Cirées
Linoléums
Voitures d'Enfants
Couronnes Mortuaires

Téléphone 22-27

**On y vend de Tout
On y trouve de Tout**

GRANDE CONFISERIE DOLLET-RANDIER

R. C. Cusset 1346 **Place d'Allier - VICHY** Téléphone: **24-91**

La plus importante de Vichy — Produits supérieurs

FABRIQUE SPÉCIALE de :

Sucres d'Orge, Pastilles digestives de Vichy, Gommés pectorales
Chocolat en croquettes, Tablettes et Bonbons
Délices des Dames, Célestines au Chocolat pralinées
Fruits confits d'Auvergne
Pâtes d'abricots, Pralines aux Fruits et Bonbons glacés, etc., etc.

MAISON RECOMMANDÉE

La Maison se trouve dans le Vieux Vichy
à 100 m. du Casino et de la Source de l'Hôpital

Expéditions toute l'année pour la France et l'Étranger
SOUVENIRS DE VICHY

VICHY-LARDY

**SES PASTILLES
SES SUCRES D'ORGE**



111, rue du Maréchal-Pétain -:- 18, rue Lucas
Téléphone 21-07 **VICHY** Téléphone 21-07

Au Fidèle Berger
DE VICHY
SUR LE PARC & RUE SORNIN



Confiserie - Chocolaterie

La plus importante et la plus ancienne
Fabrique du Centre de la France

C H O C O L A T S
P A T E S D E F R U I T S
F R U I T S C O N F I T S
C A R A M E L S M O U S
M I E L E T C O N F I T U R E S

Le SUCRE D'ORGE DE VICHY a été créé par le
« FIDÈLE BERGER » en 1863

Spécialité de Baptêmes et de Mariages

MAISON COUTIÈRE

OUVERTE TOUTE L'ANNÉE

Téléph. 20-12

R. C. Cusset 6705

Cordonnerie du "HIGH-LIFE"

à l'angle de la rue Georges-Clemenceau et de la rue Sorin

Téléphone 22-92

VICHY

R. C. Cusset 284

**Agence des chaussures « UNIC »**

Premières Marques Françaises et Américaines

MAISON DE CONFIANCE RECOMMANDÉE

MODES**Marthe POUZADOUX**

2, Boulevard Carnot, 2

VICHY

R. C. CUSSET 179

SPÉCIALITÉ POUR DEUIL

PALAIS des DENTELLES

MAISON FONDÉE EN 1880

Veuve **COUPAT-DEGEORGES**

Marthe COUPAT

SUCCESSEUR

●
VENTE ET ACHAT
de Dentelles Anciennes
●

4, Galerie du Parc de la Source de l'Hôpital

VICHY

MAISON FONDÉE EN 1857

TRANSPORTS ET DÉMÉNAGEMENTS

TRANSPORTS AUTOMOBILES

Auto-Camions — Voitures-Cadres

— Wagons Capitonnés —

EXPÉDITIONS-CONSIGNATIONS

Correspondant du Chemin de Fer P.-L.-M.

Garde-Meubles public par cases séparées

Incombustible, entièrement construit en Ciment Armé

SERVICE DES HOTELS

Autobus et Omnibus à tous les Trains

Enregistrement et Assurances des Bagages

J. BRANCHER

Bureaux : 1, Boulevard de l'Hôtel-de-Ville

Dépôts et Garde-Meubles : Rue de Bourgogne

Téléphone 21-49 et 41-47

R. C. Cusset 4605

Entrepôt de Charbons et Anthracites de toutes provenances

BOIS DE CHAUFFAGE ET CHARBONS DE BOIS

EAU MINÉRALE NATURELLE VICHY

Source
DUBOIS

Reine de l'Estomac



eau minérale parfaite, sans rivale pour guérir toutes les affections des appareils digestif et urinaire : estomac, foie, reins, vessie.

Elle est la plus froide des véritables eaux minérales de Vichy ; sa basse température (11°) en fait une excellente **Eau de table**, éminemment propre à l'exportation et recommandable à tous les points de vue. Ses pastilles constituent tout à la fois une friandise appréciée et un médicament efficace en cas de digestion laborieuse.

Au CAFÉ,
au RESTAURANT,
exigez le QUART

**Vichy-
Dubois**

PRODUITS

VICHY - ÉTOILES

PASTILLES VICHY-ÉTOILES
SUCRE D'ORGE VICHY-ÉTOILES

GRANDE FABRIQUE VISIBLE AU PUBLIC

Parc Lardy - VICHY

Téléphone 21-07



SPECIALITÉS VICHY-ÉTOILES

SUCRE PRIMOR
SUCRE le GLACIAL
SUCRE MIELDOR
GRYETTES
CAILLOUTIS

TOFFÉE

MAGASINS DE VENTE:

45, rue de Paris - 20, rue Lucas

**Remplace avantageusement
les Eaux Austro-Allemandes**

EAU PURGATIVE FRANÇAISE

PURGOS

action sûre et douce

de l'Eau de Vichy alliée aux Sels purgatifs

Dans toutes les Pharmacies

En vente dans toutes les Pharmacies
de Vichy, de France et de l'Etranger

R. C. Cusset 4605

DÉPOT GÉNÉRAL

Etablissements PURGOS

111, Rue du Maréchal-Pétain — VICHY

J. LAVERGNE (O*)

PHARMACIEN-CHIMISTE

VICHY

Hôtel et Villas des Ambassadeurs

MAISON DE PREMIER ORDRE

◆ ◆ ◆ situation splendide ◆ au point le plus central de vichy ◆ ◆ ◆

Sur le Parc, juste en face du Casino,
près de l'Etablissement Thermal et des Sources
Agrandissements considérables et Transformation complète
d'après les exigences du plus grand confort

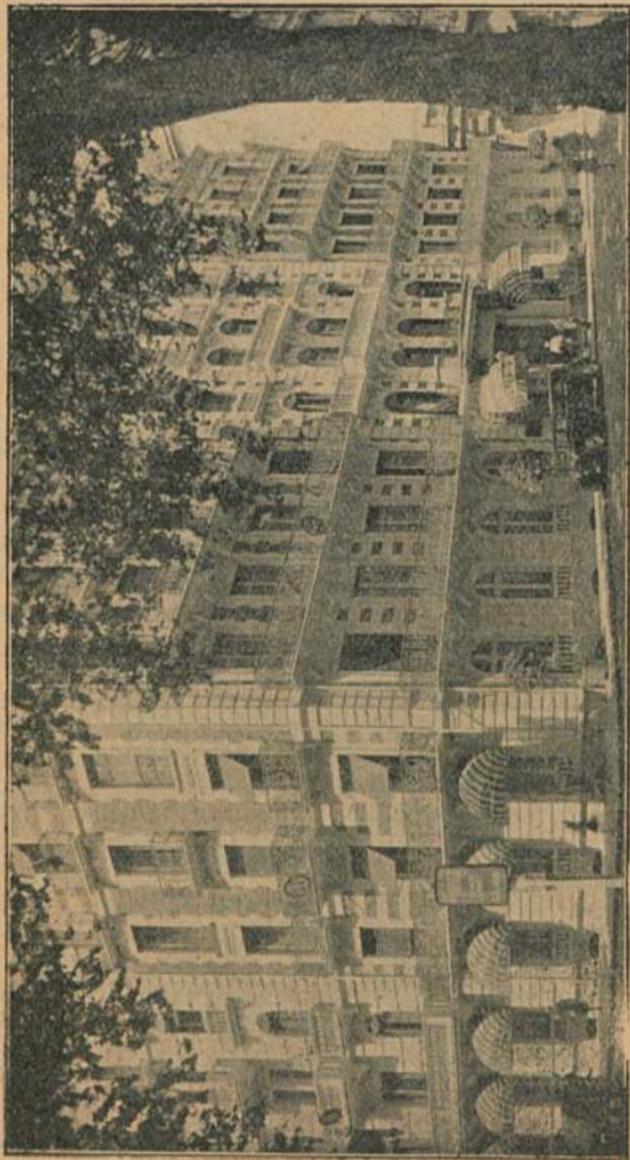
CHAUFFAGE CENTRAL

Restaurant - Tables de Régime

VASTE GARAGE PRIVÉ

TÉLÉPHONE 25-26 et 25-27

Registre du Commerce Cusset 4804



Vue de l'HOTEL DES AMBASSADEURS
Façade sur le Parc — Façade sur le Square Albert 1^{er} — Robert MAES, Directeur

HOTEL D'AIX
ET DE
CHAMBÉRY

- VICHY -
*6, rue Lucas
et rue Alquié*



M. BÉCAUD
PROPRIÉTAIRE



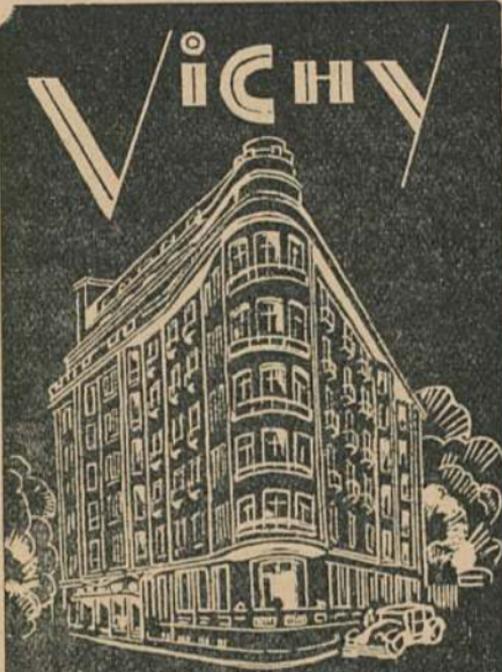
TOUT CONFORT



Restaurant - Service par Petites Tables - Tables de Régimes

EAU COURANTE
CHAUDE & FROIDE
dans toutes les chambres

SALLES DE BAINS - - ASCENSEUR
Téléphone 24-10 R. C. Cusset 424



VICHY

HÔTEL CÉLESTINS
son restaurant
sur le parc des célestins
ouvert toute l'année
garage
téléph. 23.09

HOTEL FLORIDA

VICHY

RUE DE LA SOURCE-DE-L'HOPITAL (sur le Parc)
 En face du Casino et des Sources - Plein Centre du Quartier Thermal

TOUTES LES CHAMBRES avec CABINETS de TOILETTE
 A EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE
 APPARTEMENTS AVEC SALLES DE BAINS
 — — — ASCENSEUR — — —

RÉGIMES - RESTAURANT

Téléphone 21-71

R. C. Cusset 5530

G. RUAUD, propriétaire

GRAND HOTEL GALLIA

Avenue Président-Doumer, 12, 14, 16

Téléphone 28-90

VICHY

R. C. Cusset 4691

A proximité du Parc, des Sources, du Casino,
 de la Poste et de l'Eglise Saint-Louis

COMPLETEMENT RÉNOVÉ EN 1932

GRAND JARDIN OMBRAGE

— GRAND CONFORT —

Service par Petites Tables - Tables de Régimes - Restaurant

R. JONON, propriétaire

Même direction : HOTEL DU GLOBE - CUSSET

HOTEL FLORIDA

VICHY

RUE DE LA SOURCE-DE-L'HOPITAL (sur le Parc)
 En face du Casino et des Sources - Plein Centre du Quartier Thermal

TOUTES LES CHAMBRES avec CABINETS de TOILETTE
 A EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE
 APPARTEMENTS AVEC SALLES DE BAINS
 — — — ASCENSEUR — — —

RÉGIMES - RESTAURANT

Téléphone 21-71

R. C. Cusset 5530

G. RUAUD, propriétaire

GRAND HOTEL GALLIA

Avenue Président-Doumer, 12, 14, 16

Téléphone 28-90

VICHY

R. C. Cusset 4691

A proximité du Parc, des Sources, du Casino,
 de la Poste et de l'Eglise Saint-Louis

COMPLETEMENT RÉNOVÉ EN 1932

GRAND JARDIN OMBRAGÉ
 — GRAND CONFORT —

Service par Petites Tables - Tables de Régimes - Restaurant

R. JONON, propriétaire

Même direction : HOTEL DU GLOBE - CUSSET

VICHY

HOTEL LUTETIA

Rue de Belgique (Ancienne rue Strauss) (Façade sur les deux Parcs et le Casino)



H. VACHET & R. KINE, Propriétaires et Directeurs

Téléphone 22-17

EXCELSIOR

Hôtel de la Paix

Téléphone 20-56

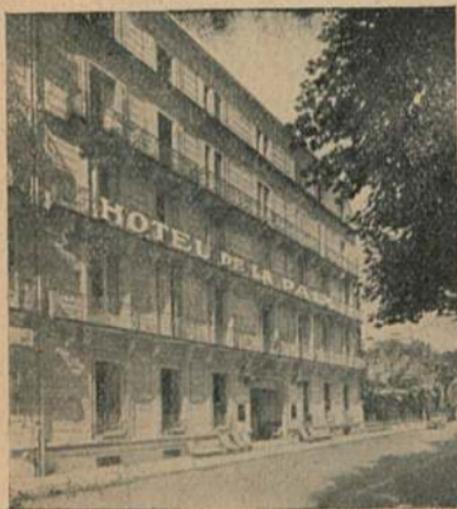
VICHY

SITUATION UNIQUE sur le PARC à proximité des SOURCES
DE L'ETABLISSEMENT THERMAL et du Grand Casino

GALERIES COUVERTES

NOMBREUX APPARTEMENTS

— AVEC SALLES DE BAINS ET W.-C. PRIVÉS —



Restaurant

SERVICE PAR
PETITES TABLES

CUISINE
RÉPUTÉE

Tous les Régimes
strictement assurés
sans augmentation
— de prix —

P R I X
MODÉRÉS

VICHY
HOTEL PLAZA

GRAND CONFORT MODERNE



HOTEL DES PRINCES

SUR LE PARC, EN FACE DU CASINO
Entièrement reconstruit et meublé à neuf

— — APPARTEMENTS — —
— AVEC SALLES DE BAINS —

TOUTES LES CHAMBRES
avec Cabinet de toilette à eau courante
chaude et froide, W.-C. privés, etc.

— RESTAURANT —
A LA CARTE ET A PRIX FIXE

HALL — ASCENSEUR

TÉLÉPHONE : 20 - 53, 21 - 55, 33 - 55

CHAUFFAGE CENTRAL

H. COFFIGNEAU & A. BERRET

R. C. Cusset 573

VICHY
Splendid' Hôtel

Sur le Parc

(en face du Grand Casino et de la Restauration)

*Se recommande par
sa bonne tenue, son
excellente table, ses
prix très raisonnables
aux familles désireu-
ses de trouver leur*

CHEZ SOI

Appartements avec Salle de Bains W.-C. privés

Téléphone : 20-35

DIRECTION :

G. PRALOIS

— GARAGE DANS L'HOTEL —

Spécialité de TOILE de GÉRARDMER

La TOILE des VOSGES

15, rue Lucas, en face de la Source Grande-Grille

V I C H Y

TÉLÉPHONE : 40-65

Linge de Corps et de Maison

Layettes - Toiles - Trousseaux

Lingerie - Mouchoirs

Jours et Broderie



Voir nos Vitrines, se renseigner à notre Magasin

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

**GRANDE
MAISON ULYSSE**

**SUCCESSALE
DES GRANDS MAGASINS**

**AUX GALERIES LAFAYETTE
DE PARIS**

Maison vendant le meilleur marché de tout Paris

VICHY CLERMONT-F^D
sur le Parc 5, Place de Jaude

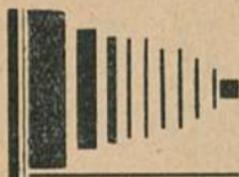
Toutes les dernières nouveautés élégantes de Paris

R. C. Carret (Allier) 293

R. C. Clermont-F^D 6979

Téléphone : 22-68

Téléphone : 3-68



**TOUT POUR LA
PHOTOGRAPHIE
D'AMATEURS**



LESTRADE



Passage Noyer — VICHY

Entre le Grand Casino et la Source de l'Hôpital

● TÉLÉPHONE 27-88 ●

KODAKS PATHÉ
Spécialité de Travaux soignés d'Amateurs

MÊME MAISON :
OPTIQUE DE PRÉCISION

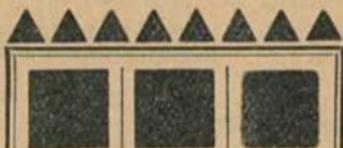
19, Petit-Passage de l'Amirauté
près de l'entrée du Casino des Fleurs

Téléphone : 24-06

PAPETERIE

- LUXE ET CLASSIQUE -

IMPRESSIONS
en tous genres



G. GIROUD

Graveur - Heraldiste
23, rue Maréchal-Foch

VICHY

Timbres
pour collections
Griffes, Dateurs

Timbres
caoutchouc

TOUS TIMBRAGES
TOUTES GRAVURES
STYLOS DE TOUTES MARQUES
RÉPARATIONS

Maison ouverte toute l'Année

REPORTAGE
Photo-Cinégraphique

Appareils et Fournitures
Kodak - Zeiss - Leitz - &c

— SPÉCIALITÉS —
Leica - Contax

TOUS TRAVAUX
- pour amateurs -

MOUGINS C^o
8, rue Royale - VICHY
Téléphone 32-72

OPTIQUE

LUNETTES
& PINCE-NEZ

JUMELLES
& FACES A MAINS

Exécution fidèle des Ordonnances

LOUIS FAIVRE

TAILLEUR-COUTURIER

TÉLÉPHONE : 20-45

VICHY
SUR LE PARC

R. C. Gusset 109

Beauséjour (lieu dit), G. 24.
Bel Air (rue du), H. 20.
Belfort (rue de), M. 9.
Belgique (rue de), F. 11.
Belin (rue), K. 14.
Bellevue (avenue de), R. 5.
Bergère (rue), K. 9.
Besse (rue), I. 10.
Bintôt (rue), H. 15.
Bonnamour (rue), K. 17.
Bordeaux (rue de), N. 13.
Bourbonnais (rue du), L. 7.
Bourins (lieu dit les), N. 6.
Bourgogne (rue de), O. 15.
Bretagne (rue de), M. 7.
Bulot (rue), L. 12.
Burnol (rue), H. 12.
Bureau Central des P. T. T., J. 12.
Bureau auxiliaire des P. T. T. A, N. 16.
Bureau auxiliaire des P. T. T. B, J. 9.
Bureau auxiliaire des P. T. T. C, I. 19.

C

Callou (rue), G. 14.
Calvaire (rue du), H. 9.
Capelet (rue), L. 15.
Capitaine (rue du), I. 17.
Carnot (boulevard), K. 11.
Carnot (boulevard prolongé), L. 11.
Carnot (rue), K. 11.
Carreau des Célestins, L. 11.
Casino (rue du), H. 11.
Casino, G. 11.
Casino des Fleurs, H. 13.
Célestins (avenue des), L. 11.
Célestins (parc et sources), I. 8.
Cérisiers (rue des), J. 24.
Chamonix (rue de), M. 21.
Champ-de-Foire (place du), K. 16.
Chanoine-Goutet (place du), I. 19.
Chantegrellet (lieu dit), I. 24.
Charasse (rue), L. 15.
Charlot (rue), I. 19.

D^r-Colas (ru
D^r-Fouet (ru
D^r-Max-Dura
Drichon (rue
Dubessay (r
Duchon (rue
Dunkerque (r
Durand (rue
Durin (aven

Eglise Saint-
Eglise Sainte
Eglise Saint-
Eglise des F
Eglise Ortho
Eglise (rue
Elysée-Palac
Elysée (pass
Emballage (r
Est (rue de
Etablissemen
Etablissemen
Etablissemen
Etablissemen
Etats-Unis (r
Eugène-Gilbe

Faidherbe (r
Ferdinand-Bu
Flandre (rue
Fleurs (rue
Feury (rue),
Fontaines (p
Font Fiolant
Forestier (ru
Frantz-Gléna
France (aver
Frobert (imp

PLAN COMPLET DE LA VILLE DE VICHY





A l'Abeille d'Or

C. LETÈVE

Téléph. 28-78

29, rue Georges-Clemenceau - VICHY

**PÂTISSERIE
CONFISERIE**

S A L O N
DE DÉGUSTATION

LES DÉLICIEUX CHOCOLATS
DE L'ABELLE D'OR
BUCHETTES
PAVÉ NOISETTES
CERISES D'OR
Ses Pâtes de Fruits
Cerises - Prunes - Fraises

R. C. CUSSET 577

B M
VICHY

VICHY

ET SES

ENVIRONS



GUIDE DE POCHE

ILLUSTRÉ

PLAN DE LA VILLE



GUIDE de POCHE AUTOMOBILE

CARTE EN RELIEF DES ENVIRONS

Publication fondée en 1872
par J.-F. GROS, Professeur

Revue et mise à jour, chaque année, par
M^{me} et M. Lucien MOSNIER-GROS

Membre correspondant de la
Commission des Monuments Historiques
Section de Monuments Préhistoriques
Membre de l'Institut International d'Anthropologie

Villa Claudia, 20, Boulevard Carnot - VICHY

TOUS DROITS DE TRADUCTION ET DE REPRODUCTION RÉSERVÉS

2

N° 565763-6

115230

VICHY

Vichy est, comme on le sait, la première des villes d'eaux de France et l'une des principales stations thermales du monde entier. Il doit son immense réputation :

A l'agrément de sa situation ;

Au confort de la plupart de ses hôtels (1) ;

Aux distractions qu'il offre à sa clientèle ;

A l'abondance et à l'excellence de ses Sources.

Sa situation est délicieuse. Assise aux bords de l'Allier par 46° 7' 21" de latitude Nord et 1° 5' 33" de longitude Est, à une altitude moyenne de 265 mètres et au pied de verdoyantes collines, la ville de Vichy offre le coup d'œil le plus gracieux et le plus charmant. Les étés, un peu chauds, y sont tempérés par les ombrages de ses parcs et de ses promenades. Partout des frondaisons, des fleurs, des horizons aux douces ondulations : la campagne avoisinante ressemble à un immense jardin.

Aux distractions champêtres s'ajoutent les attractions mondaines les plus variées. Concerts, spectacles, séances artistiques de toutes sortes se partagent les heures qui ne sont pas consacrées aux soins du traitement.



Pour le traitement, nulle station thermale au monde n'offre des ressources plus nombreuses, plus variées, répondant mieux aux prescriptions de la thérapeutique moderne. C'est qu'aucune station ne possède des eaux plus riches et plus généralement appréciées par la science médicale, qui en fait, dans des cas nombreux de maladie, une large application.

(1) En voir une liste au verso de notre plan de Vichy.

On voit donc que la célébrité de Vichy n'est pas une affaire de mode. Rien ne le prouve mieux que le nombre toujours croissant de ses visiteurs. A cette prospérité, il y a une base solide qui assure l'avenir de la station, en même temps qu'elle explique et justifie sa renommée.

A quelle époque vient-on à Vichy ?

En tout temps, mais suivant qu'on y vient pour se soigner, pour se distraire ou pour les deux à la fois, il est des époques plus propices les unes que les autres.

La saison officielle commence le 15 avril, elle se termine le 15 octobre. C'est la période des fêtes et des attractions journalières de toutes sortes, surtout en juin, juillet et août. Tous les établissements sont ouverts, tous les services fonctionnent, tous les lieux de plaisir sont en pleine activité, c'est alors que Vichy mérite vraiment l'appellation de « Petit Paris » qui lui est si souvent donnée.

Cette époque convient donc aux personnes qui, sans souffrir précisément d'une maladie tributaire des eaux de Vichy, éprouvent quelques malaises précurseurs d'une de ces affections ; elles peuvent se soumettre à un léger traitement préventif et jouir de tous les plaisirs mondains qui leur sont offerts.

Elle convient aussi aux malades peu gravement atteints, aux prédisposés à la mélancolie et à la neurasthénie ; les distractions saines, si nombreuses à Vichy, constituant pour eux un excellent adjuvant au traitement thermal.

Enfin, c'est la période qui doit être choisie, de préférence à toute autre, par les touristes, par les familles en quête d'un lieu où elles puissent passer d'agréables vacances, par les industriels et les commerçants qui ont besoin de quelques semaines de détente loin de leurs affaires et de leurs soucis

journaliers ; en un mot, par tous ceux qui voyagent pour leur plaisir ou leur délassement.

Aux malades dont l'état nécessite un traitement sévère, nous conseillons d'éviter cette période, et spécialement les deux mois dits de « pleine saison », c'est-à-dire du 15 juin au 15 août.

Le traitement thermal peut être suivi à toute époque de l'année. Les sources demeurent en permanence à la disposition du public. Les bains et les douches sont administrés, pendant la morte-saison, à l'établissement Callou, et les soins médicaux sont assurés par de nombreux médecins habitant Vichy.

Le choix d'un hôtel est alors limité à une dizaine de maisons, affectées, tant à la clientèle des voyageurs de commerce qu'à celle des baigneurs. Les autres hôtels, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, sont fermés jusqu'en avril.

Le climat de Vichy, pendant la période hivernale, est relativement doux ; les hivers sont plutôt humides que froids, il y tombe peu ou pas de neige, la hauteur barométrique moyenne est de 757 millimètres, les vents d'ouest y dominant.

AVANT DE PARTIR POUR VICHY

QUE FAUT-IL EMPORTER ?

Le moins possible, ne vous encombrez pas de bagages ; une chambre d'hôtel n'a pas les dimensions d'un appartement ! Si au cours de votre saison vous manquez de quelque objet, vous trouverez ce que vous désirez sur place, et souvent à un prix plus avantageux que partout ailleurs. N'oubliez pas, aimables lectrices, que Vichy est un luxueux bazar du monde. Rappelez-vous aussi que si notre station est la **Reine des Villes d'eaux**, elle est de plus la **Reine des élégances** ; dans nulle autre ville, vous ne rencontrerez, dans un espace aussi restreint, une telle profusion de luxueuses parures et de ravissantes toilettes.

Donc, Mesdames, si vous vous proposez de prendre part aux réunions mondaines, aux solennités artistiques, si fréquentes et si variées, qui auront certainement lieu pendant votre séjour

à Vichy, munissez-vous de vos plus élégants atours, de vos bijoux les plus riches.

EN ARRIVANT A VICHY

A votre sortie de la gare, vous avez devant vous une grande place, au milieu de laquelle est érigé un groupe en bronze qui symbolise la ville de Vichy accueillant les étrangers ses hôtes.

Les omnibus et voitures d'hôtels sont rangés le long des trottoirs des quais ; les taxis et voitures de place, avenue des Célestins et avenue du Président-Doumer ; les voitures particulières dans la cour n° 1, en face la salle d'enregistrement des bagages. A chaque arrivée de train, les cochers, conducteurs, chauffeurs et domestiques d'hôtels font la haie en face de la sortie des voyageurs. Si vous avez fait choix d'un hôtel, annoncez-en le nom à haute voix, immédiatement le représentant de l'hôtel appelé viendra se mettre à votre disposition ; il vous conduira à la voiture et se chargera de vos bagages (1).

Si vous préférez vous dégourdir les jambes, après un séjour prolongé en wagon, vous pouvez descendre à pied l'une des grandes et belles voies qui s'ouvrent devant vous : deux d'entre elles : la rue de Paris et l'avenue Président-Doumer conduisent directement au Grand Parc et aux Sources, distants de 700 mètres environ.

La place de la Gare est, en effet, le point de départ de quatre grandes artères qui divergent dans la ville, en forme d'éventail.

Au centre, la rue de Paris ; à droite, le boulevard Gambetta ; à gauche, l'avenue Président-Doumer et l'avenue des Célestins.

Le boulevard Gambetta aboutit à la rue Jean-Jaurès ;

(1) Tarif officiel du Correspondant de la C^{ie} P.-L.-M.

Prix uniforme, de jour et de nuit, pour le transport des voyageurs et des bagages, de la gare en un point quelconque de la ville, dans le périmètre de l'ancien octroi : une personne, 3 francs ; un colis, 3 francs ; transport gratuit des petits colis dits à main, dont le poids ne dépasse pas 15 kilos par personne.

l'avenue Président-Doumer et l'avenue des Célestins conduisent à un artère centrale, la route nationale n° 106 de Moulins à Nîmes, dont la rue de Paris est un tronçon.

Cette route, dans sa traversée de Vichy, prend successivement les noms de : route de Cusset, rue de Paris, rue Georges-Clemenceau, rue du Maréchal-Foch, rue du Maréchal-Pétain.

La rue Georges-Clemenceau est un des grands centres du commerce vichyssois ; elle passe devant le théâtre « Elysée-Palace », et devant l'église Saint-Louis. Elle se relie au grand parc et aux Sources par plusieurs voies transversales : la rue Sornin, où se trouve une entrée du Casino des Fleurs ; le passage de l'Amirauté ; la rue Burnol ; la rue Royale ; le passage de l'ancien bureau des P. T. T. ; le passage Giboin.

La rue du Maréchal-Foch et la rue du Maréchal-Pétain sont bordées d'arbres. Cette dernière passe devant la source Dubois, longe le parc de la source des Célestins, le parc de la source Lardy, franchit les lignes du chemin de fer de Vichy au Puy, de Vichy à Riom, et se prolonge au sud, parallèlement à l'Allier.

Elle reprend alors sa dénomination véritable de route nationale n° 106.

La longueur totale des voies publiques sur le territoire de la commune est de 90 kilomètres.

Il y a, à Vichy, une grande quantité d'hôtels. N'a-t-on pas dit de notre station qu'elle était une vaste hôtellerie ? Il est certain que nulle autre ville n'offre autant de ressources, à ce point de vue, aux baigneurs et aux touristes. Pour vous loger vous n'aurez que l'embaras du choix, depuis les somptueux palaces qui bordent le parc, et dont les prix varient de 70 à 150 francs par jour, jusqu'aux modestes hôtels de quatrième ordre qui vous demanderont de 25 à 30 francs.

On trouve également de luxueuses villas, des appartements richement meublés, qui se louent pour la durée d'une saison thermale, vingt-cinq jours, ou pour un laps de temps plus long, au gré des preneurs.

Ces locations comportent la fourniture du linge, de la vaisselle, de l'argenterie, etc. Elles nécessitent l'établissement d'un inventaire. Pour s'éviter les ennuis d'une telle formalité,

on peut traiter avec une agence de location qui se charge de vérifier l'état des lieux et du matériel, au moment de l'installation, et avant le départ (1).

Dans les quartiers de la périphérie, on trouve des appartements meublés, plus simples et d'un prix modique. Il y a enfin quelques pensions de famille où les buveurs peuvent vivre sans changer, en quoi que ce soit, leurs habitudes. Dans ces maisons, les étrangers se procurent eux-mêmes, ou font acheter par le propriétaire, les aliments qu'ils désirent ; une cuisinière attachée à l'établissement se charge de leur préparation. Généralement, les frais de cuisine sont compris dans le prix de la chambre qui varie de 15 à 35 francs par jour ; parfois, il est perçu un supplément de 15 à 20 francs



Un coin du vieux Vichy

par mois, et par famille, pour menus frais de préparation et de cuisine.

Quel que soit la villa, la pension ou l'hôtel choisi, les prix en sont généralement un peu majorés du 15 juin au 15 août ; le choix en est aussi moins grand et plus difficile, vu l'énorme affluence des buveurs et touristes.

(1) Agence Bouculat, rue Burnol, 10.
Agence Chartier, avenue Président-Doumer, 19.

Et maintenant que vous voilà bien installé, que, vos malles défaites, vous avez pris possession de votre chambre, après entente avec votre maître d'hôtel, voulez-vous que nous jetions ensemble un rapide coup d'œil sur Vichy ?

Il y a quelque cinquante ans, Vichy était une toute petite ville ; c'est maintenant un chef-lieu de canton possédant une population de 26.000 âmes, et une station thermale qui peut loger à la fois cinquante mille étrangers.

Il comporte trois parties : le Vieux Vichy, le Vichy Moderne, la Banlieue.

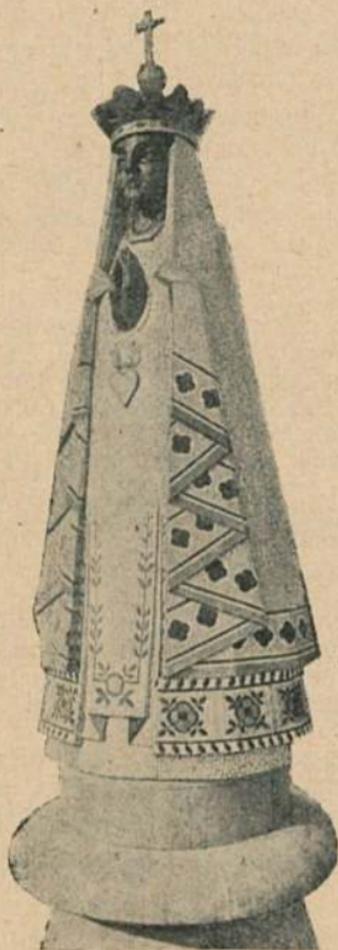
Le Vieux Vichy est généralement peu connu de la clientèle



Ancienne Eglise Saint-Blaise

des eaux. Bien que se modernisant d'année en année, il présente encore le caractère d'une antique bourgade, aux rues étroites et tortueuses, aux pentes raides, aux constructions irrégulières où le moyen âge a imprimé son sceau. Aucun monument n'y est cependant digne de fixer l'attention.

La vieille église Saint-Blaise n'offre rien de remarquable, si ce n'est une Vierge noire, objet de la vénération des fidèles,



La Vierge noire de Saint-Blaise

datant probablement du XIV^e siècle (1). De l'ancien Couvent des Célestins, il ne reste, perchés sur le rocher dominant la source, que quelques pans de murs qui ont été utilisés pour la construction de la demeure d'un employé de la Compagnie Fermière. Une maison, connue sous le nom de « Maison du Baillage », et habilement restaurée, n'est pas complètement dépourvue d'intérêt. Sa porte en ogive, qui donne sur la rue Verrier, est ornée d'un heurtoir en cuivre d'un beau travail ; la tourelle de son escalier est classée comme monument historique. Rue d'Allier, on peut voir également une maison de la Renaissance ayant appartenu aux Vict de Pontgibaud. La vieille tour a été déshonorée par l'adjonction maladroite d'une couronne de créneaux qui lui donne un air de décor d'opéra-comique. Quant à la maison de M^{me} de Sévigné, elle a été réparée, il y a quelques années, et tout en lui conservant son aspect primitif, son propriétaire l'a transformée en hôtel.

Le Vichy Moderne offre avec le Vieux Vichy un saisissant contraste. C'est la ville née d'hier, la ville moderne avec toutes les élégances et les raffinements du luxe, la ville des parcs, des magnifiques jardins, des hôtels somptueux, du Grand Etablissement Thermal, des Sources qui font sa gloire et sa fortune. Il groupe, pour ainsi dire, tous les établissements de santé et de plaisir, tout le commerce local ; il est le centre de toute l'industrie vichyssoise ; il possède toutes les ressources qu'on aime tant à trouver lorsqu'on voyage, et qu'on apprécie si hautement dans une ville où l'on séjourne plusieurs semaines.

Les établissements du Vichy Moderne auront, plus loin, chacun leur description particulière.

La Banlieue comprend cette agglomération de constructions qui, avec les agrandissements successifs de Vichy, se sont répandues, depuis quelques années, dans toutes les directions :

A l'Est, où s'est formé, au delà de la gare, un populeux quartier appelé : « Le Tonkin », dont les ramifications s'étendent jusqu'à Cusset.

(1) Demander à la sacristie de Saint-Blaise la notice sur Notre-Dame des Malades, par l'abbé François Larroque, professeur au Séminaire de Moulins.

Au Nord-Est, où a surgi un autre quartier dénommé : « Le Congo », et plus loin : « Quartier des Romains ». Enjambant le Sichon, à la faveur de plusieurs ponts, ce nouveau quartier projette les tentacules de ses rues et de ses immeubles jusqu'au delà des confins de la commune.

Au Nord, où s'est produit, au delà du Sichon, un débordement de maisons, et où l'on a tracé tout un réseau de rues, avec un large boulevard aboutissant au village de Beauséjour.

Au Sud, enfin, où les constructions, franchissant la voie ferrée de la ligne de Thiers, se sont éparpillées jusqu'à mi-chemin d'Abrest, et ont couvert le coteau des Garets de gracieuses villas.

Là encore, sur le plateau qui couronne ce coteau, un nouveau quartier dit : « de Bellevue », est en formation.

A l'Ouest seulement, l'Allier a opposé une digue à cette extension, ou plutôt cette poussée a franchi le pont, et le joli village de Bellerive, agrandi, embelli, couronnant les verdoyantes collines qui forment, de ce côté, un si gracieux horizon, est devenu comme un faubourg de Vichy.

De toutes parts, une même marche envahissante rapproche les dernières maisons de Vichy des premières relevant des communes voisines.

La cité thermale est comme lancée par un flot qui porte toujours plus loin ses barrières avec sa célébrité.

Les détails des agrandissements et des embellissements successifs de Vichy feront l'objet de chapitres spéciaux.

Maintenant, si l'on veut avoir un coup d'œil général de la station, on n'a qu'à gravir une des riantes collines qui l'avoisinent.

La ville est là, aux pieds de l'excursionniste, couchée dans la vallée, au bord de l'Allier, dans un nid de verdure. Ça et là, des taches blanches éclatent sur ces tons foncés : ce sont les façades de pimpantes constructions qui mettent comme une gracieuse coquetterie à venir solliciter le regard.

Vichy est tout entier dans cette masse de feuillage qu'il perce à peine de loin en loin, des dômes de ses établissements, des toits de ses grands hôtels et des pointes de ses clochers.

L'Allier anime le tableau. On ne conçoit pas plus Vichy sans sa rivière que sans ses eaux minérales. Cette rivière semble

embrasser amoureusement la ville qu'elle enserme dans un demi-cercle étroit.

L'Allier remplit toute la vallée de ses méandres capricieux et brillants ; il étincelle au loin comme un miroir qui renvoie les feux du soleil ; il s'écarte, il se resserre, il s'entr'ouvre pour donner naissance à tout un semis d'îlots, sur lesquels surgit bientôt une luxuriante végétation.

Et tout autour, un paysage qui réalise l'idéal de l'abondance et de la fertilité : c'est la Limagne Bourbonnaise, faisant suite à la Limagne d'Auvergne. On peut trouver ailleurs des sites plus accidentés, des paysages plus pittoresques, nulle part la nature ne revêt une forme plus riante, plus agréable et plus heureuse. Tout cela charme le regard et berce les rêves du malade qui « se reprend à la vie » en renaissant à l'espoir.

L'état d'esprit qui naît de ce séjour, n'est certainement pas étranger aux résultats du traitement. Ce n'est pas seulement une cure thermale que l'on fait à Vichy ; c'est encore, si l'on peut ainsi s'exprimer, une cure morale dont les effets sont attestés par le plaisir avec lequel on la recommence chaque année.

LA JOURNÉE A VICHY

Elle commence ordinairement de bonne heure. Le bain obligatoire s'impose comme une nécessité inéluctable, dès les premières heures du jour ; il est plus d'une fois maudit par les sybarites qui aimeraient à dormir la grasse matinée.



Le bain, la douche, le verre d'eau, voilà les trois objectifs qu'il ne faut pas perdre de vue, quand on prétend faire une cure thermale sérieuse. C'est le triple pivot autour duquel tourne toute la journée du buveur à Vichy.

Donc, les premières heures doivent être consacrées aux soins du traitement, **toujours d'après les indications du médecin**, le pilote expérimenté qui dirige et surveille la cure.

De dix heures à onze heures, a lieu le concert du matin, au kiosque du Parc de

Premier verre

l'Hôpital. Entre l'absorption de deux verres d'eau, on va entendre un morceau de musique (1).

Ce concert est généralement composé d'airs vifs et entraînants, supérieurement exécutés par un orchestre impeccable.

A onze heures et demie ou midi, au moment de la table d'hôte, il faut être en règle avec sa cure.

Toute la matinée est occupée, on n'a vraiment un peu de relâche qu'entre le déjeuner et le concert de l'après-midi. Celui-ci a lieu à seize heures, soit au kiosque du Parc de l'Hôpital, soit sous la véranda du Casino, ou encore dans le Jardin Réservé ; il dure environ une heure, et alors il faut recommencer à boire, en attendant le dîner qui a lieu généralement à dix-huit heures.

C'est entre le déjeuner et le dîner qu'on fait les visites au docteur, les courses dans les magasins, les excursions à la campagne, les promenades en voiture, à bicyclette ou en auto. Quelques excursionnistes mettent également à profit, pour une promenade du soir, le temps qui sépare la fin du dîner de l'heure du spectacle ; mais c'est le petit nombre : le temps manque pour une grande course. On s'assoit dans les jardins ou dans les parcs, on flâne, on cause, on écrit quelques lettres. Peu de lettres ! C'est une imprudence de promettre à ses amis, pendant son séjour aux eaux, une volumineuse correspondance ; les heures fuient si rapidement, que chaque soir venu, on est tout surpris de constater qu'on n'a plus que le temps de se préparer pour le théâtre.

Il y a tous les jours, de mai à octobre, représentation au Grand Casino : opéra, opéra-comique ou comédie ; de plus, tous les soirs, lundis et mardis exceptés, de 20 heures 30 à 22 heures, concert sous la véranda, soit à grand orchestre, soit à orchestre réduit, suivant qu'on donne au théâtre un spectacle dramatique ou lyrique.

Tous les jours également, représentations au Casino des

(1) Le prix des chaises est de 0 fr. 50 pendant les concerts et de 0 fr. 25 dans l'intervalle. Abonnement de saison : 20 francs. Abonnement de 20 jours : 10 francs.

Fleurs, à l'Elysée-Palace, au Petit Casino : opérettes, revues, spectacles de genre, cinéma.

Joignez à cela des concerts classiques ou de musique de chambre, des matinées dans la salle du théâtre ou dans le Salon des Fêtes du Grand Casino, des bals, des fêtes variées et presque journalières dont nous donnons plus loin la nomenclature, et vous comprendrez jusqu'à quel point la journée du buveur est absorbée par les distractions multiples qui se la partagent.

Après le théâtre... on soupe quelquefois. Ceux qui soupent ne sont pas venus à Vichy pour faire une cure. Pour les vrais buveurs, la journée a été assez bien employée pour rendre nécessaire le repos d'une bonne nuit.

Dans une vie aussi remplie, il ne reste guère de place pour l'ennui. Nous ne parlerons donc pas de cet indésirable, et nous passerons, si vous le voulez bien, à quelques conseils.

QUELQUES CONSEILS

Dès votre arrivée, ne manquez pas de consulter un médecin. On est mauvais juge dans son propre cas. Faire une cure sans voir un médecin, sous prétexte que le docteur prescrira forcément de l'eau de Vichy, c'est toujours une imprudence ; c'est quelquefois pis.

Sait-on au juste à quelle source il faut boire ? Et quelle quantité d'eau ? Et quel traitement suivre ? Et quel régime alimentaire observer ? S'il survient un incident, nous ne dirons pas un accident, ce qui se produit pourtant quelquefois, lorsqu'on fait usage des eaux sans direction médicale, quel parti prendre ? Pris au dépourvu, le médecin appelé et qui n'a pas été consulté au préalable, ne peut agir à coup sûr.

N'insistons pas.

Un second conseil utile, à l'adresse de nos malades, sera de les engager à ne pas trop boire aux sources. Cela peut-être dangereux. On cite des cas de congestion occasionnés par cette imprudence. Mieux vaut souffrir un peu de la soif naturelle à

tout le monde, pendant les chaleurs, et particulièrement aux diabétiques qui sont portés à boire avec excès.

Une autre imprudence consiste à se surmener. Non pas que nous conseillons l'inaction où se plongent quelques buveurs, sous prétexte de fatigue, au contraire, il faut réagir contre cette tendance à l'engourdissement ; il faut marcher, se promener, se donner de l'air, du mouvement, de l'exercice. Mais il y a loin de là, aux parties folles qu'on se permet quelquefois. On fera bien d'éviter les émotions, les nuits blanches, les excès de table, les entraînements du jeu. Toutes ces choses ne sont pas précisément les auxiliaires d'une cure thermale, la distraction est utile, indispensable même, mais à la condition expresse qu'on en use modérément.

Quant à la durée du séjour que l'on doit faire, elle dépend d'une foule de circonstances qui relèvent de l'appréciation du médecin. Il ne faut donc pas venir ici avec l'idée préconçue et l'intention bien arrêtée de consacrer à sa cure tout juste les vingt et un jours traditionnels, ni plus, ni moins, quoi qu'il arrive et quels que soient les résultats du début du traitement. Ce laps de temps sera peut-être trop, ou plus probablement trop peu. L'âge, le sexe, le tempérament, la nature de la maladie, sa gravité, les complications possibles, autant de circonstances qui influent directement, quoique diversement, sur la durée de la cure.

A ce sujet, il y a à lutter contre une espèce de tradition, ou mieux, de préjugé. La soi-disant règle des vingt et un jours établie depuis que Vichy est Vichy et que la routine existe, repose sur une moyenne qui ne peut faire loi dans aucun cas. Une saison tronquée, écourtée, ne saurait donner des fruits sérieux et durables.

Pour retirer d'une saison thermale tout le profit espéré, il est nécessaire, indispensable presque, de la faire suivre d'une période de repos aussi complet que possible.

Après quelques jours d'un traitement énergique, l'organisme se trouve complètement bouleversé : l'état du malade peut être alors comparé à celui d'un convalescent ; comme au convalescent, une cure de repos lui est on ne peut plus salutaire.

Cette cure peut se faire à Vichy même, si l'état nerveux du malade lui permet les distractions mondaines, en tout cas, il

peut faire les excursions que les multiples occupations du traitement ne lui ont pas permises ; s'il est plus gravement atteint, il achèvera de rétablir sa santé par un séjour plus ou moins prolongé au grand air, dans les environs de Vichy.



Dernier verre

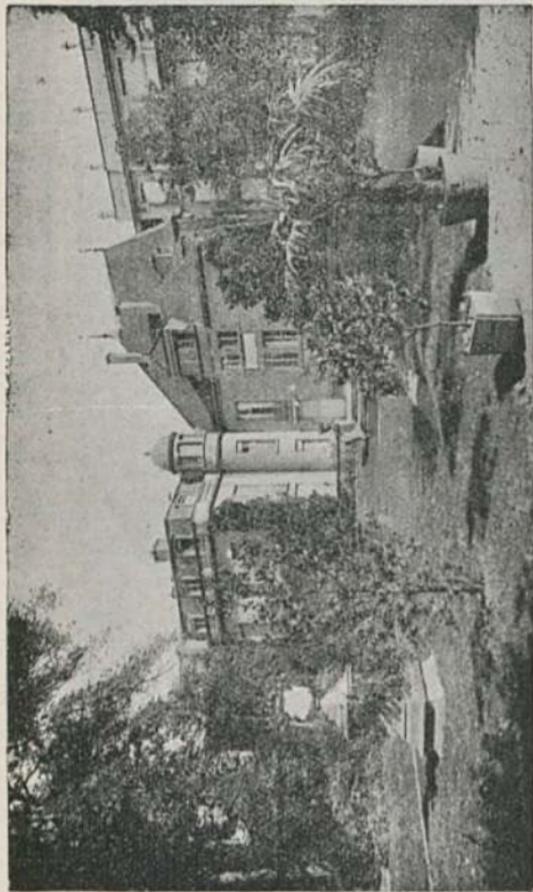
un court et succinct aperçu.

Cette « post-cure » est recommandée par tout le Corps médical, l'usage tend de plus en plus à s'en généraliser.

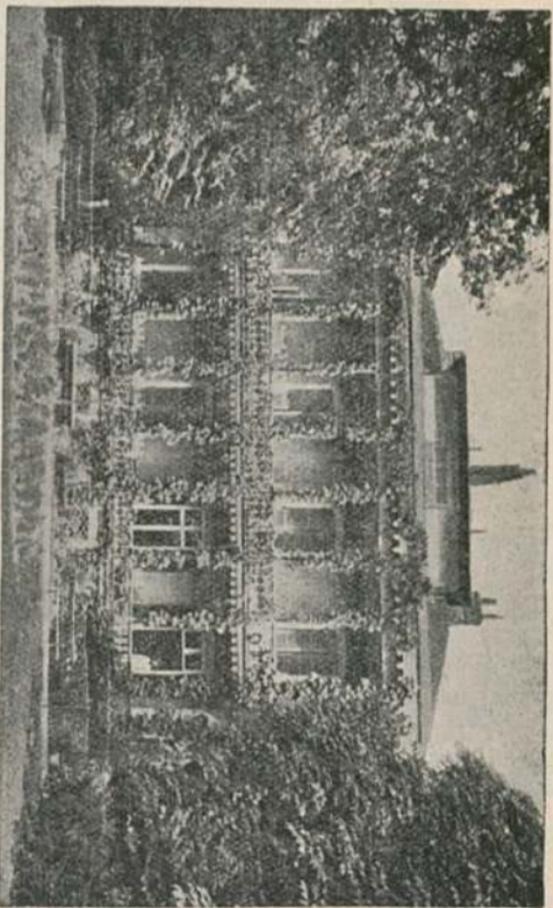
Se garder des conseils des voisins de table d'hôte qui sont pavés, comme l'enfer, de bonnes intentions, mais qui, le plus innocemment du monde, peuvent induire en erreur et occasionner de graves méprises.

Et maintenant, ami lecteur, persuadés que l'histoire d'une ville dans laquelle vous allez faire un assez long séjour et recouvrer la santé ne saurait vous laisser indifférent, nous allons, si vous le permettez, vous en donner

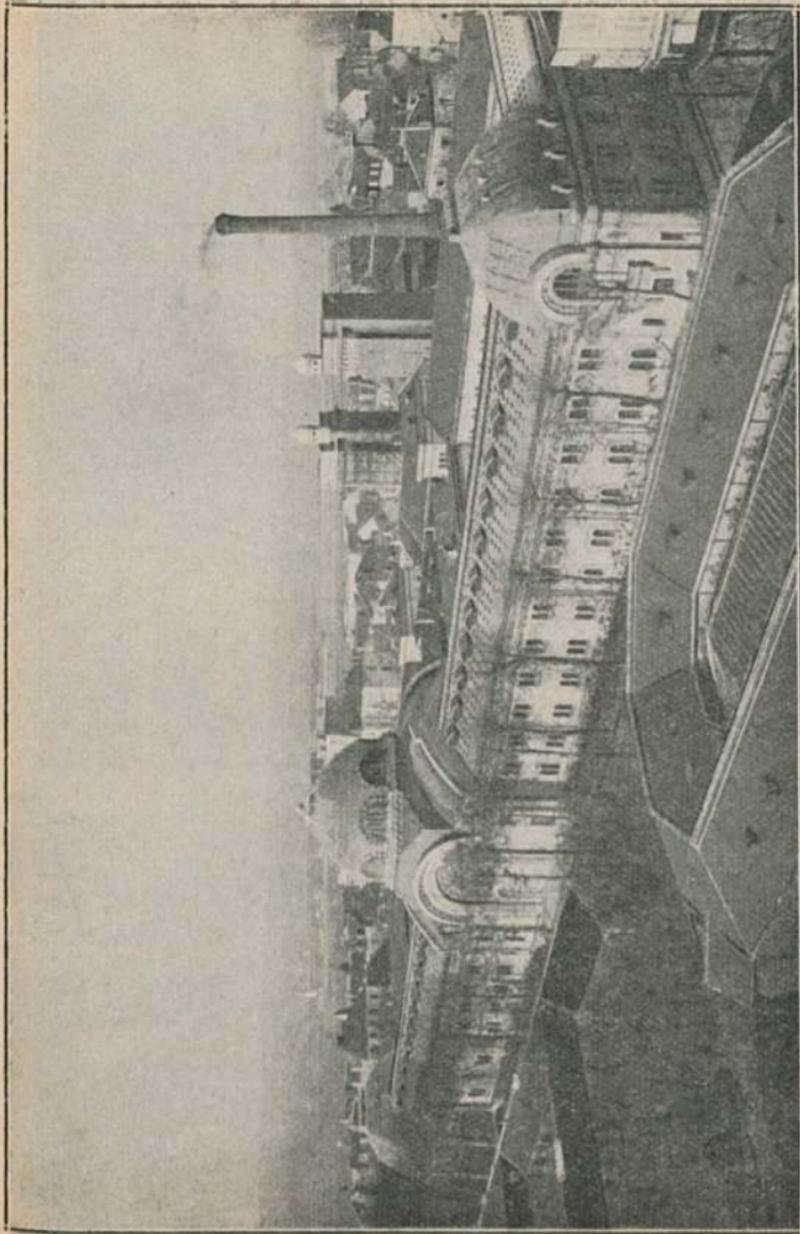




Pavillon Sévigné, après sa transformation



Chalet Impérial. — Ancienne résidence de Napoléon III
(Façade sur le Nouveau Parc)



Grand Etablissement Thermal



Maladies de la Bouche et des Dents

Radiographie et Electrothérapie Dentaire
Tous Travaux de Céramique et Prothèse modernes

A. GUILLOT

*Chirurgien-dentiste
de la Faculté de Médecine de Paris*

Consultations tous les jours
sur Rendez-vous

English Spoken — Se habla Español

VICHY

Place de la République

(Entrée rue Salignat, n° 38)

Téléph. 27-30



De la période préhistorique, rien ne nous est parvenu qui puisse nous donner la certitude de l'existence d'une **station** sur l'emplacement du Vichy actuel. Au nord de la ville, au village de Beauséjour, on trouve bien les traces d'un souterrain, qui a pu être utilisé comme refuge par des peuplades primitives, mais rien de positif n'est venu étayer cette hypothèse (1).

C'est au delà de Cusset qu'il faut aller, pour trouver des vestiges indéniables de la présence de l'homme préhistorique.

De tout temps, à Bost, à Feuilles-Rousses, aux Armillons, aux Accarins, on a recueilli des quantités d'objets des périodes paléolithique et néolithique ; coups de poing, haches, grattoirs, lames, pointes de flèches, en silex, en diorite, en fibrolite, etc..., etc.

Les trouvailles se font de plus en plus rares ; néanmoins, les cultivateurs de cette région recueillent encore, de temps en temps, à fleur de terre, quelques-uns de ces instruments qu'ils vendent volontiers aux amateurs (2).

Le lecteur trouvera plus loin, au chapitre « Excursions », une notice sur les importantes découvertes préhistoriques du Glazel et des régions de Ferrières et du Mayet-de-Montagne.

Avant la conquête romaine, Vichy, comme tout le Bourbonnais, faisait partie de la Gaule celtique et appartenait aux Arvernes. Des monnaies de ce peuple ont été trouvées à maintes reprises en différents lieux de Vichy. Des « vici » gaulois, tous innommés, existaient sur l'emplacement de la ville actuelle. Ils étaient habités par des potiers et des fondeurs de métaux, commerçant leurs produits et cultivant leurs champs.

Sous la domination des Romains, une ville d'eaux florissante se développa à proximité des sources chaudes qui jaillissaient près du fleuve **Elaver**, de nombreux documents l'attestent.

(1) Ce souterrain a été comblé au commencement du siècle dernier.

(2) On trouve quelquefois des antiquités locales chez M^{me} Arman-Demeyer ; nous engageons nos lecteurs à visiter cette maison d'antiquités qui offre l'attrait d'un véritable musée. Ils y trouveront des collections variées et de tout premier ordre à des prix très raisonnables.

Il n'est guère possible, en effet, de remuer un peu de terre, surtout dans les quartiers Nord de la ville, sans faire jaillir du sol, des débris de vases, de statuettes, de poteries diverses, quelquefois même des monnaies (1).

Dans le milieu du siècle dernier, au cours de travaux de terrassement, on découvrait, dans le quartier du Moutier, les substructions d'un important établissement de bains. Des fragments de frises, de corniches, de colonnes, permettent de penser que cet édifice avait été construit avec un certain luxe. Non loin de là s'élevait un temple dédié à Jupiter. Dans d'autres quartiers, c'étaient des piscines, des ateliers de potiers, de statuaires, de fondeurs, que la pioche des terrassiers faisait sortir de terre.

En 1908, un ouvrier mettait au jour, rue Callou, un sanctuaire contenant onze statuettes de divinités romaines, dont dix en bronze et une en pierre. Un nombre considérable d'objets divers accompagnait ces statuettes : instruments de sacrifices et autres, plateaux en bronze, tintinnabula, amphores en verre ou en argile encore remplies de céréales, nombreuses pièces de monnaies, etc.

Au cours des fouilles exécutées pendant les hivers 1929-30-31 pour la construction de l'Établissement Callou et de ses annexes, des vestiges de piscines, un tronçon d'aqueduc, nombre de poteries et de monnaies, une superbe statuette de Bacchus, en bronze, et enfin plusieurs sarcophages vides de tout mobilier, furent découverts.

Une voie romaine, précédemment rencontrée en plusieurs points de l'avenue Victoria et de la rue d'Alsace, fut également mise au jour.

Nous ne nous étendrons pas plus sur l'importance des découvertes archéologiques faites dans le sous-sol de Vichy.

(1) D'importants ateliers de potiers existaient au lieu dit : « Terre Franche », à 3 kilomètres environ de Vichy et à 400 mètres, à gauche, à vol d'oiseau du chemin de grande communication N° 10 (route de Randan). On trouve en plein champ, à fleur de terre, de grandes quantités de débris de poteries diverses et de fragments vitrifiés provenant des fours.

Dues au hasard, et non à des recherches méthodiquement conduites, ces trouvailles sont allées enrichir les musées du Louvre, de Saint-Germain-en-Laye, de Moulins, de Clermont et autres, et des collections particulières.

Ces années dernières, en vue de la création éventuelle d'un Musée local, la municipalité a fait recueillir quelques objets qui sont déposés à la mairie.

La Compagnie Fermière possède également des antiquités gallo-romaines qui sont exposées dans le hall de la Source de l'Hôpital.

Rappelons au lecteur que Jules César, poursuivant Vercingétorix, traversa l'Allier. D'après certains historiens, ce passage aurait eu lieu à Vichy même, soit à l'aller, soit au retour du siège de Gergovie.

Il est aujourd'hui unanimement reconnu que les « Aquis Calidis » de la Table de Peutinger correspondent au Vichy actuel. Une voie romaine, reliant Lugdunum (Lyon) à Augusto Nemetum (Clermont), traversait la cité. Les vestiges de voie romaine mentionnés ci-dessus pourraient appartenir à cette voie qui était jalonnée par une borne milliaire, découverte au Moutier en 1880.

Cette borne, haute de 2 mètres sur 68 centimètres de largeur et 40 d'épaisseur, porte l'inscription suivante :

IMP D N
M. JUL PHILIPPO
ET M JUL PHILIPPO
NOBILISSIMO
CAESARI CIVI
TAS ARVERN
L XXI (1)

(1) A notre maître l'empereur Marcus Julius Philippus et à Marcus Julius Philippus le très noble César la cité des Arvernes 21 lieues.

Cette borne, classée comme monument historique, est placée provisoirement dans un couloir du rez-de-chaussée du Grand Etablissement thermal.

Nous savons par ce qu'en ont dit quelques auteurs latins, notamment Pline dans son **Histoire naturelle**, et Sénèque dans **Questions naturelles**, que les Romains faisaient un grand usage des eaux minérales, soit en bains, soit en boisson. Des étrangers venaient déjà à cette époque, de fort loin, demander à nos sources la guérison ou du soulagement à leurs maux.

Plusieurs cippes funéraires, trouvés à Vichy, nous apprennent qu'ils n'eurent pas tous la chance de rentrer chez eux (1).

La cité gallo-romaine subsista environ quatre siècles ; elle disparut à l'époque des invasions.

Les Huns mirent la ville à feu et à sang ; d'autres barbares vinrent achever l'œuvre de destruction commencée.

À partir de ce moment, jusqu'au XII^e siècle, l'histoire de Vichy est assez obscure.

Certains historiens font remonter à l'an 380, la fondation du couvent du Moutier, par saint Martin, évêque de Tours, se rendant en Auvergne.

D'autres croient retrouver Vichy dans le **Pagus Viciasensis** de la **Vie de saint Menélee**, écrite au XI^e siècle par un moine de l'abbaye de Menat.

Quoi qu'il en soit, il est à présumer qu'à une date indéterminée, mais postérieure à la fondation des **Aquis Calidis**, un riche Gaulois ayant obtenu le titre de citoyen romain, établit sa « villa » aux environs du rocher formé par les concrétions calcaires des sources minérales, et qui dominait **l'Elaver**.

Sous la menace incessante des invasions ou des incursions des barbares, la population des **Aquis Calidis** dut probablement se grouper, et chercher protection auprès de la demeure de ce riche citoyen.

Un pont de bois, jeté sur la rivière, se trouvait à peu de distance.

Des travaux de défense furent-ils exécutés pour protéger la « villa », le pont et le village en formation, rien ne nous permet de le supposer, bien que cette hypothèse soit très vraisemblable.

(1) Le musée de Moulins possède deux de ces cippes, un de nos concitoyens en possède un autre.

La même incertitude plane sur le sort que subit, dans la suite des temps, la demeure du riche Gaulois. De transformations en transformations devint-elle le château féodal des seigneurs de Vichy, ou fut-elle détruite par les hordes franques des successeurs de Clovis ?

A ces questions, il nous est difficile de répondre. Durant ces premiers siècles, alors que s'organisait le régime de la féodalité, le territoire de la France fut morcelé en une infinité de seigneuries grandes et petites, hérissées de châteaux-forts.

Par la suite, nombre de ces châteaux disparurent on ne sait comment, celui des seigneurs de Vichy est-il dans ce cas ?

Actuellement, les documents authentiques que nous possédons ne remontent guère au delà du XII^e siècle. A cette époque, Vichy figurait parmi les dix-sept châtellenies du Bourbonnais (1).

Des premiers seigneurs de Vichy, l'histoire a conservé peu de traces. Toutefois, quelques auteurs citent un Théodebert qui aurait vécu vers le milieu du XI^e siècle, et qui serait le seigneur de Vichy le plus anciennement connu.

Guillaume I^{er} de Vichy, sire de Busset, petit-fils probable de ce Théodebert, partage en 1200 l'héritage paternel avec son frère Bouchard.

Dans des actes du 10 août 1241, et du 10 décembre 1291, il est question de personnages de cette famille, et notamment de Robert, seigneur de Vichy, d'Abrest et de Busset, sire de Gondailly.

En 1248, Dalmas I^{er} de Vichy se croise, et s'embarque avec Louis IX pour l'Égypte. Ses trois fils : Chatard, Guillaume et Audin, se partagent ses domaines en 1279.

Un de ses petit-fils, Chatard, co-seigneur de Vichy avec son frère Raoul II, rend hommage en 1301, à Louis I^{er} de Bourbon, dit le Grand, pour la partie de la seigneurie de Vichy dont il a hérité.

Jean II de Vichy, fils de Raoul I^{er}, échange en 1344 avec

(1) Ainay-le-Château, Belleperche, Billy, Bourbon, Chantelle, Chavroches, Gannat, Germigny, Hérisson, La Bruyère-l'Aubépin, Montluçon, Moulins, Murat, Souvigny, Ussel, Verneuil, Vichy.

Pierre I^{er} de Bourbon, fils de Louis I^{er}, sa part de la seigneurie de Vichy contre la seigneurie de Jenzat.

Pierre I^{er} de Bourbon est tué à la bataille de Poitiers en 1356 ; il laisse un fils, Louis II dit le Bon, qui acquiert en 1374, d'Audin, autre petit-fils de Dalmas, la part du château et de la terre de Vichy qui était échue à ce seigneur par droit d'héritage.

Une dernière partie de la seigneurie de Vichy appartenait encore aux héritiers de Chatard, qui refusèrent de la vendre à Louis II (1).

Toutefois, maître de la plus grande partie de cette châellenie, Louis II résolut d'en faire, « pour la pureté de son air », sa demeure habituelle. Il fit élever ou restaurer sur le rocher dominant l'Allier, un château-fort qui prit le nom de « Château Franc » ; la ville, qui ne comprenait alors que la partie dénommée de nos jours le « Vieux-Vichy » fut, par ses ordres, pavée et entourée de fossés et d'une muraille (2).

On y entraît par trois portes (2), fortifiées chacune de deux tours crénelées. Une autre tour, placée au centre de la forteresse, servait de vigie.

Cette tour a été conservée, elle n'a rien de remarquable, cependant nous engageons le lecteur à en faire l'ascension, il jouira, du sommet de ce monument, d'un ravissant panorama sur la vallée de l'Allier (3). La cloche et l'horloge qui sont à l'intérieur datent : l'une de 1638, l'autre de 1680.

Louis II fit en outre construire le couvent des Célestins. Ce couvent, à sa fondation, comptait douze religieux et un prieur ;

(1) Vers le milieu du XV^e siècle, ce fief fut confisqué par le roi Charles VII à Guillaume de Vichy-Champron, échanson des ducs de Bourgogne, pour cause de félonie. Ce roi en fit don au duc Charles I^{er} de Bourbon, à condition que les propriétés confisquées feraient retour, 200 ans plus tard, aux descendants de Guillaume de Vichy. Cette clause ne fut jamais observée.

(2) Cette muraille fut démolie, ainsi que le pont sur l'Allier, en 1591, par ordre royal et pour raisons stratégiques. Les derniers vestiges d'une des portes de la ville, dite : « Porte de France », disparurent en février 1848.

(3) Demander la clef à la sacristie de l'église Saint-Blaise.

il était doté d'une rente de 500 livres. Ses richesses s'accrurent rapidement par suite des dons et des legs de familles puissantes qui désiraient y avoir leur sépulture.

A partir de cette époque, l'histoire de Vichy se confond avec celle du Bourbonnais.

Louis II mourut en 1410 ; il avait épousé en 1371, à Ardes, la dauphine d'Auvergne, Anne, de laquelle il avait eu cinq enfants. L'aîné, Jean I^{er}, duc de Bourbon, succéda à son père. Il épousa Marie de Berry et en eut trois fils : Charles I^{er} duc de Bourbon, Louis, mort enfant, et Louis, comte de Montpensier, d'où est sortie la branche des Bourbon-Montpensier. Jean I^{er} mourut à Londres en 1433, son fils Charles I^{er} lui succéda.

Pendant la révolte féodale connue sous le nom de Praguerie, Charles I^{er} de Bourbon, qui en était un des principaux instigateurs, se tenait à Moulins avec le Dauphin Louis, alors âgé de 17 ans.

Le roi de France, Charles VII, après avoir assisté aux états d'Auvergne à Clermont et attendu en vain la soumission de son fils et des seigneurs rebelles, résolut de marcher contre les révoltés et de s'emparer des terres du duc de Bourbon.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, Vichy possédait sur l'Allier un pont qui fut en grande partie cause de ses malheurs aux différentes époques de son histoire.

En 1440, Charles VII utilisa ce pont pour traverser l'Allier, et vint mettre le siège devant la ville qui se rendit aussitôt, à condition que les habitants ne seraient ni pillés, ni égorgés.

Charles de Bourbon, effrayé par les progrès des troupes royales et averti par le comte d'Eu que le roi userait de clémence à son égard, décida le Dauphin et nombre de grands vassaux, à venir faire amende honorable à Charles VII qui se trouvait alors à Cusset.

Avant de rentrer dans cette ville, les conjurés s'arrêtèrent au château de Chermont (1), près de Saint-Germain-des-Fossés, où ils délibérèrent une dernière fois.

La réconciliation eut lieu le 24 juillet 1440 ; des lettres furent publiées, annonçant au peuple que le roi avait pardonné ; la Praguerie avait vécu.

(1) Ce château a été détruit par un incendie le 11 mars 1936.

Charles I^{er} mourut en 1456 ; il avait eu onze enfants de sa femme, Agnès de Bourgogne ; l'aîné de ses fils, Jean II, lui succéda.

Jean fut marié trois fois ; il mourut en 1478 sans laisser de postérité légitime. Son frère Charles, cardinal archevêque de Lyon, prit le titre de duc de Bourbon ; il mourut en 1487. Le duché passa alors aux mains du troisième fils de Charles I^{er}, Pierre II, sire de Beaujeu, marié à Anne de France, fille de Louis XI, dont il eut une fille, Suzanne.

Suzanne de Bourbon épousa son cousin, Charles de Bourbon, comte de Montpensier, connétable de France, qui sous le nom de Charles III prit, à la mort de son beau-père, en 1503, le titre de duc de Bourbon.

Suzanne mourut en 1521 sans postérité. Louise de Savoie, petite-fille de Charles I^{er} de Bourbon, veuve de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, et mère du roi de France François I^{er}, fit offrir sa main au duc qui la refusa. De dépit, elle revendiqua alors l'héritage de Suzanne, et poursuivit le duc de sa haine. Celui-ci mit son épée au service de Charles-Quint ; il fut tué au siège de Rome en 1527. François I^{er} confisqua le duché, le donna à sa mère, puis en 1531, l'annexa à la Couronne. C'est depuis cette époque, et par suite de cette annexion, que les sources de Vichy devinrent propriété de l'Etat.

Nous n'entrerons pas dans de plus amples détails sur l'histoire du Bourbonnais ; nous ne mentionnerons, de cette histoire, que les faits qui se rapportent particulièrement à Vichy.

En 1568, le 4 janvier, sous la conduite de Poncenat, Mouvans et Bruniquet, les protestants de l'Auvergne et du Bourbonnais, auxquels s'étaient jointes quelques bandes venues du Languedoc, s'emparèrent de Vichy ; la ville fut pillée et le couvent des Célestins brûlé.

Le lendemain, 5 janvier, les protestants traversaient l'Allier ; ils se dirigeaient par Gannat sur Chartres qu'assiégeait le prince Louis de Condé, deuxième du nom, petit-fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme.

Afin de leur enlever tout espoir de retraite, François de Boucé, sire de Poncenat, fit couper derrière eux le pont

sur l'Allier. Leur rencontre avec les catholiques eut lieu le 6 dans les plaines de Cognat-Lyonne, où se livra un combat acharné qui donna la victoire aux protestants et coûta la vie à de nombreux gentilshommes ; Poncenat lui-même fut tué par une méprise des siens.

Le pont fut seulement rétabli en 1576.

C'est vers la même époque, 1569, que Nicolas de Nicolai, géographe ordinaire du roi, rédigea son ouvrage : **Générale description du duché du Bourbonnais**, dans lequel il consacre un chapitre à la description des bains et des eaux minérales de Vichy. Ce chapitre est accompagné d'un dessin représentant les bains en 1569. Le manuscrit de cet ouvrage se trouve à la Bibliothèque Mazarine.

En février 1576, le duc palatin Jean-Casimir, à la tête d'un parti de protestants, amené d'Allemagne pour renforcer les troupes de Condé, s'empara de Vichy et s'y retrancha. Mais bientôt, dans la crainte de l'armée royale qui approchait, il se retira en Auvergne, non sans avoir pillé une fois de plus la ville et le couvent.

En 1590, pendant les guerres de la Ligue, Charles de Valois, comte d'Auvergne, Grand Prieur de France, canonna Vichy défendu par le capitaine Beauregard et par Chazeron, gouverneur du Bourbonnais. La ville eut autant à souffrir de ses défenseurs que des assiégeants.

L'année suivante, ce fut Charles-Emmanuel de Savoie, duc de Nemours, qui s'empara de Vichy, mais il en fut immédiatement chassé par Chazeron.

Enfin la soumission de tout le royaume à Henri IV de Navarre vint mettre un terme à ces terribles luttes, mais il ne paraît pas que, de longtemps, la prospérité de Vichy s'en fût beaucoup accrue.

Louis XIII, cependant, dota la ville d'un embryon d'établissement thermal qui prit le nom de « Maison du Roy ».



Ancien Château-d'Eau

Cet établissement, dont la description a été faite en 1642 par Claude Mareschal, consistait en un petit bâtiment bas et carré, composé de deux galeries et de deux chambres avec deux baignoires. Un bain à découvert, pour l'usage des indigents, se trouvait à l'extérieur de l'édifice ; plus tard on y ajouta de nouvelles constructions, des étuves et des salles de douches.

Malgré l'orgueilleuse inscription qui ornait la façade de la « Maison du Roy » : **Leva te et porta grabatum**, allusion à la guérison du paralytique opérée par le Christ, la renommée des eaux de Vichy ne s'étendait pas fort loin.

L'attention de Daquin, premier médecin de Louis XIV, fut attirée sur nos thermes par les écrits du docteur Claude Fouet, né à Vichy le 10 septembre 1645. Ce dernier était fils de l'apothicaire Pierre Fouet, directeur de la « Maison Royale des bains » pour le compte d'Antoine Griffet, intendant des Eaux minérales du Bourbonnais, de l'Auvergne et du Forez.*

A la mort de Griffet, en 1684, Daquin présente Claude Fouet au roi qui le nomma intendant des eaux de Vichy, charge qu'il créa pour lui.

Le 16 mars 1696, par lettres patentes, le roi transformait en hôpital thermal le modeste hospice qui existait alors à Vichy, et accordait à tous les indigents du royaume le droit d'y être hospitalisés gratuitement.

Pour subvenir aux dépenses occasionnées par cette faveur, il dota l'hôpital d'une redevance de dix setiers de blé froment, à prélever sur la ferme du bac de l'Allier.

L'intention du Grand Roi était bonne, mais les subsides accordés étaient insuffisants.

Dans le même temps, M^{me} de Sévigné vint à Vichy faire une cure. Elle y arriva une première fois le lundi 11 mai 1676 et en repartit le samedi 13 juin ; elle y revint en 1677.

La charmante épistolière trouva le pays ravissant, regarda danser les bourrées, s'amusa fort de ces scènes champêtres,



La Bourrée

plaisanta sur sa bicoque, s'extasia sur la fraîcheur des bords du Sichon, et exprima tout cela avec force détails, alertes et pittoresques, dans quelques-unes de ses lettres à M^{me} Grignan.

Grâce à la spirituelle marquise, la ville d'eaux sortit de la semi-léthargie dans laquelle elle somnolait, c'était le commencement de la célébrité.

En 1716, l'hôpital ayant cédé à l'intendant des eaux, Chomel, diverses propriétés sises à Vichy, le régent, en échange, par lettres patentes du 23 mars 1716, accordait à l'hôpital thermal le droit de percevoir 18 deniers par trois chopines sur les eaux minérales transportées en dehors de la ville. Cette redevance, en accroissant les ressources de l'hôpital, complétait heureusement l'œuvre de Louis XIV ; elle subsiste toujours et constitue le droit du sou par bouteille, versé par la Compagnie Fermière.

En même temps qu'il accordait cette faveur à l'hôpital thermal, le régent augmentait de six deniers le droit de un sol que recevait sur chaque bouteille l'intendant des eaux.

Le règne de Louis XV voit disparaître le couvent des Célestins.

En 1771, ce couvent ne comptait plus que cinq religieux qui demandèrent sa suppression à l'évêque de Clermont, duquel ils relevaient. Cette suppression leur fut accordée la même année, par l'évêque, elle fut sanctionnée le 8 janvier 1777 par un bref du Pape et confirmée le 5 août 1778 par le roi Louis XVI qui ordonna la démolition du monastère. Chacun des religieux, dont le dernier mourut en 1802, fut doté d'une rente de 1.500 livres.

L'enclos du couvent fut vendu en 1795 comme bien national.

Durant l'été 1785, M^{mes} Victoire et Adélaïde de France, tantes de Louis XVI, vinrent à Vichy suivre un traitement. Elles furent scandalisées du désarroi et de la misère qui régnaient dans la station ; elles donnèrent immédiatement des ordres à l'architecte Janson, pour faire couvrir les sources d'une galerie et séparer les bains des dames de ceux des hommes.

M^{me} Lœtitia Bonaparte, mère du futur empereur, et son fils Louis, alors âgé de 20 ans, chef d'escadron, aide de camp du général en chef de l'armée d'Orient, furent aussi les hôtes de Vichy en 1799, et, détail curieux, servirent de témoins à l'état

civil pour la naissance d'une fillette qui reçut, en souvenir, les prénoms de Lœtitia-Madeleine.

Napoléon I^{er} ne se désintéressa pas de Vichy ; par les décrets des 5 novembre 1810 et 20 juin 1812, ce dernier daté de Gumbinnem, obscur village sur la route de Smolensk à Moscou, il alloua à la ville une somme assez forte, pour dégager les bains et les sources des masures qui les environnaient, et créer le beau parc dans lequel se trouvent actuellement le Casino, la Restauration et le Hall des Sources.

En 1814, à peine rentrée en France, M^{me} la duchesse d'Angoulême, Dauphine de France, vint se soigner à Vichy. Grâce à elle et à son influence, la reconstruction de l'Etablissement Thermal fut décidée.

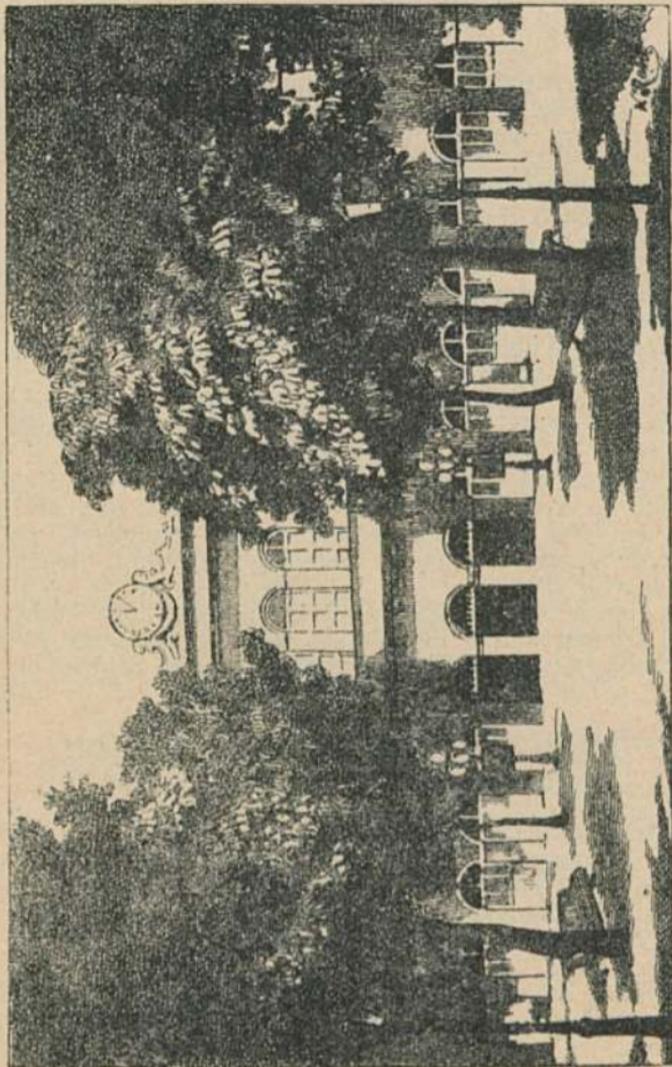
En 1820 un concours fut ouvert, les plans de l'architecte Rose-Beauvais furent adoptés.

Cet architecte construisit un vaste quadrilatère de 57 mètres de long sur 76 mètres de large, dans lequel il conserva la galerie des sources de M^{mes} Victoire et Adélaïde. La façade principale de l'édifice, tournée au midi, était ouverte sur le parc par dix-sept arcades au rez-de-chaussée, surmontées d'un même nombre de fenêtres au premier étage. Une galerie centrale traversait du nord au sud la partie inférieure de ce bâtiment, des couloirs s'amorçaient sur cette galerie pour desservir les salles de bains et de douches. Cet établissement fut démoli en 1902 ; à sa place, on édifia le Hall des Sources actuel.

L'ŒUVRE DE NAPOLÉON III A VICHY

Jusqu'à cette époque, Vichy était resté une petite ville thermale ; sa transformation, sa célébrité, datent du règne de Napoléon III et du séjour qu'y fit ce monarque pendant les saisons d'eaux de 1861 à 1866.

Napoléon III témoigna à la station près de laquelle il cherchait la santé, un intérêt reconnaissant. Il imprima à l'œuvre de sa prospérité une puissante impulsion. De son séjour à Vichy datent la gare, l'ancien pont sur l'Allier, le barrage, l'église Saint-Louis, l'ancienne prise d'eau, l'ancien hôtel de ville, etc., etc., mais l'œuvre capitale de Napoléon III



L'Ancien Etablissement Thermal

à Vichy fut la création du Nouveau Parc ou Parc de l'Allier.

Le nouveau Parc fut une conquête faite sur les sables de l'Allier qui, à cette époque, occupait encore toute la partie basse de la ville et, aux jours d'inondation, poussait jusque près des sources ses flots bourbeux. Napoléon III entreprit un gigantesque travail : refouler la rivière vers sa rive gauche, et créer de toutes pièces, à l'aide de terres rapportées, une vaste promenade protégée par une digue puissante. Il fonda ainsi ce magnifique parc qui émerveille tous les nouveaux visiteurs de notre cité.

Napoléon III, pendant son séjour à Vichy, habita un des chalets qu'il avait fait construire et qui est occupé aujourd'hui par le docteur Willemin, les autres chalets étaient réservés aux personnages de sa suite.

A côté et en dehors de ces créations dont on peut apprécier l'importance, il est une chose dont l'évaluation échappe au calcul : c'est le concours moral auquel la station dut à cette époque, et doit encore, en partie, sa réputation. Le séjour de l'Empereur à Vichy fit plus pour sa célébrité que les plus habiles, les plus heureuses combinaisons financières. Ce fut le point de départ des vastes développements pris depuis par la grande ville d'eaux.

Plusieurs des donations que le monarque fit à Vichy ont disparu, comme l'hôtel de ville et le pont ; d'autres se sont transformées ou agrandies, comme l'église Saint-Louis, la gare, etc...

L'ŒUVRE DE LA COMPAGNIE FERMIERE DU DOMAINE DE L'ETAT A VICHY

Elle fut puissante et féconde.

Cette Compagnie, fondée sous l'Empire, aida énergiquement, dès cette époque, au développement et à la prospérité de Vichy. Elle seconda de toutes ses forces, par une initiative hardie, l'élan pris par la station, depuis le séjour de Napoléon III.

La grande création de la Compagnie Fermière, pendant la première partie de son existence, fut le Casino, bâti en 1865. Jusqu'alors, les concerts, les soirées artistiques se donnaient

dans une des salles de l'ancien Etablissement. C'était insuffisant comme local, comme installation, et comme confortable. La création du Casino changea la physionomie de la ville et la classa immédiatement parmi les grandes stations thermales de l'Europe.

L'essor imprimé à Vichy, si l'on en excepte la désastreuse période de la guerre franco-allemande en 1870, s'affirma et s'accrut ensuite d'année en année, avec une régularité presque mathématique jusqu'au début de la guerre de 1914. Parallèlement, tous les services de la Compagnie Fermière se développèrent en même temps qu'augmentait chaque saison, dans des proportions étonnantes, le nombre des visiteurs.

Aussitôt après le renouvellement de son bail avec l'Etat, en 1898, la Compagnie commença son œuvre récente de créations et d'embellissements.

Elle débarrassa d'abord les anciens terrains de l'hospice que le transfert de l'établissement hospitalier sur son emplacement actuel laissait libres, pour y établir le prolongement du Parc où se trouve aujourd'hui un kiosque de musique. Des arbres tout poussés furent transportés à grands frais sur ce terrain, qui présenta presque instantanément l'aspect d'une plantation en pleine vigueur : ce fut comme un décor de féerie.

Elle édifia, sur la ligne semi-circulaire qui borde l'emplacement, toute une enfilade de magasins parfaitement aménagés, et un salon de repos orné d'une statue de Carrier-Belleuse, qui représente la Nymphé des Eaux entourée d'Amours, et portant sur l'épaule une urne de laquelle l'eau s'épanche.

Elle ajouta à l'ancien Casino une grande et magnifique salle de théâtre ; elle transforma l'intérieur de l'édifice, aménagea de nouveaux salons, créa un restaurant, agrandit la véranda, suréleva la façade par l'addition d'un dôme plus ample et plus majestueux et prolongea le jardin réservé.

Elle déplaça la Pastillerie qui fut installée dans un vaste local, agrandit la Restauration, répara les Sources, les bains de l'hôpital, etc...

Mais son œuvre capitale fut l'édification des splendides bains de première classe dont on trouvera plus loin la description.

Toutes ces créations, tous ces embellissements étaient prévus dans le traité passé entre la Compagnie et l'Etat. La Compagnie Fermière ne s'est pas bornée à cette œuvre, cependant considérable ; elle ne s'est pas renfermée dans le cadre des obligations que lui imposait son cahier des charges :

Elle a transformé les Célestins ;

Elle a créé le Golf de Vichy ;

Elle a prolongé sur les bords de l'Allier, les Parcs jusqu'à l'ancienne prise d'eau.

L'Etat lui ayant, par une loi du 22 juillet 1927, prorogé sa concession jusqu'à fin 1970, elle s'est engagée à exécuter un important programme de travaux d'agrandissements et d'embellissements dont les uns sont à l'étude, d'autres en voie d'exécution, d'autres enfin, sont achevés.

Parmi ces derniers, citons :

La construction d'un nouvel Etablissement Thermal de 2^e classe : bains Callou, inauguré en mai 1933.

L'aménagement, dans le grand Etablissement Thermal, de nouveaux services : piscine de natation ; salles de douches de grand luxe pour dames et messieurs ; cabines pour bains de boues ; installations destinées à la culture physique ; agrandissement des locaux affectés à la mécano-thérapie, etc...

L'installation, dans la partie du Grand Parc laissée libre par la démolition de l'ancien établissement de 2^e classe, de vastes gargarisoirs et W.-C., munis de tout le confort moderne.

La construction de la Galerie Napoléon, où les buveurs trouvent, à proximité des Sources, un abri appréciable et qui, au cours des saisons successives, s'est transformée en salle d'exposition.

La reconstruction du pont sur l'Allier dont la largeur a été triplée.

De plus, par la Convention qu'il a passée avec la Compagnie Fermière, l'Etat s'est assuré la propriété de quatre nouvelles sources thermales des plus intéressantes, qui jaillissent dans le voisinage de Vichy. Ce sont : Le Dôme, température 66°, Les Lys, 58°, Cornélie 46°, et la source Boussange 40°, dont le débit considérable assurera, dans les meilleures conditions, l'alimentation en eau minérale, des Etablissements thermaux.

La Compagnie Fermière se bornera-t-elle à l'exécution

stricte des travaux à elle imposés dans son nouveau bail ? Nous pouvons hardiment répondre : non ; le passé est garant de l'avenir.

C'est ainsi qu'au cours de l'hiver 1935-1936, elle a commencé, dans le parc Lardy, la construction des bains de 3^e classe ; dans le parc des Bourins, l'aménagement d'un nouveau parc d'enfants et d'un stade d'éducation physique ; enfin, elle a continué la transformation de la partie nord des parcs de l'Allier.

On peut être sûr qu'au fur et à mesure des **desiderata**, la Compagnie Fermière des eaux de Vichy prendra les dispositions propres à réaliser les améliorations, les embellissements et les créations nécessaires. Sa prospérité étant étroitement liée à celle de la station, où elle jouit d'une situation prépondérante, elle a, de ce fait, en dehors de tout traité, des obligations morales qu'elle comprend, qu'elle accepte et qu'elle remplit avec une spontanéité à laquelle il convient de rendre justice.

TRAVAUX D'INTERET PUBLIC EXECUTES PAR LA VILLE DE VICHY

La ville de Vichy n'a pas à sa disposition les puissantes ressources pécuniaires de la Compagnie Fermière ; cette dernière cependant, en vertu des stipulations de son contrat avec l'Etat, verse au service des embellissements une somme annuelle de 100.000 francs environ qui est affectée en totalité à l'entretien des voies thermales.

Grâce à cette somme, à la taxe de séjour, à la part qui lui revient sur le produit des jeux, et aussi à l'aide d'emprunts contractés pendant ces dernières années, la ville a fait exécuter d'importants travaux d'hygiène et d'utilité publiques.

Citons entre autres :

La réfection et l'extension du réseau d'égouts, avec ses services et dépendances ;

La nouvelle prise d'eau, située au lieu dit « Croix Saint-Martin » ; ses vastes réservoirs installés en bordure de la route de Vichy au Vernet ;

L'asphaltage des rues, commencé en 1912, interrompu par la

guerre, repris en 1923 et continué chaque hiver depuis cette époque.

La reconstruction de l'hôtel de ville et des abattoirs, etc..., etc...

Enfin l'initiative individuelle ne resta pas en arrière de ce mouvement qui emportait Vichy vers de nouvelles destinées. En même temps qu'une vaste publicité faisait connaître aux régions les plus lointaines le nom et les vertus bienfaisantes de nos sources, de somptueux hôtels remplaçaient les anciennes installations, devenues trop rudimentaires pour une clientèle toujours croissante et de plus en plus brillante.

Cet élan avait été arrêté par la terrible guerre de 1914-1918, et, seule, la fin des hostilités a permis à la station de reprendre son essor.

Aussi, depuis cette époque, chaque saison est-elle marquée par des transformations et des embellissements nouveaux. Il est indéniable qu'une œuvre considérable a déjà été accomplie dans ce sens, tant par la Compagnie Fermière que par les différentes municipalités qui se sont succédé à la mairie de Vichy.

Tout un programme de travaux, dont l'exécution était subordonnée au renouvellement du bail de la Compagnie Fermière, est en partie réalisé.

Parmi ces travaux, mentionnons :

L'établissement, dans un vaste terrain situé en bordure de l'allée des Ailes, d'un superbe Stade dont nos lecteurs trouveront plus loin une complète description.

L'édification, sur la place de la République, d'un nouvel hôtel des postes, télégraphes, téléphones, inauguré au printemps 1935.

Le transfert, place du Catalpa, du marché couvert ;

La construction, encore à l'état de projet, d'un pont et d'un barrage électrique au confluent de l'Allier et du Sichon ;

L'aménagement, sur la rive droite de l'Allier, en aval du pont Boutiron, d'un spacieux aéroport décrit plus loin dans cet ouvrage ;

La construction, place de l'Hôtel-de-Ville, d'un vaste immeuble qui comprend : au rez-de-chaussée, le poste des sapeurs-pompiers, la Perception, la Recette municipale et l'Office municipal de placement ; au premier étage, une spacieuse et

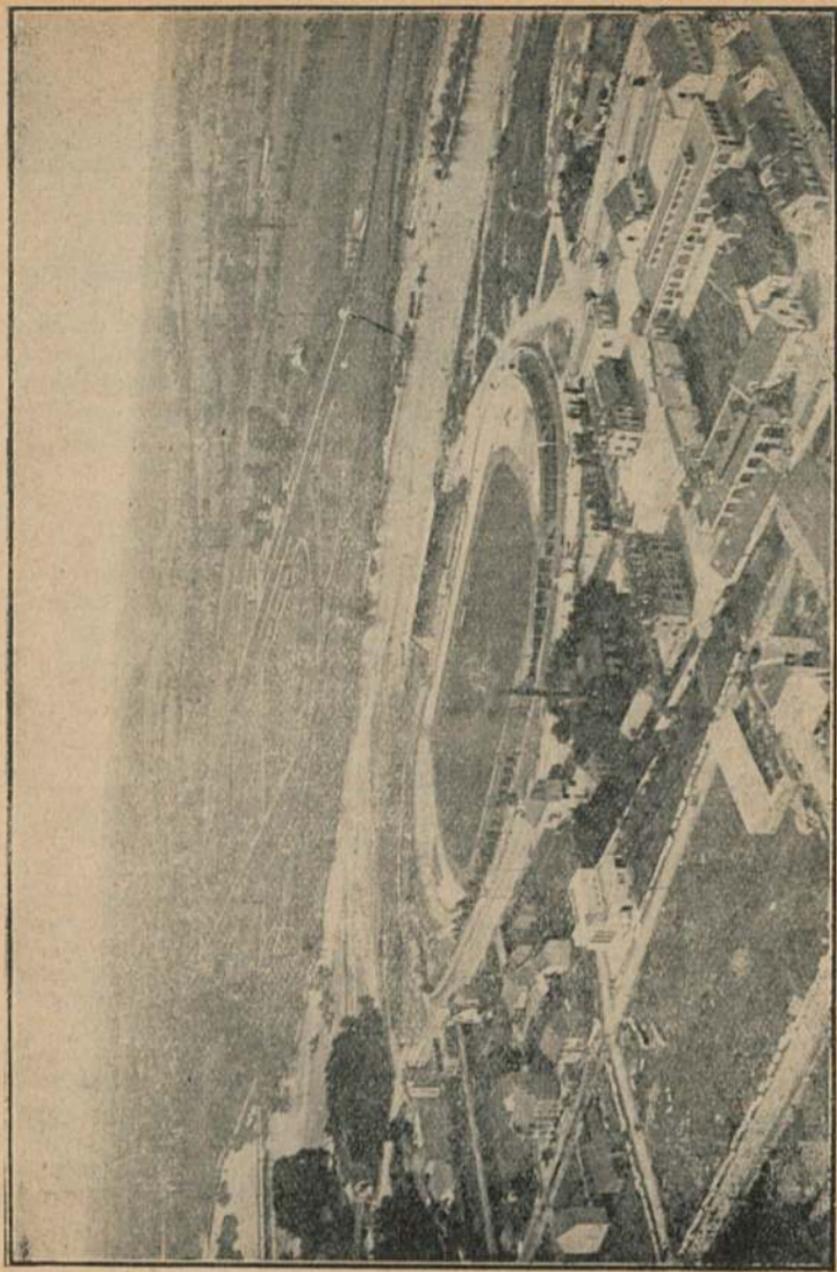
luxueuse salle des fêtes, dotée d'une scène mobile et d'une cabine de projections pour les conférences ;

La construction d'une Bourse du Travail, à l'angle du boulevard du Sichon et du chemin des Romains.

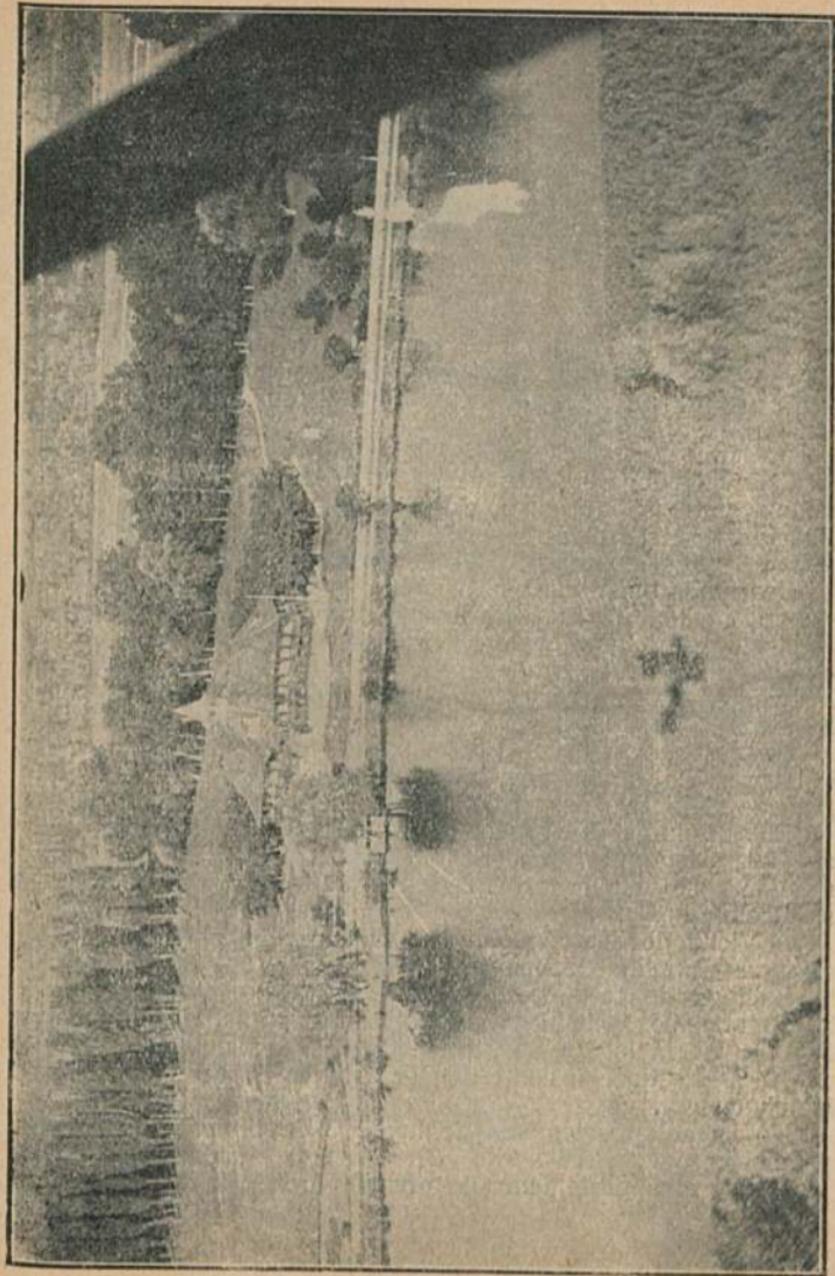
Enfin, la reconstruction de l'usine élévatoire des eaux usagées, dont les travaux sont en cours d'exécution.

Il est certain que les efforts coordonnés de la ville et des Fermiers de l'Etat assureront, dans un minimum de temps, l'achèvement de l'œuvre imposée par la réputation mondiale de notre cité.





Le Stade, vue prise en avion



L'Allier, vue en avion

Taxe de séjour

Nous venons de voir que, parmi les ressources pécuniaires dont dispose la ville de Vichy pour mener à bonne fin les importants travaux projetés ou en voie d'exécution, figure le produit de la taxe de séjour.

Qu'est-ce donc que la taxe de séjour ?

C'est une légère redevance, imposée aux clients des villes d'eaux, stations balnéaires, estivales ou hivernales, stations de villégiature, etc..., et destinée à effectuer des travaux d'embellissement, d'hygiène et de salubrité publiques.

Ces fonds ont donc une affectation spéciale bien déterminée par la loi : ils doivent être employés uniquement en vue de l'utilité ou de l'agrément des étrangers qui les ont versés ; leur attribution ne peut, en aucun cas, être modifiée, ils ne sauraient être confondus avec les ressources du budget ordinaire des villes intéressées.

Pour donner sous ce rapport toute garantie aux étrangers, la loi a créé des Chambres dites « d'Industrie Thermale », chargées de l'initiative des projets à élaborer.

Ainsi compris, l'établissement de la taxe de séjour en France ne doit provoquer aucune récrimination ; au surplus, cette mesure existe depuis fort longtemps à l'étranger, et notamment en Allemagne.

A Vichy, le décret fixant le nouveau régime de la taxe de séjour est appliqué depuis le 24 juin 1921.

Le taux de cette taxe, y compris la taxe additionnelle de 20 % affectée à l'Office national du tourisme, et prévue par l'art. 18 de la loi du 24 septembre 1919, ainsi que la surtaxe de 10 %, destinée à l'entretien des routes départementales, est le suivant :

Hôtels et appartements de luxe : 3 fr. 90 par jour et par personne ;

Hôtels et appartements de premier ordre : 2 fr. 60 par jour

et par personne ; de deuxième ordre : 1 fr. 95 ; de troisième ordre : 1 fr. 30 ; de quatrième ordre : 0 fr. 65.

La taxe de séjour est due pour une durée maximum de vingt-huit jours. Elle est calculée d'après le nombre de nuits passées dans la station, et perçue même pour une seule nuit.

Sont exonérés de la taxe :

Les personnes qui bénéficient des lois d'assistance des 15 juillet 1903, 14 juillet 1905 et 14 juillet 1913 ;

Les mutilés, blessés et malades du fait de la guerre ;

Les personnes exclusivement attachées aux malades, et celles qui, par leur travail ou par leur profession, contribuent au fonctionnement et au développement de la station, ainsi que les membres de la famille (femme et enfants mineurs) desdites personnes ;

Les fonctionnaires, et tous agents de l'Etat ou du département appelés temporairement dans la station pour l'exercice de leurs fonctions ;

Les personnes qui sont domiciliées dans la station, et celles qui y possèdent une résidence en raison de laquelle elles sont passibles d'une contribution mobilière.

Des atténuations sont consenties : 1^o en faveur des enfants de moins de sept ans qui ne paient que demi-taxe ; 2^o en faveur de tout membre d'une famille nombreuse porteur de la carte d'identité, strictement personnelle, délivrée en vertu de la loi du 14 février 1920. Ces réductions sont celles prévues par ladite loi pour les prix de transport sur les chemins de fer d'intérêt général, c'est-à-dire :

30 % pour les membres des familles comptant trois enfants ; 40 % pour quatre enfants ; 50 % pour cinq enfants ; 60 % pour six enfants ; 70 % pour sept enfants et plus.

Les personnes pouvant prétendre à l'exonération ou à une atténuation, devront produire aux hôteliers ou aux logeurs une justification qui leur sera délivrée par le bureau de la taxe de séjour à la mairie, de 9 heures à 11 heures et de 13 heures à 17 heures.

Conformément aux termes de la loi du 24 septembre 1919 et des décrets des 4 mai 1920 et 9 juin 1921, la taxe de séjour est perçue à Vichy du 1^{er} mai au 30 septembre inclus.

Grand Etablissement Thermal de 1^{re} classe

Il s'élève dans le vaste emplacement compris entre la rue Lucas, l'avenue Thermale, l'avenue Victoria et le boulevard des Etats-Unis.

L'entrée principale se trouve rue Lucas ; les bureaux de l'administration sont installés dans la partie Est de l'Etablissement, côté de la Pastillerie ; la Bibliothèque des Sciences Médicales, dans la partie Ouest, en façade sur le Nouveau Parc (1). Au nord se trouvent : l'ancienne salle des machines, et deux tours contenant l'une les réservoirs d'eau chaude, l'autre les réservoirs d'eau froide nécessaires au service des bains et des douches ; on peut faire l'ascension de ces tours.

Les réservoirs sont au nombre de dix, dont deux récemment installés sont destinés à assurer les services des massages sous l'eau, côté nord de l'Etablissement.

Leur capacité totale est de 800 mètres cubes ; ils sont étagés respectivement à 6, 12, 16 et 20 mètres de hauteur, et alimentés en eau chaude, froide ou minérale par une station de pompage installée dans les sous-sols des nouveaux massages, côté des dames.

Cette station de pompage est composée d'un ensemble de 14 pompes électriques, représentant une puissance totale de 150 chevaux.

Un tableau électrique, de conception ultra-moderne, d'une longueur de 14 mètres, et comportant les appareils de contrôle et de commande des pompes les plus modernes et les plus perfectionnés, complète, très heureusement, la station de

(1) La Bibliothèque de la Société des Sciences médicales est à la disposition de tous les Médecins et Etudiants en médecine de passage à Vichy, sur la présentation de leur carte. Elle est ouverte du 1^{er} mai au 30 septembre, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, les dimanches et fêtes exceptés.

pompage. Il assure, en outre, toutes les distributions de lumière et de force motrice nécessaires aux divers services de l'Etablissement de 1^{re} classe.

L'installation ci-dessus résumée est complétée par une série d'accumulateurs d'eau chaude, d'une capacité totale de 600 mètres cubes, destinés à servir de « volant de marche », et à éviter les « à-coups » causés par l'affluence considérable, à certaines heures, des baigneurs à l'Etablissement.

Vu de l'extérieur, le Grand Etablissement Thermal étonne par l'importance de ses proportions. D'une longueur de 170 mètres sur 165 de large, il occupe une superficie totale de 32.000 mètres carrés, dont 12.600 sont recouverts de constructions.

Une décoration très sobre s'harmonise avec le caractère de son architecture unie, régulière et un peu austère dans son ensemble.

Sa façade principale est rehaussée de trois dômes polychromes dont le plus élevé surmonte une entrée monumentale d'un effet grandiose.

Si, par cette entrée, on pénètre dans le Grand Hall, on est frappé de l'aspect majestueux qu'offre l'intérieur de cet édifice et des heureuses dispositions de sa distribution ; tous les services ont été répartis de la même manière : à droite les dames, à gauche les messieurs.

Les murs sont ornés de magnifiques peintures dues au pinceau du peintre Osbert. Au premier étage, des balcons en forme de loggias, donnant sur le hall, permettent de jouir du coup d'œil de l'animation que présente ce hall, à certaines heures de la journée.

L'Etablissement Thermal de 1^{re} classe est considéré, avec raison, comme un modèle du genre ; son agencement intérieur constitue l'installation balnéaire la plus complète, la plus confortable, la plus luxueuse même, qu'il y ait en France.

Elle comprend notamment : 136 cabines de bains, dont 6 de grand luxe ; 14 grandes douches avec vestiaires ; 32 salles de massage sous l'eau avec 120 vestiaires et lits de repos ; 32 douches ascendantes ; 2 douches avec bain ; 4 douches en hamac ; 8 bains d'air chaud avec 8 salles de massage ; 4 bains de vapeur ; 2 douches de vapeur ; des salles pour lavage

d'estomac et de vessie, pour douches nasales et auriculaires, bains d'acide carbonique, pulvérisation, inhalations d'oxygène et d'acide carbonique ; 4 bains de lumière (chaleur radiante et lumineuse de Dowsing) ; 2 bains de lumière incandescente ; 2 grandes piscines chaudes ; 3 froides ; 8 individuelles avec douches sous-marines ; 1 institut de mécano-thérapie Zander ;

1 service complet d'électrothérapie comprenant 24 salles de traitement ; diathermie, haute fréquence, bains à 4 cellules, courants galvano-faradiques, cure de l'obésité par la méthode du professeur Bergonié ; 1 service de radiographie, de radioscopie et de radiothérapie ; 12 bains carbo-gazeux avec 28 vestiaires.

Au cours des années 1933-1934, la Compagnie Fermière a fait agrandir l'Etablissement de 1^{re} classe d'un tiers environ, par la construction de deux bâtiments annexes, affectés spécialement aux douches massages sous l'eau et situés : l'un, côté des dames, avenue Thermale ; l'autre, côté des messieurs, boulevard des États-Unis.

Ces bâtiments comprennent chacun 20 salles de douches et 98 cabines-déshabilleurs qui ont été mises en service à l'ouverture de la saison 1935.

Nous n'entrerons pas dans de plus amples détails sur les nombreuses et remarquables installations qui sont groupées dans ce vaste local, puisque chaque visiteur trouve immédiatement, près des bureaux de l'administration, les renseignements dont il a besoin.

Nous nous contenterons de dire que toutes les exigences du service thermal rencontrent, dans l'Etablissement de Vichy, un personnel et un outillage qui assurent le fonctionnement parfait de la médication. Or, nous ne sommes plus à l'époque où le traitement externe se composait seulement de bains et de douches. Il se complique de soins que l'on considère aujourd'hui comme les auxiliaires indispensables d'une cure sérieuse, et qui prennent les formes les plus variées : Bain d'air chaud, Bains de vapeur, Bains de lumière, Massages à sec, Massages sous l'eau, Bains et Douches de gaz acide carbonique, Pulvérisation d'eau de Vichy, Lavage de l'estomac, Electrothérapie, Mécano-thérapie, Escrime, etc.

Tous ces services sont placés sous la direction de médecins

spécialistes ; ils ont chacun un local strictement aménagé en vue de leur emploi et muni d'appareils appropriés à leur but. Nulle part, la science médicale contemporaine ne rencontre une application plus rationnelle, plus attentive et plus empressée. Aux soins médicaux se joignent les précautions hygiéniques les plus minutieuses. Pas de coins obscurs ou humides : l'air et la lumière circulent librement dans cet ensemble de constructions où tout respire l'ordre et la propreté.

Dans les cours intérieures de l'Etablissement se trouvent des jardins fleuris et coquets ; une profusion d'arbustes, de plantes et de fleurs charment la vue. Des jardins recouvrent également la partie de l'emplacement dont le sous-sol est occupé par trois immenses réservoirs de 1.000 mètres cubes chacun, affectés au service des bains, et qui se trouvent en bordure du boulevard des Etats-Unis.

La visite de l'Etablissement Thermal de 1^{re} classe et de ses services annexes est autorisée certains jours et à certaines heures. Consulter les affiches.

Au grand Etablissement Thermal se rattachent les Etablissements de 2^e et de 3^e classes.

Ancien Etablissement Thermal de 2^{me} classe

L'Etablissement de 2^e classe, qui avait été construit par la Compagnie Fermière en 1858, sur l'emplacement d'un couvent de Capucins, a été en partie démoli au printemps de 1933.

L'entrée principale en a été conservée ; elle donne accès à une vaste galerie dite : « Galerie Napoléon ». Le reste de l'emplacement a été utilisé à l'installation de gargarisoirs, de W.-C. et à l'agrandissement du Parc.

Etablissement Thermal de 3^e classe

L'Etablissement de 3^e classe a son entrée rue Alquié. Son installation comprend : 64 cabines de bains, 4 grandes douches, 4 douches ascendantes.

De même que l'ancien Etablissement de 2^e classe, cet Etablissement est appelé à disparaître dans un avenir très prochain, pour être reconstruit dans le parc Lardy où les travaux sont commencés.

Etablissement de 2^e classe

BAINS CALLOU

Cet établissement, dont l'inauguration a eu lieu en mai 1933, a reçu l'appellation d'Etablissement Callou par un tardif hommage rendu à la mémoire d'une famille dont le nom est intimement lié à la prospérité de Vichy.

Un de ses membres figure, en effet, parmi les premiers fondateurs de la Compagnie Fermière ; un autre, son fils, M. A. Callou fut, jusqu'en 1871, un des grands bienfaiteurs de Vichy ; il sut, par son initiative intelligente et hardie, galvaniser la station thermale, et lui donner l'impulsion qui, aujourd'hui encore, la classe au premier rang des villes d'eaux.

C'est enfin un descendant de cette famille, M. Georges Bagnies qui, placé par le Conseil d'administration, à la tête de la Compagnie Fermière, se montre le continuateur habile et avisé de l'œuvre entreprise par ses prédécesseurs.

Construit d'après les plans de M. Ch. Letrosne, architecte du gouvernement, l'Etablissement Callou présente une réalisation de style roman tout à la fois simple et gracieuse, et marque un nouveau progrès dans l'histoire du Vichy-Thermal.

Cet édifice occupe un terrain d'une superficie d'environ 5.000 mètres carrés, compris entre l'avenue Thermale, les rues de la Grande-Grille, Louis-Blanc et Callou.

Le bâtiment principal qui se déploie en façade sur les quatre rues précitées, comporte un rez-de-chaussée et un premier étage ; il comprend, en outre, plusieurs cours intérieures, et trois annexes à deux étages.

Le sous-sol a été utilisé à l'installation d'une blanchisserie munie d'appareils les plus modernes et les plus perfectionnés, qui lui permettent de traiter plus de 35.000 pièces par jour.

Une tour quadrangulaire de 42 mètres de hauteur, située en bordure de l'avenue Thermale, contient cinq réservoirs d'eau douce ou minérale, d'une capacité totale de 300 mètres cubes.

L'installation intérieure de l'Etablissement Callou, sans être aussi luxueuse que celle du Grand Etablissement, est dotée de tout le confort exigé par la science médicale.

Le rez-de-chaussée, affecté aux dames, comprend 88 cabines de bains ; 114 déshabilleurs ; 17 salles pour douches et massages sous l'eau, etc...

Le premier étage, de dispositions identiques, est réservé aux messieurs.

Les services spéciaux : bains carbo-gazeux, bains sulfureux, douches ascendantes, douches-hamacs, air chaud, mécano-thérapie, etc., sont installés dans les trois bâtiments intérieurs.

Seuls, les traitements de 2^e classe sont appliqués pendant la saison d'été dans l'Etablissement Callou ; en dehors de cette période, on peut s'y traiter en 1^{re}, 2^e et 3^e classes.

BAINS DE L'HOPITAL

Les bains de l'hôpital se trouvaient près de la source du même nom qui les alimentait.

La mise en service des bains Callou a déterminé leur fermeture définitive.

Laboratoire de Recherches Hydrologiques de Vichy

Créé en 1928 avec le concours de la Compagnie Fermière, il est placé sous le contrôle de l'Institut d'Hydrologie du Collège de France.

Ce laboratoire, situé 16, avenue Thermale, a été installé avec un luxe qu'envieraient nombre de laboratoires de nos plus grandes villes.

Divisé en deux services, dont l'un est consacré à la chimie et l'autre à la physiologie, il fonctionne toute l'année.

Doté des appareils les plus perfectionnés pour concourir aux recherches ayant trait à la chimie et à la physiologie dans leurs rapports avec l'hydrologie, il n'est pas ouvert au public, son rôle demeure strictement scientifique.

Il est dirigé par le docteur L. Lescœur, ancien chef de Laboratoire de chimie médicale à la Faculté de Médecine de Paris, ancien chef des travaux de l'Institut d'Hydrologie et de Climatologie de Paris.

Depuis plusieurs années, le docteur Lescœur avait orienté ses études vers l'hydrologie où il s'était fait remarquer par ses travaux et par de nombreux ouvrages scientifiques publiés, soit personnellement, soit en collaboration avec d'autres savants éminents, aussi était-il tout désigné pour l'organisation et la direction d'un aussi important service.

TARIF

DES OPÉRATIONS

DANS LES

ÉTABLISSEMENTS
THERMAUX

COMPRENANT
LE SERVICE
DU LINGE

I. — SERVICES GENERAUX DES BAINS ET DOUCHES

Bain de baignoire.....	
Bains de baignoire suivi de douche.....	
Bain de pieds.....	
— à eau courante.....	
Bain de siège à eau courante.....	
Bain de piscine de natation.....	
Bain ou douche de gaz des eaux de Vichy.....	
Douche à percussion.....	
Douche nasale.....	
Douche intestinale simple.....	
Douche vaginale complémentaire.....	
Pulvérisation d'eau minérale de Vichy.....	
(autres eaux minérales en sus)	
Inhalation de gaz des eaux de Vichy.....	

II. — SERVICES SPECIAUX

Bain avec douche sous-marine.....	
Bain ou douche de vapeur.....	
Bain d'air chaud.....	
Bain de piscine individuelle.....	
Bain de piscine individuelle avec douche sous-marine.....	
Bain carbo-gazeux.....	
Affusion d'eau minérale.....	
Douche intestinale avec entéroclyse.....	
Douche vaginale couchée.....	
Douche en hamac.....	
Douche sur lit (par 5 minutes).....	
Inhalation d'oxygène.....	
Lavage d'estomac.....	
Massage à sec.....	
Douche de Vichy « Massage sous l'eau ».....	
Douche de Vichy « Massage sous l'eau avec jet local ».....	
Douche compl ^{te} p ^r bain de vapeur, bain d'air chaud, mas. à sec.	
Bains sulfureux.....	
Illutatio (application directe de la boue sur le malade).....	
— abdominale ou mono-articulaire y compris repos sur lit.	
— pour deux articulations.....	
— pour la totalité d'un membre.....	
Bain avec application de cataplasme de boue.....	

III. — SERVICES DE LUXE

Bain de baignoire de luxe avec salon.....	
Bain de piscine de luxe avec salon.....	
Bain de piscine de luxe avec douche sous-marine.....	
Bain à domicile.....	

GRAND ÉTABLISSEMENT		2 ^e Classe		3 ^e Classe	
Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir
* 11 »	10 »	8 »	6 75	2 »	1 75
* 15 »	13 50	11 »	9 50	3 »	2 50
2 »	1 75	1 50	1 25	»	»
5 50	5 »	4 50	3 75	»	»
6 50	6 »	5 »	4 50	»	»
7 50	6 75	»	»	»	»
4 »	3 50	4 »	3 50	»	»
9 »	8 »	7 »	6 25	2 »	1 50
5 »	4 50	3 »	2 50	»	»
5 »	4 50	3 »	2 50	1 50	0 75
4 »	3 50	3 »	2 50	0 75	0 50
5 »	4 50	3 »	2 50	»	»
		»	»		
4 »	3 50	3 »	2 50	»	»
* 15 »	13 50	11 »	9 50	3 50	2 75
14 »	12 50	11 »	9 50	»	»
14 »	12 50	11 »	9 50	»	»
17 »	15 25	»	»	»	»
22 »	20 »	»	»	»	»
19 »	16 50	16 »	13 50	»	»
14 »	12 »	»	»	»	»
9 »	8 »	7 »	6 25	»	»
7 »	6 25	6 »	5 »	»	»
14 »	12 50	13 »	11 »	»	»
12 »	11 »	10 »	9 »	»	»
6 »	5 50	6 »	5 »	»	»
8 50	7 50	8 »	6 75	»	»
14 »	12 50	»	»	»	»
22 »	20 »	15 »	12 75	»	»
25 »	23 »	»	»	»	»
5 »	4 50	5 »	4 25	»	»
	le matin :	11 »		le soir :	9 50
14 »	12 50				
17 »	15 25				
20 »	18 »				
18 »	16 »				
30 »	25 »	»	»	»	»
35 »	30 »	»	»	»	»
40 »	35 »	»	»	»	»
20 »	20 »	»	»	»	»

* avec fond de Bain.

IV. — SERVICES MEDICAUX

	Matin	Soir
A. — Service hors classe		
Douche donnée par médecin } percutante.....	12 »	10 »
} sur le lit (par 5 minutes)	15 »	12 »
ou doucheuse } percutante.....	9 »	7 50
Douche par doucheur } sur le lit (par 5 minutes)	13 »	11 50
Bain de lumière local.....	16 »	13 »
Bain de lumière général.... } couché	18 »	15 »
} assis	20 »	17 »
Douche électrique d'air chaud.....	16 »	14 50
Massage à sec.....	16 »	14 50
Douche complémentaire par médecin.....	9 »	8 »
Douche complémentaire par doucheur ou doucheuse	7 »	5 75

B. — Mécanothérapie

Se renseigner à l'Etablissement Thermal, service de la mécanothérapie (arrangements avec réductions importantes pour séries de 10 et 20 séances).

Bain local d'air chaud (système Tyrnauer)....	12 »	10 »
---	------	------

C. Electrothérapie Radiologie

Rayons infra-rouges	} 25 »	} 40 »	} 30 »
Electrothérapie			
Rayons ultra-violets			
Diathermie			
Cryothérapie			
Ondes courtes			

Radiothérapie	} Se renseigner à l'Etablissement de 1 ^{re} classe au service d'électrothérapie, en ce qui concerne le prix de ces opérations.
Radioscopie	
Electrothérapie spéciale	
Radiographie	

Retenue d'une heure déterminée pour une opération, sup. : 1 fr.
Repos sur lit, supplément : 3 francs.

Laboratoire régional de contrôle des Eaux minérales

Créé en 1933, par l'Institut d'Hydrologie et de Climatologie de Paris, ce laboratoire a pour but d'appliquer les décrets du 30 avril 1930, prescrivant l'analyse bactériologique bisannuelle des eaux des sources minérales.

Installé, 46, rue Callou, il est placé sous la direction du professeur Bordas, du Collège de France, assisté comme chef de Laboratoire, de M. Besançon, ingénieur agricole.

INSTITUT PHYSIOTHERAPIQUE

du Docteur BERTHOMIER

33, boulevard des Etats-Unis

Téléphone : 22-39

Cet institut fondé en 1890, par le docteur Berthomier père, est actuellement dirigé par le docteur André Berthomier qui l'a complètement et confortablement réorganisé, avec le concours de médecins spécialistes, ses assistants.

Ouvert toute l'année pour les malades externes, il comprend une installation modèle de rayons X, une salle de radioscopie, une salle de radiographie, une salle de radiothérapie avec les appareils les plus récents, un service complet d'électrothérapie et d'hydrothérapie où se trouvent des salles de bains d'air chaud et de lumière, de massages à sec et sous l'eau, de douches couchées, des bains carbo-gazeux et aéro-gazeux, des salles pour l'héliothérapie avec rayons ultra violets et infra rouges. Diathermie sous toutes ses formes.

Il est tout particulièrement installé pour compléter la cure de Vichy, dans les traitements, des maladies du tube digestif, du système nerveux et de la nutrition. C'est avec grand succès que l'on y soigne les rhumatismes, les arthrites, la neurasthénie, les névrites, les névralgies, la migraine, les varices, les dyspepsies, l'atonie et la dilatation de l'estomac, les ptoses, la constipation, le diabète, l'obésité, la goutte, les affections de la peau, les maladies des organes génitaux urinaires et tout particulièrement les métrites, les fibromes et l'hypertrophie de la prostate.

Traitement spécial des varices, des troubles circulatoires, des ptoses, de l'atonie du tube digestif.

Traitement des rhumatismes par l'électroproyexie. Diathermie (ondes courtes).

Annexes de l'Etablissement Thermal

A l'Etablissement Thermal, se rattachent trois grandes annexes : le **Bâtiment des machines** ; la **Pastillerie** ; l'**Emballage des eaux**.

BATIMENT DES MACHINES

Le bâtiment des machines est situé à l'intersection de l'avenue Victoria et de l'avenue Thermale.

Là, sont groupées quatre énormes chaudières, affectées au chauffage de l'eau des bains et douches nécessaire à tous les Etablissements thermaux, et à l'évaporation des eaux minérales pour l'extraction du sel de Vichy.

Dans des salles spéciales, sont installés des évaporateurs, des réchauffeurs, des bicarbonateurs.

Ces appareils peuvent traiter plus de dix mètres cubes d'eau à l'heure pour en extraire le sel.

Deux turbo-alternateurs, de 650 kw. chacun, alimentent en énergie électrique les divers services des Etablissements Thermaux, et actionnent les deux batteries de pompes dont l'une pour l'eau froide, l'autre pour l'eau chaude, nécessaires pour les bains Callou.

Le bâtiment des machines comprend, en outre, deux bassins d'eau douce d'une capacité totale de 770 mètres cubes, et un bassin d'eau minérale de 170 mètres cubes, situés au sous-sol.

Des appareils spéciaux permettent, non seulement d'éviter tout dégagement de fumées, mais de récupérer leur chaleur pour l'utiliser au séchage du linge de la blanchisserie.

Enfin, des locaux sont affectés aux ateliers de réparations et d'entretien de tous les services.

L'inauguration du bâtiment des machines a eu lieu en même temps que celle de l'Etablissement Callou.

LA PASTILLERIE

Nous venons de voir que le bâtiment des machines comportait l'installation nécessaire à l'extraction du sel des eaux minérales.

Ce sel est livré au commerce en paquets dosés, soit pour un litre de boisson, soit pour un bain.

Il offre une précieuse ressource aux personnes qui ne peuvent suivre, sur place, le traitement prescrit par leur médecin.

Toutefois, les eaux ainsi préparées ne sauraient, en aucun cas, remplacer complètement les eaux minérales naturelles bues aux sources mêmes et à leur température de jaillissement.

Le sel extrait des eaux, indépendamment de son utilisation à domicile pour la préparation de bain ou boisson, sert encore à la fabrication des excellentes pastilles blanches universellement connues sous le nom de « Pastilles de Vichy-Etat ».

De par leur composition : 0,06 de sel de Vichy, 0,01 de de gomme adragante, 2,03 de sucre pur, ces pastilles entrent,

en quelque sorte, dans la cure thermale. Elles constituent tout à la fois, une friandise et un remède très efficace contre les aigreurs, les pesanteurs d'estomac, les digestions difficiles ; aussi s'en fait-il une consommation énorme.

La Compagnie Fermière a créé, il y a quelques années, notamment à l'usage des fumeurs, des surpastilles qui ne se différencient des pastilles ordinaires que par leur plus fort dosage en sels minéraux et en arôme, sous un plus petit volume.

Ces surpastilles sont présentées dans de petits tubes d'étain, ce qui permet d'en avoir constamment sur soi.

Quant aux pastilles de sucre d'orge, ou caramels, ce sont de délicieux bonbons préparés avec du sucre pur dissous dans de l'eau minérale qui leur communique ses propriétés digestives. Nous les recommandons vivement à nos lecteurs : on ne saurait rapporter de plus agréables souvenirs de Vichy à ses amis.

Le public est admis à visiter la Pastillerie, tous les jours de 14 à 17 heures, dimanches et fêtes exceptés.

ATELIERS D'EMBOUTEILLAGE ET D'EMBALLAGE

Les services de l'emouteillage et de l'emballage des eaux des sources de Vichy-Etat, se trouvent route de Cusset, au delà de la voie ferrée de Saint-Germain-des-Fossés.

Les ateliers sont reliés à cette voie par une ligne de rails qui forme un embranchement spécial destiné au service de l'exploitation.

Les installations d'emouteillage et d'expédition des eaux, récemment mises en service par la Compagnie Fermière, peuvent être considérées comme répondant aux derniers progrès de la science et de l'industrie.

Le groupement des machines a été étudié de manière à réduire au strict minimum, sinon à supprimer, la manipulation des bouteilles, en vue de donner la plus entière satisfaction aux prescriptions de l'Académie de Médecine. C'est ainsi que la machine à rincer, alimentée automatiquement, comprend quatre grandes cuves où s'effectuent les lavages successifs des bouteilles à l'eau filtrée, bouillante, puis à l'eau froide stérilisée à

l'ozone. La bouteille en sort pour passer à la soutireuse, où elle est remplie d'eau minérale, et est aussitôt capsulée automatiquement.

Après vérification par mirage, les bouteilles reconnues bonnes sont étiquetées et prêtes pour l'expédition.

Cet appareillage spécial comporte, au point de vue de l'hygiène, des soins tout particuliers qui permettent de livrer les eaux de Vichy-Etat embouteillées dans des conditions répondant entièrement aux désirs formulés par le Corps Médical.

De plus, au laboratoire de recherches hydrologiques dont nous avons précédemment parlé, la Compagnie Fermière a adjoint un second laboratoire qui, chaque jour, procède à de minutieuses analyses des eaux destinées à l'expédition.

Les résultats de ces analyses sont soumis aux professeurs de médecine qui visitent la station.

La fabrication des caisses d'emballage est assurée par une scierie mécanique, propriété de la Compagnie Fermière, et située également route de Cusset, en face l'atelier d'emballage.

Cette partie de l'exploitation, qui constitue en quelque sorte une quatrième annexe de l'Établissement Thermal, contient d'immenses dépôts de planches, les bureaux de l'Économat général, les divers ateliers pour les travaux d'entretien et de réparations, les magasins d'approvisionnements, la salle des décors du Casino, les jardins et les serres où sont cultivées les plantes qui, le printemps venu, iront enjoliver les différents parcs.

La visite de l'emballage et de ses dépendances a lieu tous les jours, de 14 à 16 heures, dimanches et fêtes exceptés.

SERRES ET JARDINS DE LA COMPAGNIE FERMIÈRE

Placés sous la direction de M. Morgue, horticulteur-fleuriste éminent, les services des serres et jardins de la Compagnie Fermière, méritent, ici, une mention spéciale.

Leur visite, autorisée seulement pour les personnes qualifiées, offre le plus vif intérêt.

L'ensemble de ces services occupe un vaste enclos d'environ 13.000 mètres carrés, situé à l'angle de l'avenue de la République et du boulevard de l'Hôpital.

Les serres sont au nombre de 12, réparties en plusieurs groupes, et d'une superficie totale de 1.700 mètres carrés.

Elles renferment de splendides collections de plantes de tous genres, parmi lesquelles il convient de citer :

Les Orchidées et les Anturiums aux fleurs éclatantes ;

Les Coléus variés, les Bégonias Rex ; les Caladiums du Brésil, aux feuillages de teintes si riches et si vives ;

Les Palmiers de toutes tailles ; les Fougères exotiques, etc...

Des serres spéciales sont destinées à la multiplication et à la reproduction des différentes plantes.

Dans les jardins de culture, des emplacements sont réservés aux plantes de pleine terre ; d'autres, aux cultures sous châssis ; ces derniers occupent à eux seuls une superficie de 4.500 mètres carrés.

Les services des serres et jardins de la Compagnie Fermière fournissent toutes les plantes nécessaires aux corbeilles et massifs des parcs ; ils assurent, en outre, la décoration florale du Grand Casino, du Casino des Fleurs, de l'Elysée-Palace, etc...

Afin de donner une idée de l'importance de cette magnifique installation horticole, ajoutons que sa production saisonnière est d'environ 300.000 plantes de toutes espèces, dont 35.000 géraniums et autant de bégonias.

Les plantations de printemps exigent à elles seules, de 35 à 40.000 pieds de pensées.

Dans cette nomenclature, ne sont pas mentionnées les fleurs coupées dont le nombre n'est pas moins impressionnant.

Au cours de chaque été d'admirables expositions florales ont lieu dans la Galerie Napoléon.

Le Hall des Sources

Il fut édifié au cours des années 1902-1903 sur l'emplacement de l'Ancien Etablissement Thermal. C'est une construction

métallique ajourée, de forme oblongue, de style original, où jaillissent trois des principales Sources de Vichy : la **Grande-Grille**, le **Puits Chomel** et la **Source Lucas**.

D'heureuses modifications y ont été apportées ces dernières années ; le hall, surélevé et agrandi, a été transformé en un vaste Palmarium permettant aux nombreux buveurs de se tenir à l'abri des intempéries. De plus, la vasque de la source Chomel a été considérablement élargie.

Ce hall se relie : au Casino, par la grande allée centrale du Parc et la galerie couverte qui longe ce dernier à l'Ouest : à la Source de l'Hôpital, par une autre galerie couverte située à l'Est. C'est le point terminus auquel aboutissent et se rattachent toutes les promenades abritées de Vichy.

Les Galeries couvertes

Elles établissent une communication facile entre les principales Sources de l'Etat, et permettent au public de se promener, de vaquer aux occupations de la cure, sans dérangement ni fatigue en cas de mauvais temps.

Elles forment une ellipse presque fermée d'un kilomètre de longueur, qui relie à l'Ouest la Galerie des Sources au Casino, et se prolonge à l'Est jusqu'à la Source de l'Hôpital.

Les Sources

Les sources de Vichy ont une réputation mondiale et jamais célébrité ne fut plus méritée que celle-là, puisqu'il est peu

d'atrecions sur lesquelles elles n'aient une efficacité démontrée. Malgré la diversité des éléments qui entrent dans leur minéralisation, malgré leurs différences de composition et de température, elles possèdent une base commune : le bicarbonate de soude, auquel elles doivent leurs merveilleuses propriétés et l'action remarquable qu'elles exercent sur les maladies du foie et de l'estomac. A ce titre, on peut dire que l'Univers entier est, en quelque sorte, tributaire de Vichy.

D'où viennent ces sources ? De très loin peut-être, probablement des monts d'Auvergne, et certainement de très grandes profondeurs. On a dû forer quelquefois jusqu'à plus de 250 mètres pour trouver celles d'entre elles qui n'émergeaient pas à la surface du sol. (Source Boussange à 254 mètres.)

Il est à présumer qu'à l'époque tertiaire, sous la poussée des éruptions volcaniques, des failles se produisirent dans les roches primitives de la chaîne des Dômes ; les eaux qui peuvent provenir de l'infiltration des eaux de surface, empruntent ces failles et viennent sourdre dans les dépressions et les vallées.

Toutes ces sources doivent avoir, à leur point de départ, une température fort élevée ; elles se refroidissent plus ou moins, dans leurs parcours, suivant la nature des terrains traversés.

A leur origine, elles sont saturées d'acide carbonique qui, en se combinant avec les minéraux rencontrés dans leur trajet, produit la diversité de composition caractéristique des eaux de Vichy.

La quantité des sels divers rejetés par la totalité des Sources de Vichy est considérable, elle dépasse 2.500 kilos par 24 heures.

Les sources chaudes sont surtout recommandées pour la consommation sur place, tandis que l'exportation s'accommode mieux des sources froides dont le transport ne change pas la température. C'est ce qui explique l'énorme expédition d'eau des Célestins par exemple.

L'usage des eaux est gratuit à toutes les Sources. Les heures d'ouverture et de fermeture des buvettes, qui varient suivant l'époque de l'année, sont affichées près de chaque Source. Pendant les mois de juin, juillet et août, les buvettes des Sources de l'Etat sont ouvertes de 6 heures à 22 heures.

Le remplissage des carafes ne s'effectue que de 6 à 8 heures,

de 12 à 14 heures et de 18 heures 30 à 20 heures ; celui des « thermos » est constant.

Le pourboire aux donneuses d'eau est d'un usage général, quoique facultatif.

SOURCES DE L'ETAT

Grande-Grille. — Température : 41°, débit : 98.000 litres par vingt-quatre heures. Son nom lui vient d'une grille en fer forgé qui la protégeait autrefois, et qui a été supprimée en 1853.

La **Grande-Grille** est assurément la plus célèbre des sources de Vichy : c'est la gloire de notre station. On peut dire que sa réputation emplit le monde. Elle réalise le type de la Source minérale chaude, et jaillit dans la partie Est de la Galerie des Sources, où elle est reçue par une magnifique vasque en marbre. Cette vasque est surmontée d'une cloche hexagonale, en glaces artistiques, destinée à protéger l'eau contre toute poussière susceptible de la contaminer.

Le bouillonnement de l'eau de la **Grande-Grille** est dû à la puissante poussée qu'elle subit et à la quantité remarquable de gaz carbonique qu'elle contient.

Cette eau s'applique à peu près à toutes les maladies qu'on vient soigner à Vichy. Elle réussit particulièrement dans les affections du foie, de l'estomac, de la rate, le diabète, la gravelle, et surtout contre les coliques hépatiques, qui accompagnent la lithiase biliaire.

L'eau de la **Grande-Grille** contient près de 5 grammes de bicarbonate de soude par litre, ce qui explique l'efficacité rapide et incontestée de son action.

Source Chomel. — Température : 43°. Cette Source doit son nom à une ancienne célébrité médicale de Vichy.

On disait jadis que la Providence avait placé là le **Puits Chomel** tout exprès pour guérir les légers rhumes, les petites affections de la gorge qui surviennent parfois dans le cours du traitement thermal, à la suite d'un refroidissement. Mais, depuis quelques années, l'usage de cette Source s'est généralisé dans d'étonnantes proportions. Elle lutte de vogue avec la **Grande-**

Grille elle-même dont la réputation semblait n'avoir à craindre aucune concurrence.

On l'emploie beaucoup en gargarismes. En conséquence, l'administration a établi, dans le voisinage de la Source, une installation spéciale pour les malades qui désirent se gargariser sur place. On consomme encore l'eau de **Chomel** coupée avec du lait ou du thé. C'est une boisson à la fois saine, agréable et bienfaisante au plus haut degré pour les voies respiratoires.

Depuis 1854, la Source **Chomel** est réunie, dans les galeries souterraines de la Galerie des Sources, à sa jumelle, la Source du **Puits-Carré**. Le débit de cette dernière est de 240.000 litres par 24 heures avec une température de 45° centigrades. Sa forte minéralisation, qui est de plus de 6 grammes par litre, la fait utiliser pour les bains.

Le gaz carbonique qui se dégage en grande quantité du **Puits-Carré** est recueillie sous une cloche et réparti entre les divers services de l'Établissement Thermal et de la Pastillerie.

Source Lucas. — Température : 28°, débit quotidien : environ 200.000 litres.

Comme la **Source Chomel**, elle porte le nom d'un des bienfaiteurs de Vichy : le docteur Lucas, ancien inspecteur des eaux. Elle jaillit en face de l'Hôpital Militaire, devant le Casino des Fleurs ; de là, elle a été amenée à la Galerie des Sources pour la commodité du service.

La composition sulfureuse de ses eaux les rend très efficaces contre certaines affections cutanées. Elles sont d'ailleurs légères et souvent recommandées aux malades qui supporteraient difficilement la température des Sources chaudes, comme la **Grande-Grille**, ou franchement froides, comme les **Célestins**.

Source Mesdames. — Température : 16°, débit : 20.000 litres par 24 heures.

La **Source Mesdames**, ainsi nommée en souvenir de Mesdames Adélaïde et Victoire de France, jaillit route de Cusset, dans un enclos qui appartient à la Compagnie Fermière.

Elle a été amenée dans le Grand Parc, et sa buvette est établie en face de la Source du Parc.

Très fraîche et très gazeuse, son eau constitue, pendant l'été,

une boisson agréable qui a, mélangée au vin, la saveur de l'eau de seltz.

Cette eau est particulièrement recommandée aux malades qui souffrent d'un affaiblissement général. Elle contient, en effet, du fer et de l'arsenic en quantité suffisante pour réagir contre l'épuisement.

Source du Parc. — Température : 21° centigrades, débit : 15.000 litres par 24 heures.

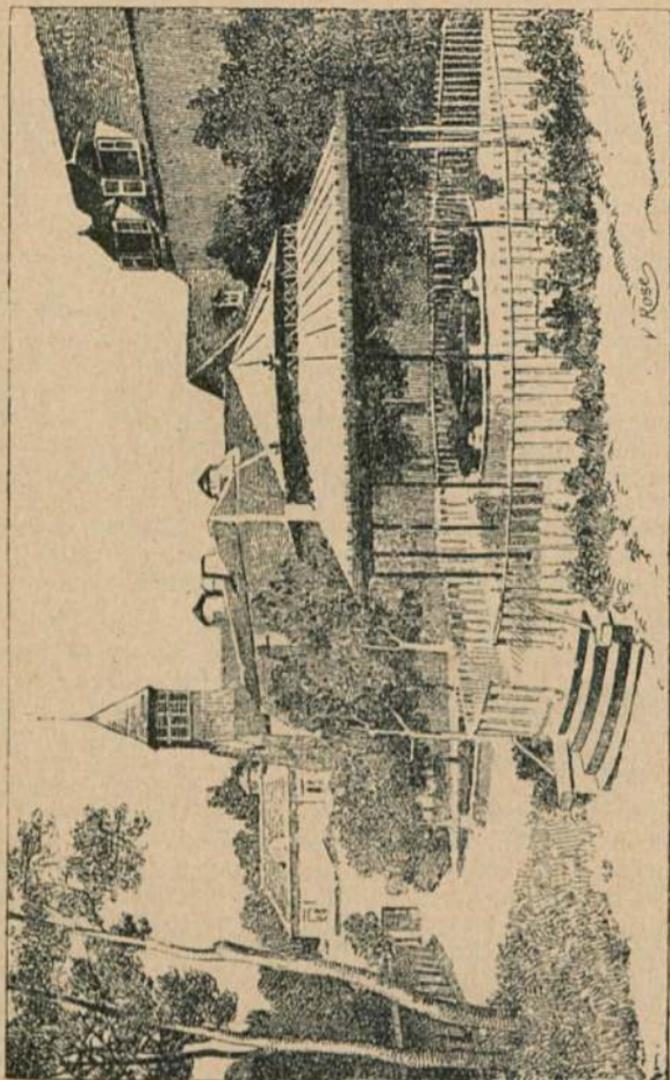
Forée en 1844, cette Source a été trouvée à une profondeur de 47 mètres. Elle jaillit rue du Pont-Tillard dans une propriété de l'Etat. De là, elle est amenée à une élégante buvette située dans la partie ouest du Parc, près de la galerie promenoir, en face de la rue Prunelle et du Châlet de la Direction.

L'eau de la **Source du Parc** est, comme celle de **Lucas**, légèrement sulfureuse, et peut rendre à peu près les mêmes services. Elle réussit fort bien, dans la première période de la cure, aux estomacs paresseux qui ont besoin d'être excités. Moins irritante que la **Source de l'Hôpital**, elle convient au traitement des affections légères de l'estomac. Elle est également utilisée contre la goutte et la gravelle, par certains malades pour lesquels l'eau des **Célestins** serait trop énergique.

Source de l'Hôpital. — Température : 33° centigrades. Rendement quotidien : 60.000 litres environ. La **Source de l'Hôpital** jaillit sur la place du même nom, appelée aussi place Rosalie, à une petite distance de la façade Sud du Casino. Elle vient sourdre à gros bouillons, comme la **Grande-Grille**, dans une large vasque entourée de plantes vertes, et surmontée d'un dôme en glaces destiné à la mettre à l'abri de toute pollution.

Cette vasque se trouve sur une sorte de terrasse qui forme jardin, et à laquelle donnent accès plusieurs allées en pente douce, garnies de bancs. L'abri métallique qui la surmontait a fait place, depuis quelques années, à un pavillon plus élancé, de formes plus élégantes. La Source est reliée directement à la galerie couverte du Parc de l'Hôpital, de sorte qu'on peut circuler à l'abri, sans interruption, de la Galerie des Sources à la place Rosalie et vice-versa. C'est une commode et confortable installation.

La **Source de l'Hôpital** est une quasi rivale de la **Grande-**



Source et Ancienne Place de l'Hôpital

Grille. C'est tout dire en un mot ; elle est presque aussi célèbre et aussi fréquentée. Onctueuse et légère, son eau doit à cette particularité la vogue toute spéciale dont elle jouit pour le traitement des maladies de l'estomac. Elle a donc pu être appelée la « Providence du dyspeptique ».

C'est généralement par elle que commence la cure des affections de l'estomac. Plus tard, les malades peuvent être envoyés à la **Grande-Grille**, dont les eaux, considérées comme plus énergiques, achèvent et fortifient le traitement.

Les Célestins. — Température : 18° centigrades. Débit : 140.000 litres par 24 heures.

Ces sources fameuses suffiraient à la célébrité d'une ville d'eaux : froides, chargées de gaz carbonique, très agréable à boire et excellentes pour le transport, elles portent dans le monde entier le nom et la réputation de Vichy.

Jadis elles étaient presque exclusivement recommandées contre la gravelle, la goutte, le diabète ; on les applique aujourd'hui, sous la direction du médecin, à la presque totalité des maladies qui relèvent de Vichy.

Les Sources des Célestins (500 mètres environ de l'Etablissement, au delà du vieux Vichy) sortent du rocher du même nom, sur lequel s'élevait autrefois un monastère. Notons, en passant, la curieuse disposition verticale de ce rocher, énorme masse d'aragonite déposée par les eaux.

On ne boit aujourd'hui qu'à la Nouvelle Source, dont les eaux réunissent toutes les qualités des anciennes. La Compagnie Fermière a fait installer, en l'appuyant au rocher, dans la partie basse de l'enclos qui s'ouvre sur le boulevard des Etats-Unis, une luxueuse buvette abritée par un pavillon de forme élégante et d'une charmante décoration artistique du style Louis XV.

Dans le Parc des Célestins se trouve une des serres de la Compagnie, si abondamment pourvues des superbes plantes qui servent, pendant la saison, à l'embellissement des promenades. On a installé dans l'enclos une Orangerie surmontée d'une terrasse, d'où le public jouit d'une vue étendue sur la vallée de l'Allier.

Le Parc des Célestins, qui mesure un hectare, est un des lieux de plaisance les mieux ombragés et les plus agréables de Vichy.

Au domaine de l'État, il convient de joindre le groupe de Sources hyperthermales nouvellement acquis, pour son compte, par la Compagnie Fermière : Le Dôme, Les Lys, Cornélie, qui jaillissent à proximité de Vichy.

Les Sources Boussange et d'Hauterive y sont rattachées depuis nombre d'années.

Le lecteur trouvera, quelques pages plus loin, les notices afférentes à chacune de ces Sources.

SOURCES PRIVÉES

SOURCE ET PARC LARDY

La **Source Lardy** se trouve rue du Maréchal-Pétain.

Elle a été découverte en 1844, à la suite d'un forage qui atteignit 150 mètres de profondeur. Sa température est de 23° et son débit d'environ 5.000 litres par 24 heures.

C'est une des meilleures Sources de Vichy. Elle doit à sa composition une dénomination à la fois significative et pittoresque : on l'a appelée le « Thé de Vichy ». Aussi est-ce surtout le soir, après dîner, qu'elle reçoit la visite de sa fidèle et nombreuse clientèle. Ferrugineuse et arsénicale, elle est souveraine pour combattre la chlorose et l'anémie.

Le parc Lardy, d'une superficie d'environ 4.000 mètres carrés, est une charmante promenade très fraîche, très ombragée.

L'Établissement Thermal qui s'y trouvait a été récemment acquis par la Compagnie Fermière, pour le compte de l'État, en vue de la construction des Bains de 3^e classe ; les travaux sont en cours d'exécution.

On peut visiter, dans le parc de la Source Lardy, une pastillerie où se fabriquent, sous les yeux du public, d'excellentes pastilles aux sels naturels et des sucres d'orge.

Le pavillon de vente de ces produits se trouve à proximité.

SOURCE LARBAUD

Température : 15°. Débit : 20.000 litres. — Encore une vieille et bonne source froide de Vichy, bien qu'elle ne possède pas la réputation de ses voisines.

Découverte en 1856, à 138 mètres de profondeur, dans une propriété privée, en bordure de la route de Nîmes, à 1.500 mètres du centre de la ville, elle est surtout utilisée pour le traitement à domicile et comme eau de table.

SOURCE GÉNÉREUSE

Propriété de la Compagnie des Grandes Sources Minérales. Cette source, découverte en 1893, à 103 mètres de profondeur, jaillit route de Nîmes, dans la partie sud de la ville de Vichy, au milieu d'un grand parc et à une petite distance de la source **Vichy-Larbaud**. Son débit est de 40.000 litres par 24 heures, sa température 23°.

Vichy-Généreuse est une véritable Vichy. Elle supporte admirablement le transport et conserve indéfiniment son goût agréable. Sa richesse en gaz carbonique et en principes minéraux, sa limpidité et sa pureté en font une eau très appréciée, tant pour la cure à Vichy, que pour la cure à domicile, même dans les pays les plus éloignés.

C'est l'eau lithinée par excellence ; son efficacité ne se conteste pas.

Vichy-Généreuse est souveraine contre les maladies de l'estomac et de l'intestin. Elle est radicale contre les rhumatismes, la goutte, le diabète arthritique, la gravelle urique, la lithiase biliaire, les maladies de foie.

Au printemps de 1925, pour la commodité des buveurs, les eaux de cette source ont été amenées dans une élégante vasque située à côté de la buvette de la source **Lardy**, dans le parc du même nom.

SOURCE DUBOIS

Elle jaillit rue du Maréchal-Pétain et place de la Victoire, dans le voisinage des Célestins, au centre de Vichy. Les bâtiments qui servent à son exploitation sont précédés d'un jardin, dans lequel se trouve une buvette de dégustation gratuite. Cette source, très fréquentée le soir par les estomacs paresseux, fut découverte en 1874 à une profondeur de 27 mètres. D'après le rapport officiel de l'Académie de Médecine, elle a été captée sur le sol d'une galerie, à l'aide de cloches en fonte adaptées au rocher, et revêtues de solides massifs en ciment. Elle a une température constante de 11°, **la plus basse de toutes les sources véritables de Vichy**, et contient du gaz carbonique libre en abondance.

Par sa composition chimique et la richesse de sa minéralisation, elle peut être comparée à la source des Célestins, dont elle est très voisine. Elle possède des quantités relativement importantes de protoxyde de fer, de lithine, d'arséniate de soude, etc. En outre, son extrême légèreté, son goût agréable, la font recommander comme eau de table; les estomacs les plus délicats la digèrent très facilement. La grande quantité de gaz qu'elle contient en dissolution se développe surtout au contact du vin, qu'elle ne décompose que lentement, **qualité très appréciée** de tous les consommateurs.

Sa température de 11° reconnue par l'Académie de Médecine, et sa remarquable limpidité lui permettent de supporter, sans aucune altération, les voyages les plus lointains et dans les pays les plus chauds; elle est donc tout indiquée pour le traitement à domicile.

On traite à la **Source Dubois**, avec succès, toutes les maladies de l'estomac, du foie, de l'intestin et de la vessie. Elle est aussi très efficace pour combattre le diabète et l'albuminurie.

Après le repas, aucune eau de Vichy n'est aussi légère, aussi facile à digérer et aussi agréable, grâce à sa fraîcheur; aussi l'appelle-t-on, à juste titre, la **Reine de l'Estomac**.

Son action digestive est encore augmentée si l'on a soin de

prendre après chaque repas, une ou deux des excellentes pastilles fabriquées avec les sels extraits de ses eaux.

Une usine, pour l'extraction de ces sels, a été installée, au printemps de 1936, dans le voisinage immédiat de la source ; elle est visible pour le public.

Source Prunelle. — Située en face de l'hôpital militaire ; elle a été découverte en 1873, à 10 mètres de profondeur, sa température est d'environ 21 degrés.

Source des Etoiles. — Découverte en 1893, à 102 mètres de profondeur, jaillit route de Nîmes. Sa température est d'environ 21°, son débit est de 8.000 litres par 24 heures.

Trop éloignée du centre de la ville pour être fréquentée par de nombreux buveurs, elle est surtout utilisée pour la vente en bouteilles.

Elle possède toutes les propriétés curatives des autres sources froides de Vichy.

Telle est la liste des sources qui jaillissent à Vichy même, sur le territoire de la commune.

Nous avons vu qu'elles alimentent les Etablissements de 1^{re}, de 2^e et de 3^e classes.

A cette nomenclature, il convient d'ajouter un certain nombre de sources jaillissant à proximité de Vichy. Les unes font partie du domaine de l'État, les autres appartiennent à des particuliers.

La Source Bousange. — Elle jaillit sur le territoire de la commune de Bellerive, au lieu dit « Champ de Cornes », route de Gannat, non loin du Golf. Elle a été découverte le 18 avril 1901 à la suite d'un forage qui atteignit une profondeur de 254 mètres. Sa température est de 40°, son débit de 200.000 litres par 24 heures. D'une composition intermédiaire entre la Grande-Grille et Chomel, les eaux de la Source Bousange sont amenées à Vichy, où elles contribuent à alimenter les bains.

Une remarquable installation a été établie au point de jaillissement pour recueillir le gaz carbonique qu'elle dégage

avec une extrême abondance. La **Source Boussange** appartient à l'Etat.

La Source du Dôme. — Située route d'Hauterive, au lieu dit : « Bois Contaut », a été découverte à 160 mètres de profondeur ; exception faite des eaux de Chaudesaigues, c'est de toutes les sources du Massif Central, celle qui possède la plus haute thermalité : 66° à son point de captage. Son débit est énorme, ses eaux sont bicarbonatées sodiques comme celles des sources de Vichy.

Peu utilisée jusqu'à ce jour, elle apporte à la gamme des sources de l'Etat une note qui lui manquait ; c'est une eau aux effets puissants, en tous points comparables à ceux de la célèbre source Sprudel, de Carlsbad.

Il en va de même de la source des Lys qui jaillit à la température de 58° dans le voisinage de la source du Dôme. Le dosage des éléments les plus abondants de sa minéralisation rapproche étroitement cette source de la précédente.

La source Cornélie, 46°, qui jaillit non loin de là, fait partie du même groupe bien que n'atteignant pas une température aussi élevée que ses deux voisines.

Ces trois sources ont été acquises, au compte de l'Etat, par la Compagnie Fermière.

Leur visite, très intéressante, constitue un joli but de promenade.

Un autocar de 25 places est mis gratuitement, tous les jours, par la Compagnie Fermière, du 15 mai au 30 septembre, à la disposition des baigneurs.

Se faire inscrire à l'Etablissement de 1^{re} classe les : dimanches, lundis, mercredis, vendredis, ou à l'Etablissement de 2^e classe les : mardis, jeudis, samedis.

Départ à 10 heures, rue du Parc, en face la Galerie Napoléon ; retour à 11 heures 30.

La Source d'Hauterive. — Acquisée en 1853 par la Compagnie Fermière, est devenue, depuis cette époque, propriété de l'Etat ; elle jaillit dans le village du même nom, au milieu d'un magnifique parc.

Sa température de 14°, son débit considérable, sa compo-

sition qui se rapproche de celle de la source du Parc, en font une des meilleures sources pour l'exportation.

Ses eaux sont utilisées dans le traitement à domicile de la presque totalité des maladies tributaires des eaux de Vichy.

Indépendamment des bâtiments d'exploitation, on trouve dans le parc un restaurant et de nombreux jeux pour enfants.

C'est un des buts de promenade les plus appréciés de la clientèle étrangère. On peut facilement s'y rendre, soit à pied, soit à bicyclette, et varier l'itinéraire en prenant, au retour, le pont d'Abrest, puis la route de Vichy ou le chemin qui longe l'Allier.

Les Sources municipales et privées de Cusset. — Utilisées surtout comme eau de table.

Indépendamment des sources que nous venons de citer, il en existe une grande quantité tant à Saint-Yorre que dans les villages de la rive gauche de l'Allier : Saint-Sylvestre, Saint-Priest, etc..., toutes se réclament du voisinage de Vichy, et revendiquent l'appellation de sources du Bassin de Vichy. Parmi ces dernières, de minéralisation variable, il en est de très bonnes, d'autres qui le sont moins : certaines d'entre elles ont besoin d'être décantées, d'autres peuvent se passer de cette précaution. Il convient de faire parmi elles un choix éclairé et judicieux.

Un mot de Médecine

Indications et contre-indications de la Cure de Vichy

par le D^r Léon CHABROL

Médecin de l'Hôpital civil de Vichy

Vichy est situé sur les rives de l'Allier, à 260 mètres d'altitude, au pied des derniers contreforts des Bois-Noirs, à l'extrémité occidentale de cette fracture du sol dénommée par les

géologues « La Grande faille du Forez », laquelle coupe obliquement la longue barrière montagneuse dressée entre les vallées parallèles de la Loire et de l'Allier.

Les nappes profondes d'eau minérale du Bassin de Vichy ont été mises en communication avec la surface par des dislocations anciennes, des couches géologiques, ou par des forages artificiels, et c'est ainsi que, de ce sol privilégié, plus de 170 sources jaillissent.

Appartenant toutes au même groupe de sources bicarbonatées sodiques fortes, leur minéralisation varie peu de l'une à l'autre ; mais les unes sont chaudes (Grande-Grille, Chomel, 42°), les autres sont tièdes ou froides (Célestins, 15°). Seule, l'eau des douze d'entre elles qui émergent dans l'enceinte de la commune de Vichy, a le droit légal d'être appelée « Eau de Vichy ».

La situation, les voies d'accès, les ressources naturelles, les agencements modernes, tout contribue à la prospérité de Vichy. Pays fertile en bordure des riches cultures de la Limagne ; climat sédatif, environs pittoresques, collines ou montagnes d'où la vue s'étend sur d'immenses et calmes horizons ; parcs ombrés et terrains de sports ; hôtels modestes ou luxueux, pensions de famille ou pataces ; casinos et théâtres ; établissement thermal sans égal ; enfin et surtout efficacité incontestée et renommée universelle de ses eaux, un tel faisceau de conditions favorables explique l'affluence énorme des baigneurs qui sont attirés et retenus chaque année par Vichy.

Quels malades un médecin doit-il envoyer à Vichy ?

Il les choisira parmi les malades des trois groupes suivants : 1° **hépatiques** ; 2° **digestifs** ; 3° malades à **nutrition déviée**, en éliminant d'emblée tout cas entaché de tuberculose ou de cancer, et de toute affection fébrile.

1° **HÉPATIQUES**. — La cure de Vichy décongestionne le foie, stimule la cellule hépatique paresseuse (malade mais non dégénérée), calme la vésicule irritable (habitée ou libre, mais non infectée). Si elle ne dissout ni ne chasse pas les trop gros cailloux, elle expulse du moins les calculins et la boue, fluidifie et augmente la sécrétion de la bile et lave les canaux, abaisse

le taux de la cholestérinémie, empêche et la formation de nouveaux calculs et l'accroissement en volume des anciens, non rejetés.

Elle convient donc aux malades atteints de **congestion du foie** par suite de surmenage digestif, d'infection, de parasitisme ou d'intoxication : **gros mangeurs** ou buveurs immodérés ; **précirrhotiques** ; **paludéens**, bilieux, anémiés dont la rate et le foie sont turgescents et douloureux ; coloniaux **dysenteritiques** chez qui l'hyperhémie hépatique, constitutive à l'amibiase, est presque constante.

Elle remonte l'état général des convalescents d'**ictère** infectieux ou toxique ; atténue ou supprime les symptômes de la petite **insuffisance** hépatique (ballonnements du ventre, pesanteurs après les repas, constipation ou flux diarrhéique, selles décolorées, subictère, épistaxis, migraines, etc...). Cette hypo-hépatie s'observe souvent chez les convalescents de maladies infectieuses (grippe, fièvre typhoïde, fièvre puerpérale, etc...), et aussi chez les fils d'hépatiques. Les **cholémiques familiaux** voient s'améliorer, à Vichy, leurs fonctions biliaire et digestive troublées dès l'enfance, et s'éclaircir leur teint.

Les **lithiasiques biliaires** bénéficient largement de la cure ; mais, c'est surtout pour cette classe fort nombreuse de malades qu'il faut de la douceur dans le traitement, de la prudence dans l'administration des eaux et dans le choix des sources ; fréquentes en l'effet sont les réactions vésiculaires violentes, ce qui démontre d'ailleurs l'action vraiment spécifique de l'eau, laquelle doit parfois être maniée comme un médicament héroïque. L'amélioration est en général rapide pour les lithiasiques à symptômes **frustes**, chez lesquels il faut dépister la maladie sous un masque d'emprunt (gastralgies, flatulences, vomissements intermittents ; intolérance pour certains aliments comme les graisses ou les œufs ; diarrhée prandiale ; douleurs vagues, spontanées ou provoquées aux points classiques ; difficulté de respirer à fond, etc...), la constatation de plusieurs de ces petits signes permet de rapporter au foie l'origine de ces dyspepsies en apparence primitives).

A un degré de plus, la **colique hépatique** indiscutable, avec ou sans ictère, commande des cures renouvelées d'année en

année ; elles amèneront, dès la première, une sédation des spasmes et de l'intolérance, elles modifieront heureusement le terrain. Il est mieux, lorsque les circonstances n'exigent pas un départ immédiat, de n'envoyer à Vichy que deux ou trois semaines après l'épisode douloureux.

Dans la **lithiase du cholédoque** non infectée, la cure complètera souvent avec profit le traitement cholagogue médical habituel et sera tentée avant l'ultime recours au bistouri. S'il s'agit d'une lithiase infectée, il ne faut diriger le patient sur Vichy qu'après l'avoir au préalable longuement calmé et refroidi.

Enfin, chez les anciens **opérés des voies biliaires** la cure est encore nécessaire au même titre que le régime ; l'ablation des calculs, seuls ou avec la vésicule, ne mettant pas à l'abri d'une récurrence de lithiase dans les grandes voies.

Les **cirrhotiques** seront traités avec profit si leur sclérose n'est pas déjà trop étendue ; le regain de vitalité donné par les eaux aux éléments hépatiques restés sains, suppléera la carence des cellules dégénérées.

On écartera de Vichy les cirrhoses avec ascite abondante, les foies cardiaques, tuberculeux, cancéreux, toutes les formes trop avancées de dégénérescence hépatique.

2° **DIGESTIFS.** — Selon les modalités du traitement et selon le choix des sources, on peut obtenir à volonté soit une action stimulante, soit une action sédative sur l'estomac. De nombreux éléments variant d'une source à l'autre : composition chimique, gaz dissous, concentration, équilibre moléculaire, thermalité, radioactivité, etc..., et, sans doute aussi, d'autres facteurs inconnus conditionnent cette double action que l'expérimentation révèle, sans en expliquer nettement le mécanisme. Le certain c'est que les troubles opposés d'hyper et d'hyposthénie gastriques sont également amendés, pourvu que la technique de cure soit bien appropriée à chaque cas particulier et qu'elle s'adapte bien aux réactions individuelles ; les eaux produisent alors une régularisation de la motricité et de la sécrétion stomacale et il s'ensuit indirectement un meilleur fonctionnement de tout le tractus intestinal. En dehors du cancer et de l'ulcère gastrique ou duodénal en activité, qui

constituent des contre-indications bien nettes, en dehors des sténoses et aussi de certains troubles dyspeptiques dont la cause première (cardiaque, rénale, nerveuse, etc...) ne serait pas influencée par Vichy, toutes les autres dyspepsies sont justiciables du traitement hydro-minéral.

Dyspepsie avec aérophagie, vertiges, palpitations, angoisse, arythmie des faux cardiaques et des faux angineux. Dyspepsie suite de **surmenage digestif** dont nous avons déjà parlé à propos de la congestion hépatique qui l'accompagne si souvent. Dyspepsie des **hyposthéniques** à ventre flasque, à viscères ptosés et paresseux. Dyspepsie des **hypersthéniques**, hypersécréteurs, pré-ulcéreux ou anciens ulcéreux, spasmodiques à système nerveux irritable, pour lesquels il faut d'ailleurs adopter, encore plus que pour les lithiasiques biliaires, des méthodes de prudence avec adjuvants hydrothérapeutiques sédatifs.

Dyspepsie des **uricémiques**, des **goutteux**, des **diabétiques**, des **hépatiques** chez lesquels le trouble causal est directement amendé par la cure.

Les fonctions digestives se faisant mieux, la molécule d'albuminoïne est plus parfaitement désintégrée et ainsi les produits de fragmentation incomplète non directement assimilables, véritables corps étrangers toxiques, ne viennent plus, par exemple, irriter un rein débile ou provoquer des chocs hémoclassiques d'origine alimentaire.

3^e MALADIES DE LA NUTRITION. — **Diabète.** — Dans le **diabète simple** des individus plus ou moins pléthoriques et dyspeptiques, sédentaires à gros foie, la cure atténue rapidement les symptômes subjectifs : polyphagie, polydipsie, asthénie, prurit, somnolence, etc... Le coefficient d'assimilation des hydrates de carbone augmente et inversement la glycémie, la polyurie diminuent ; la glycosurie suivant la même courbe descendante finit bien souvent par disparaître au cours de la cure, surtout si le malade veut bien se soumettre à la diététique appropriée qui ne perd jamais ses droits.

Dans le **diabète mixte** intermédiaire aux formes simples et aux formes consomptives, quand les troubles du métabolisme azoté sont plus marqués et qu'il apparaît, par intermittence et

en quantité minime, des corps acétoniques dans les urines, mais pas encore de désordres graves, la cure reste aussi indiquée, la tendance à l'hyperacidité humorale étant neutralisée par elle.

Au trouble d'utilisation des hydrates de carbone et au trouble du métabolisme azoté est le plus souvent associé une déviation du métabolisme des graisses. La lipémie est très fréquente dans le diabète, même simple ; elle est diminuée par la cure et, de ce fait, le traitement combat, en même temps que les autres troubles, les risques de lithiase biliaire, d'athérome ou de rétinite à quoi expose l'hypercholestérolémie. Il faut donc apprendre au malade à ne pas juger de l'efficacité de sa cure que du seul point de vue de la glycosurie et de la glycémie. Ultérieurement le redressement de son état général et la disparition, pendant plusieurs mois après sa saison, des troubles caractéristiques de sa maladie lui démontreront à leur tour, les bienfaits prolongés du traitement.

Goutte. — Il convient de ne pas envoyer aux eaux les cas compliqués de grosses déformations articulaires, d'atteinte grave du rein ou de cachexie. Mais on traitera à Vichy les **goutteux florides**, dyspeptiques à gros foie ou migraineux, souffrant d'asthme et de névralgies diverses. Les eaux réaliseront un lavage des tissus, une modification du syndrome humoral goutteux, lequel est caractérisé par un excès dans le sérum : d'acide urique, de cholestérine, de sucre et d'urée. Chez certains sujets, les accès sont réveillés pendant la cure si l'on ne prend pas certaines précautions tendant à ramener le sang à une densité normale.

Lithiase rénale. — Les eaux de Vichy sont fortement minéralisées ; on ne saurait donc les prescrire à des doses très élevées, comme on le fait des eaux des stations dites « de lavage ». Elles n'en sont pas moins utiles aux graveleux, puisqu'elles possèdent, même à doses modérées, un pouvoir diurétique et que surtout elles agissent sur le vice de nutrition qui a permis la formation des concrétions uriques ou oxaliques. La cure de lavage aux eaux faiblement minéralisées pourra d'ailleurs être associée avec profit à la cure de Vichy, laquelle sera plus spécialement dirigée contre la diathèse. Vichy

présente une indication de premier plan en cas de **lithiase biliaire** et de **lithiase rénale** associées ; or la fréquence de ces bilithiases est relativement grande.

L'infection urinaire constitue une contre-indication. La lithiase phosphatique, qui est aggravée par l'alcalinisation des urines, ne relève pas non plus de Vichy.

Arthritisme. — Enfin, tous les malades que l'on classe dans le groupe mal défini des **arthritiques**, les **auto-intoxiqués** à accès migraineux, à efflorescences cutanées ; certains **rhumatisants chroniques** au début (avant la période des grosses déformations incurables), et surtout les **obèses** encore résistants, pléthoriques mais non atones et sans troubles cardiovasculaires importants, tous ces malades sont tributaires de Vichy qui assure une meilleure régulation de leur nutrition.



Nous avons signalé, en passant, les contre-indications principales concernant chaque groupe de malades ; il en est d'autres que le médecin appréciera pour chaque cas particulier en étudiant l'état des divers appareils. Une insuffisance cardiaque, une azotémie importante, une grande hypertension permanente, etc..., feront rayer de la liste de départ pour Vichy un malade qui, par son foie, pourrait être un bon candidat à la cure. Par contre une cardiopathie valvulaire bien compensée, une albuminurie légère compliquant le diabète ou la goutte, une hypertension modérée, etc..., ne gêneront pas une cure prudente, laquelle amendera bien souvent la part fonctionnelle de ces troubles. C'est là une question d'espèces que le praticien peut trancher lui-même, ou dans les cas douteux, avec l'avis d'un médecin de la station.

Ne sont pas des obstacles à la cure : l'enfance ni la vieillesse, la puberté ni la ménopause, ni même la grossesse (dans les premiers mois du moins).

Vichy est organisé pour pouvoir recevoir et traiter parfaitement des malades en hiver comme pendant la grande saison ; c'est cependant d'avril à octobre, lorsqu'est ouvert le Grand Etablissement Thermal, que l'on a le plus de ressources

avec la gamme complète des traitements externes : hydrothérapie, électrothérapie, physiothérapie, adjuvants précieux de la cure de boisson.

(Extrait du **Lien médical**,
N° 5, mai 1926.)

LA PERGOLA

Indépendamment de ses établissements thermaux, Vichy possède une remarquable maison de santé : **La Pergola** (tél. 20-03 et 30-03) qui fut fondée par le docteur Léon Maire.

La Pergola a été installée avec un luxe de précautions hygiéniques et un confort comparables à ceux des cliniques les plus réputées de France et de l'Etranger.

Son aspect riant, ses windows fleuris, ses chambres confortables, ses cabinets de toilette des plus modernes, son jardin et sa magnifique terrasse dominant le cours de l'Allier, le golf du S. C. V., le champ de courses, etc..., en font un séjour agréable pour les malades, délicieux pour les convalescents.

Les malades conservent le choix de leur médecin et de leur pharmacien ; les soins prescrits sont exécutés fidèlement par un personnel d'infirmières dévouées.

Le service chirurgical est actuellement assuré par le docteur J.-A. Phelip, ancien chef de clinique chirurgicale de la Faculté de Paris.

Une puissante installation radiologique permet d'y pratiquer tous les examens de cette spécialité.

Ajoutons que **La Pergola** possède également un service spécial d'accouchements, donnant, aux mamans et aux bébés, les soins qui leur conviennent particulièrement, et cela, dans les meilleures conditions d'hygiène.

La Pergola est située 10, quai de l'Allier, et jouit de la tranquillité de ce quartier si rapproché cependant du centre

thermal. Elle permet ainsi aux personnes dont l'état nécessite un régime tout spécial, de poursuivre leurs cures avec le minimum de fatigue, les régimes fixés par les médecins consultants étant méticuleusement observés.

Vichy compte en outre une clinique chirurgicale située 12, rue Bintôt, et dirigée par le docteur Mouriquand.

Une Pouponnière ou maison des Tout-Petits, installée au lieu dit : « Puy-Besseau », en bordure de la route de Cusset à Abrest, reçoit les enfants depuis la naissance jusqu'à l'âge de huit ans.

MÉDECINS CONSULTANT A VICHY

MM.

Alquier, O. ✱, 17, rue Callou.

Ambiès, passage du Moutier.

Arama (Michel), 13, rue Lucas. (Maladies de la bouche et des dents.)

Ardoin, O. ✱, 1, avenue des Cygnes.

Aussaye, 13, rue Masset.

Barbat, 1, avenue des Cygnes.

Bargy (F.), 13, rue de l'Intendance.

Beaudonnet, O. ☉, 19, rue Jean-Jaurès.

Berthomier (André), ✱, 33, boulevard des États-Unis.
Rayons X, hydro-électrothérapie, physiothérapie, varices, ptoses.)

Bertrand, O. ✱, 7, rue de Belgique.

Bignon, 1, boulevard des États-Unis.

Bonnet, 70, boulevard des États-Unis.

Boucher, ✱, 12, rue de Rambert.

Bouet (M^{lle}), ✱, 6, rue Prunelle.

Bréhon, 26, rue de Paris.

Briault, 128, boulevard des États-Unis.

Buvat, 4, rue Prunelle.

Caillon, ✱, 11, rue Hubert-Colombier.

MM.

- Camus**, 9, avenue des Cygnes.
Castera, 9, rue Hubert-Colombier.
Castueil, *, 8, rue des Sources.
Célérier, O. *, 12, rue du Golf.
Chabrol, *, 27, boulevard des Etats-Unis.
Chabrol (Léon), 54, rue Jean-Jaurès.
Chaix, *, 24, avenue Thermale.
Chaux, 21, rue Roovère.
Cluzan, *, 8, rue Hubert-Colombier.
Colleson, 12, rue de la Compagnie.
Colomb, 2, rue Royale.
Cornillon, 12, place de la Victoire.
Corset (P.), 6, rue Desbrest.
Cotar (Ch.), 34, avenue Thermale.
Cros, 75, route de Cusset.
Dany, 5, square Albert-1^{er}.
Deguéret, 26, boulevard Carnot.
Deguison, 12, rue Alquié.
Déléage (A.), 25, boulevard des Etats-Unis.
Desgeorges, *, 25, boulevard de Russie.
Desmaroux, 7, place de la Source-de-l'Hôpital.
Desmoulières, *, rue d'Aquitaine.
Devaux, 28, rue Desbrest.
Dillenseger, *, 12, rue du Docteur-M.-Durand-Fardel. (Radiologie, électricité médicale.)
Dufourt (P.), *, 7, rue Alquié.
Durand-Fardel (Ray), O. *, 21, rue du Parc.
Duranton, *, 17, rue du Maréchal-Joffre.
Duranton, 104 bis, boulevard des Etats-Unis. (Radiographie, gynécologie, urologie.)
Durrieux, 35, boulevard des Etats-Unis. (Chirurgie, gynécologie, urologie.)
Faré, *, 7, rue de Belgique. (Maladies de la bouche et des dents.)
Fau (Félix), *, 31, rue Alquié.
Faucheux, 18, rue Sornin. (Maladies de la bouche et des dents.)
Faure (Marc), 9, rue de Belgique. (Gorge, oreilles, nez, yeux.)
Forestier, 65, boulevard Gambetta.

MM.

- Fontanille, 26, rue de Paris (maladies de la bouche et des dents.)
 Fraudet, 39, boulevard des États-Unis. (Maladies de la bouche et des dents.)
 Fournier, 29, rue Alquié.
 Frémont (J.), 3, rue Prunelle.
 Fruictier, 6, rue Président-Wilson.
 Gannat (J.), 16, rue du Maréchal-Foch.
 Garban (Henri), *, 9, square des Nations.
 Glénard (Roger), *, 3, boulevard des États-Unis.
 Goldenstein, 26, rue Pétillat.
 Gourdiat, 63, boulevard Carnot. (Chirurgie générale, chirurgie des enfants.)
 Grenaud, 13, rue Lucas.
 Guichard (P.), 17, rue Alquié. (Yeux, oreilles, nez, gorge.)
 Guibert, 25 bis, boulevard Carnot prolongé. (Maladies des yeux, nez, gorge, oreilles.)
 Guinard, 23, boulevard des États-Unis.
 Hadgès (Alfred), 6, rue Rambert.
 Herbelleau, 84, rue Jean-Jaurès.
 Heymann, *, 96, boulevard des États-Unis.
 Hilleret, *, 7, rue Masset.
 Houlbert, *, 19, rue Lucas.
 Jardet, 19, boulevard des États-Unis.
 Jardet (Pierre), 19, boulevard des États-Unis. (Maladies des yeux.)
 Jouchkevitch, 23, rue Rambert.
 Lalaubie (de), *, 9, boulevard des États-Unis.
 La Mouche, *, 96, boulevard des États-Unis.
 Legou, 8, rue de la Compagnie et rue du Docteur-M.-Durand-Fardel.
 Legrain, 2, place de la Source-de-l'Hôpital.
 Lère, O. *, 2, rue Hubert-Colombier.
 Lossedat, place de la Victoire.
 Maire (G.), La Pergola, 10, quai d'Allier. (Urologie, gynécologie, accouchements.)
 Marquis, 32, avenue Thermale.
 Martin-Péridier, 17, avenue Thermale.
 Mathieu de Fossey, O. *, 33, rue Alquié.

MM.

- Mauban (H.)**, ✱, 11, boulevard des Etats-Unis.
Mazurié, ✱, 120, boulevard des Etats-Unis.
Médawar, 9, rue de Belgique.
Mendelsohn-Pinguet (M^{me}), 3, rue Hubert-Colombier.
Moinet, 1, rue Nicolas-Larbaud.
Monnery, 18, boulevard de Russie.
Morhange, ✱, 33, rue Georges-Clemenceau. (Maladies de la bouche et des dents.)
Morlet, 18, avenue Thermale.
Mouriquand, ✱, 12, rue Bintôt. (Chirurgie.)
Murat, 86, avenue des Célestins.
Névrézé (de), 15, boulevard des Etats-Unis. (Maladies de la bouche et des dents.)
Nigay, 108, boulevard des Etats-Unis.
Nivière, ✱, 17, boulevard des Etats-Unis.
Pelottier, 1, rue du Golf.
Petit, 9, rue Masset.
Phelip, O. ✱, 1, rue du Golf. (Chirurgie, gynécologie.)
Piazenet, ✱, 5, rue N.-Larbaud.
Rajat (H.), 26, avenue Thermale. (Peau, voies urinaires, maladies des femmes.)
Regnault, 9, rue Alquié.
Reymond, ✱, 41, boulevard des Etats-Unis.
Reynes, ✱, I. ②, 106 bis, boulevard des Etats-Unis.
Rosanoff, ✱, 15, avenue Thermale.
Roubeau, 31, boulevard de Russie.
Roussignol, ✱, 54, avenue Thermale.
Roux, 14, rue Roovère.
Roux, 15, rue Lucas.
Roux (Jean-Marie), 8 bis, rue Président-Wilson.
Rouzaud, O. ✱, 114, boulevard des Etats-Unis.
Sérégé, 37, boulevard des Etats-Unis.
Siems (Ch.), 15, rue Lucas. (Maladies du larynx, des oreilles, du nez et des yeux.)
Susini, 18, rue Sornin. (Maladies de la peau, voies urinaires.)
Testé, 19, rue de Paris.
Therre, O. ✱, 23, avenue A.-Briand.
Tournade, O. ✱, 126, boulevard des Etats-Unis.

MM.

- Tripier-Dubourg**, 21, rue Lucas.
Vachez, 6, boulevard des Etats-Unis.
Vallerix, ✱, 19, boulevard Carnot. (Maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles.)
Vauthey, ✱, 27, boulevard de Russie.
Vauthey (M.), 27, boulevard de Russie.
Velten, O. ✱, 2, rue Royale.
Verdeau, O. ✱, 2, rue Royale.
Verdeau (M^{me}), 2, rue Royale.
Walewsky-Colonna, 11, rue J.-J.-Givois.
Walter, ✱, 3 bis, boulevard des Etats-Unis.
Willemin, 5, boulevard des Etats-Unis.
Willemin (J.), 5, boulevard des Etats-Unis.

Médecins attachés à l'Etablissement Thermal

MM.

- Haller**, O. ✱. (Mécanothérapie et direction des Etablissements Thermaux.)
Aimard, ✱. (Electrothérapie, rayons X, radiothérapie.)
Bellonne, ✱. (Hydrothérapie.)
Lescœur, directeur du Laboratoire de recherches hydrologiques.

Nota. — Le docteur Haller est un des derniers survivants de la poignée de héros qui composaient la mission saharienne Fourreau-Lamy, massacrée à Zinder, en novembre 1899, par les Touaregs pillards commandés par Rabah.



RECOMMANDATION IMPORTANTE

Des ouvrages médicaux sur les Sources minérales de Vichy, leur application et leurs effets, ont été publiés par plusieurs des praticiens les plus distingués de notre ville d'eaux. Tous ces livres ont la valeur incontestable que donnent la science et l'expérience ; le malade aux eaux de Vichy pourra donc les lire avec fruit et s'en inspirer dans son traitement ; mais il faudrait bien se garder de croire que cette lecture puisse tenir la place d'une direction médicale et des prescriptions qu'elle comporte. Les conseils éclairés, les soins assidus d'un médecin sont nécessaires à tout malade venu à Vichy pour faire une cure sérieuse et fertile en bons résultats.

Et maintenant, cher lecteur, passons, si vous le voulez bien, aux plaisirs et aux distractions offerts à ses hôtes par la Reine des villes d'eaux.

A tout seigneur tout honneur, commençons par :

LE GRAND CASINO

Il se trouve dans le Parc, faisant face au Hall des Sources, auquel il est relié par plusieurs allées et par une galerie couverte.

L'édifice primitif construit en 1865 par M. Badger, était de forme plus élégante que celui d'aujourd'hui. Devenu beaucoup trop petit pour les développements énormes pris par Vichy depuis quelques années, il a été l'objet d'agrandissements qui en ont modifié profondément le caractère architectural. L'esthétique en a peut-être quelque peu souffert, mais, à moins de le reconstruire en entier, il n'était guère possible d'éviter ce défaut, car, à l'ancien Casino, ont été successivement ajoutés une salle de théâtre, plusieurs salons et une terrasse, sans compter l'agrandissement de la véranda et une quantité de remaniements dans la disposition des pièces qui le composent.

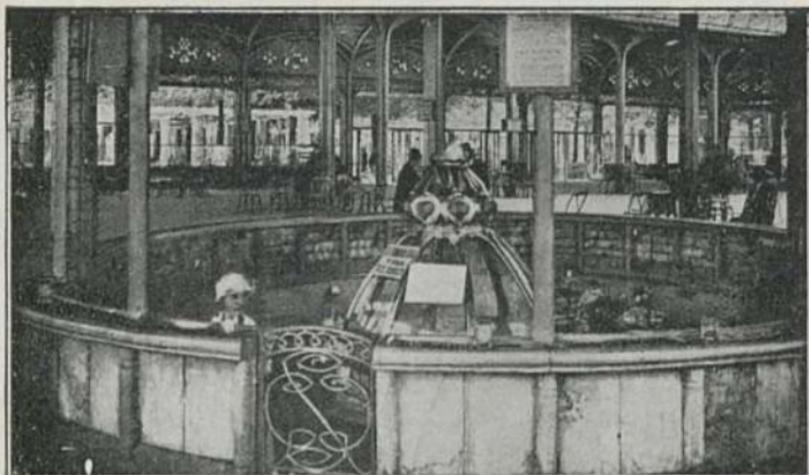


Photo Bèguin - Vichy

Source de la Grande Grille — Source Chomel

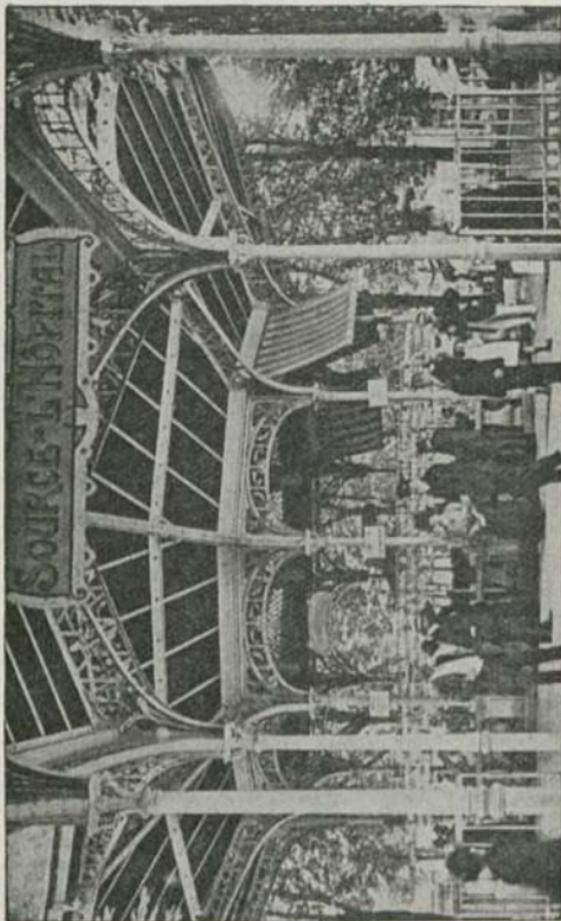
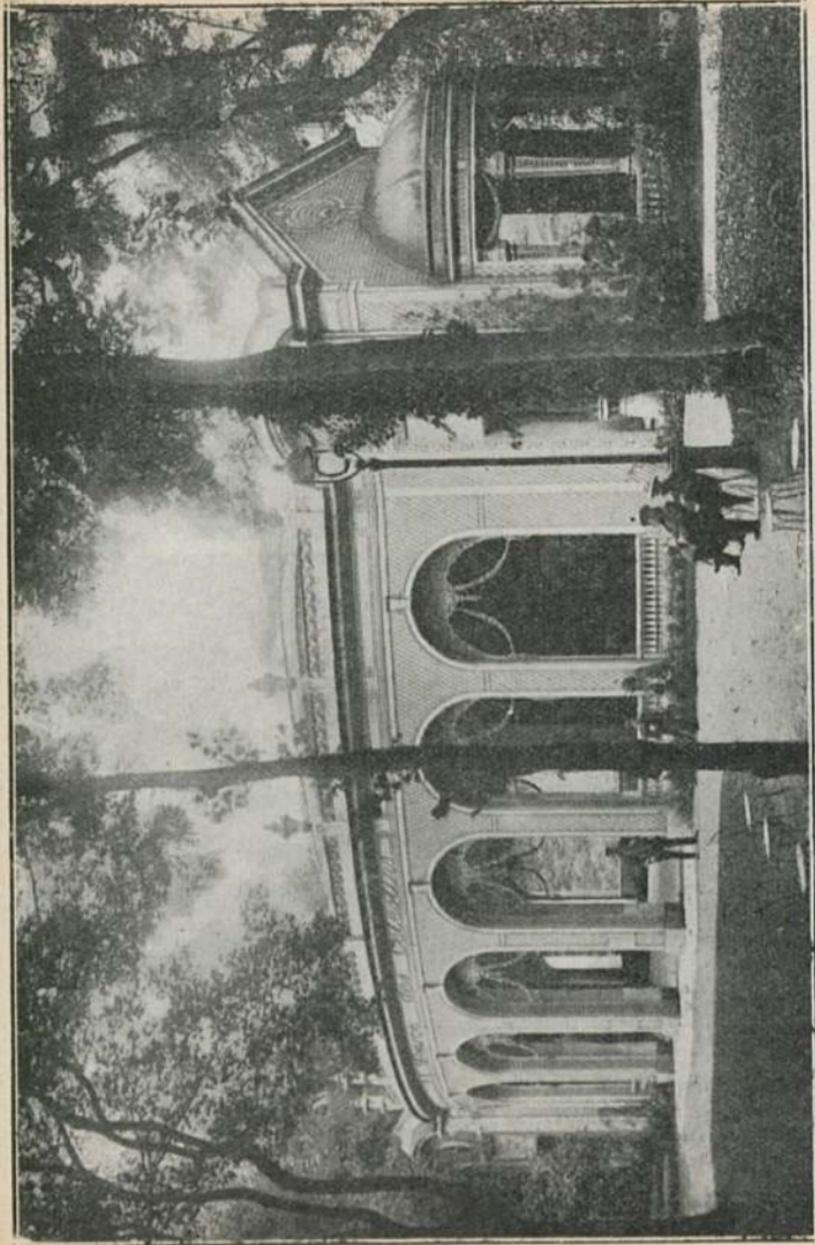


Photo Béguin - Vichy

Source de l'Hôpital



Source des Célestins



Photo Bèguin - Vichy

Source Mesdames — Source du Parc

Quant à l'aménagement intérieur, il réalise le nec plus ultra du luxe et du confortable ; c'est une ample compensation.



Le Casino présente extérieurement une remarquable adaptation du style renaissance. Sa façade principale est ornée de quatre grandes statues figurant les saisons de l'année, œuvre de Carrier-Belleuse. Elle est agrémentée d'une véranda qui recouvre une terrasse où se donnent généralement les concerts du soir, et domine un jardin réservé, plusieurs fois agrandi, qui est séparé du parc par une grille.

L'intérieur comprend une suite de salons qui répondent à tous les besoins de la vie élégante et artistique de la saison de Vichy. Là, on peut passer agréablement tous les instants qui ne sont pas consacrés à la cure.

Il faudrait une longue description pour donner une idée du luxe et de la richesse de chacun de ces salons. Nous n'en dirons que quelques mots :

La **salle des fêtes** est la plus luxueuse du Casino ; toute étincelante de glaces et d'ors, elle s'ouvre largement par de vastes baies sur une magnifique terrasse garnie d'arbustes, de plantes et de fleurs. Richement ornée de lambris, de lustres et de tentures de style Louis XIV vert-pâle et or, elle sert de lieu de réunion à une société élégante et choisie. On y donne les concerts du soir, les bals et, chaque jeudi, les bals d'enfants.

La salle des jeux, aménagée dans l'ancienne salle de spectacle, est remarquable par ses vastes dimensions et sa somptueuse ornementation.

Le salon de lecture, de style Louis XV, orné de fresques de Girardet, et les petits salons de correspondance, offrent une charmante retraite aux abonnés désireux de silence et de tranquillité.

Sous les terrasses, se trouve une spacieuse salle de billard, où l'on accède par un escalier intérieur.

Nous devons mentionner également le bar, la salle du restaurant, de tout premier ordre, et sa terrasse où l'on peut, tout en savourant les douceurs d'un menu exquis, jouir de la fraîcheur des belles soirées estivales.

Sur cette terrasse, de 17 à 19 heures, et de 22 à 24 heures, ont lieu des thés dansants.

Mentionnons encore le hall à dôme lumineux éblouissant de cabochons, qui sert de foyer au théâtre. Dans les angles, sont aménagés de petits salons de conversation, et au centre, dominant un massif de plantes ornementales, se dresse narquois sous son masque, le remarquable Arlequin du regretté artiste : M. de Saint-Marceau.

Citons enfin la galerie du jeu de la boule, et la splendide salle de spectacles avec ses 1.500 fauteuils, sa scène de 22 mètres sur 15 où peuvent évoluer 200 artistes ou figurants.

Cette salle est maintenue, pendant la canicule, à une température très fraîche et très agréable par un système de ventilation spécial ; par contre, elle est chauffée, lorsque l'exigent les intempéries de la demi-saison.

C'est naturellement dans le Casino que se déroule le programme des attractions artistiques de la saison. Ce programme est très éclectique : il comprend tous les genres de distractions élégantes et mondaines en faveur dans les villes d'eaux : concerts de jour et de nuit, représentations lyriques, représentations dramatiques, concerts classiques, soirées de gala avec les artistes en vedette des grands théâtres de Paris et de l'étranger, etc...

Au début et à la fin de saison, c'est-à-dire du 1^{er} mai au 1^{er} juin et du 1^{er} au 15 octobre, deux concerts ont lieu chaque jour, à 16 heures et à 20 heures, dans un des salons du Casino.

Du 1^{er} juin au 15 septembre, trois concerts sont donnés tous les jours : le matin, à 10 heures, au kiosque du Square de l'Hôpital ; l'après-midi, à 15 heures 30, tantôt au même kiosque, tantôt dans le jardin réservé ; le soir, à 20 heures 30, sous la véranda du Casino. Ce dernier ne comprend, certains jours, qu'un orchestre réduit. Il est supprimé le lundi et le mardi.

A partir du 16 septembre, celui du matin n'a plus lieu.

Ces concerts sont remarquables, et par la valeur des artistes qui composent l'orchestre, et par la façon magistrale dont ils sont conduits. Ils offrent à l'admiration des auditeurs des pages musicales de la plus grande beauté, et constituent une des attractions artistiques les plus appréciées de la saison de

Vichy. Les concerts à grand orchestre comptent environ 95 exécutants dont 31 solistes, tous artistes consommés.

Du 15 juin au 15 septembre, le Casino organise, chaque lundi, dans la salle de spectacles, des concerts classiques très appréciés des dilettanti.

Ils sont, ainsi que la plupart des autres concerts, et quelques représentations lyriques, radiodiffusés par les postes du réseau d'Etat français.

Les représentations théâtrales sont très variées : du 15 au 31 mai, représentations de comédie ; du 1^{er} juin au 30 septembre, période des grands opéras donnés trois ou quatre fois par semaine ; les autres jours, opéras-comiques ou comédies.

Les troupes de comédie et d'opéra sont soigneusement choisies ; elles sont composées des meilleurs artistes que l'on puisse entendre à Paris et en Province.

Le programme des soirées, soit lyriques, soit dramatiques, est très varié. La comédie y embrasse tous les genres, depuis la simple pochade jusqu'aux plus hardies productions du théâtre contemporain. On y aborde quelquefois le classique, mais on s'y attache surtout aux pièces en vogue de nos principaux auteurs dramatiques. Quant à l'opéra, il s'élève de l'opéra-comique, avec l'ancien répertoire, jusqu'aux plus splendides compositions des grands maîtres français et étrangers de l'école moderne.

La représentation de ces chefs-d'œuvre, comme celle de certaines pièces de comédie, est accompagnée d'un luxe extraordinaire d'interprétation et de décors. Ce sont les soirées de gala, les grandes solennités artistiques de la saison qui, nulle part, ne peuvent être dépassées. Pour leur donner tout l'éclat qu'elles comportent, aux artistes des troupes du Casino, se joignent des interprètes, en représentation extraordinaire, et appartenant aux premiers théâtres de Paris et de l'Etranger. C'est ainsi qu'on a eu la bonne fortune d'entendre au Casino de Vichy, la presque totalité des célébrités mondiales de la scène ; presque toutes les étoiles de l'Opéra, de l'Opéra-Comique, de la Comédie Française, ont tenu à honneur de se faire applaudir du public d'élite qui se presse aux soirées sensationnelles inscrites au livre d'or des saisons de Vichy.

Les représentations de grand gala ont lieu pendant la période qui s'étend du 1^{er} juin aux derniers jours de septembre.

Nous ne publierons pas ici le tarif des entrées au théâtre, ce tarif variant suivant l'importance des œuvres présentées, et la notoriété de leurs interprètes. Consulter à ce sujet le programme des soirées, qui donne toujours les prix des différentes places.

Les conditions d'abonnement au Casino seul sont les suivantes :

Abonnement de 25 jours, une personne : 60 francs.

Abonnement de 25 jours, enfant au-dessous de 15 ans : 30 francs.

Abonnement de 8 jours, une personne : 25 francs.

Abonnement de 8 jours, enfant au-dessous de 15 ans : 12 fr. 50.

Abonnement pour la saison entière : 225 francs.

Entrée du jour : 4 francs.

Abonnement au Casino, y compris les salles de jeu. 8 jours : 45 francs. — 25 jours : 100 francs. — Saison entière : 305 francs. Droit des pauvres, taxes d'Etat et taxes communales comprises.

CASINO DES FLEURS

L'entrée principale du Casino des Fleurs est située rue Sornin. Une autre voie d'accès, en face de l'Hôpital militaire, a été transformée en galerie d'exposition d'objets artistiques ; elle n'est utilisée que comme sortie de dégagement pendant les entr'actes, à la fin des représentations, ou en cas d'accident.

Les représentations de ce spacieux et coquet établissement sont l'un des plus vivants attrails de la saison de Vichy.

Chaque après-midi, la foule envahit le jardin transformé, au cours de l'hiver 1929, en un féérique palmarium où sont données, de 13 heures 30 à 17 heures, des matinées dont le programme, composé de grandes opérettes à spectacle, varie chaque jour.

Tous les soirs, à 20 heures, le même palmarium s'emplit pour les représentations de music-hall et de cinématographe sans cesse renouvelées.

En même temps, la salle de Théâtre, extrêmement luxueuse et confortable, ouvre ses portes pour des représentations de comédie où paraissent successivement tous les artistes en vedette dans les principaux théâtres de Paris.

Ses terrasses fleuries, ses halls décorés d'une profusion de plantes vertes, ses nombreuses et originales décorations, son merveilleux éclairage multicolore, font du Casino des Fleurs un Palais des Mille et une Nuits.

Avec sa superbe salle mauresque, son bar américain, son café de tout premier ordre, sa salle de jeu (boule et baccara), cet élégant établissement offre aux hôtes de Vichy le confort le plus moderne, et les spectacles les plus attrayants.

Dimanches et jeudis : Soirée de gala. — Fêtes de nuit. — Illuminations dans le jardin-palmarium.

L'ÉLYSÉE-PALACE

L'étincelante façade de ce joyeux Casino-Music-Hall illumine chaque soir de ses feux la rue Georges-Clemenceau. C'est le rendez-vous du Tout-Vichy qui s'amuse.

Dans une salle luxueuse, coquettement décorée et récemment modernisée, on donne avec succès de **Grandes revues à spectacle** qui sont la joie de la saison. Toutes les vedettes des music-halls de Paris y défilent tour à tour.

La **Brasserie de l'Élysée-Palace** est la plus vaste et la plus fréquentée de Vichy. Son immense terrasse fleurie ne désemplit pas. On y entend **trois orchestres** dont les concerts alternent et se succèdent de midi à minuit. Jeu de la Boule.

PARC D'ENFANTS

THÉÂTRE DE GUIGNOL

Dans son programme de distractions, la Compagnie Fermière n'a pas oublié les tout petits.

Dans une enceinte exclusivement réservée aux enfants,

Guignol, pour la plus grande joie des bambins et de leurs parents, se livre en toute liberté à ses ordinaires exploits.

C'est un vrai plaisir d'entendre les joyeuses exclamations, les francs éclats de rire de cet aimable petit monde, mis en délire par les farces et les facéties de son ami Guignol.

Dans le même enclos, sont mis à la disposition des enfants quantité de jeux de plein air tels que balançoires, escarpolettes, agrès de gymnastique, chevaux-bascules, passe-boule, jeux de tonneau, jusqu'à des tas de sable fin, dont l'utilité, pour la confection des pâtes, est certainement incontestable.

Le Parc d'enfants est ouvert chaque jour, de 13 heures 30 à 18 heures 30 ; le prix d'entrée est de trois francs.

Trois dames sont chargées du vestiaire, de la garde des goûters et de la surveillance des enfants.

A l'occasion, elles apaisent les conflits, et remplacent avantageusement le Tribunal de la Société des Nations.

Le Parc d'enfants sera très prochainement transféré au Parc des Bourins, près du monument de l'aviateur E. Gilbert.

Les importants travaux de construction de ce nouveau parc d'enfants, et du stade d'éducation physique qui doit le compléter, sont actuellement en cours. Ils recouvrent une superficie de deux hectares et comprendront :

Un bâtiment principal de 60 mètres de long, comportant une salle d'éducation physique, un cabinet pour le médecin directeur, des vestiaires, côté filles et côté garçons, et divers locaux destinés aux professeurs, surveillants et gardiens.

En bordure de ce bâtiment, côté parc, s'étendra un préau de 50 mètres de long sur 8 de large, flanqué, à droite, d'un théâtre de guignol, à gauche, d'une laiterie-crémèrie.

Devant le préau, au milieu de la pelouse, côté parc toujours, et alimenté d'eau courante, un bassin de 15 mètres de long sur 8 de large et 0 m. 25 de profondeur, permettra aux bambins de faire naviguer de petits bateaux comme au jardin du Luxembourg à Paris.

Enfin, deux courts de tennis, et une piste de 100 mètres pour la course à pied, seront aménagés, ainsi qu'une grande variété de jeux de plein air.

Il va sans dire que le nouveau stade d'éducation physique

fonctionnera sous la direction de professeurs diplômés, et sera contrôlé par un médecin.

SPECTACLES DIVERS, CINÉMAS

Petit Casino, 15, rue du Maréchal-Foch. — Cinéma de plein air dans le parc de la Restauration. — Vichy-Ciné, 13, rue de Paris. — Le Rialto, 15, rue Sornin. — Ciné Novelty, 8, rue Jean-Jaurès. — Nouveau Cinéma, rue Président-Wilson.

LE PETIT CASINO

Inauguré le 9 juillet 1929, le Petit Casino occupe l'emplacement d'un des plus anciens cafés de Vichy : le café de l'Univers.

Construit sur les plans de MM. Chanet et Liogier, architectes à Vichy (D. P. L. G.), par M. Chaumény, entrepreneur de travaux publics, il couvre une surface de 850 mètres carrés.

Le visiteur demeure surpris, vu l'exiguïté du terrain, que des architectes aient pu, sur une aussi faible surface, réunir tant de services divers avec toutes leurs commodités.

En effet, au rez-de-chaussée, nous trouvons un café-brasserie, deux salles de jeu, un bar, un salon de correspondance, les bureaux de la Direction.

Au-dessus, une salle de spectacle avec toutes ses dépendances.

Il est regrettable que la Société propriétaire du Petit Casino n'ait pas, lors de la construction de cet édifice, envisagé de lui affecter plus d'espace par l'acquisition d'immeubles voisins, et de permettre ainsi aux architectes de donner libre cours à la réalisation de leurs projets.

Quoi qu'il en soit, il convient de signaler à l'attention du visiteur du Petit Casino, les vitraux de l'artiste Chigot, de Limoges ; les panneaux décoratifs de l'artiste Barberis ; le curieux revêtement de paille du petit bar ; les mosaïques en bois de différentes essences de Noël ; enfin l'émo-vitrail de Grenut, de Nevers.

Le campanile qui surmonte l'entrée du Petit Casino s'élève à 32 mètres du sol ; chaque soir il est brillamment éclairé et inonde de lumière la rue du Maréchal-Foch.

Sports — Fêtes de la Saison

Elles sont nombreuses encore, les attractions saisonnières qu'il convient de joindre aux représentations des théâtres et aux concerts ; de mai à octobre, elles se succèdent de semaine en semaine, et à certains moments de jour en jour. Les unes sont organisées par la Compagnie Fermière, le Comité des Fêtes, la Municipalité, le Syndicat d'Initiative, les autres, par les différentes Sociétés de sport de la ville.

Nous donnons plus loin la nomenclature des fêtes qui rehausseront l'éclat de la prochaine saison thermale. Au moment où nous mettons sous presse, les dates auxquelles elles auront lieu ne sont pas toutes fixées, mais la période dite des grandes fêtes ne commence habituellement qu'en juin et, généralement, avec les premières réunions hippiques.

CONCOURS HIPPIQUE

Fondé en 1887, par la Société hippique française aujourd'hui présidée par le marquis de Juigné, il a son siège rue Jean-Jaurès, dans un vaste emplacement confortablement aménagé, sur les bords du Sichon, à cinq minutes du parc, en voiture.

Le Concours hippique de Vichy est dirigé avec la plus haute compétence par son Président M. le duc de Brissac, dont les appréciations, dans l'art hippique, font autorité.

M. le marquis de Juigné se fait un devoir d'honorer, chaque année, de sa présence, les magnifiques réunions qui ont lieu sur l'hippodrome du Sichon.

Le terrain du concours, de forme elliptique, a 250 mètres dans son grand axe, et 70 mètres dans son petit axe.

La piste de sable a 600 mètres de longueur sur 12 mètres de largeur ; la piste verte a 500 mètres environ de pourtour.

Les locaux affectés au Concours hippique comprennent des écuries qui contiennent plus de 350 boxes ou stalles ; un magasin à fourrages, des selleries, des hangars pour voitures, etc...

Le Concours hippique est une des premières grandes fêtes élégantes de la saison ; c'est le rendez-vous de toute la société mondaine en traitement à Vichy ou résidant dans les environs.

Des tribunes, orientées au nord pour abriter les spectateurs des rayons du soleil, on jouit d'une belle vue sur l'ensemble des pistes et leur cadre de verdure et de fleurs.

La réunion, dite du Sud-Est, qui se tient à Vichy, comprend 43 départements : c'est après celle de Paris la plus importante de toute la France.

Près de 600 chevaux figurent chaque année au Concours ; les ventes et transactions y sont fort actives. Il convient de noter, à ce sujet, que nous sommes au centre d'une région appelée par beaucoup de connaisseurs des plus réputés : l'Irlande de la France.

En effet, l'ensemble des présentations : sur les pistes du Concours ; dans les épreuves d'extérieur en terrains variés ; sur les pistes de l'hippodrome dans les courses pour chevaux de demi-sang, mettent en relief les remarquables qualités des chevaux de selle produits dans cette région.

Les épreuves, aussi intéressantes que variées, durent quatorze jours ; elles sont dotées de nombreux prix d'une valeur de près de 500.000 francs et d'objets d'art.

Tous les jours, le matin, à partir de 9 heures, présentations de chevaux de selle et d'attelage aux différents jurys ; épreuves et examens divers, classement, etc... L'après-midi, à partir de 13 heures 30, épreuves d'obstacles réservées aux amazones, gentlemen, officiers et sous-officiers.

Chaque année, pendant la durée du Concours, une ou deux journées de courses pour chevaux de demi-sang ont lieu sur le terrain de l'hippodrome de Bellerive. En outre, plusieurs matinées sont consacrées sur cet hippodrome à des épreuves d'extérieur pour chevaux de selle.

Pour chaque série d'épreuves, le nombre des engagements est fort élevé.

Les réunions du Concours hippique sont des plus selectes ; elles sont fréquentées par les plus élégants gentlemen riders, par les plus parfaits cavaliers.

Afin de rehausser encore leur éclat et leur attrait, la Commission organisatrice a ajouté, depuis quelques années, des épreuves pour dames qui obtiennent un plein succès et mettent en relief le talent, l'adresse, le sang-froid de nos gracieuses amazones.

COURSES DE CHEVAUX

Les plus selectes des solennités sportives de la saison. Organisées par la Société des Courses de Vichy, ces réunions sont, de tout le centre de la France, les plus réputées, et par l'importance des prix dont elles sont dotées, et par le grand nombre de chevaux engagés.

Elles sont fréquentées par les premiers éleveurs et les sportmen les plus en vue. Les plus fameux jockeys, français ou étrangers, ne dédaignent pas de venir s'y disputer les prix mis en compétition ; chaque année les courses attirent à Vichy, pendant toute leur durée, une société aussi nombreuse que choisie.

Fondée en 1875 par le baron de Veauce, la Société des Courses de Vichy a été réorganisée en 1886 par M. de Chavigny, et en 1897 par le marquis de Barbentane.

Elle est actuellement présidée par le colonel, comte d'Ideville, assisté de M. Nouvelet comme vice-président.

Son Conseil d'administration se compose de MM. Baugnies, Beauchamp, Desboudet, des Champs de Verneix, administrateur délégué, Frey, Thuret.

Les commissaires sont : MM. baron de Nexon, Michel Beauchamp, A. de Vazelhes, Jean de Chavagnac, Ch. du Breil.

Les bureaux de l'administration, situés 2, rue Lucas, sont dirigés par M. Kindler, secrétaire général, téléphone 20-21.

L'hippodrome se trouve sur la rive gauche de l'Allier dans une plaine magnifique où l'on se rend, soit par la passerelle

établie à cet effet sur la rivière au-dessus du barrage, soit par la route de Charmeil qui est le chemin des équipages. Les pistes, admirablement entretenues pendant toute l'année par les soins de M. Paul Devaux (1), directeur technique, sont dignes de tous les éloges.

Ces pistes sont au nombre de cinq ; elles ont les dimensions suivantes :

Piste droite : 32 mètres de largeur, 1.100 mètres de longueur.

Piste circulaire : 27 mètres de largeur, 2.100 mètres de longueur.

Piste de l'Allier : 27 mètres de largeur, 2.400 mètres de longueur.

Piste en huit pour steeple-chase : 18 mètres de largeur, 2.500 mètres de longueur.

Piste circulaire pour courses de haies, courses de trot et entraînement : 20 mètres de largeur, 1.920 mètres de longueur.

De plus, l'hippodrome dispose d'un parcours de Cross-country (2) et, pour l'entraînement, d'une piste de sable de 1.900 mètres de longueur sur 6 mètres de largeur.

Les bâtiments de l'hippodrome comprennent plusieurs séries de tribunes, un buffet-bar, un bureau télégraphique et téléphonique, des installations de pari mutuel et de nombreux locaux d'affectations diverses, parmi lesquels il convient de citer : 86 box, des selleries, des magasins à fourrages, etc... (Surveillant général, téléphone 20-07.)

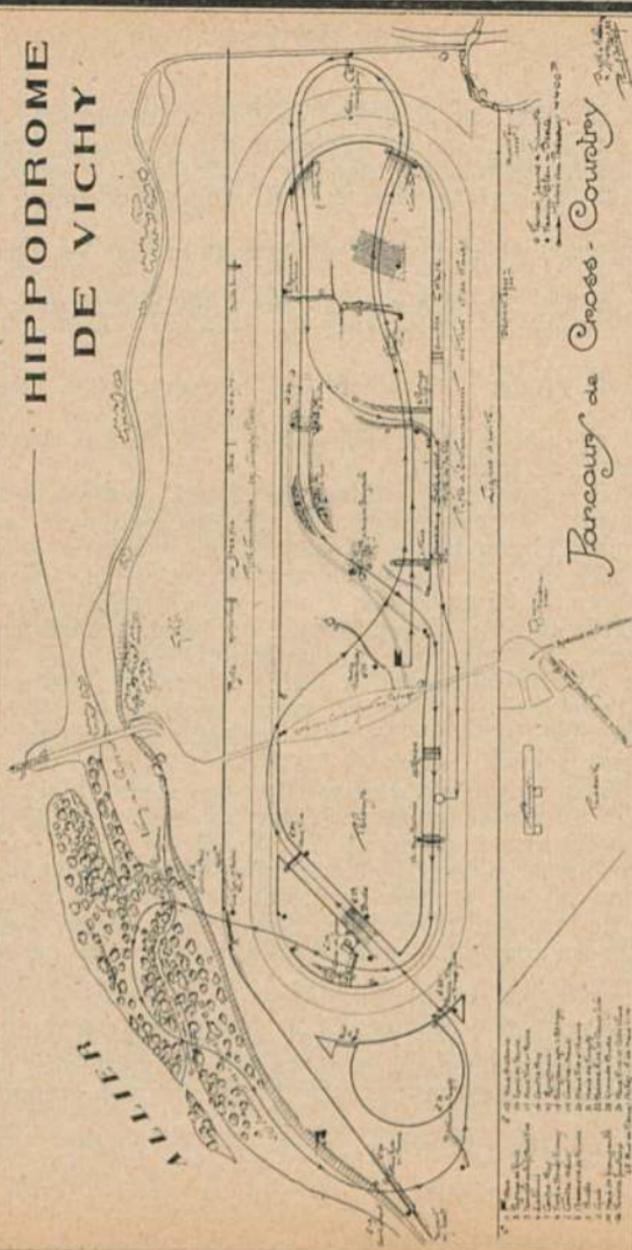
En 1864 il avait déjà été question de créer cet hippodrome, l'exécution du projet fut retardée par les exigences des propriétaires des terrains à acquérir.

Des tribunes, confortablement sinon luxueusement installées, on domine le turf et l'on peut suivre facilement, à l'abri du soleil ou de la pluie, toutes les péripéties des courses. Impossible d'imaginer un coup d'œil plus brillant que celui du pesage pen-

(1) Rappelons à nos lecteurs que M. Paul Devaux est le distingué tailleur d'images, dont les bois, si appréciés, illustrent les nombreuses publications artistiques de nos auteurs bouronnais.

(2) Voir plan ci-après.

HIPPODROME DE VICHY



Parcours de Cross - Country

- 1. Entrée des Tribunes
- 2. Entrée des Boxes
- 3. Entrée des Écuries
- 4. Entrée des Écuries
- 5. Entrée des Écuries
- 6. Entrée des Écuries
- 7. Entrée des Écuries
- 8. Entrée des Écuries
- 9. Entrée des Écuries
- 10. Entrée des Écuries
- 11. Entrée des Écuries
- 12. Entrée des Écuries
- 13. Entrée des Écuries
- 14. Entrée des Écuries
- 15. Entrée des Écuries
- 16. Entrée des Écuries
- 17. Entrée des Écuries
- 18. Entrée des Écuries
- 19. Entrée des Écuries
- 20. Entrée des Écuries

dant la durée des épreuves ; toutes les élégances s'y donnent rendez-vous ; c'est un assaut de délicieuses toilettes, un ruissellement de luxueux joyaux.

Si certains sportmen ne s'écartent guère des guichets du pari mutuel ou des abords des pistes, il en est d'autres, et de nombreux, que ne laisse pas indifférents le ravissant spectacle offert par le Parc du Pesage, qui s'étend jusqu'à la tribune d'arrivée des 1.000 mètres.

Tapissé de vert gazon, émaillé de corbeilles de fleurs aussi fraîches que variées, groupées avec un art infini, ce parc offre aux promeneurs le calme reposant de ses ombrages ; le parcourir à l'issue des épreuves constitue un excellent remède à la fièvre et aux émotions du jeu.

Avis aux joueurs poursuisvis par la guigne !

Les courses sont réparties sur un espace de plusieurs semaines en juin, juillet et août ; elles marquent le point culminant de la saison. Elles comportent plus d'un million cinq cent mille francs de prix, dont le Grand Prix de Vichy de 300.000 francs.

Leur succès qui va croissant d'année en année, nous promet des réunions sensationnelles au cours de l'été prochain.

Association sportive de Tir de Vichy

TIR AUX PIGEONS

Siège social : 11, rue du Parc — Téléph. 20-66

Le Tir aux Pigeons de l'A. S. T. V. possède un stand de 30.000 mètres de superficie, entièrement clos de murs, parfaitement établi et aménagé sur la rive gauche de l'Allier, en amont du pont. Il est très suivi par les bons tireurs, fort nombreux à Vichy pendant la saison. Les prix des concours

qu'il offre chaque année, en juin, sont ardemment disputés ; ils s'élèvent à 225.000 francs, plus des médailles et de nombreux objets d'art. (Grande Semaine du 9 au 19 juin.)

Du 15 juin au 15 septembre, tirs d'entraînement au ball-trap.

Sporting-Club de Vichy

S. A. G. 12.522

Ouvert toute l'année

Vichy est incontestablement une des stations estivales où les sports jouissent de la plus grande faveur ; certains d'entre eux font, pour ainsi dire, partie de la cure, et nulle part ailleurs nos hôtes ne sauraient trouver autant de ressources pour s'adonner à leurs exercices favoris.

Parmi les sports les plus appréciés de notre clientèle étrangère, il convient de citer en premier lieu le golf, le tennis, le hockey, le ping-pong, la natation, le canotage, l'équitation.

Pour en faciliter la pratique et leur donner toute l'extension voulue, le Sporting-Club de Vichy s'est fondé. C'est à lui qu'incombent l'organisation et l'administration des principaux sports pratiqués à Vichy.

A cet effet, un terrain de 68 hectares, et d'un seul tenant, a été mis, sur la rive gauche de l'Allier, à sa disposition. C'est dans cette immense plaine qu'il a établi son golf, ses courts de tennis, son stade, son terrain de hockey, groupant ainsi, dans un ensemble complet, les sports indispensables à l'éducation physique et à la préparation militaire.

Des professeurs spéciaux sont attachés à la culture de chacun d'eux.

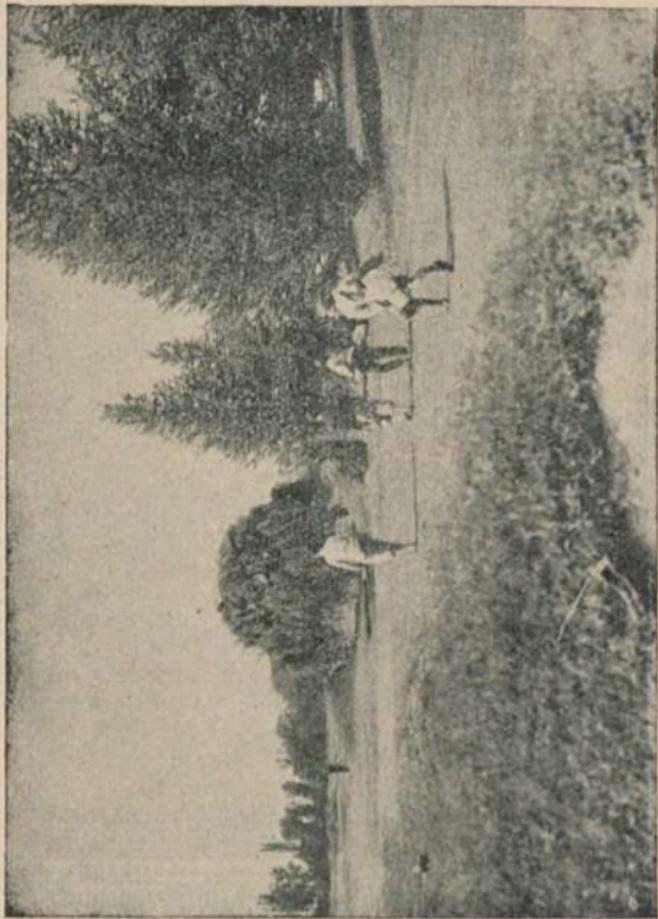


Photo Mougins - Vichy

Le Golf; — Sur le parcours

LE GOLF DU S. C. V.

Une splendide installation, datant seulement de quelques années, et qui déjà tient une place privilégiée parmi les attractions sportives et mondaines les plus en faveur à Vichy.

On peut dire du Golf du S. C. V., comme des Nouveaux Parcs, qu'il a été une conquête sur les sables de l'Allier. Ce vaste terrain, 48 hectares, tout recouvert d'herbes dures et épineuses, semé de fondrières, coupé de marécages, s'est tout à coup transformé en un magnifique tapis de gazon, agrémenté de corbeilles de fleurs et de massifs d'arbustes.

Un rideau de grands peupliers étend sur une partie de cette vaste pelouse son ombre bienfaisante ; un étang est alimenté par un petit ruisseau qui serpente au milieu de cet immense terrain.

Le Golf du S. C. V. est considéré, à juste titre, par les joueurs les plus réputés, comme un des mieux organisés du continent.

Le jeu comprend deux parcours : l'un de 18 trous, 5.585 mètres ; l'autre de 9 trous, 1.920 mètres.

Un pittoresque Club House qui comprend un hall avec restaurant et bar américain, des salles de douches et des vestiaires, a été construit à l'entrée du Golf qui fait face aux quais. Des garages pour autos ont été aménagés à l'entrée opposée, côté Bellerive ; enfin un Putting-Green, des jeux de croquet et de boules ont été installés non loin du Club House.

On peut se rendre au Golf à pied, par la passerelle, en voiture par Bellerive, ou, plus rapidement et plus commodément, par un canot automobile spécialement réservé à ce service, et dont le ponton se trouve quai d'Allier.

Aucune institution sportive de Vichy n'a eu une fortune plus rapide et plus brillante. La société qui fréquente le Golf est essentiellement select ; elle appartient en grande partie à la clientèle américaine et anglaise qui afflue de plus en plus chaque année dans notre station.

Le Golf est ouvert de 7 heures 30 du matin au coucher du soleil.

LES TENNIS S. C. V.

Ainsi que nous le disons plus haut, le Sporting-Club de Vichy dispose de courts de tennis dont un couvert et éclairé.

Ces tennis ont été installés avec tout le confort moderne ; ils comportent, indépendamment de courts remarquablement établis, des salons, des cabines, des salles de douche, un bar et des garages pour autos et bicyclettes.

Ils sont fréquentés par la même société select que le Golf ; plusieurs fois, pendant le cours de l'été, des matches s'y disputent, et chaque année un tournoi international met en présence, pour deux coupes challenge, les meilleures raquettes françaises et étrangères.

Les tennis sont ouverts de 7 heures à 19 heures.

On peut s'y rendre, à pied ou en voiture, par le pont de Bellerive, ou encore par un canot automobile uniquement affecté à ce service, et qui utilise le ponton du golf.

EQUITATION

A tous les sports, depuis plusieurs années pratiqués au S. C. V., est venu s'ajouter, au cours de 1929, l'équitation.

Des professeurs et des montures sont, par les soins du S. C. V., mis à la disposition des cavaliers et amazones désireux de parcourir, à cheval, les belles routes forestières de la région.

S'ils en manifestent le désir, un écuyer les accompagne.

STADE

Le Stade est situé au confluent du Sichon et de l'Allier, en bordure de l'allée des Ailes, de Vichy à Boutiron.

Son entrée se trouve à l'extrémité nord du pont jeté sur le Sichon, au point terminus de la rue Louis-Blanc.

Cette entrée, surélevée, est flanquée de deux pavillons pour la distribution des tickets.

Le Stade occupe une surface totale de 37.817 mètres carrés. La pelouse centrale, affectée au football, mesure 10.566 mètres carrés. Une piste elliptique, destinée aux courses à pied, entoure cette pelouse ; elle a une longueur de 400 mètres, avec une ligne droite de 132 mètres.

La piste cycliste, dont la chappe est composée de ciment et de porosite rose pour permettre aux coureurs de rouler sans crainte de chutes, même par un temps de pluie, a 500 mètres de périphérie et 7 mètres 65 de largeur. Les virages ont 3 m. 65 de hauteur à leur point le plus élevé, soit un relèvement de 30°. Ces virages sont précédés d'une faible déclivité ; ils reprennent la ligne droite à environ 25 mètres.

Ce Stade peut contenir plus de 10.000 personnes. Il comprend, à l'est, des gradins ; à l'ouest et au centre, des tribunes. La tribune centrale, longue de 90 mètres sur 12 mètres de largeur, peut recevoir plus de 2.000 spectateurs.

Des courts de tennis, des terrains de jeux de boules, une piscine de natation, etc..., sont en voie d'aménagement en prolongement du Stade, côté nord ; ils seront achevés dans un temps rapproché.

AUTOMOBILE-CLUB DE VICHY

L'A. C. V. organise, en août, un concours d'élégance automobile.

Tous les renseignements sur les promenades aux environs de Vichy sont donnés aux touristes au siège social, 11, rue du Parc, téléphone 20-66.

Obtention de carnets de passage en douanes et de triptyques, réservée aux membres de l'A. C. V. uniquement.

AÉRO-CLUB

En 1927, une société d'aviation s'est constituée sous le nom d'Aéro-Club.

Grâce aux importantes subventions qui lui ont été accordées par le Gouvernement, par la ville de Vichy et par la Compagnie Fermière, cette société a pu se rendre acquéreur, à Rhue (4 kilomètres de Vichy), d'un vaste terrain qu'elle a transformé en un aéroport commercial moderne, capable d'assurer les transports aériens de toutes catégories..

Sur cet aéroport, elle a fait aménager de spacieux hangars pour avions, des ateliers où les pilotes peuvent se procurer toutes les pièces de rechange nécessaires aux réparations de leurs appareils, tous les produits indispensables au ravitaillement des machines, enfin où ils trouvent des mécaniciens expérimentés pour procéder, le cas échéant, aux réparations.

Des avions sont mis à la disposition des membres de l'Aéro-Club pour leur entraînement ; ces appareils et leurs pilotes peuvent être également utilisés par les hôtes de Vichy, désireux de profiter de leur séjour dans notre ville pour recevoir le baptême de l'air, et se procurer les émotions d'une excursion aérienne. Il est certain qu'une randonnée au-dessus des Monts d'Auvergne ou, plus modestement, au-dessus des sommets des Monts du Forez les plus proches de Vichy, réserve aux amateurs le spectacle d'un grandiose panorama.

Tout est prévu par l'Aéro-Club pour assurer aux touristes le maximum de sécurité.

Voici quelques précisions susceptibles d'intéresser les aviateurs de passage qui trouveront toujours un cordial accueil au siège social de l'Aéro-Club de Vichy, 44, avenue Président-Doumer, téléphone 34-91, ou à l'aérodrome, téléphone 36-95.

Aérodrome de Vichy

Position. — 4 kilomètres au nord de Vichy, sur la rive droite de l'Allier, à une altitude de 260 mètres.

Description du terrain. — Aire d'atterrissage : 750 × 900. — Nature du terrain : meuble, utilisable en toutes saisons. — Caractères des environs : Voie ferrée et collines à l'est, en bordure du terrain. Très dégagé dans toutes les autres directions (large vallée de l'Allier). — Signalisation : Balises, T d'atterrissage, hangar avec manche à air. — Ravitaillement : essence, huile, eau. — Moyens d'accès : deux routes goudronnées. — Installations : hangar civil 20 × 30. — Atelier de réparations. — Téléphone, Vichy 36-95. — Ressources : Vichy, 4 kilomètres ; Charmeil, 2 kilomètres ; Saint-Germain-des-Fossés, 6 kilomètres.

JEU DE BOULES

Ce genre de sport compte à Vichy un si grand nombre d'amateurs que quatre boudromes ont dû lui être affectés.

L'un d'eux se trouve à l'angle des avenues de France et des Célestins ; un autre place du Champ-de-Foire ; un troisième près du Stade ; un quatrième Chemin-des-Romains.

Un grand concours, doté de plus de 25.000 francs de prix, a lieu chaque année, en septembre.

CANOTAGE

Le canotage qui, autrefois, comptait peu d'adeptes parmi notre clientèle saisonnière, est, depuis quelques années, devenu très en vogue.

Nombreux sont maintenant les amateurs de l'aviron qui, chaque jour, se livrent pendant quelques heures à un exercice aussi salubre qu'agréable.

Naguère ce sport était presque uniquement l'apanage des jeunes gens ; aujourd'hui, on s'y adonne à tout âge, et avec quel entrain !

C'est, pour le promeneur des quais, un spectacle amusant que la vue du lac d'Allier sillonné d'une quantité de barques légères se livrant, au milieu des rires et des chansons, à des évolutions souvent fantastiques lorsque les rameurs sont inexpérimentés.

On trouve à louer des canots de promenade : au pont, près de l'embarcadère du S. C. V. et au parc Gilbert.

Le S. C. V. possède également des canots de promenade à l'usage exclusif de ses membres.

L'Aviron Vichyssois, société de sports nautiques, titulaire du pavillon nautique du T. C. F. et du Canoë-Club de France, reçoit, à des conditions avantageuses, les membres de ces sociétés. (Siège social : Hôtel du Globe ; garage à la Croix-Saint-Martin.)

NATATION

Pour les amateurs de bains de rivière, l'Allier est le cours d'eau rêvé.

Peu de courant, et par conséquent, une température assez constante, une eau limpide, un fond de sable, voilà des raisons suffisantes pour faire apprécier de nos hôtes les plaisirs de la baignade en pleine eau.

Plusieurs établissements installés sur la rive gauche de l'Allier, en amont du pont, mettent à la disposition des baigneurs le linge nécessaire, des cabines commodes, et une région de la rivière de profondeur modérée et de sol en pente douce. Ces régions sont jalonnées, afin que les inexpérimentés nageurs puissent se livrer à leurs ébats en toute sécurité.

Des professeurs de natation sont attachés à tous ces établissements.

PÊCHE

Si les amateurs de canotage et de baignade apprécient à ce point de vue le séjour de Vichy, il est une catégorie de nos hôtes qui peste contre ces sportifs ; ce sont les pêcheurs à la ligne dont la patience est cependant légendaire.

Ces doux contemplatifs du bouchon deviennent féroces quand un canotier vient évoluer dans le voisinage de leur champ d'action, ou qu'un baigneur se livre à de bruyants ébats à proximité d'un endroit depuis de longs jours patiemment amorcé.



Un pêcheur à la ligne

Il est certain que le bruit n'attire pas le poisson ; cependant notre rivière a une population si dense, que rares sont les disciples de saint Pierre qui rentrent « bredouilles » au logis.

Vichy possède une société de pêcheurs à la ligne, concessionnaire du droit de pêche sur plusieurs kilomètres du cours de la rivière ; les étrangers peuvent faire partie de cette société moyennant une légère redevance. Les cartes d'admission sont délivrées par les marchands d'articles de pêche.

SPORTS D'HIVER

Vichy, doué, pendant la période rigoureuse, d'une température relativement douce, semble, à première vue, ne se prêter guère au développement des sports d'hiver ; cependant, son voisinage des Monts d'Auvergne, des Monts Dore et de la chaîne du Forez, permet aux amateurs la pratique de ces sports.

Une société de skieurs, fondée à Vichy en 1933, compte déjà plus de deux cents membres, dont plusieurs lauréats de concours.

Les étrangers, faisant, pendant les mois d'hiver, leur cure

thermale, et désireux de se livrer pendant leur séjour aux eaux, à leur sport favori, peuvent faire partie de cette société où un aimable accueil leur est réservé.

Programme des fêtes de 1936

Voici maintenant une rapide énumération des principales fêtes et réunions sportives qui animeront, cette année, la saison thermale. A l'heure où nous mettons sous presse, le programme définitif n'est pas encore arrêté.

- 4 et 5 mars. — **Passage du Rallye féminin Paris-Saint-Raphaël.**
- 22 mars. — **Match de rugby, Aurillac contre Vichy, au Stade municipal.**
- 4 au 14 avril. — **Exposition départementale du travail.**
- 5 avril. — **Match de football association, Izieux contre Vichy, au Stade municipal.**
- 12 avril. — **GOLF : Coupe de Pâques.**
- 12 avril. — **Match de rugby, Villefranche contre Vichy, au Stade municipal.**
- 18 avril. — **Concert par le groupe de Vichy et ses Sources, à l'Élysée-Palace.**
- 25 avril. — **Bal du Comité des Fêtes au Grand Casino.**
- 12 mai. — **Fête nationale de Jeanne d'Arc.**
- 14 mai. — **Grande retraite aux flambeaux.**
- 17 mai. — **Courses cyclistes au Stade municipal.**
- 17 et 21 mai. — **TENNIS : Critérium du Centre par équipes.**
- 21 mai. — **TENNIS : Championnats juniors du Centre ; Coupe Carmona.**
- 24 mai. — **Fête sportive organisée par le Comité des Fêtes.**

- 24 et 31 mai. — **TENNIS : Critérium du Centre par équipes.**
 30, 31 mai et 1^{er} juin. — **TENNIS : Championnats et omnium du Centre.**
 28, 29, 30 et 31 mai, 1^{er} et 2 juin. — **Congrès de la Ligue de l'Enseignement.**
 30 mai au 1^{er} juin. — **Congrès national de l'Association républicaine des Anciens combattants.**

Du 31 mai au 7 juin

GRANDE SEMAINE DE COURSES

sur l'Hippodrome de l'Allier

Réunions de Printemps

Ordre des journées et liste des principaux prix

- 31 mai. — Prix d'Hauterive (trot attelé) : 15.000 fr. — Prix des Hôtels (trot monté ou attelé) : 20.000 francs.
 1^{er} juin. — Prix de l'Elysée-Palace (trot attelé) : 10.000 fr. — Prix de Joinville (trot monté) : 21.500 francs.
 4 juin. — Prix de Vincennes (trot attelé) : 17.500 fr. — Derby des trotteurs de Vichy : 25.000 francs.
 7 juin. — Prix Ulysse (trot monté) : 10.000 fr. — Prix de Cluny (trot attelé) : 10.000 fr. — Grand Prix du Conseil municipal (trot attelé) : 50.000 fr. — Steeple-chase de Vichy (steeple-chase) : 20.500 fr. — Prix des Célestins (steeple-chase) : 20.000 francs.
 7 juin. — **Courses cyclistes au Stade municipal.**
 8 au 12 juin. — **GOLF : Coupe Brownlow.**
 9 au 19 juin. — **Tir aux pigeons.**
 17, 18, 19 et 20 juin. — **Congrès national des Agents généraux d'assurances.**
 20 juin. — **Tournoi d'escrime de « La Vaillante ».**
 21 et 22 juin. — **Tournoi international d'escrime du Sporting Club de Vichy.**
 23 juin au 5 juillet. — **Concours hippique.**
 En juin. — **Tournoi de tennis.**
 5 juillet. — **Fête de couleur, organisée par le Comité des Fêtes.**
 11 au 14 juillet. — **GOLF : Coupe des seniors.**

- 12 juillet. — **Courses cyclistes en nocturne au Stade municipal.**
 12 juillet. — **Exposition canine internationale.**
 13 juillet. — **Grande retraite aux flambeaux.**
 14 juillet. — **Fête nationale. — Grand feu d'artifice.**
 14 juillet. — **Course cycliste sur route réservée aux Anciens combattants, organisée par le Club vélocipédique Vichyssois et l'U. F. M.**
 14 juillet. — **Traversée de Vichy à la nage. — Challenge de la ville de Vichy.**
 15 et 16 juillet. — **TENNIS : Coupe Perrier.**
 19 juillet. — **Fête Franco-Suisse, organisée par le Comité des Fêtes.**

Du 23 juillet au 14 août

GRANDE PÉRIODE DE COURSES

sur l'Hippodrome de l'Allier

Réunions d'été

Ordre des journées et liste des principaux prix

- 23 juillet. — **Prix Humbert de Saint-Vallier (Gentlemen-Riders) : 13.500 fr. — Coupe des Gentlemen : 19.000 fr. — Prix Alexis des Michel (military) : 12.000 francs.**
 26 juillet. — **Prix du Grand Casino : 50.000 fr. — Prix de l'Hôtel des Ambassadeurs (handicap) : 12.500 francs.**
 29 juillet. — **Prix du Tremblay : 14.500 fr. — Prix du Commerce de Vichy : 22.500 fr. — Prix de Cérés : 37.500 francs.**
 31 juillet. — **Prix des Jouvencelles : 20.000 fr. — Prix de la Compagnie Fermière (handicap) : 43.750 fr. — Prix des Jouvenceaux : 20.000 francs.**
 1^{er} août. — **Vente de Yearlings.**
 2 août. — **Prix de la Cordonnerie du High-Life : 12.500 fr. — Prix du Bon Marché : 12.500 fr. — Prix Chomel (handicap) : 19.000 fr. — Grand Prix de la Ville de Vichy : 300.000 fr. — Prix Cinzano : 12.500 francs.**
 3 août. — **Vente de Yearlings.**

- 4 août. — Prix Sévigné : 12.500 fr. — Prix de Saint-Cloud : 12.000 fr. — Prix des Rêves d'Or : 105.000 fr. — Prix de l'Allier : 12.500 fr. — Prix de Vichy-Etat : 12.000 francs.
- 6 août. — Prix de l'Hôtel des Lilas : 7.000 fr. — Prix du Syndicat des Limonadiers : 12.000 fr. — Prix Jurietti : 30.000 fr. — Prix de l'Etablissement Thermal : 12.500 francs.
- 9 août. — Prix de Bellerive : 12.500 fr. — Prix de l'Hôtel du Parc : 25.000 francs.
- 12 août. — Prix du Carlton : 7.000 fr. — Prix des Vétérans : 12.500 fr. — Handicap du Bourbonnais : 20.000 fr. — Course de haies de Vichy : 20.500 francs.
- 14 août. — Prix de la Montagne Verte : 7.000 fr. — Prix de Consolation : 12.500 fr. — Prix de Randan : 12.500 fr. — Prix de Vichy : 100.000 fr. — Prix de Maisons-Laffitte : 13.000 francs.
- 26 juillet. — **Concours fédéral de boules organisé par la Fédération bouliste du Centre.**
- 27 et 28 juillet. — GOLF : **Championnat du Centre. — Coupe Tamvaco.**
- 8 août. — Fête enfantine, organisée par le Comité des Fêtes.
- 14 août. — **Grande retraite aux flambeaux.**
- 15 août. — **Courses cyclistes au Stade municipal.**
- 15 août. — GOLF : **Coupe d'été du Figaro.**
- 15 août. — Fête patronale de Vichy. — **Grand feu d'artifice.**
- 16 août. — Fête d'aviation, organisée par l'Aéro-Club de Vichy.
- 17 au 23 août. — **Grande semaine de Golf. — Coupe du Grand Casino. — Coupe Hally-Smith.**
- 23 août. — Régates organisées par le Club nautique de Vichy.
- 24 au 30 août. — **Tournoi international de tennis.**
- 30 août. — **Fête Franco-Belge et Luxembourgeoise.**
- 30 août. — **Grand Prix de vitesse automobile.**
- En août. — **Concours d'élégance automobile.**
- 5 au 9 septembre. — GOLF : **Coupe du Syndicat d'initiative.**
- 6 septembre. — **Courses cyclistes au Stade municipal.**

13 et 14 septembre. — **Grand Prix bouliste de la Ville de Vichy.**

20 septembre. — **Courses cyclistes au Stade municipal.**

28, 29 et 30 septembre. — **Fête des Provinces et Congrès Folklorique de France.**

En septembre. — **Tournoi de tennis.**

En septembre. — **Concours de pêche à la ligne.**

De mai à septembre, au Stade du Sporting-Club de Vichy : Culture physique, athlétisme. — De septembre à mai : Football, hockey, cross-country.

Ainsi qu'on peut en juger par la liste ci-dessus, les fêtes projetées pour la saison prochaine sont aussi nombreuses que variées ; dotées de prix importants, tant en espèces qu'en objets d'art, elles comportent toutes, chacune en son genre, les éléments du plus vif succès, et ne sauraient manquer d'attirer les champions les plus renommés dans toutes les branches des sports.

.....
Crépin-Leblond, éditeur

VICHY AVANT LA COMPAGNIE FERMIERE

Le Médecin-Inspecteur Prunelle

LES FERMIERS BROSSON ET LA RÉGIE

ou

*UNE PÉRIODE CRITIQUE
 DU DÉVELOPPEMENT DE VICHY*

1833-1853

PAR E. MAUVE

Prix : 4 francs.

En vente : au Syndicat d'initiative, 11, rue du Parc ; à la librairie Dupretz, rue Banville, et dans les principales librairies de Vichy.

SERVICES PUBLICS

Agences de renseignements. — Immeuble de la Compagnie Fermière, 11, rue du Parc ; au rez-de-chaussée : Office de la Compagnie Fermière et de la Compagnie P.-L.-M. ; on peut y prendre des billets de chemin de fer. — Au 1^{er} étage : bureaux du Syndicat d'initiative et du Comité des fêtes. — Au 2^e étage : bureaux du Sporting-Club. — Au 3^e étage : Musée et Bibliothèque. — Agence Bernheim, 4, rue de Paris. — Agence Bouculat, 10, rue Burnol. — Agence F. Buisson, 62, avenue Président-Doumer. — Agence Chartier, 19, avenue Président-Doumer.

Hôtel de ville. — Place de l'Hôtel-de-Ville. — Téléphone 21-92.

L'hôtel de ville a été inauguré en 1927. Il fut construit, après concours, sur les plans de M. Chanet, architecte diplômé de l'École des Arts et Métiers d'Aix, ancien élève de l'École des Beaux-Arts, par MM. Labaye et Teisseire, entrepreneurs de travaux publics à Vichy.

Cet édifice est remarquable par son élégance, l'harmonie de ses proportions, l'heureuse disposition de son aménagement intérieur, la richesse de décoration de quelques-unes de ses salles, notamment de sa salle de réceptions.

Au rez-de-chaussée se trouvent la justice de paix, le commissariat de police, le Conseil des prud'hommes, la taxe de séjour.

À l'entresol : le cabinet du maire, le bureau du secrétaire général, les services de l'hygiène, de la presse, de l'état civil, de l'assistance, permis de conduire et de circuler des voitures de place et automobiles de place.

Au premier étage : la salle de réceptions, la salle des mariages, la salle du Conseil municipal, les bureaux de la voirie et de l'ingénieur-voyer.

Au deuxième étage : les services des eaux.

M. le Maire reçoit, à son cabinet, les lundi, mercredi, vendredi, de 15 h. 15 à 17 heures.

Commissariat de police. — Téléphone 23-31. Bureau des visas et des objets perdus. Entrée, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures : côté sud de l'hôtel de ville ; en dehors de ces heures et la nuit, entrée : côté est, service de la permanence. M. le Commissaire reçoit de 10 h. 30 à 11 h. 30 et de 15 h. 30 à 16 h. 30, dimanches et jours fériés exceptés.

Ponts et chaussées. — **Service vicinal.** — **Service hydraulique.** — Bureaux, 9, avenue Poncet.

Hôpital civil. — **Hospice.** — **Hôpital Thermal civil.** — Téléphone 20-32. Vaste édifice construit sur les hauteurs au delà de la gare, inauguré officiellement le 23 octobre 1887, et par les malades en mai 1888.

Etablissement modèle tant au point de vue des prescriptions hygiéniques qui y sont rigoureusement observées, qu'en raison de ses multiples et confortables installations.

Il comprend : l'hôpital civil proprement dit, l'hospice affecté aux vieillards pauvres et aux orphelins, et l'hôpital Thermal civil, ouvert seulement du 14 mai au 30 septembre. Ce dernier, fondé en 1696 par Louis XIV, compte 165 lits ; il reçoit annuellement près d'un millier d'indigents de la France et de l'Algérie.

Pour y être admis, il faut en faire la demande au Président de la Commission administrative ; joindre à cette demande : 1° un certificat médical attestant que le malade a besoin des eaux de Vichy ; 2° un certificat délivré par le maire, constatant que le malade est indigent et qu'il est inscrit sur la liste d'assistance médicale gratuite arrêtée par le Conseil municipal conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi du 15 juillet 1893 ; 3° un extrait du rôle des contributions de l'année courante, prouvant que le malade ne paye pas plus de 200 francs de contributions de toute nature ; 4° un engagement souscrit par le malade de payer ses frais de séjour le jour de son admission, ou bien par la commune ou le département d'acquitter les frais de séjour à la Caisse du receveur des hospices. Ces frais, calculés pour une saison de vingt et un

jours, à raison de 19 francs par jour, s'élèvent à la somme de 399 francs.

Des médecins de la localité sont chargés de donner leurs soins aux malades des trois services.

On visite l'hôpital civil les jeudis et dimanches de 12 à 14 heures.

Médecin de service. — Pharmacien de garde, la nuit. — S'adresser au commissariat de police à l'hôtel de ville. Téléphone 23-31.

Voiture d'ambulance automobile. — Cette voiture est garée au poste permanent des sapeurs-pompiers, place de la République. Téléphone 24-18. La demander au commissariat de police, à l'hôtel de ville. Téléphone 23-31.

Hôpital militaire, rue Lucas. — Construit en 1846 pour le traitement des officiers, soldats et fonctionnaires coloniaux qui ont besoin de se soigner à Vichy.

Il comprend de vastes constructions, composées de 180 chambres d'officiers et de chambrées pour 120 sous-officiers et soldats. Ajoutons à cela une installation complète de bains et d'hydrothérapie, un grand jardin de 50 ares, les appartements particuliers du personnel, etc...

Le service médical est assuré, en temps ordinaire, par un médecin-chef, cinq médecins, un pharmacien-major de 1^{re} classe, un pharmacien-major de 2^e classe, un officier d'administration principal gestionnaire, un officier d'administration de 2^e classe.

Les officiers et soldats sont en général soignés à charge de remboursement au service de santé, par les corps auxquels ils appartiennent, des frais de pension et de traitement.

Ces frais qui varient suivant le grade du malade, ont été fixés, depuis le 1^{er} avril 1930, à 28 francs pour un officier supérieur, 26 francs pour un officier subalterne ; 22 francs pour un sous-officier ; 21 francs pour un caporal, brigadier ou soldat.

La saison thermale est ouverte du 1^{er} mai au 26 octobre.

Commissariat du Gouvernement. — Service de la gratuité. — Rue Lucas, en face de la Grande-Grille. — Bureaux ouverts de 9 à 11 heures et de 14 à 16 heures. Téléphone 24-15.

Dispensaire de la Société de secours aux blessés militaires. — Avenue Poncet. — Etablissement ouvert aux sous-officiers et soldats convalescents, aux infirmières de la Croix-Rouge et de la Mutualité Infirmière. — Les mercredis, à 9 heures, consultations gratuites d'enfants ; les 2^e et 4^e samedis de chaque mois, à 10 heures, consultations prénatales.

Contributions indirectes. — 12, rue Voltaire. — Bureaux ouverts de 8 à 12 heures et de 14 à 16 heures, dimanches et jours fériés exceptés.

Enregistrement. — 1^{er} bureau (actes civils, 24, rue du Maréchal Joffre). — 2^e bureau (actes judiciaires), 5 bis, rue Neuve. — Bureaux ouverts de 8 à 16 heures, dimanches et jours fériés exceptés.

Enseignement. — Ecoles officielles, garçons, enseignement primaire : Ecole Carnot, 54, avenue de la Gare ; école Paul-Bert, 28, rue Paul-Bert. Enseignement primaire supérieur : Ecole Jules-Ferry, rue Ferdinand-Buisson.

Ecoles officielles, filles, enseignement primaire : Ecole Rolland, 7, rue Paul-Bert. Enseignement primaire supérieur : Ecole Sévigné, 16, boulevard Carnot.

Ecoles maternelles, 22, rue d'Alsace, rue de Châteaudun ; rue du Maréchal-Pétain.

Ecole libre, garçons : Pensionnat Saint-Joseph, ruelle de Nîmes.

Ecoles libres, filles : Pensionnat Jeanne-d'Arc, 12, rue du Maréchal-Joffre ; Externat Notre-Dame de Lourdes (école enfantine mixte), 54, rue Jean-Jaurès.

L'enseignement secondaire est donné par des professeurs libres, ou des professeurs du collège de Cusset.

Perception. — Place de l'Hôtel-de-Ville. — Bureaux ouverts de 9 à 12 heures et de 14 à 16 heures, dimanches et jours fériés exceptés.

Service d'incendie. — Place de l'Hôtel-de-Ville. Téléphone 24-18. Comprend un poste permanent de douze hommes, par équipes de quatre.

Le matériel se compose de trois pompes automobiles porte-échelles Delahaye, dont le jet peut atteindre les plus hauts étages des immeubles de Vichy.

Une de ces pompes, dite de premier secours, débite 60 mètres cubes d'eau à l'heure ; les deux autres, 120 mètres cubes chacune.

Ces pompes sont munies d'échelles aériennes mesurant : l'une 16 mètres, les deux autres chacune 20 mètres utiles.

Indépendamment des pompes automobiles, le matériel comprend : une pompe aspirante et foulante ; un fourgon automobile pour le transport des hommes et des agrès.

Pour alimenter ces pompes, un nombre considérable de bouches d'incendie de 40 millimètres sont disséminées dans la ville ; et, aux points les plus importants, se trouvent des bouches de 100 millimètres.

Six hommes prennent place sur chaque pompe automobile.

L'effectif de la Compagnie des sapeurs-pompiers comprend : un capitaine, un lieutenant, un sous-lieutenant, soixante hommes y compris les sous-officiers, caporaux, tambours et clairons.

Aucune ville, de l'importance de Vichy, n'est dotée d'un matériel aussi complet, aussi perfectionné, et d'une organisation aussi parfaite.

Service de sauvetage en rivière. — Ce service comporte un fourgon automobile servant au transport du bateau de sauvetage, du matériel de secours, et d'un appareil spécial pour la respiration artificielle et les inhalations d'oxygène.

De plus, des nageurs émérites se tiennent en permanence au poste des pompiers, prêts, dès la première alerte, à prendre place dans ce fourgon pour être, dans un minimum de temps, transportés au point de la rivière où l'accident s'est produit. — Téléphone 24-18.

Gendarmerie. — Rue des Sports. — Téléphone 20-80.

Recette municipale. — Place de l'Hôtel-de-Ville. — Bureaux ouverts de 9 à 12 heures et de 14 à 16 heures, dimanches et jours fériés exceptés.

Caisse d'épargne. — Angle du boulevard Carnot et de la rue Salignat.

*Les
dernières
créations pour :*

*LA VILLE
LES SPORTS
LE VOYAGE*

sont exposées

AU BON MARCHÉ

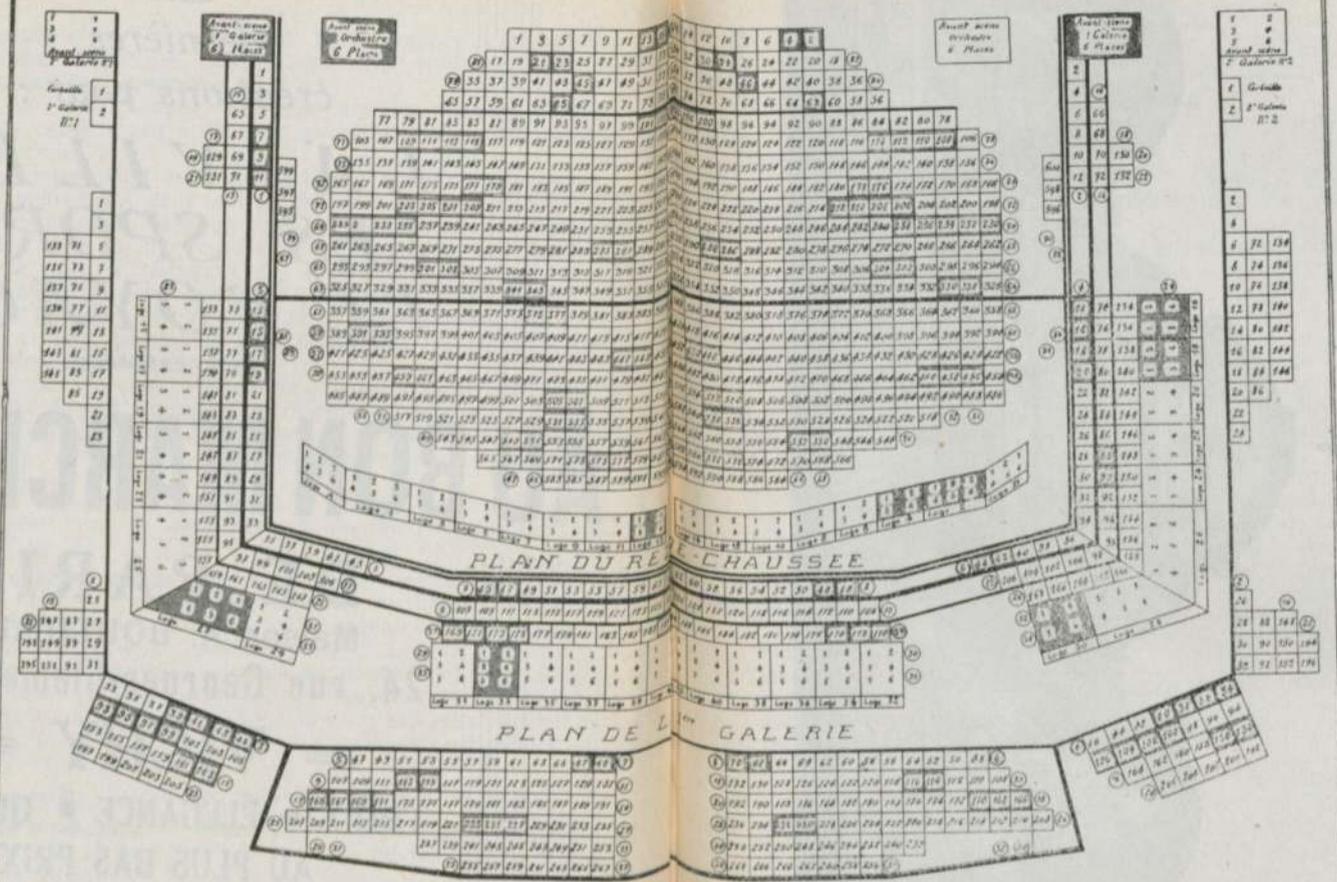
DE PARIS

Maison A. BOUCICAUT

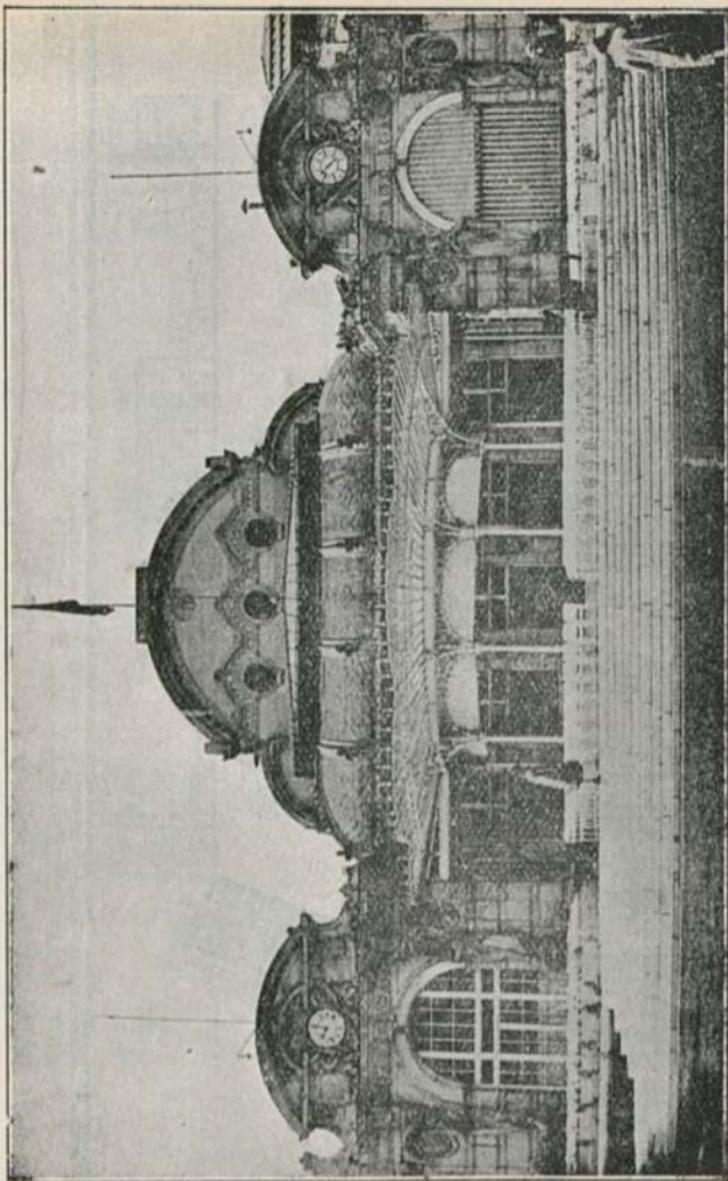
24, rue Georges-Clemenceau

≡ **VICHY** ≡

**CHOIX • ÉLÉGANCE • QUALITÉ
AU PLUS BAS PRIX**



Plan de la Salle du Pater du Grand Casino



Le Casino

Cliché Béguin - Vichy

CULTES

Eglise Saint-Blaise, Vieux Vichy. — Serait, d'après certains historiens, l'ancienne chapelle transformée du château de Louis II de Bourbon.

Une nouvelle église, adjacente à l'ancienne église Saint-Blaise, a été inaugurée le 5 juillet 1931.

Construite en ciment armé par MM. Labaye et Tesseire entrepreneurs de travaux publics à Vichy, sur les plans de MM. Chanet et Liogier, architectes diplômés du Gouvernement, elle est du style dit « moderne ».

Le visiteur sera tout d'abord quelque peu surpris par ce style, mais, après examen, il ne tardera pas à pénétrer la pensée des architectes qui se sont attachés, dans leur œuvre, à faire dominer la ligne verticale coupant les horizontales, symbole de la prière s'élevant à Dieu.

Ce symbole anime tout l'édifice ; on le retrouve dans la coupole, surmontée, à 42 mètres du sol, d'une statue de Notre-Dame de Vichy, haute de 3 mètres 20, et dans le clocher, encore inachevé, qui doit s'élaner à 67 mètres et être muni, à 50 mètres de haut, d'une plate-forme desservie par un ascenseur.

La partie décorative de cette église, tant intérieure qu'extérieure, est également inachevée ; il convient cependant de mentionner les remarquables vitraux des frères Maumejean de Paris, représentant les quinze mystères du Rosaire ; le maître-autel en onyx ramagé d'Alger, avec incrustations d'émo-vitrail ; les orgues électriques de la maison Michel Merkin et Kuhn de Lyon.

Nota. — Au cours des travaux de terrassement pour la construction de cette église, il a été découvert dans le sol, à 1 mètre 50 de profondeur, un vase en terre contenant plus de 200 écus d'or se rapportant aux règnes des rois de France de Charles VII à François I^{er}.

Il renfermait également des monnaies de Charles-Quint, de Ferdinand d'Espagne et d'Isabelle.

presque complètement la santé, et ont pu poursuivre, dans les plus lointaines contrées, leur apostolat en faveur de la France et de la civilisation française.

Les hôtes de la **Maison du Missionnaire** ont à leur disposition un cercle pour se réunir et une bibliothèque contenant plus de 3.000 volumes.

Des conférences publiques et gratuites, avec projections, sont faites les jeudis à 15 heures et les samedis à 20 heures par des Pères des Missions françaises en traitement à Vichy, dans la crypte de la chapelle.

Ces remarquables conférences, très documentées, présentent, à tous les points de vue, un grand intérêt ; elles sont très suivies par l'élite intellectuelle de nos hôtes.

Musée des Missions. — 14, avenue Thermale. Visible tous les jours, de 14 à 18 heures. Entrée libre. Très intéressantes collections ethnographiques réunies par les Missionnaires qui fréquentent nos Thermes. Nous recommandons à nos lecteurs la visite de ce curieux et instructif petit musée.

Salle d'informations pour le public. — 14, avenue Thermale. Toutes questions coloniales et missionnaires, bibliothèque, etc...

Temple protestant. — Rue des Thermes. — Service français : les dimanches à 9 heures 3/4 et à 14 heures 1/4. Service anglais : les dimanches à 8 heures 1/2 et à 11 heures 1/4.

Conférences publiques et gratuites, les jeudis et dimanches, à 20 heures 30, dans la Salle Evangélique, rue du Sénateur-Gacon.

Oratoire israélite. — 4, rue du Maréchal-Foch. — Service : le vendredi, à 18 heures et le samedi, à 9 heures.

Culte orthodoxe. — Rue des Thermes. — Service : les samedis, à 20 heures et les dimanches, à 10 heures 45.

Culte Antoiniste. — Rue Bargoin. Service : le dimanche, à 10 heures ; en semaine, tous les jours, à 19 heures 30.



Rotary Club de Vichy. — Déjeuner tous les jeudis, à 12 h. 15, à l'hôtel du Parc. Secrétariat : hôtel du Parc.

Institut Franco-Américain de Vichy. — Fondé en 1931, cet Institut est ouvert chaque année, du 15 juillet au 31 août, aux étudiants et étudiantes des Etats-Unis et du Canada qui désirent approfondir leurs connaissances de la langue française, et de tout ce qui se rapporte à la France.

Les cours ont lieu le matin, à l'école Sévigné ; ils sont assurés par des professeurs agrégés ou des docteurs.

L'après-midi de certains jours est consacré à des conférences données tantôt en français, tantôt en anglais, ou encore à des excursions scientifiques dans la région du Centre.

Il y a tout lieu d'espérer que la création de cet Institut contribuera à resserrer les liens d'amitié qui unissent la France aux Etats-Unis, et que le nombre des étudiants et étudiantes s'accroîtra d'année en année.

Association Franco-Turque de Tourisme pour le Centre de la France. — En août 1931, sous les auspices de S. E. Rêchid Safvet Bey, député à la Grande Assemblée Nationale Turque, président du Touring et Automobile Club de Turquie, alors en traitement à Vichy, il a été fondé, dans cette dernière ville, une « Association Franco-Turque de Tourisme pour le Centre de la France ».

Cette Association, affiliée à la « Fédération Balkanique de Tourisme » et à l'« Alliance Internationale de Tourisme », a son siège social à Vichy, 11, rue du Parc.

Son but est d'encourager et de faciliter le tourisme entre la France et les nations de l'Europe Centrale et Orientale. Elle se propose, en outre, de favoriser dans ces pays, la diffusion de la bonne renommée de notre Station Thermale ; d'y faire mieux connaître et apprécier les vertus thérapeutiques de ses eaux ; de contribuer, enfin, à resserrer les liens de sympathie séculaire qui existent entre la France et les Pays Orientaux.

« L'Association Franco-Turque de Tourisme pour le Centre de la France » est placée sous la présidence d'honneur de S. E. l'Ambassadeur de Turquie à Paris ; de S. E. Réchid Safvet Bey, et de M. le Maire de Vichy.

Des avantages spéciaux et importants sont consentis par diverses organisations de pays orientaux aux membres de cette Association, voyageant dans ces régions.

En 1931, une association similaire a été créée à Nice ; il y a tout lieu d'espérer que le développement, en France, de semblables organisations, contribuera puissamment à rendre plus étroites et plus amicales les relations internationales, et à attirer chez nous, et plus spécialement dans la région de Vichy, centre de tourisme par excellence, un plus grand nombre d'étrangers.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Président du Syndicat d'Initiative, 11, rue du Parc.

Musée de la Compagnie Fermière. — Au mois de juillet 1931, la Compagnie Fermière a fait procéder, au 3^e étage de l'immeuble qu'elle possède 11, rue du Parc, à l'aménagement d'un musée d'Art, d'Histoire et d'Archéologie.

Actuellement, ce petit musée comprend surtout des dessins, peintures, estampes et souvenirs divers des hôtes et visiteurs illustres de Vichy aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles ; nous en recommandons la visite à nos lecteurs.

On peut y regretter, toutefois, l'absence de quelques exemplaires des nombreux croquis de Vichy et de ses environs, pris en juin 1866, par l'illustre peintre Jean-François Millet, alors que sa femme faisait une cure à nos thermes.

Musée et Bibliothèque de la ville de Vichy. — Grâce à l'active et intelligente initiative de M. Léger, maire de Vichy, le Musée et la Bibliothèque de la ville, restés à l'état de projet pendant de nombreuses années, entrent enfin dans la voie des réalisations.

Dans un avenir prochain, nos hôtes pourront « de visu », se rendre compte, par l'examen d'objets recueillis dans le sous-sol de Vichy et exposés à la mairie, de l'importance de notre cité, dans les siècles passés, et principalement à l'époque gallo-romaine.

Le Musée comprendra, non seulement des objets d'art et d'archéologie provenant de Vichy et de la région du Centre, mais d'autres encore, et de toute nature, donnés par le gouvernement ou apportés par nos hôtes de leur pays d'origine, et offerts, par eux, à la ville.

Ces derniers objets, classés à la mairie, dans des salles spéciales, constitueront un petit musée ethnographique.

La bibliothèque compte déjà plus de 3.000 volumes.

Musée et Bibliothèque sont fréquemment enrichis de dons provenant d'habitants de Vichy ou de généreux étrangers. Ces derniers témoignent ainsi, à notre cité, leur reconnaissance pour ses eaux, dont l'usage est gratuit à toutes les sources, et dont les vertus bienfaisantes ont rétabli leur santé.

Petits Guides bourbonnais

LA REGION DE VICHY — LE BOURBONNAIS

Ebreuil, par J. Viple.....	3 fr.
Saint-Pourçain-sur-Sioule, par M. Générmont.....	2 50
Le prieuré de saint Mayeul à la Bouteille (Forêt de Tronçais), par J. Chevalier.....	3 fr.
Hérisson, par L. Grégoire.....	3 fr.
Souvigny, par l'abbé Guéret.....	2 fr.
Saint-Désiré et Huriel, par P. Pradel.....	3 fr.
Vichy féodal, par l'abbé Peynot.....	15 fr.
Bourbon-l'Archambault, par L. Lamapet.....	4 fr.
Varenes, par Ajax.....	7 fr.

En vente : au Syndicat d'initiative, 11, rue du Parc, à la librairie Dupretz, rue Banville, et dans les principales librairies de Vichy.

CRÉPIN-LEBLOND, éditeur à Moulins

Postes, Télégraphes, Téléphones

Place de la République

TROIS BUREAUX AUXILIAIRES

- A. — Route de Cusset, 24.
- B. — Rue du Maréchal-Pétain, parc des Célestins.
- C. — Avenue Durin.

En semaine, les guichets postaux sont ouverts, pendant tout le cours de l'année, de 8 à 19 heures.

Les dimanches, ils sont tous fermés à l'exception des guichets de la poste restante qui ouvrent de 8 à 11 heures.

Du 16 octobre au 1^{er} mai, les guichets télégraphiques et téléphoniques sont ouverts, tous les jours, de 8 à 19 heures et la distribution des télégrammes est prolongée, jusqu'à 21 heures.

Du 1^{er} mai au 16 octobre, les services télégraphiques et téléphoniques fonctionnent jusqu'à minuit.

Le téléphone fonctionne nuit et jour, pendant toute l'année, mais le service de nuit est réservé aux abonnés exclusivement.

L'acheminement des correspondances étant subordonné à la marche des trains, il nous est impossible, en raison des fréquentes modifications apportées à l'horaire des chemins de fer, de donner des renseignements précis sur ce que sera ce service au cours de l'été.

Nous engageons nos lecteurs à se renseigner au bureau de poste sur les heures les plus propices à l'envoi de leurs correspondances.

A titre d'indication, nous donnons ci-dessous les heures de départ et d'arrivée des courriers en ce début de saison.

DÉPARTS DES COURRIERS

Départ de 5 h. 20. — Cusset, Molles, Le Mayet, Ferrières-sur-Sichon, Bellerive, Randan.

Départ de 7 h. 30. — Ligne de Moulins, Nevers, Paris.

Départ de 9 heures. — Saint-Etienne, Lyon, Marseille. — Lignes de Montluçon, Limoges, Bordeaux, Irun ; de Bordeaux à Toulouse ; de Bordeaux à Tarbes.

Départ de 11 h. 30. — Lignes de Moulins, Nevers, Paris ; de Gannat, Montluçon, Guéret, Saint-Sulpice et au delà. — Saint-Germain-des-Fossés, Lapalisse, Roanne, Lyon, lettres par avions. — Saint-Pourçain.

Départ de 13 h. 30. — Lignes de Moulins, Nevers, Paris ; de Clermont à Nîmes. — Cusset, Bellerive, Randan. — Clermont-Ferrand, Royat, Riom, Châtelguyon.

Départ de 15 h. 45. — Moulins, Nevers, Paris et au delà. — Est. — Dijon, Besançon. — Lignes de Dijon à Nancy ; de Langres à Laon.

Départ de 17 h. 45. — Lignes de Lyon à Nantes ; de Lyon à Marseille, Cannes, Nice ; de Lyon à Modane. — Lettres par avions. — Moulins, Châteldon, Ambert.

Départ de 20 heures. — Lignes de Moulins, Nevers, Paris ; de Montluçon, Limoges, Bordeaux, Irun ; de Paris à Aurillac ; de Paris à Barcelone. — Toulouse.

Départs de 20 h. 30 et de 22 heures. — Toute la France et l'étranger.

Les boîtes aux lettres sont levées en ville trois fois par jour :

1^{re} levée, de 6 à 7 heures ; 2^e levée, de 11 h. 30 à 12 h. 30 ; 3^e levée, de 18 h. 30 à 19 h. 30.

Les boîtes du bureau sont levées une demi-heure avant le départ des courriers. Les correspondances jetées dans ces boîtes bénéficient des départs supplémentaires suivants :

Une lettre mise dans une boîte du bureau avant 7 heures profite du départ de 7 h. 30 pour la direction de Moulins, Nevers, Paris.

Une lettre mise dans la boîte du bureau avant 17 h. 15 profite du départ de 17 h. 45 pour l'Ouest, le Sud et le Sud-Est.

Les objets chargés ou recommandés doivent être déposés aux guichets 45 minutes avant le départ d'un courrier pour profiter de ce départ.

DISTRIBUTION DES COURRIERS

Les lettres sont distribuées en ville trois fois par jour :

1^{re} distribution, à partir de 7 h. 30 : France et étranger.

2^e distribution, à partir de 9 h. 30 : Centre, Sud-Est, Ouest, Sud-Ouest, Espagne, Portugal.

3^e distribution, à partir de 15 h. 30 : toute la France et l'étranger.

Les dimanches et jours fériés, les distributions de 7 h. 30 et 9 h. 30, seules, sont effectuées.



Il serait facile d'améliorer immédiatement le service du départ et de l'arrivée des correspondances pour Vichy, par l'utilisation des avions-postaux.

De par sa situation géographique au centre de la France, Vichy pourrait devenir, pour les avions de toute nature, un lieu d'atterrissage important.

En ce qui concerne les avions postaux, ce serait le lieu d'escale tout indiqué pour opérer la liaison entre les lignes aériennes du Nord, Nord-Est et Est de la France, et les lignes du Sud et Sud-Ouest.

Depuis 1920, nous nous efforçons d'attirer l'attention des autorités compétentes sur une lacune que nous avons maintes fois déplorée dans cet ouvrage. Le ministre des P. T. T. vient de signer une convention avec la Compagnie Air-Bleu en vue de la création de liaisons postales aériennes dans l'intérieur de la France. Nous espérons que Vichy profitera de cette mesure et sera relié, cet été, à ces lignes.

RENSEIGNEMENTS SOMMAIRES SUR QUELQUES TAXES postales, télégraphiques et téléphoniques

Affranchissement des lettres et paquets clos. — France, colonies, pays de protectorat. — Poids maximum : 2 kilos. Jusqu'à 20 gr. : 0 fr. 50. — De 20 à 50 gr. : 0 fr. 75. — De 50 à 100 gr. : 1 fr. — Au-dessus de 100 gr. : 0 fr. 40 par 100 gr. ou fraction de 100 gr. jusqu'à 1.500 gr. ; de 1 kilo 500 à 2 kilos : 7 fr. 50.

Etranger. — Poids maximum : 2 kilos. Jusqu'à 20 gr. : 1 fr. 50. — Au-dessus de 20 gr. : 0 fr. 90 par 20 gr. ou fraction de 20 grammes.

Cartes postales. — France, colonies : 0 fr. 40. — Etranger : 0 fr. 90, timbre obligatoirement apposé du côté de l'adresse.

Cartes postales illustrées. — France, colonies : avec ou sans date, l'adresse, la signature de l'expéditeur et 5 mots de correspondance : 0 fr. 20. — Au-dessus de 5 mots de correspondance : 0 fr. 40. — Etranger : avec ou sans 5 mots de « formules de politesse » : 0 fr. 30. — Au-dessus de 5 mots : 0 fr. 90.

Cartes de visite. — France, colonies : sans correspondance : 0 fr. 15. — Avec 5 mots de « formules de politesse » : 0 fr. 25. — Au-dessus de 5 mots : 0 fr. 50.

Etranger : avec ou sans 5 mots de « formules de politesse » : 0 fr. 30. — Au-dessus de 5 mots : 1 fr. 50.

Echantillons. — France, colonies : poids maximum : 500 gr. Jusqu'à 50 gr. : 0 fr. 20. — De 50 à 100 gr. : 0 fr. 30. — Au-dessus de 100 gr. : 0 fr. 20 par 100 gr. ou fraction de 100 grammes.

Etranger : poids maximum : 500 gr. Jusqu'à 100 gr. : 0 fr. 60. — Au-dessus de 100 gr. : 0 fr. 30 par 50 gr. ou fraction de 50 grammes.

Droit de recommandation. — France, colonies : lettres, paquets clos, cartes postales : 1 fr. 25.

Etranger : 2 francs. — Echantillons, journaux, imprimés : France et colonies : 0 fr. 75. — Etranger : 2 francs.

TÉLÉGRAPHE

Taxe des télégrammes. — Département de l'Allier et départements limitrophes : 0 fr. 20 par mot, plus une surtaxe de 1 fr. par télégramme ; minimum de perception : 3 francs jusqu'à 15 mots. — Autres départements : 0 fr. 25 par mot, plus une surtaxe de 1 fr. par télégramme ; minimum de perception : 3 francs jusqu'à 15 mots. — Télégrammes urgents : taxe des mots doublée.

TÉLÉGRAMMES POUR L'ÉTRANGER

Taxes par mot des télégrammes pour : Açores : 4,35. — Albanie : 1,60. — Allemagne : 1,10. — Autriche : 1,30. — Belgique : 0,95. — Bulgarie : 1,70. — Cité du Vatican : 1,25. — Chypre : 7,35. — Danemark : 1,35. — Dantzig : 1,30. — Egée (Iles) : 2,60. — Espagne : 1,10. — Esthonie : 2,05. — Feroë (Iles) : 2,25. — Finlande : 1,80. — Gibraltar : 1,20. — Grande-Bretagne : 1,25. — Grèce Continentale, Poros, Eubée : 1,70. — Grèce (Iles) : 1,95. — Groënland : 4,80. — Hongrie : 1,65. — Irlande : 1,70. — Islande : 2,50. — Italie : 1,10. — Lettonie : 1,70. — Lichtenstein : 0,95. — Lithuanie : 1,35. — Luxembourg : 0,60. — Malte : 2 fr. — Memel : 1,35. — Norvège : 1,75. — Pays-Bas : 1,25. — Pologne : 1,40. — Portugal : 1,35. — Rhodes : 2,60. — Roumanie : 1,70. — Spitzbergen : 3,50. — Suède : 1,40. — Suisse : 0,95. — Serbie, Tchécoslovaquie : 1,35. — Turquie d'Europe, d'Asie et Iles : 3,10. — U. R. S. S. : 2,85. — Yougo-Slavie : 1,35.

Egypte, 1^{re} région : 5,75 ; 2^e région : 6,50 ; 3^e région : 7,75. — Maroc : comme France. — Côte d'Ivoire, Dahomey : 16,10. — Guinée française : 12,85. — Mauritanie, Sénégal, Soudan, Niger : 7,80. — New-Jersey : 5,60. — New-York : 5,60. — Indochine française : 15,50. — Japon : 17,25. — Siam : 15,45. — Singapour : 17,85. — Australie : 15,95.

Pour les pays non mentionnés ci-dessus, se renseigner aux guichets du télégraphe.

TÉLÉPHONE

Les taxes indiquées dans la liste officielle des abonnés au téléphone ayant été récemment et provisoirement modifiées, la liste ci-dessous donne les taxes actuellement appliquées aux bureaux de Vichy par conversation de 3 minutes ou fractions de 3 minutes.

Nota. — La taxe des conversations qui ont lieu la nuit est réduite à la moitié de la taxe des conversations de jour ; la nuit s'étend de 19 h. 30 à 7 heures. Dans l'énumération qui suit, les nombres indiquent la taxe du jour.

Allier : de 1 fr. ou 1 fr. 50 à 3 fr., suivant l'éloignement de la localité demandée.

Vichy : 0 fr. 50 d'un poste d'abonné ou d'une cabine publique.

* Ain : 5 fr. — Aisne : 10 fr. — * Allier : 3 fr. — Alpes (Basses) : 11 fr. — Alpes (Hautes) : 10 fr. — Alpes-Maritimes : 12 fr. — Ardèche : 7 fr. — Ardennes : 11 fr. — Ariège : 12 fr. — Aube : 6 fr. — Aude : 11 fr. — Aveyron : 8 fr. — Belfort (Territoire de) : 8 fr. — Bouches-du-Rhône : 11 fr. — Calvados : 11 fr. — * Cantal : 6 fr. — Charente : 8 fr. — Charente-Inférieure : 10 fr. — * Cher : 3 fr. — * Corrèze : 6 fr. — Corse : 15 fr. — * Côte-d'Or : 5 fr. — Côtes-du-Nord : 14 fr. — * Creuse : 4 fr. — Dordogne : 8 fr. — Doubs : 7 fr. — Drôme : 7 fr. — Eure : 10 fr. — Eure-et-Loir : 8 fr. — Finistère : 14 fr. — Gard : 10 fr. — Garonne (Haute) : 11 fr. — Gers : 11 fr. — Gironde : 11 fr. — Hérault : 10 fr. — Ille-et-Vilaine : 12 fr. — * Indre : 4 fr. — Indre-et-Loire : 7 fr. — Isère : 8 fr. — Jura : 6 fr. — Landes : 12 fr. — Loir-et-Cher : 6 fr. — * Loire : 5 fr. — * Loire (Haute) : 6 fr. — Loire-Inférieure : 11 fr. — * Loiret : 6 fr. — Lot : 9 fr. — Lot-et-Garonne : 10 fr. — Lozère : 7 fr. — Maine-et-Loire : 10 fr. — Manche : 12 fr. — Marne : 9 fr. — Marne (Haute) : 7 fr. — Mayenne : 10 fr. — Meurthe-et-Moselle : 10 fr. — Meuse : 9 fr. — Morbihan : 13 fr. — Moselle : 11 fr. — * Nièvre : 3 fr. — Nord : 13 fr. — Oise : 10 fr. — Orne : 10 fr. — Pas-de-Calais : 12 fr. — * Puy-de-Dôme : 3 fr. — Pyrénées (Basses) : 13 fr. — Pyrénées (Hautes) : 13 fr. — Pyrénées-Orientales : 12 fr. — Rhin (Bas) :

11 fr. — Rhin (Haut) : 10 fr. — * Rhône : 5 fr. — Saône (Haute) : 8 fr. — * Saône-et-Loire : 4 fr. — Sarthe : 9 fr. — Savoie : 7 fr. — Savoie (Haute) : 7 fr. — Seine et Seine-et-Oise : 8 fr. — Seine-Inférieure : 11 fr. — Seine-et-Marne : 7 fr. — Sèvres (Deux) : 9 fr. — Somme : 11 fr. — Tarn : 10 fr. — Tarn-et-Garonne : 10 fr. — Var : 12 fr. — Vaucluse : 10 fr. — Vendée : 11 fr. — Vienne : 7 fr. — * Vienne (Haute) : 6 fr. — Vosges : 9 fr. — Yonne : 5 fr.

* Sauf réseaux bénéficiant des taxes de voisinage dont la liste variant avec chaque réseau, est affichée au bureau central téléphonique.

Les taxes de conversations de voisinage sont calculées sur les bases suivantes :

Conversations suburbaines ou échangées entre réseaux limitrophes : 1 franc.

Conversations échangées entre réseaux appartenant à un même canton ou à des cantons dont les chefs-lieux sont distants à vol d'oiseau de 25 kilomètres au plus : 1 fr. 50.

Conversations échangées entre réseaux appartenant à des cantons dont les chefs-lieux sont distants à vol d'oiseau de 25 à 50 kilomètres : 2 francs.

Conversations échangées entre réseaux appartenant à des cantons distants à vol d'oiseau de 50 à 100 kilomètres : 3 francs.



Pays étrangers avec quelques villes desquels on peut communiquer ; demander la liste et les tarifs au guichet du téléphone. Pour les communications urgentes, le prix est triplé. La taxe de nuit est applicable pour l'étranger de 19 heures à 8 heures.

Allemagne. — Argentine. — Autriche. — Belgique. — Brésil. — Canada. — Ceuta. — Chili. — Cuba. — Danemark. — Dantzig. — Espagne. — Etats-Unis. — Finlande. — Grande-Bretagne. — Gibraltar. — Hongrie. — Italie. — Indo-Chine. — Indes Néerlandaises. — Java. — Lettonie. — Lithuanie. —

Luxembourg. — Maroc. — Mexique. — Norvège. — Pays-Bas. — Portugal. — Suède. — Suisse. — Tchécoslovaquie. — Uruguay. — Navires en mer.

LIGNES D'AUTOBUS DANS VICHY

1^{re} ligne. — Du cimetière à la barrière d'Abrest, par les rues : Jean-Jaurès, G.-Clemenceau, du Maréchal-Foch, du Maréchal-Pétain. Parcours divisé en douze sections : Les Bartins-Beauséjour, Eglise Jeanne d'Arc, Concours hippique, place du Catalpa, avenue Victoria, place des Quatre-Chemins, église Saint-Louis, place de la Victoire, avenue des Célestins, rue Givois, rue de Strasbourg, barrière d'Abrest, terminus.

Retour par les rues : du Maréchal-Pétain, du Maréchal-Foch, du Président-Wilson, Lucas, avenue Thermale, rue de la Compagnie, avenue Victoria, rue J.-Jaurès, cimetière, point terminus.

Les mercredis, samedis et dimanches, à certaines heures, prolongement du parcours jusqu'au bourg d'Abrest.

2^e ligne. — De Vichy à Cusset et vice-versa, par la place Saint-Louis, l'avenue Président-Doumer, la place de la Gare, la route de Cusset ; retour par la route de Cusset, la place de la Gare, la rue de Paris, la rue Georges-Clemenceau, la place Saint-Louis, terminus.

Prix du parcours, Vichy-Cusset : 0 fr. 95 ; jusqu'au boulevard Denière : 0 fr. 45.

3^e ligne. — De la place de la Gare à l'Eglise de Bellerive (point terminus). Prix : 1 franc.

Parcours divisé en dix sections : Vichy-gare ; rue de Paris (angle rue Beauparlant) ; Quatre-Chemins ; place Victor-Hugo ; square A.-Briand ; place de la République ; Sporting-Club ; avenue de la République ; source Intermittente ; place de la République ; place de l'Eglise, terminus. — Retour par la rue Charloing ; rue du Golf ; square A.-Briand ; place Victor-Hugo ; avenue Président-Doumer ; place de la Gare, terminus.

Quatre fois par jour, le service Vichy-Bellerive est prolongé jusqu'à Charmeil.

Les points de départ et d'arrivée provisoires des autos-cars.

départementaux et autres, se trouvent place de la République et place de la Gare.

Des services réguliers d'autos-cars fonctionnent entre Vichy, Paris, Lyon, Nice. Se renseigner à l'agence des voyages, 42, rue Callou.

CONSULATS

Belgique. — M. Fourtain, consul, 35, boulevard Ledru-Rollin, à Moulins.

Portugal. — D^r Martin-Péridier, vice-consul, 17, avenue Thermale.

République Argentine. — D^r Reynes, vice-consul, 106, boulevard des Etats-Unis.

Vénézuéla. — D^r Léon Chabrol, vice-consul, 54, rue Jean-Jaurès.

Les étrangers ressortissants des Etats dont les noms suivent, devront s'adresser, le cas échéant, aux Consulats ci-après désignés, de la juridiction desquels relève le département de l'Allier : Autriche. — Allemagne. — Brésil : Consulat de Paris. — Danemark. — Espagne. — Esthonie. — Grèce : Consulat de Lyon. — Egypte : Consulat de Paris. — Finlande. — Grande-Bretagne. — Guatémala. — Hongrie. — Italie : Consulat de Lyon. — Mexique : Consulat de Paris. — Pérou. — Pologne : Consulat de Lyon. — Salvador : Consulat de Paris. — Suisse : Consulat de Lyon. — Uruguay : Consulat de Bordeaux. — Belgique : Consulat de Moulins.

Les étrangers, non représentés à Vichy, devront s'adresser à l'Ambassade ou au Consulat de leur nationalité, à Paris.

SERVICES SANITAIRES

Le nouveau marché couvert ou halles centrales. — Un nouveau marché couvert, approprié aux nécessités de la vie actuelle, et en tout point conforme aux règles de l'hygiène publique, a été édifié, au cours des années 1933-34, sur un vaste terrain compris entre le boulevard Gambetta, le boulevard du Sichon, la rue Paul-Bert, la rue Jean-Jaurès et la rue du 4-Septembre.

Construit en ciment armé par M. Chaumény, entrepreneur de travaux publics, sur les plans de M. Mazon, architecte à Vichy, et sous la surveillance de M. Passignat, ingénieur de la ville, il comprend notamment :

Un sous-sol de 2.000 mètres carrés avec W.-C. pour dames et messieurs, accessibles de l'extérieur ;

Un rez-de-chaussée de 7.000 mètres carrés entouré de cases-magasins ;

Un vaste carreau ; des locaux affectés aux services administratifs ; d'autres, aux services sanitaires ;

Enfin, au premier étage, une spacieuse et commode galerie de 6 mètres de largeur occupe le pourtour.

Les étrangers qui visiteront ce marché constateront l'ordre et la propreté qui y règnent ; aucune des prescriptions du Comité d'hygiène n'y a été négligée.

Peu de marchés, tant en France qu'à l'étranger, peuvent supporter une comparaison avec le nouveau marché de Vichy.

La nouvelle prise d'eau, installée sur la rive droite de l'Allier en amont de la ville, est destinée à alimenter Vichy en eau douce.

Les eaux de couches profondes, recueillies dans des galeries souterraines, établies au milieu des grèves de l'ancien aérodrome, sont aspirées par de puissantes pompes qui les élèvent, dans un réservoir d'une capacité de 12.000 mètres cubes, établi en bordure de la route de Vichy au Vernet. Ce réservoir est à

52 mètres au-dessus du niveau de la rivière, et à une altitude de 304 mètres. La pression est suffisante pour assurer dans toute la ville le service d'incendie par jet direct. La longueur du réseau de distribution d'eau douce est actuellement de 90 kilomètres.

En raison de l'extension considérable prise par la ville, d'année en année, de nouvelles installations ont dû être établies ; elles fonctionnent depuis le printemps 1929.

Ces installations comprennent, notamment, 4 électro-pompes de 220 chevaux, fournissant chacune 900 mètres cubes d'eau à l'heure ; deux autres électro-pompes du même type peuvent être mises en service s'il est nécessaire, de sorte que l'ensemble de l'installation est susceptible de fournir 4.500 mètres cubes d'eau à l'heure, trois fois la consommation actuelle aux heures les plus chargées.

Le maximum de la consommation journalière a été, en 1935, de 26.500 mètres cubes.

Un laboratoire municipal, installé à l'Hôpital civil, assure la surveillance continue de l'eau de consommation. Il en est fait plusieurs prélèvements par semaine, en différents points du réseau de distribution. Jusqu'à ce jour, elle a été reconnue de qualité irréprochable, dépourvue de tout germe pathogène ou d'origine suspecte, ce qui met la population à l'abri de toute épidémie transmissible par les eaux.

Enfin, pour ne rien négliger des précautions susceptibles de donner au public une sécurité absolue, en ce qui concerne la pureté des eaux de consommation, un appareil Buneau-Varilla a été établi en 1930, pour leur verdunisation automatique.

Cette installation est pourvue d'appareils de contrôle électrique qui provoquent l'arrêt immédiat des pompes, lorsque la verdunisation cesse de fonctionner.

L'ancienne prise d'eau, qu'on rencontre avant d'arriver à celle de la ville, a été acquise par la Compagnie Fermière, pour subvenir à l'arrosage des parcs. Son réservoir, de dimensions plus restreintes que celui de la ville, est situé également sur la route de Vichy au Vernet, au lieu dit « Les Garets ».

Usine élévatoire de Beauséjour. — Le tout à l'égout est obligatoire à Vichy. Le réseau des égouts se compose de tuyaux

en grès vernissé de 0,25 à 0,40 de diamètre qui se jettent dans des collecteurs en maçonnerie de 1 m. 25 à 1 m. 70 de hauteur. Ceux-ci se déversent dans un grand collecteur central, de 2 m. 20 de hauteur, qui conduit les eaux à l'usine élévatoire de Beauséjour. Cette usine, située au nord de la ville, au delà du confluent de l'Allier et du Sichon, est destinée à aspirer les eaux usagées pour assurer leur écoulement. Des déversoirs de secours, en cas d'orage, aboutissent à l'Allier, en aval de la ville.

L'usine élévatoire de Beauséjour est en voie de reconstruction.

Actuellement, toutes les rues de Vichy sont pourvues de canalisations de tout à l'égout.

Usine de désinfection. — Située près de l'usine élévatoire de Beauséjour, elle comprend : une étuve à vapeur ; une étuve à formol ; un laveur désinfecteur ; uneessoreuse ; un séchoir à vapeur ; une chambre à soufre.

Les objets à désinfecter sont pris, et, après désinfection, reconduits à domicile par deux véhicules automobiles différents.

Des appareils, pour désinfection à domicile, sont en dépôt à l'usine, et mis à la disposition des particuliers qui en font la demande.

Les ordures ménagères sont enlevées chaque jour, entre 4 et 7 heures du matin, au moyen de poubelles et de camions automobiles étanches.

Le cimetière, d'une superficie de près de 7 hectares, est situé à 3 kilomètres du centre de la ville, au lieu dit « Les Bartins », au delà de la ligne du chemin de fer de Vichy à Saint-Germain-des-Fossés. Les deux pavillons, à gauche et à droite de la porte d'entrée, servent, l'un de dépositoire, l'autre de logement au concierge.

Pour assurer la stricte application des mesures de salubrité exigées par la santé publique, plusieurs organisations ont été créées, nous citerons :

Le laboratoire municipal d'hygiène, fondé en 1929, et où

chaque jour il est procédé à des analyses bactériologiques de l'eau de la ville.

Le bureau municipal d'hygiène, dirigé par un médecin spécialisé dans les questions d'hygiène publique.

Deux fois par an, au commencement et en fin de saison, une Commission composée du Directeur du service d'hygiène, de l'ingénieur de la ville, du vétérinaire, directeur des abattoirs et de plusieurs médecins examine les différentes questions concernant l'hygiène de la ville, et suggère, à l'Administration municipale, les mesures à prendre pour, le cas échéant, l'améliorer.

La Commission sanitaire du canton de Vichy, présidée par M. le Sous-préfet de Lapalisse, et composée de médecins, de pharmaciens, de vétérinaires, d'ingénieurs et d'architectes, au nombre de douze.

Le service de Protection des enfants, placé sous la direction de médecins de Vichy.

La Chambre d'Industrie Thermale et Climatique, présidée par M. le Préfet, et composée de vingt membres choisis parmi les personnalités marquantes de la ville.

La Société des Sciences médicales, composée des membres du Corps médical de Vichy.

Le Syndicat des médecins de Vichy.

Enfin, pour mémoire, nous mentionnerons les importants services municipaux de voirie et des eaux, dirigés, avec la plus grande compétence, par un ingénieur-voier assisté d'un nombreux personnel, non moins expérimenté que son chef.

Ces renseignements seront suffisants, espérons-nous, pour convaincre nos lecteurs que toutes les mesures de salubrité et d'hygiène publiques sont rigoureusement observées dans notre station thermale. Aucune autre ville ne peut offrir plus de garantie, à ce double point de vue, que Vichy, Reine des Villes d'Eaux.



LES PROMENADES DANS VICHY

LES PARCS

Des quatre parcs principaux de Vichy, l'un fut créé par Napoléon I^{er}, deux par Napoléon III ; un autre, par la Compagnie Fermière.

Le premier est connu sous le nom de Grand Parc ou Parc des Sources ; deux autres sont appelés Nouveaux Parcs ou Parcs de l'Allier, le quatrième, de création récente : Parc des Bourins.

En réalité le Grand Parc est de beaucoup le moins vaste ; son appellation rationnelle devrait être : Parc Central, car il occupe le centre de Vichy thermal. Il est limité par la rue Lucas, la rue du Président-Wilson, la source de l'Hôpital et la rue du Parc.

Il contient le Hall des Sources et sa Pergola, la Source du Parc, la Source Mesdames, le Casino avec son jardin réservé, le café de la Restauration, plusieurs pavillons affectés au commerce, et enfin les galeries couvertes.

Le Grand Parc est traversé dans toute sa longueur par trois larges allées dallées en ciment, avec ornements de briques rouges.

L'allée centrale, ombragée de beaux marronniers, va du Hall des Sources à l'entrée principale du jardin réservé ; elle a reçu de nos hôtes une appellation qui nous dispense de tout commentaire : « La Potinière ».

Les deux allées latérales sont bordées de platanes, taillés en rideau, comme les marronniers de l'allée centrale, afin de dégager les pelouses et les corbeilles de fleurs, et de diriger l'ombre sur les allées dallées et sur la partie sablée.

Elles relient le Hall des Sources à l'entrée du théâtre du Casino et au Parc de la Source de l'Hôpital.

Plusieurs rangées de chaises sont disposées à droite et à gauche de ces trois allées ; d'autres chaises, fort nombreuses, sont disséminées dans les autres parties du Parc ; les promeneurs peuvent en disposer suivant leur commodité ou leur convenance.

La Pergola du Grand Parc a été établie au printemps 1928, pour offrir aux étrangers un abri contre l'ardeur du soleil. Elle se compose de colonnes ornées de plantes grimpantes formant une voûte de verdure et de fleurs ; on y trouve des chaises et des tablettes, ces dernières fixées aux colonnes. Certains jours et à certaines heures, il est difficile, sinon impossible, de se procurer un siège sous cette pergola, tant est grande l'affluence des buveurs qui viennent s'y reposer.

De son ancienne plantation, le Parc a encore conservé un grand nombre de superbes platanes qui lui donnent un aspect aussi imposant que verdoyant ; des pelouses, en bordure des trois grandes allées, sont parsemées de ravissantes corbeilles de fleurs qui, par la variété de leurs couleurs et le charme de leur disposition, atténuent ce que pourrait avoir d'austère la majesté des grands arbres.

Essayerons-nous, maintenant, de dessiner la physionomie du Parc ? Tracer cette physionomie serait donner une idée de Vichy même, c'est-à-dire du Vichy, mondain, élégant, brillant et pittoresque. C'est là, en effet, que palpète l'âme de la grande station. Le Grand Parc offre tant d'attractions que nombre de buveurs, et surtout de buveuses, y occupent la presque totalité de leurs journées.

Mais la plus attachante, peut-être, de ces distractions est le spectacle de la foule qui, du matin au soir, à flots pressés, comme un flux et un reflux, passe et repasse incessamment sur les allées de la promenade. Que de mouvement ! Que d'animation ! Que de frou-frou ! Quelle poussière dorée ! Que de toilettes ! Comment résister à cet enchantement ? Comment s'arracher à cette féerie ?



LES PARCS DE L'ALLIER

ou Nouveaux Parcs

Tout autre est le spectacle des Parcs de l'Allier. Ici nous n'avons plus l'animation joyeuse, le chic du monde élégant, mais le calme des fraîches retraites, des allées ombrées, des pelouses verdoyantes. Nous sommes un peu loin des concerts de l'orchestre, mais nous avons les chants des rossignols et des fauvettes. Les riches toilettes sont clairsemées, mais des mosaïques fleuries réjouissent les yeux par l'éclat et la variété des plantes qui les composent.

On a devant soi l'espace ; on respire le parfum des foins coupés ; on trouve des berceaux de verdure où l'on peut lire et même rêver à l'aise, à l'ombre de quelque groupement d'arbres ou de quelque bosquet. Les Parcs de l'Allier comptent leurs admirateurs comme le Parc des Sources ; de tous se dégage un charme qui, pour être différent, n'en est pas moins goûté tour à tour, avec un égal plaisir, par beaucoup d'hôtes et de visiteurs de Vichy.

Les Parcs de l'Allier dont la superficie est de 13 hectares, forment autour de la ville, comme une demi-ceinture verdoyante qui se déploie en suivant la ligne des quais, du Barrage aux Célestins.

Ils constituent, dans leur ensemble, une charmante promenade, plantée de beaux arbres, ornée de bosquets, coupée d'allées, égayée de corbeilles de fleurs. Un goût parfait préside à la disposition de ces corbeilles, dont les unes s'allongent en bordure des allées, et les autres s'épanouissent au milieu des pelouses. Signalons les jeux de Tennis, établis dans la partie sud des Parcs de l'Allier, en face des Célestins, et les étangs où s'ébattent des canards et des cygnes.

Dans l'enclos d'un des tennis, se trouve un stade d'éducation physique, placé sous la direction de professeurs diplômés de l'Université de Paris ; il est ouvert, chaque jour, de 9 heures à midi, et de 14 heures 30 à 19 heures.

Au cours des hivers 1934-35-36, d'importantes transformations portant sur plus d'un hectare, ont été effectuées dans la partie nord des Parcs de l'Allier.

Les bassins ont été agrandis, agrémentés d'îlots et de corbeilles en rocaille permettant la culture de plantes aquatiques : nymphéas, sagittaires, iris, acorus, butomus, pontederias, salicaires, etc...

Les abords en ont été modifiés : de larges parties gazonnées ont été conservées pour permettre à la gent ailée de s'ébattre tout à l'aise.

Les deux bassins ont été scindés ; ils sont maintenant indépendants l'un de l'autre, au double point de vue de leur alimentation et de l'écoulement de leurs eaux.

Le plus grand est desservi par un petit ruisseau qui, partant du quai d'Allier, descend de cascade en cascade pour venir s'y déverser.

L'eau du second est constamment renouvelée par son puissant jet d'eau.

Ces deux bassins ont été peuplés de cyprins indigènes, de cyprins exotiques, et d'une magnifique collection d'oiseaux d'ornement.

Le promeneur pourra y admirer diverses variétés de canards : mandarins, carolins, nyrocas, peposacas, siffleurs du Chili, sarcelles du Brésil ; des cygnes noirs, des cygnes blancs, des bernaches nonettes de l'Orénoque ; des grues demoiselles de Numidie, des grues couronnées, des flamants roses d'Égypte et du Chili, etc...

Les oiseaux exotiques sont hivernés dans la serre, où un bassin avec terre-plein leur a été aménagé.

Sous l'habile direction et la grande compétence de M. Duvernay, jardinier-chef du service des Parcs et Pépinières de la Compagnie Fermière, une roseraie a été créée dans le voisinage des bassins ; des roches diverses sont sorties de terre pour la culture de certaines plantes de rocaille ; une remarquable collection de cactées, plantes bizarres, hérissées d'épines, très curieuses et très en vogue, a été constituée.

Les Parcs de l'Allier qui, ces années dernières, avaient été amputés de la presque totalité de leurs gigantesques peupliers, ont été pourvus de nouvelles essences. En bordure de l'allée

centrale, notamment, des arbres déjà forts et aptes à donner de l'ombrage, ont été transportés sur place à l'aide d'un chariot spécial.

Parmi ces essences, nous appellerons particulièrement l'attention du lecteur sur le ginkgo, arbre aux quarante écus ; le tulipier de Virginie ; les beaux cèdres du Liban ; les érables verts, pourpres et champêtres ; les virgiliers de l'Amérique du Nord ; le chicot du Canada, etc..., en tout, plus de quarante espèces nouvelles.

Signalons enfin la présence des deux majestueux peupliers, derniers vestiges de l'ancienne parure des Parcs de l'Allier ; la pile de chacun de ces arbres mesure plus de 5 mètres de circonférence.

Ces embellissements n'ont pas la prétention de transformer cette partie des Nouveaux Parcs en Jardin botanique, mais de la rendre plus pittoresque et plus attrayante pour le promeneur.

Les Parcs de l'Allier sont éclairés le soir à la lumière électrique, et le mot féérique n'a rien d'exagéré, pour qualifier le spectacle qu'ils présentent alors.

Le Parc des Bourins

A cette promenade, déjà très vaste, la Compagnie Fermière a rattaché un grand emplacement de plus de 8 hectares, jadis occupé par une suite de marécages mal odorants, qu'une diligente main-d'œuvre a transformé en magnifique jardin anglais ; on peut y admirer une sélection de splendides sujets, principalement des conifères tels que : cèdres du Liban ; cèdres de l'Atlantique verts et bleus ; des sapins bleus ; de nombreux cupressus, cyprès de formes, de couleurs et d'aspect variés ; dans le fond du parc, un très joli groupe de sequoia, arbre majestueux de Californie à puissante végétation, etc...

En septembre 1920, un monument a été élevé, dans la partie

nord du Parc des Bourins, à la mémoire de l'aviateur Gilbert, dont la famille est originaire de Vichy. Au sommet d'un pylône en granit, le Génie de l'Aviation, surmontant le buste du héros de la Grande Guerre, prend son essor.

Au cours de l'hiver 1927, la Compagnie Fermière a fait installer l'éclairage électrique dans le Parc des Bourins ou Parc Gilbert, et y a fait transporter le kiosque de musique qui se trouvait dans le Grand Parc.

* Ainsi que nous le disons plus haut, le nouveau Parc d'enfants et le Stade d'éducation physique seront, dans un avenir très prochain, transférés au Parc des Bourins ; les travaux de construction et d'aménagement sont poussés avec activité.

Les Quais de l'Allier

Les quais de l'Allier sont, comme les Parcs qu'ils bordent, un cadeau de Napoléon III à Vichy. Leur construction remonte à 1862.

On peut, sans fatigue, les suivre du barrage à la prise d'eau, en se reposant de temps à autre sous les arbres du Parc.

Depuis la décision ministérielle qui, le 29 août 1921, a interdit cette promenade aux voitures et aux bicyclettes, la Compagnie Fermière a pris l'heureuse initiative d'y faire transporter des chaises. Les promeneurs peuvent donc y jouir tranquillement de la fraîcheur des soirées estivales, et savourer le calme reposant du spectacle qui s'offre à leur regard.

Ils ont devant eux l'espace, un horizon. Au premier plan, la rivière, sillonnée de multiples canots de promenade ; au delà, la pittoresque Club-House et le tapis gazonné du Golf du S. C. V. ; plus loin, les blanches maisons gracieusement essaimées sur les coteaux de Bellerive ; le Tir aux Pigeons, la ligne vert sombre qui trace la route d'Abrest, le pont et le village d'Abrest, la côte Saint-Amand qui le surplombe, la chaîne des monts du Forez, fuyant vers le Sud en ondulations qui se perdent à l'horizon...

Le Pont, le Barrage, la Passerelle

Le nouveau pont a été entièrement construit en fer par les usines « Fives-Lille » au cours des années 1930-31-32.

Il a remplacé un pont en fonte de fer, construit en 1868 qui, en raison de son exigüité, rendait la circulation de plus en plus difficile.

Les piles de cet ancien pont ayant été utilisées, après agrandissement, le nouveau, comme l'ancien, se compose de six grandes travées de 40 mètres d'ouverture chacune, et d'une arche marinière, de 10 mètres, en maçonnerie, à son extrémité, rive droite.

Sa largeur totale est de 15 mètres, soit une chaussée de 9 mètres, et deux trottoirs de 3 mètres chacun. Sa longueur est de 260 mètres. Le poids du fer entré dans sa construction dépasse 1.400 tonnes.

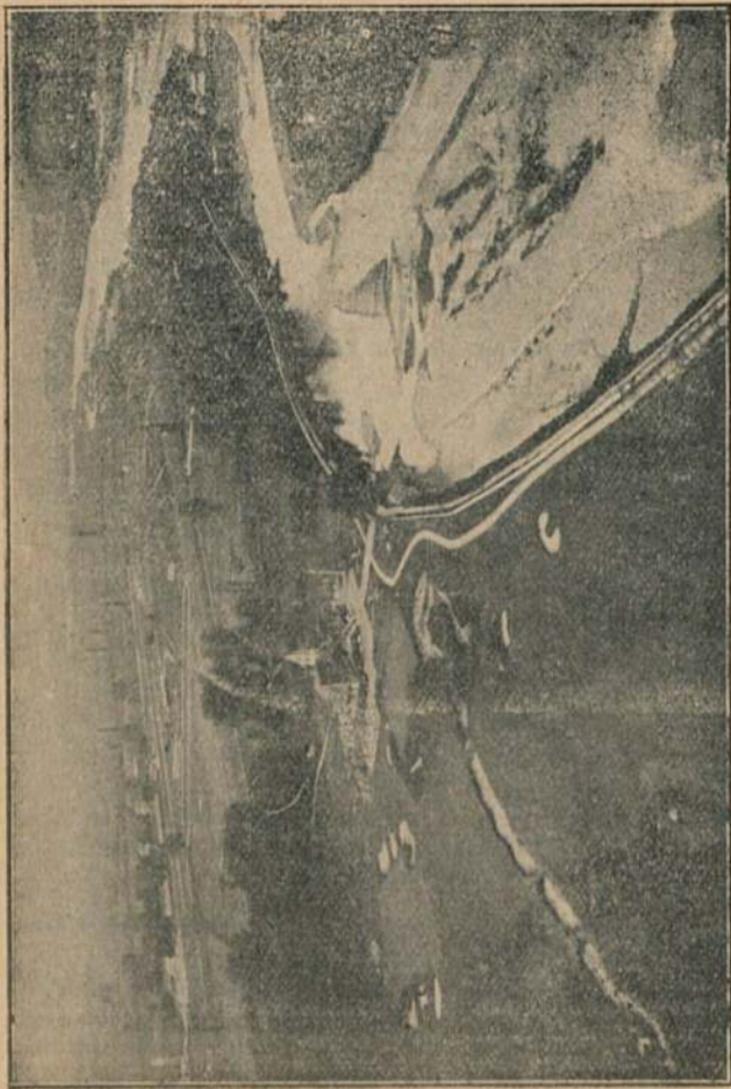
Les accès, à ses deux extrémités, sont faciles et spacieux.

Le barrage, dont la partie mobile mesure 190 mètres de long sur 2 mètres de haut, a été construit en 1862, en même temps que la digue des quais. Il est levé du 1^{er} juin au 1^{er} octobre, et transforme la partie de la rivière qui baigne Vichy, en une belle nappe d'eau, de près de 300 mètres de largeur sur plus de 2 kilomètres de longueur.

Une passerelle métallique, praticable pour les piétons seulement, a été établie en 1895 sur le barrage. Elle a été construite dans le but de rendre le champ de courses d'un accès plus facile.

Actuellement, est à l'étude le projet de construction d'un barrage moderne, à manœuvre rapide.

Cet ouvrage serait, en principe, édifié dans le prolongement de la rue de Vingré. Il pourrait supporter un pont qui permettrait de relier directement la route de Charmeil, Saint-Pourçain, au centre de Vichy.



La rive gauche de l'Allier, vue prise en avion

Grand Choix de Fourrures et Pelleteries

DERNIERS MODELES
DE PARIS

CREATION
DE
MODELES

*Réparations
Transformations
Lustrage
Tannage
Conservation*

G. Jacquet

Ex-Coupeur de la Maison Paquin de Paris

8, Rue Mombrun, 8

— Angle Avenue Président-Doumer —

■ Téléphone 4720 ■

MAISON DE CONFIANCE - OUVERTE TOUTE L'ANNÉE

FOURRURES



Routes
 Route Nationale Route Départementale Autre Route recommandée

Itinéraires principaux

— Chemin de fer à voie normale
 ——— Chemin de fer à voie étroite

1260 Cote d'altitude.

Paris 551 K. Distances Kilométriques en prenant
 S'Peroux 381 comme point de départ. VICHY

0 5 10 15 K

BANDAGES-ORTHOPÉDIE

CEINTURES ET SANGLES

perfectionnées pour le traitement des
Affections de la Matrice, Rein mobile, Ptose
Maladies de l'Estomac et des Intestins
Obésité, Eventration, Grossesse

.....

Ancienne Maison J. PINGUET

Eugène JOLY, Suc^r
SPÉCIALISTE-BANDAGISTE

Fournisseur des Hospices de Vichy et de la Compagnie Fermière

7, rue Dejoux, 7 - VICHY

.....

Les Meilleurs Bandages
Les Meilleures Ceintures
Les Meilleurs Bas à Varices
LE MEILLEUR MARCHÉ

ARTICLES D'HYGIÈNE

Instruments de Chirurgie
Lanières, Gants de Crin, Sacs à eau chaude
Douches, Canules, Sandales
Bonnets de Bains

.....

Électricité Médicale - Optique

R. C. Cusset 1009

VILLE DE VICHY

Tarif officiel des voitures de place
ET DES
VOITURES AUTOMOBILES
(Arrêté municipal du 30 avril 1935)

AVIS. — Avant de prendre une voiture, s'assurer auprès du cocher ou du chauffeur qu'aucune modification n'a été apportée aux prix et conditions ci-dessous.

Les cochers doivent faire marcher leurs chevaux habituellement au trot et à raison de 8 kilomètres à l'heure au moins, sauf aux montées où la vitesse sera réduite à 5 kilomètres à l'heure.

Si le cocher, pris pour aller chercher quelqu'un à domicile ou dans un lieu public, est renvoyé sans être employé, il recevra, à titre d'indemnité de déplacement, le prix d'une course dans Vichy.

Lorsqu'un cocher aura été retenu pour aller prendre des voyageurs à domicile et marcher à l'heure, le prix de l'heure lui sera dû à partir de son arrivée à la porte de l'habitation.

Si un cocher, pris pour marcher à la petite course de ville, est obligé d'attendre le voyageur plus de 15 minutes, il sera considéré comme ayant été pris à l'heure.

Si un cocher est pris pour aller chercher un client à domicile, il lui sera dû deux francs de déplacement.

Pour les courses de gare ou de ville, les cochers seront tenus de transporter gratuitement les petits colis des clients. Si ceux-ci

veulent faire transporter leurs malles, le prix de la malle sera de 3 francs, celui de la valise de 2 francs.

En auto, les bagages à main, posés sur le plancher de la voiture, seront transportés gratuitement ; les autres bagages paieront 2 francs par unité.

Les droits de péage et d'entrée sur l'Hippodrome sont à la charge des voyageurs.

Le jour est compris entre 6 heures et 20 heures. La nuit est comprise entre 20 heures et 6 heures.

Les courses à l'heure s'étendent seulement jusqu'aux limites du périmètre de l'ancien octroi.

Le prix de la première heure sera dû intégralement, alors même que le cocher ou le chauffeur n'aura pas été employé pendant l'heure entière. Les heures suivantes seront fractionnées et payées par demi-heure. La dernière fraction sera due intégralement, bien que la demi-heure n'ait pas été entièrement remplie.

Pour les autos et voitures de place, toute heure d'arrêt supplémentaire pendant les courses et promenades hors de Vichy, sera payée 20 francs. Si l'arrêt ne représente pas l'heure entière, il devra être fractionné et payé par demi-heure.

Le présent tarif s'applique au transport de 3 personnes pour les voitures à un cheval et pour 4 personnes pour les autos. En cas de surcharge, traiter de gré à gré avec le cocher ou le chauffeur.

Les réclamations sont reçues à la Mairie, bureau des voitures.

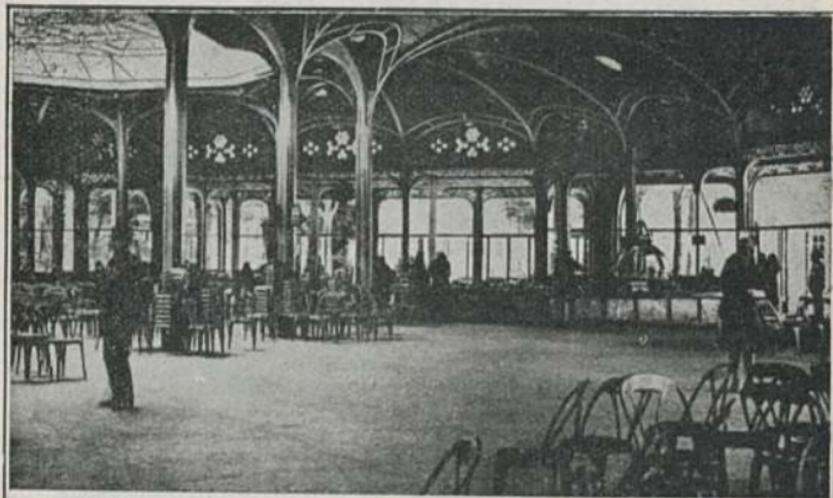
Les courses non prévues au présent tarif seront comptées sur une base qui ne devra pas dépasser, pour les autos, le prix de 2 fr. 50 le kilomètre.

Nota. — On peut, de tous les points de la ville, hôtels et domiciles particuliers, se procurer rapidement une voiture en téléphonant au poste numéro 40-35, placé à proximité de la station de taxis, avenue des Célestins.

COURSES dites de Ville	VOITURES à 1 cheval		AUTOS	
	~~~~~		~~~~~	
	Jour	Nuit	Jour	Nuit
Courses à l'heure pour visites ou affaires....	20	25	30	
Courses et promenades à l'heure.....	25	30	40	45
Courses de gare ou de ville.....	5	8	10	12
Mêmes courses aller et retour.....	10	15	17	22
Cimetière (aller) .....	15		15	»
Cimetière (aller et retour) 1/2 heure d'arrêt.	20		25	»
Concours Hippique (sans arrêt).....	5		10	»
Golf (aller) .....	15		20	»
Golf (aller et retour) 1/2 heure d'arrêt.....	25		30	
Hippodrome (sans arrêt).....	25		30	
Hippodrome (aller et retour) 1/2 heure d'ar.	40			»
Hippodrome (sans arrêt) jour du G. P.....	30		50	»
Voiture pour la durée des courses ordinaires.	80			»
(La carte d'entrée sur l'Hippodrome, si elle est exigée pour le cocher, sera à la charge du client.)				
Tir aux Pigeons (aller).....	12		20	»
Tir aux Pigeons (aller et retour) 1/2 h. ar.	20		30	»
Stade municipal (aller).....	10	15	»	»

Courses et Promenades hors de Vichy	Heures de Repos	Voit. à 1 cheval	Heures de Repos	AUTOS
Aérodrome (aller) .....		20		30
Aérodrome (aller et retour).....	1/2	30	1/2	40
Aérodrome, jour du Meeting d'Aviation....		50		60
Abrest .....	1/2	20		
Abrest, retour par Bellevue ou les Graviers..	1/2	25		
Ardoisière (L') .....	1	65	1	70

Ardoisière (L'), retour par Molles.....			1	100
Ardoisière (L'), retour par La Chapelle....			1	130
Ardoisière (L'), retour par Busset.....			1	100
Brugheas, retour par la route d'Effiat.....		1	70	
Beausoleil .....	1/2	25		
Beausoleil, retour par Cusset.....	1/2	30		
Beausoleil, retour par Charmeil.....	1/2	40		
Beausoleil, retour par l'allée des Ailes....	1/2	30		
Billy (château de).....			1	80
Billy, retour par Saint-Rémy-en-Rollat.....			1	90
Bois du Roi, retour par Randan et le bois Randenez .....			1	90
Bois du Roi, retour par Maulmont.....			1	100
Bourbon-Busset .....			1	70
Bourbon-Busset, retour par le Vernet.....			1	80
Charmeil .....	1/2	35	1/2	50
Charmeil, retour par Cusset.....		1	45	1/2
Charmeil, retour par Beausoleil.....	1/2	40		
Charmeil, retour par l'allée des Ailes.....	1/2	35	1/2	50
Charmeil, hôtel-restaurant du Château.....	1/2	40		
Châteldon .....			1	90
Châteldon, retour par le Pont de Ris.....			1	115
Châteldon, retour par les Gorges de la Ber- gerie, Lachaux, Ferrières, Le Glozel, L'Ardoisière .....			1	200
Châtel-Montagne .....			1	120
Châtel-Montagne, retour par le Mayet-de- Montagne .....			1	150
Châtel-Guyon .....			2	220
Châtel-Guyon, retour par Riom et Randan..			2	250
Clermont-Ferrand .....			2	260
Clermont-Ferrand et Royat.....			2	280
Clermont-Ferrand, ret. par Pont-du-Château, Maringues, Randan .....			2	300
Cusset (aller).....				20
Cusset (aller et retour).....	1/2	25	1/2	30
Cusset, retour par Abrest.....	1/2	35	1/2	35
Cusset, retour par Beausoleil.....	1/2	35	1/2	35

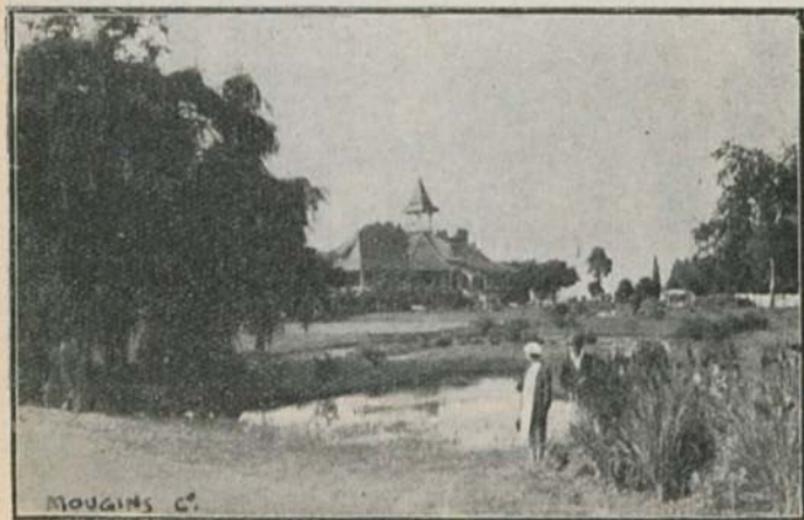


*Photo Béguin - Vichy*

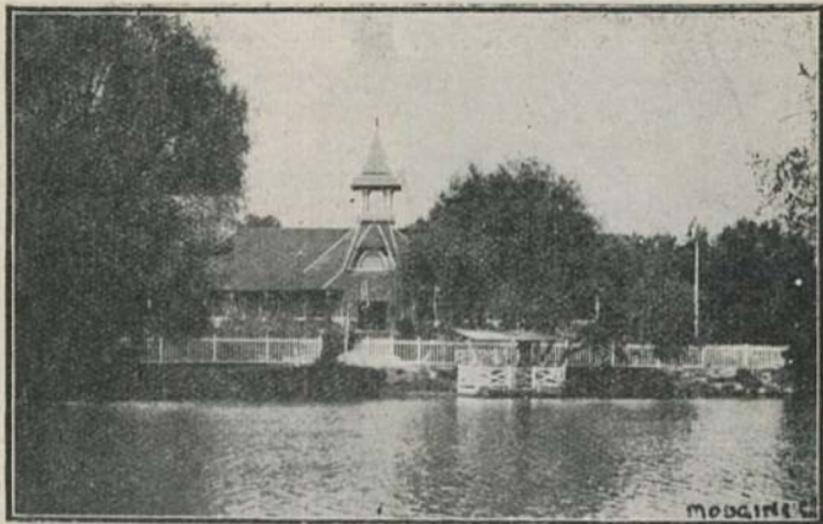
Hall des Sources — Allée centrale du Parc et Pergola



Source Généreuse



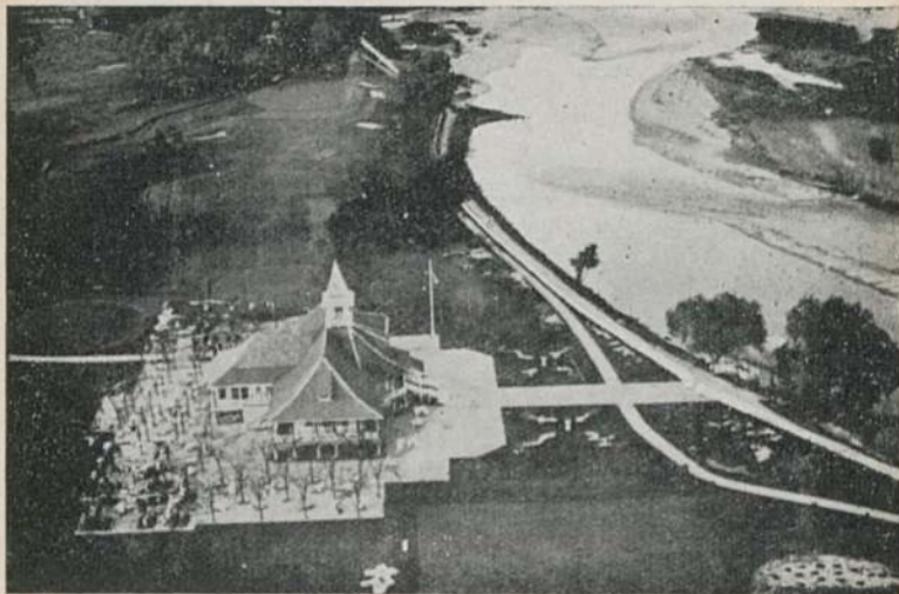
Un coin du Golf



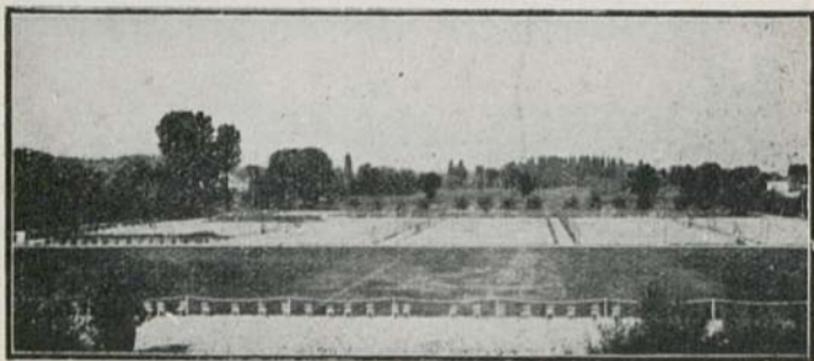
L'Embarcadère du Golf



Pavillon du Golf



Le Pavillon du Golf, vue prise en avion



Les Tennis du S. C. V.

Ferrières-sur-Sichon .....			1	120
Ferrières-sur-Sichon, retour par Le Mayet-de-Montagne .....			1	130
Forêt de Marcenat, retour par Billy .....			1	120
Gannat .....			1	100
Glozel .....			1	100
Gorges de la Sioule .....				
Gorges de la Sioule, retour par le pont de Menat, Saint-Pardoux .....			2	240
Gorges de la Sioule, retour par Châteauneuf et Manzat .....			2	280
Hauterive (Le Parc) .....	1/2	35	1/2	50
Hauterive, retour par les Taureaux et le bois Randenez .....	1	65	1	65
Lapalisse (château de) .....			1	110
Les Malavaux .....	1	45	1/2	50
Les Malavaux, retour par Les Vaux .....	1	80	1/2	70
Manoir de Rozé .....			1/2	80
Maulmont .....			1	70
Maulmont, retour par le Pont de Ris .....			1	80
Le Mayet-de-Montagne .....			1	120
Les Monts de la Madeleine .....			2	300
Mines de Laprugne .....			2	200
Molles, par La Bruyère .....			1	80
Montagne-Verte .....	1/2	35	1/2	50
Montagne-Verte, retour par Cusset .....	1	45	1/2	60
Montagne-Verte, retour par Charmeil .....	1	50	1/2	70
Montagne-Verte, retour par Laudemarière et Charmeil .....			1	60
Montagne-Verte, retour par l'allée des Ailes .....	1	45	1/2	50
Mont Beton .....	1/2	30		
Mont Beton, retour par Cusset et Abrest .....	1/2	35		
Montpeyroux (Hermitage de) .....			1	140
Montpeyroux, retour par les Gorges de la Credogne .....			1	250
Montpeyroux, retour par Puy-Guillaume et le Pont de Limons .....			1	180

Paray-le-Monial .....			2	400
Puy-Grenier .....	1	60	1/2	60
Puy-Guillaume .....			1	100
Puy-Guillaume, retour par Châteldon.....			1	120
Randan .....			1	70
Randan, retour par Pragoulin.....			1	80
Randan, retour par Maulmont.....			1	100
Ris, par les Murs du Temple, Busset, Le Vernet .....			1	130
Robinson, aller .....	1/2	20		
Robinson, aller et retour.....	1/2	30		
Robinson, retour par Charmeil ou Chante- grelet .....	1/2	40		
Saint-Germain-des-Fossés .....			1/2	60
Saint-Pourçain-sur-Sioule .....			1	110
Saint-Rémy-en-Rollat .....	1	50		
Saint-Rémy-en-Rollat, retour par Vendat et Charmeil .....	1	60		
Source du Dôme.....	1/2	25		
Source Intermittente, aller.....		10		
Source Intermittente, aller et retour.....	1/2	20		
Saint-Yorre .....	1	40	1/2	50
Saint-Yorre, retour par Hauterive.....	1	55	1/2	65
Saint-Yorre, retour par le château de la Poi- vrière et Hauterive.....	1	65		
Thiers .....			2	160
Thiers, retour par la montagne.....			1	230
Varennes-sur-Allier .....			1	110
Vendat .....			1/2	60
Vendat, retour par Saint-Rémy-en-Rollat....			1/2	70
Vernet (Le) .....	1/2	40		
Vernet (Le), retour par Cusset.....	1	50		
Viaduc des Fades.....				
Viaduc des Fades, retour par les Gorges de la Sioule.....			2	340



## PROMENADES AUX ENVIRONS

---

Jadis le cercle des promenades que l'on faisait aux environs de Vichy était fort restreint. Il s'est singulièrement élargi depuis l'invention des autos. Les promeneurs ont maintenant à leur disposition un choix considérable de véhicules, depuis l'élégante et coquette voiture de place, pour les petites courses, jusqu'à l'auto-car qui leur permet de faire, sans trop nuire à leur cure, de grandes randonnées à travers toute la région environnante. C'est ainsi que nos visiteurs ont appris à connaître la Montagne bourbonnaise qu'ils ignoraient totalement, malgré les splendeurs de sa nature sauvage ; les bords de la Besbre, les gorges de la Sioule. Quelques buveurs intrépidés poussent même leurs excursions jusqu'à Clermont-Ferrand, au Puy de Dôme, aux stations thermales d'Auvergne, à la Chaise-Dieu, aux Gorges du Tarn ; on entremêle la cure de courses rapides qui autrefois auraient passé pour de grands voyages.

Bien que le prix des parcours en auto-cars soit très abordable, l'automobile n'est pas encore à la portée de tout le monde, et beaucoup de nos hôtes restent fidèles à la voiture de place pour leurs promenades dans les environs immédiats de Vichy.

Pour ces derniers, nous continuerons ce que nous faisons depuis la fondation de ce Guide : nous passerons la revue des paisibles promenades de tout repos où ne sont à craindre ni courbature, ni omission d'une partie du traitement.

Les lecteurs désireux d'étendre plus loin leurs investigations, trouveront, en fin de cet ouvrage, la nomenclature détaillée des itinéraires les plus intéressants à parcourir en automobile.

### Source intermittente de Bellerive

Une courte promenade à faire à pied. On traverse le pont sur l'Allier et on suit la route de Charmeil jusqu'à ce qu'on

trouve, à gauche, un petit parc très ombragé. C'est là qu'est la Source ; un véritable Geyser qui jaillit à intervalles à peu près réguliers. Les heures de jaillissement sont affichées dans les principaux hôtels et établissements de Vichy.

Ce phénomène naturel est curieux et vaut la peine d'être observé. La Source Intermittente de Bellerive se trouve à douze ou quinze cents mètres du Parc.

### La Montagne-Verte

A 4 kilomètres environ de Vichy. Joli mamelon très verdoyant, au sommet duquel s'élèvent un établissement et une tour d'où l'on jouit d'une vue fort étendue (alt. 396 mètres).

On suit la rue Jean-Jaurès, la route de Creuzier, on gravit la côte de Chantegrelet, on franchit la route allant de Cusset au Pont Boutiron, et l'on trouve bientôt, à droite, un assez mauvais chemin qui conduit à la Montagne-Verte. De là, on peut explorer toute la vallée de l'Allier et apercevoir au loin une quantité de villages et de châteaux. La campagne s'étend, mollement onduleuse, coupée de bois, jusqu'aux géants d'Auvergne qui allongent sur l'horizon la sombre crénelure de leurs pays. C'est gracieux et imposant.

A pied ou à bicyclette, suivre le sentier qui passe devant l'entrée du restaurant et revenir par Cusset.

### La Côte Saint-Amand

Le pendant de la Montagne-Verte.

Pour s'y rendre, on longe la rue du Maréchal-Pétain jusqu'aux voies ferrées de Riom, Thiers, que l'on franchit sur un pont. A l'extrémité de ce pont, tourner à gauche, puis à droite, et gravir la côte, peu longue mais assez rude, des Garets, pour atteindre le plateau de Bellevue où tout un quartier est en formation.

Continuer de suivre le chemin jusqu'aux réservoirs d'eau de la ville de Vichy ; non loin de ces réservoirs, on rencontre et

croise la route de Cusset à Abrest (chemin d'intérêt commun n° 26). Prendre alors la route du Vernet jusqu'à ce qu'on trouve, à droite, un sentier qui s'y amorce et qui, serpentant à travers les terres et les vignes, conduit l'excursionniste jusqu'au point culminant de la colline.

Comme de la Montagne-Verte, on jouit, du sommet de la côte Saint-Amand, d'une perspective merveilleuse sur la vallée de l'Allier, cette admirable Limagne bourbonnaise que l'imagination du poète a si justement comparée à une mer agitée qui se serait solidifiée tout à coup.

La vue est immense ; elle embrasse, non seulement l'Allier avec ses capricieux méandres, mais les forêts de Montpensier, de Bellerive et de Marcenat ; la chaîne des Monts d'Auvergne, dominée par le cône échancré du Puy de Dôme, les Monts Dore, les Monts du Forez et ceux de la Madeleine, etc...

Le spectacle est merveilleux, particulièrement au coucher du soleil, lorsque l'astre du jour, à son déclin, inonde de sa lumière aux reflets changeants les sommets qui se profilent à l'horizon.

L'ascension de la côte Saint-Amand, par le sentier que nous indiquons, est sans doute un peu rude (alt. 433 mètres), mais lorsqu'on arrive au sommet, quel dédommagement !

Cette promenade peut se faire en voiture ; dans ce cas, suivre la route du Vernet jusqu'à l'entrée du village ; prendre, à droite, le premier chemin rencontré.

Quatre kilomètres environ de Vichy.

Revenir par le Vernet et Cusset, ou par le Vernet et le château des Chaussins, ou encore, à pied, par Abrest, en prenant à 50 mètres environ à l'est du Belvédère, un petit sentier qui descend à pic sur ce village.

### Cusset

Trois kilomètres. On suit la rue de Paris ; puis, un peu avant d'arriver à la gare, on prend, à gauche, la route qui mène directement à Cusset. Un autobus y conduit en 10 minutes (station de l'autobus : Eglise Saint-Louis).

Vieille ville qui forme avec Vichy un frappant contraste. Dédale de rues étroites, dont les maisons ont un caractère

archaïque qui ne manque ni de pittoresque ni d'intérêt. Eglise moderne. Belles et larges promenades publiques où jaillissent, sous de petits pavillons, les Sources minérales municipales de Cusset.



Une vieille maison de Cusset avant la percée  
du boulevard de l'Hôtel-de-Ville

Cette ville possède également quelques Sources privées dont deux alimentent l'Etablissement Thermal Sainte-Marie, propriété de la commune.

Les promenades des environs sont nombreuses, fraîches et pittoresques.

### Charmeil

Le château de Charmeil ne remonte guère au delà du XVIII^e siècle. Il a été partiellement reconstruit en 1770 par « Messire Louis Douët, chevalier, seigneur de Vichy, Saint-Germain-des-Fossés, Le Chambon, Saint-Rémy, Charmeil, Beau-regard et autres ses terres », à l'aide de matériaux provenant de la démolition du château de Saint-Germain-des-Fossés, qui lui appartenait également.

Des mariages successifs firent passer ce domaine aux Mascrary, puis aux Clermont Mont Saint-Jean. Confisqué en 1793 et vendu comme bien national, il appartient, plus tard, aux d'Evry, aux d'Arfeuilles, et enfin à son propriétaire actuel, qui l'a transformé en restaurant.

Le village de Charmeil a son origine dans un ancien monastère dont il ne subsiste aucune trace.

Toutefois, le visiteur remarquera dans l'église, au-dessus des fonts baptismaux, un petit bas-relief en pierre, du XII^e siècle, très fruste, représentant saint Pierre.

Il s'arrêtera également devant le bénitier consistant en une vasque en lave, ornée de mascarons, et datant du XVIII^e siècle.

On se rend à Charmeil par le pont de Bellerive, la route de Gannat et le chemin de G. C. n^o 6, ou encore par l'Allée des Ailes et le pont Boutiron. A pied ou à bicyclette, abrégé le trajet en passant par la passerelle et le chemin qui traverse l'Hippodrome.

Pour varier la promenade, revenir par le pont Boutiron, Pinasson et Cusset.

### Les Malavaux

On traverse Cusset pour se rendre aux Malavaux, 7 kilomètres environ de Vichy.

La vallée des Malavaux, malgré ses rochers si curieusement découpés par les eaux, a beaucoup perdu de son pittoresque depuis la création du chemin de fer économique de Vichy à Roanne (ce chemin de fer possède une halte aux Malavaux, où, sur la demande des voyageurs, les trains s'arrêtent), et surtout d'un stand qui la déshonore positivement. Toutefois, elle intéresse encore par son aspect sauvage qui rappelle un peu celui de certaines vallées de la Suisse. Un joli ruisseau, le Jolan, la descend en gambadant de rocher en rocher, et l'emplit de son joyeux gazouillement.

Un restaurant-buvette anime cette solitude. Il est dominé par un plateau assez élevé dit : « Plateau de la Couronne », où se trouvent d'importantes ruines que la tradition attribue à un couvent des Templiers.

On reconnaît encore, à leur forme, les substructions de la

chapelle, et aussi une série de caveaux dont on n'a pu déterminer l'usage exact.

A noter, la curieuse disposition, en feuilles de fougères, des pierres utilisées à la construction de certains de ces murs.

Plusieurs sarcophages, encore en place dans la chapelle, ont été fouillés à diverses époques, et en dernier lieu en 1875. Les ossements et les objets qu'ils contenaient encore avaient été recueillis et exposés dans une construction voisine, ils ont été dispersés en 1917.

Une profonde et large excavation creusée dans le roc, probablement à l'usage de citerne, a reçu le nom de : « Puits du Diable ». A peu de distance de là, dans une anfractuosité du rocher, une source qui donne quelquefois de l'eau, lorsqu'il pleut, est connue sous le nom de : « Fontaine de la Vierge » ou « Fontaine des Sarrazins ».

Certains archéologues font état de cette dernière appellation pour attribuer aux Sarrazins, lors de leur invasion, en 732, la destruction d'un antique monastère, datant des premiers âges de l'ère chrétienne, et dont l'existence était par conséquent bien antérieure à celle du couvent des Templiers.

Quoi qu'il en soit, il est probable qu'une construction gallo-romaine a existé sur ce plateau, des objets de cette époque y ayant été découverts à maintes reprises.

Les minéralogistes trouveront dans les collines de la rive droite du Johan, notamment au-dessus du stand, de la galène, de la fluorine, de la barytine.

On peut revenir des Malavaux par la route de Molles, ou par Viermeux et la route de Lapalisse.

Dans le premier cas, après avoir dépassé le restaurant, continuer à suivre la route qui s'élève progressivement à partir de sa jonction avec le chemin de Viermeux jusqu'aux Vaux (alt. 451 mètres), où l'on rencontrera la route de Molles. Belle excursion, joli panorama à partir du village de Maltière.

Pour rentrer par Viermeux (alt. 420 mètres), les voitures traverseront à gué le ruisseau à 200 mètres environ en amont du restaurant. Les piétons et cyclistes, pour la traversée du ruisseau, pourront utiliser la passerelle qui se trouve en face de l'entrée du restaurant et suivre le sentier longeant la rive droite du Johan jusqu'au gué cité plus haut.

Dans les champs, au nord de Viermeux, nombreux débris de poteries gallo-romaines.

Une belle promenade à pied, pour les bons marcheurs, consiste à prendre le sentier qui s'amorce à droite de la route, à l'entrée du restaurant des Malavaux, et qui serpente le long du ruisseau, Le Guyon, sur une longueur d'environ 500 mètres. Traverser la voie ferrée et le ruisseau, suivre le chemin qui gravit les collines sur la droite, et rentrer par le hameau Le Pierre, l'étang de la Beaume et la route de Molles. Au passage s'arrêter, à droite, au signal des Justices (alt. 479 mètres). Très belle vue.

### L'Ardoisière

L'Ardoisière est un peu plus éloignée : 10 kilomètres environ. Ancienne carrière d'ardoises qui dut être abandonnée, à cause de la trop grande friabilité de ses produits.

Cette promenade, une des plus agréables des environs de Vichy, peut se faire sans fatigue à bicyclette et même à pied si l'on est bon marcheur. Dans ce dernier cas, abrégé le parcours en se rendant à Cusset par l'autobus.

A 3 kilomètres de cette ville, le premier village rencontré est le village des Grivats qui a donné son nom aux cotonnades qu'on y fabriquait jadis ; l'usine, qui appartenait à la famille de Bourbon-Busset, a été détruite par un incendie en 1866.

La route de l'Ardoisière, plate et bien entretenue, court au milieu d'une fraîche et pittoresque vallée, sur la rive droite du Sichon qu'elle longe jusqu'à un pont, reconstruit en 1931. Elle passe alors sur la rive gauche, s'élève par une rampe assez rapide, longue de 200 mètres environ, et atteint son point culminant d'où l'on domine la cascade du Gourre Saillant. Simple cascade par un beau temps calme, cette pittoresque chute d'eau ne manque pas de majesté après une forte pluie d'orage.

L'Ardoisière est aussi un centre d'excursions très intéressant pour le minéralogiste qui trouvera de nombreux fossiles dans le schiste ardoisier ; de la fluorine, de la barytine, des pyrites en cristaux, arkoses, poudingues, diorite, etc..., abondent dans tous les environs, et notamment dans le chemin du four à

chaux, à gauche de la route, avant de franchir le nouveau pont.

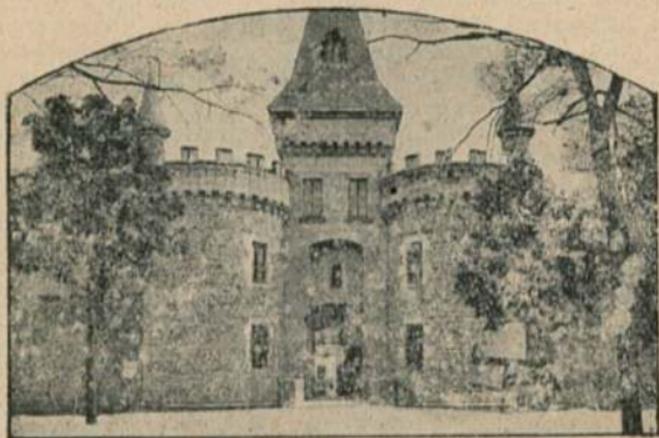
Enfin, n'oublions pas d'avertir les pêcheurs à la ligne que les truites ont fait du Sichon leurs cours d'eau de prédilection.

Visiter à pied, à 300 mètres au-dessus de l'Ardoisière, sur une colline en basalte prismé en éventail, les ruines du Mont Peyroux (alt. 499 mètres), couvent des Bernardins détruit en 1793. Il subsiste une salle qui contient une immense cheminée de 5 mètres de long. Vue magnifique sur le Forez et la Madeleine.

À 2 kilomètres de l'Ardoisière : le Gué Chervet, carrefour des routes de Busset, Ferrières, La Chapelle, Molles. Ravissante promenade à faire à bicyclette. On peut revenir soit par Molles, soit par Busset.

### Bourbon-Busset

On peut prendre le chemin de fer de Thiers et descendre à Saint-Yorre ; mais l'ascension de la montagne (alt. 489 m.) n'est possible que pour les très bons marcheurs (5 kilomètres de côte à partir de Saint-Yorre).



Château de Busset - Entrée

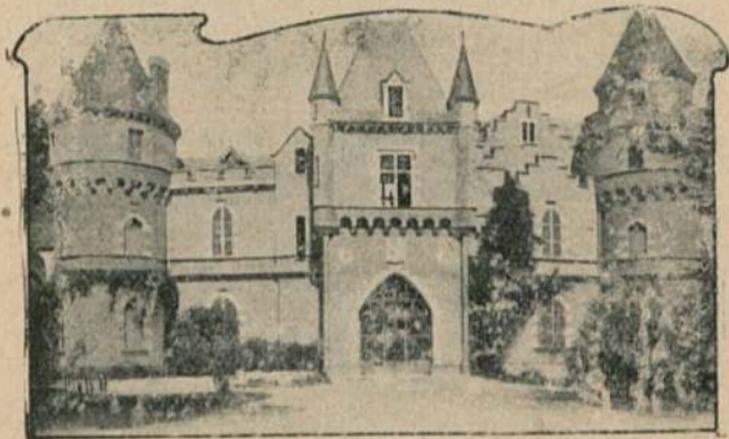
A sa sortie de Vichy, la route (route nationale n° 106 de Moulins à Nîmes) se dirige droit vers le sud. Elle ondule à mi-côte des pentes verdoyantes qui dominent la rive droite de l'Allier, traverse un village, Abrest, et arrive à Saint-Yorre.

Obliquant à gauche, on gravit les pentes.

La route décrit des zigzags qui permettent de jouir du panorama de la Limagne et de la vallée de l'Allier. Tout à coup, le château apparaît à gauche ; la route, un instant, rase ses assises, puis débouche dans le village. Mais seul le manoir sollicite les regards. C'est un castel moyen âge qu'on a devant les yeux : créneaux, mâchicoulis, tourelles, pont-levis, meurtrières, tout appartient au style guerrier de cet âge de fer.

Le pont-levis donne accès à la Cour d'honneur. Là on voit, à gauche, un corps de bâtiment dont le style très simple, un peu uni, contraste avec le caractère du reste de l'édifice. A droite, s'élève la masse principale du château, rehaussée de tours et tourelles.

Les comtes de Bourbon-Busset sont alliés à la famille royale de France et aux maisons les plus illustres du pays : aux



Château de Busset

Larochefoucauld, aux Clermont-Tonnerre, aux Lafayette, aux Gontaut-Biron, etc...

Un fait très intéressant de notre histoire nationale et très peu connu, a trait à la Maison de Bourbon-Busset.

Cette Maison aurait été frustrée, par le roi Louis XI, des droits à la Couronne de France qu'elle détenait en tant que branche aînée des Bourbons, et en vertu de la loi Salique.

Ce monarque ayant, en effet, refusé son consentement au mariage de Louis de Bourbon, prince évêque de Liège avec Catherine d'Egmont, les enfants issus de ce mariage furent considérés comme illégitimes, et dès lors privés de leurs droits à la succession au trône.

La légitimité seule leur fut ensuite reconnue par le roi François I^{er}, mais non leurs droits à la succession de France.

On varie les plaisirs de la perspective en opérant le retour par l'Ardoisière.

### Randan et Maulmont

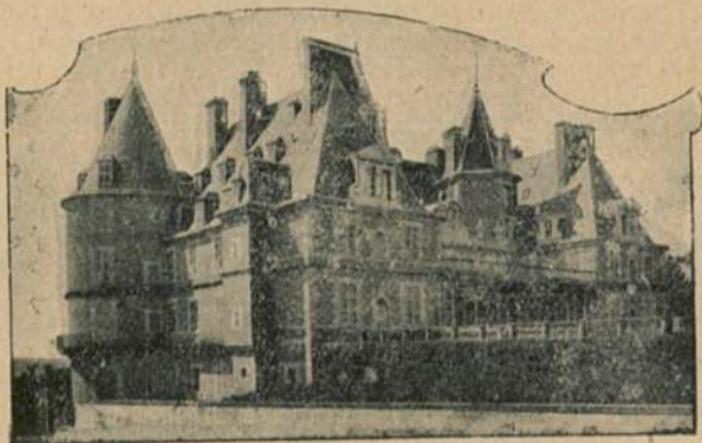
Le château de Randan appartenait à la duchesse de Montpensier. Détruit par un incendie le 25 juillet 1925 avec toutes les richesses d'art et d'archéologie qu'il contenait, sa disparition est pour Vichy et la région, une perte considérable ; peu d'étrangers quittaient, en effet, notre ville sans avoir fait l'excursion de Randan.

La visite intérieure du château n'était plus permise depuis qu'un vol aussi important que mystérieux y avait été commis, il y a de nombreuses années, mais le magnifique parc qui entourait cette somptueuse résidence demeurait ouvert à tous les visiteurs.

Planté d'arbres séculaires, percé de belles allées qui ménaçaient, pour la plupart, de ravissantes perspectives sur la campagne environnante, ce parc faisait de Randan un des buts de promenade les plus fréquentés et les plus appréciés de nos hôtes.

Le château de Randan, en dépit de son caractère moderne, avait une très vieille histoire. On trouvait son berceau dans un couvent des Bénédictins fondé au VI^e siècle et qui, au XI^e, aurait fait place à un château féodal.

Ce château appartenait alors aux seigneurs de Randan ; par la suite, il passa aux Polignac ; aux Larochehoucauld, au duc de Choiseul-Praslin ; à M^{me} Adélaïde ; au duc de Galiéra ; au comte de Paris ; enfin, au duc de Montpensier qui y mourut en 1924.



Château de Randan avant sa destruction

M^{me} Adélaïde, sœur du roi Louis-Philippe, avait complètement remanié en 1822 cette demeure princière et y avait réalisé le **nec plus ultra** du confort moderne ; toutes les pièces, distribuées, meublées, décorées avec un goût exquis avaient vue sur le jardin, sur le parc ou sur la Limagne.

De tous les trésors qui enrichissaient cette luxueuse habitation, il ne reste que des pans de murs calcinés.

Cependant l'excursion de Randan mérite encore la peine d'être faite ; c'est une charmante promenade de 14 kilomètres en grande partie sous bois.

Pour se rendre à Randan, on franchit le pont de l'Allier. On laisse à gauche une première route, celle d'Hauterive, pour prendre la seconde qui court sur la rive droite du ruisseau, le

Sarmon, pendant 400 mètres environ, puis on commence à monter.

A 4 kilomètres, on rencontre un hameau : Le bois Randenez, puis on entre dans la forêt qu'on ne quitte presque plus jusqu'à Randan (10 kilomètres).

Le retour a lieu, en général, par Maulmont, 8 kilomètres de Randan, par une route boisée et fort agréable.

Le château de Maulmont occupe l'emplacement d'une ancienne commanderie de Templiers. Il a été construit en 1841 par M^{me} Adélaïde, comme rendez-vous de chasse de ses neveux.

L'architecture, un pastiche de celle du moyen âge, est toutefois très gracieuse avec ses tours, ses tourelles, ses créneaux, ses armoiries sculptées.

A signaler le salon de réception, le cabinet du duc de Montpensier, la salle à manger, la terrasse et un portique de 1560, provenant de l'ancien hôpital Saint-Barthélemy de Clermont-Ferrand.

De Maulmont à Vichy, 20 kilomètres par le pont de Ris.

On peut rentrer plus directement par Le Guérinet, Saint-Priest-Bramefant, La Poivrière, Hauterive et Vichy.

### Château de Denone

Le château de Denone date du XVI^e siècle.

Construit par les « de Marillac » sur les ruines d'une antique demeure seigneuriale, il a encore belle allure avec ses trois grosses tours percées de meurtrières et ses larges douves.

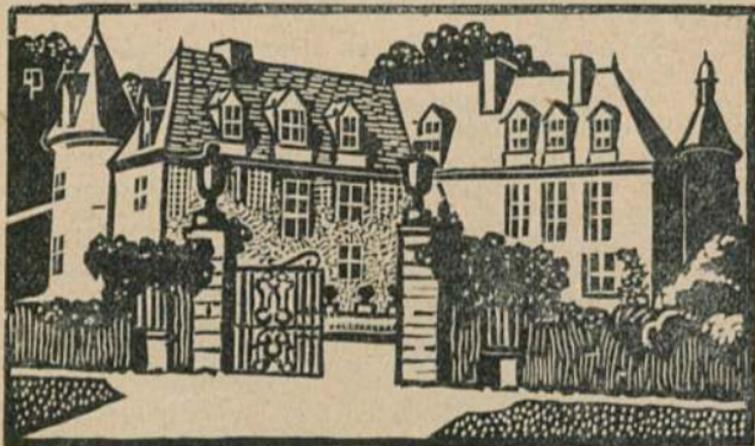
Malgré cet appareil guerrier qui évoque tout un passé moyenâgeux, il a un aspect très riant grâce à ses magnifiques jardins tracés à la française, et à une majestueuse allée, plantée de tilleuls séculaires, conduisant à un petit bois sillonné de sentiers frais et ombragés.

Les « de Marillac », notamment les trois frères : Jean, Michel et Louis, contemporains de Louis XIII, ont laissé, dans notre histoire nationale, le souvenir de leur nom.

Jean fut le père de Louise de Marillac qui collabora avec saint Vincent de Paul, à la fondation, en 1633, de l'ordre des Sœurs de la Charité, et qui fut canonisée le 11 mars 1934.

Michel, Garde des Sceaux en 1626, rédacteur du Code Michaud, prit part, avec son frère Louis, Maréchal de France, au complot fomenté contre Richelieu, par Marie de Médicis, Henri II de Lorraine, duc de Guise, le baron François de Bassompierre, Maréchal de France, et nombre de gentilshommes.

On connaît l'échec de ce complot qui se termina par la « Journée des Dupes ». Louis XIII, revenu à de meilleurs sentiments à l'égard de son ministre, fit emprisonner Michel de



Château de Denone

Marillac à Châteaudun, où il mourut ; le Maréchal Louis de Marillac fut, par son ordre, arrêté en Piémont au milieu de son armée, et décapité en place de Grève à Paris en 1632 ; quant à Bassompierre, enfermé à la Bastille, il y resta douze ans. La reine-mère, frappé d'exil par son fils, mourut à Cologne, le 3 juillet 1642, dans le plus complet dénûment.

Le château de Denone passa alors à la famille Vernaison, aux Sampigny-d'Issancourt, etc..., et enfin, à son propriétaire actuel.

On peut se rendre à Denone par Bellerive et Serbannes, et revenir par Effiat et Randan.

Très belle promenade en partie sous bois.

### Billy

Château féodal en ruines, reconstruit ou agrandi au XIII^e siècle par Robert de Clermont, fils de Louis IX. (15 kilomètres de Vichy.)

On prend par Cusset, et là on s'engage, à gauche, sur la route de Saint-Germain. Cette route saute le Jolan, ondule au pied ou à mi-côte de riantes collines, laissant, à gauche, le village de Creuzier-le-Neuf, à droite, la résidence de Chermont. A 12 kilomètres, elle rencontre le bourg de Saint-Germain, et court vers le vieux manoir de Billy, dont on découvre bientôt les murs.

L'ensemble des ruines comprend deux enceintes surmontées de onze tours crénelées qui, jusqu'en 1790, ont protégé la ville, et la citadelle, armée elle-même de cinq grosses tours, dont la plus haute, le Donjon, fait l'effet d'une sentinelle postée sur le point culminant de la colline.

La châtelainie de Billy, une des 17 châtelainies du Bourbonnais, appartient à la famille de Bourbon jusqu'à la défection du Connétable.

Confisquée par François I^{er} en 1524, et annexée à la Couronne en 1531, ainsi que tout le duché du Bourbonnais, elle fut par la suite engagée par les rois à des familles nobles parmi lesquelles nous citerons les Guénégaud, les Montmorency, et en dernier lieu les d'Arfeuilles.

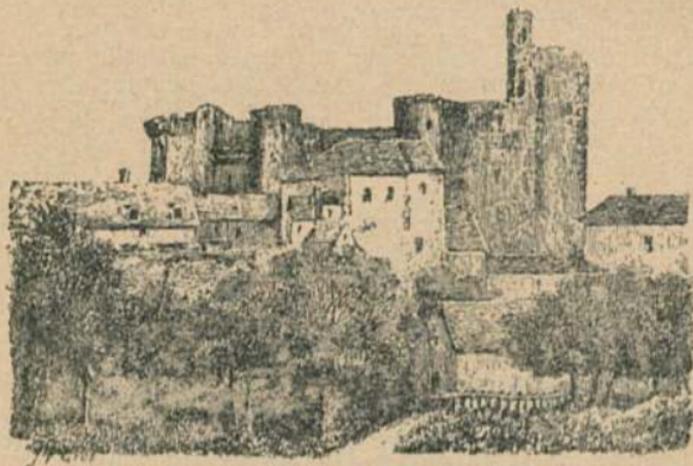
Dans la nuit du 4 août 1789, l'Assemblée Constituante abolit tous les droits et privilèges féodaux ; la Convention, par la loi du 10 frimaire de l'an II, prescrivit la reprise par la nation de tous les biens nationaux engagés. Le château de Billy, propriété de la Couronne, devint donc propriété de l'Etat.

Le comte d'Arfeuilles, dernier engagé, avait émigré avec ses fils dès le début de la Révolution ; il ne revint en France qu'en 1802 et mourut en 1807. Ses héritiers réclamèrent Billy,

la loi du 12 mars 1820 sur les biens engagés leur donna gain de cause, et les déclara propriétaires du château.

Jusqu'à la Révolution, la châtelainie de Billy était administrée par un capitaine châtelain, gouverneur militaire, un lieutenant de robe longue, chef de justice, assisté d'un receveur, d'un greffier, d'un avocat et de plusieurs huissiers.

On y condamnait à mort ; le dernier arrêt de ce genre fut rendu contre une femme qui avait assassiné son mari. Elle fut brûlée vive sur la place publique en 1761.



Le Château de Billy

Billy renferme quelques maisons des XV^e et XVI^e siècles. Sur la porte d'une de ces maisons se lit l'inscription suivante : « Malheur à ceux qui délaissent Dieu pour servir aux richesses. Que sert à l'homme amasser bien et perdre l'âme. Dieu est ma haute tour et forteresse. »

Une autre maison est ornée d'une tourelle soutenue par une cariatide qui tient une banderolle portant cette inscription : « L'homme plus est accablé de péchés que de ce faix je ne suis empêché. »

Rentrer par la rive gauche de l'Allier : forêt de Marcenat, Saint-Rémy-en-Rollat où l'on a découvert, au lieu dit « Les Crèches », d'importants ateliers de potiers Gallo-Romains, Charmeil, château du XVIII^e siècle.

### Saint-Yorre

Sept kilomètres de Vichy. Première station du chemin de fer de Vichy à Thiers, remarquable par le nombre considérable des sources qui y jaillissent.

La route de Vichy à Saint-Yorre (route nationale n° 106) court à mi-côte d'une chaîne de collines qui présentent le plus riant coup d'œil : à droite et à gauche, des champs, des vignes et des arbres fruitiers ; dans le fond, la rivière d'Allier et, de l'autre côté de l'eau, une vraie mosaïque de verdure, sur laquelle se détache, au loin, le fond sombre des forêts, c'est délicieux.

En arrivant au village, on est étonné de la quantité de petits établissements d'eau minérale qui se dressent de toutes parts. Des affiches, des inscriptions, des enseignes accrochent le regard. Ce sont des noms de sources qui viennent à l'envi s'offrir aux yeux du visiteur. C'est à qui, de ces sources, arrivera bonne première et fixera l'attention.

La plupart des établissements sont encore à l'état rudimentaire, mais ils ont bonne envie de vivre et de se développer.

On peut revenir par la rive gauche de l'Allier et visiter les Sources d'Hauterive, ou par Busset et l'Ardoisière.

### Châteldon

Une curieuse petite ville auvergnate.

Châteldon est à 20 kilomètres environ de Vichy ; on peut s'y rendre en voiture par Abrest, Saint-Yorre, la Maison Blanche, etc., ou par le chemin de fer de Thiers jusqu'à la gare de Ris-Châteldon.

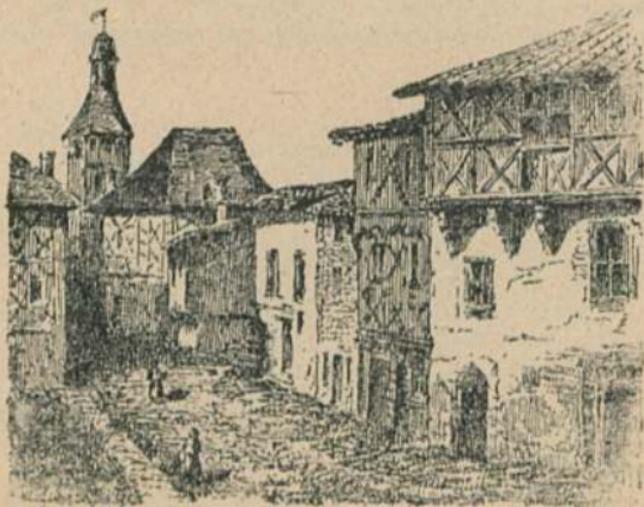
Châteldon offre aux archéologues une riche mine d'investigations intéressantes. A beaucoup de maisons, pas de fenêtres dans le sens propre du mot, mais des trous en ogive, avec des

carreaux scellés dans des cadres de plomb. Dans les murs, ressortant sur la maçonnerie, des poutres assemblées au hasard, en forme de croix, de carrés, de losanges, le tout crépi à la grâce de Dieu. Pour toits, des pigeonniers pointus. Des portes d'une forme bizarre ; des façades aux lignes tourmentées, aux poutrelles disjointes ; des balcons en bois vermoulus et rongés par les pluies.

Pour compléter le tableau, deux monuments où se résume tout le moyen âge : un château, aux murs cyclopéens, remontant à l'époque de Louis VI, fort judicieusement restauré par son propriétaire actuel ; un **Belfroi** avec porte cintrée et toit en pyramide, surmonté d'un campanile de bois.

Le château de Châteldon avait été donné en 1433 à Rodrigue de Villandrado par son beau-père Jean I^{er}, duc de Bourbonnais, en garantie du paiement de la dot de sa fille naturelle, Marguerite.

On visite avec intérêt la **Maison Sergentale**, ancienne demeure des officiers de justice, et l'Eglise qui fit autrefois partie d'un couvent de Cordeliers.



On peut également admirer à Châteldon une merveille d'horlogerie, construite par un maître-charpentier du pays et composée de onze cents pièces.

Ce chef-d'œuvre de mécanique indique : les secondes, les minutes, les heures, les années. L'aiguille du cadran central accomplit son tour en un siècle ; sur trois autres cadrans sont indiqués, les jours de la semaine, les mois de l'année et les quantième du mois.

Cet étonnant ouvrage comporte encore une quantité de détails et sujets accessoires dont la description complète nous entraînerait trop loin.

Sans avoir perdu de son intérêt archéologique, Châteldon, comme nombre d'anciennes villes, se modernise de jour en jour.

Ses eaux minérales, autrefois très appréciées comme eaux de table, avaient vu, pendant quelques années, leur réputation s'atténuer, bien à tort du reste. Elles retrouvent aujourd'hui toute leur célébrité.

Il a été trouvé à Châteldon plusieurs deniers aux armes de Louis VI et de Philippe-Auguste ; ces deniers ont été frappés, croit-on, par un seigneur de Châteldon qui, avec quelques variantes, aurait simplement copié les monnaies royales de l'époque.

Pièces rares et curieuses.

### Thiers

A 35 kilomètres. — Voie ferrée. — Les stations que l'on rencontre sont : Saint-Yorre, Ris-Châteldon, Puy-Guillaume, Noalhat et Courty, où l'on rejoint la ligne de Clermont à Thiers, Saint-Etienne.

Thiers, ville de 20.000 habitants, a quelques points de ressemblance avec Châteldon. Seulement, à la situation pittoresque de la ville, à l'étrangeté de son architecture, à l'intérêt archéologique qui s'en dégage, il faut ajouter le mouvement d'une industrie active. Thiers est, en effet, un centre manufacturier important qui comprend la tannerie, la papeterie et surtout la coutellerie.

Quant au caractère pittoresque de la ville, il défie toute

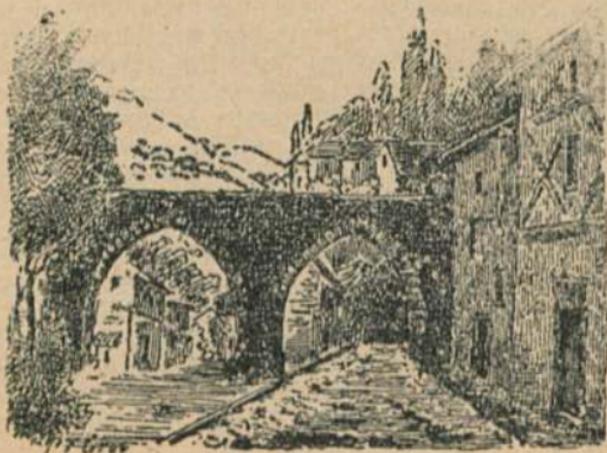
description. La plupart des rues sont droites et roides comme des toits ; on grimpe de l'une à l'autre par des escaliers de pierre. Les maisons se hissent sur le dos les unes des autres, comme pour mieux regarder la vallée ; elles s'étaient, s'épaulent par un miracle d'équilibre.

Il faut visiter, outre les **fabriques**, quelques monuments : l'église **Saint-Genès** dont certaines parties du XII^e siècle ont été conservées (mon. hist.). Elle renferme un tombeau du XII^e siècle et des fragments d'une mosaïque mérovingienne assez fruste, représentant un lion, un cerf, un phénix, un homme à cheval sur un poisson.

Cette mosaïque est le dernier vestige de la collégiale édiflée en 575 par Avitus, évêque de Clermont, et qui avait été elle-même construite sur les ruines d'une forteresse détruite en 532 par les hordes de Thierry, fils de Clovis.

Voir également l'église du Moutier, XI^e siècle, en partie réparée ; à côté, se trouve une porte fortifiée de l'ancien monastère datant du XV^e siècle ; le château du Pirou, maison en bois, construite en 1423 et qui porte les armes de Louis II de Bourbon ; la maison des sept péchés capitaux avec ses curieuses sculptures sur bois ; la maison de l'homme des bois, etc...

Visiter aussi la pittoresque vallée de la Durolle.



### Saint-Gérard-le-Puy — Lapalisse

On peut se rendre à Saint-Gérard-le-Puy et à Lapalisse en chemin de fer par Saint-Germain-des-Fossés, mais ces deux localités étant éloignées de 6 et de 2 kilomètres de leurs gares respectives, il est préférable d'emprunter l'auto pour faire cette excursion ou même la simple calèche de promenade.

Saint-Gérard-le-Puy est à 20 kilomètres de Vichy par la route nationale n° 106, passant par Cusset. C'est une commune de 1.700 âmes, qui possède une église du X^e siècle et un petit château du XV^e siècle où s'arrêta en 1804 le pape Pie VII, se rendant au sacre de Napoléon I^{er}.

Si la ville n'offre au visiteur rien de remarquable, par contre les environs sont, pour le géologue, une mine inépuisable de découvertes.

Nous nous trouvons, en effet, en pleine période oligocène et parmi des calcaires d'une grande richesse, en fossiles de mammifères, d'oiseaux et de tortues. Ce gisement s'étend assez loin, on le retrouve à Billy, à Créchy, à Vendat, il est exploité comme pierre à chaux. Dans toutes les carrières on rencontre assez fréquemment des ossements d'animaux, mais surtout des hélix.

En 1868, M. Laussedat présentait à l'Académie des Sciences, une mâchoire de rhinocéros provenant de Billy, et actuellement déposée au Musée de Moulins. Sur cette mâchoire se voit une entaille qui fut attribuée par quelques paléontologistes, lors de sa découverte, au travail d'un homme préhistorique.

Plus vraisemblablement, cette entaille provient de la morsure d'un Carcharodon, grand requin de la période tertiaire.

Un crocodile fossile, découvert à Saint-Gérard-le-Puy, figure aujourd'hui au musée de paléontologie, à Paris.

Cette pièce est accompagnée de la notice suivante : « *Crocodylus Ratelii*. — Ce squelette a été restauré sous la direction de M. le D^r Fischer, avec des pièces de différents individus, recueillies dans le miocène de Saint-Gérard-le-Puy et données au Musée par M. le Professeur Alphonse Milne-Edwards. M. Pomels a considéré le *Crocodylus Ratelii* comme un genre spécial et il a proposé pour lui le nom de *Diplocynodon*. (Cat. 1883-18). »

Le calcaire de Saint-Gérard-le-Puy est composé, en partie, d'énormes blocs formés uniquement de tubes de larves de phryganes, et en partie de calcaire concrétionné. Ce dernier revêt quelquefois des formes bizarres, généralement celles de cuvettes renversées, aussi n'est-il pas rare de voir de gros blocs de ce calcaire utilisés dans les fermes des environs comme abreuvoirs pour la volaille et même pour le bétail.

En décembre 1923 une habitation de troglodytes fut découverte à Sanssat, localité voisine de Saint-Gérard-le-Puy ; elle contenait des débris de poteries du XII^e siècle et quelques ossements d'animaux. Les savants qui s'occupèrent de cette découverte, croient toutefois, pouvoir la dater de la période préhistorique.

Les objets recueillis dans cette grotte sont déposés chez M. le curé de Sanssat.

Lapalisse est à 24 kilomètres de Vichy et à 9 de Saint-Gérard-le-Puy. C'est un chef-lieu d'arrondissement du département de l'Allier, comptant 3.000 habitants, et qui n'a de remarquable que son château bâti sur une éminence dominant la ville. Reconstitué au XVI^e siècle, ce château appartient à la famille de Chabannes dont l'histoire a été mêlée fréquemment à notre histoire nationale.

Parmi les plus célèbres membres de cette famille, nous citerons Jacques I^{er} de Chabannes, compagnon de Jeanne d'Arc, qui commandait l'avant-garde de l'armée française devant Orléans et qui fut tué au siège de Châtillon. Son corps ramené à Lapalisse, fut inhumé dans la chapelle du château où sa pierre tombale existe encore.

Jacques II, son petit-fils, fut tué à Pavie ; ce serait lui le héros de la chanson populaire si connue.

La visite du château est intéressante ; beau mobilier, belles tapisseries.

### Effiat

16 kilomètres de Vichy. Belle promenade en grande partie sous bois, vue splendide sur les monts d'Auvergne et sur la chaîne du Forez, aller par Bellerive et Serbannes, retour par Randan.

Le château d'Effiat, édifié à différentes époques, comprend un grand corps de bâtiment divisé en pavillons dépourvus de grâce et d'élégance.

L'une des façades se déploie sur un jardin régulièrement dessiné, genre Lenôtre ; au centre, est un bassin de forme octogonale avec un jet d'eau.

Au XVI^e siècle cette demeure appartenait à Antoine Coiffier-Rusé, marquis d'Effiat, père de Cinq-Mars qui périt sur l'échafaud avec son ami de Thou, pour avoir conspiré contre le Cardinal de Richelieu.

Plus tard, le château fut acquis par le financier Law qui dut l'abandonner à ses créanciers.

Luxueusement meublé par ses différents propriétaires, il contenait notamment cinq magnifiques tapisseries dont les sujets avaient été puisés dans le roman de **Don Quichotte**. Une sixième tapisserie, de haute lisse, antérieure à la Renaissance, représentait une chasse. Des épisodes du **Roland Furieux** étaient reproduits en vingt panneaux dans la salle des gardes.

L'Etat acheta en 1856, pour le musée de Cluny, à Paris, une grande partie du mobilier.

Le maréchal d'Effiat avait fondé, en 1627, dans les dépendances de son château, un collège qui recevait gratuitement douze jeunes gentilshommes choisis dans ses terres ou dans la province d'Auvergne. Ce collège était dirigé par des Oratoriens. Louis XIV le transforma en une école militaire qui subsista jusqu'à la révolution de 1789. Desaix en fut l'élève.

Le Maréchal fonda encore un hôpital pour servir d'asile aux pauvres et aux infirmes de ses domaines ; cet hôpital existe toujours, il a conservé son aspect primitif.

### Montgilbert — Ferrières Roc Saint-Vincent — Snidre — Montoncel

Cette excursion n'est possible qu'en automobile ou par le chemin de fer départemental de Vichy à Roanne. Quel que soit le moyen de locomotion employé, nous engageons nos lecteurs à ne pas quitter Vichy sans faire cette intéressante promenade.

En auto, la route est celle de l'Ardoisière, nous l'avons décrite jusqu'au Gué-Chervet, nous n'y reviendrons donc pas, elle se continue sur la rive droite du Sichon.

16 kilomètres, Arronnes, village qui possède une église du XI^e siècle et où s'amorce, à gauche, la route du Mayet-de-Montagne.

21 kilomètres, Le Glozel, petit hameau à gauche de la route, station néolithique.

3 kilomètres plus loin, Chevalrignon, où l'on quitte la route pour s'engager, à gauche, dans le chemin qui conduit aux ruines du château de Montgilbert.

Ces imposantes ruines se trouvent à environ 1.200 mètres de la route, à une altitude de 550 mètres, et occupent une superficie de 2 hectares.

La formidable forteresse qu'elles comprenaient servait de repaire au célèbre Rodrigue de Villandrado, comte de Ribadéo, chef de pillards qui, au XV^e siècle, terrorisait tout le pays. Charles VII se l'attacha en qualité de chambellan, et utilisa sa puissante compagnie à guerroyer, pendant la Praguerie, contre son fils et les seigneurs révoltés. Ce Rodrigue avait épousé en 1433 Marguerite, fille naturelle de Jean I^{er}, duc de Bourbonnais.

Les murs de l'enceinte et ses tours, ainsi que celles du château, au nombre de huit, subsistent encore, leur maçonnerie mesure trois mètres d'épaisseur.

On trouve aussi quelques vestiges de la chapelle de style ogival, ce qui permet de rattacher au XII^e siècle la construction de cette forteresse.

En 1867, un paysan découvrit près du mur d'enceinte du côté nord du château de Montgilbert, un certain nombre de superbes objets en bronze de l'époque gallo-romaine. Quelques-uns de ces objets furent acquis par le musée de Lyon.

Cette découverte laisse supposer que ce château occupe l'emplacement d'une construction romaine, peut-être d'un castrum.

26 kilomètres, Ferrières, dans l'église, reliquaire et bahut bois sculpté XVI^e siècle ; visiter, à 1.500 mètres sur la route de la Guillermie, et sur la rive gauche du Sichon, la Grotte des Fées qui renferme de belles stalactites, ayant toutes reçu, des

habitants du pays, une appellation pittoresque en rapport avec la forme des objets qu'elles rappellent plus ou moins vaguement. Prendre la clef de la porte de cette grotte au village Forest, chez Fournier. Pierre Ancise, muraille de rochers, aux sommets bizarrement dentelés.

5 kilomètres plus loin, le village de Chez Matichard, au pied du Roc Saint-Vincent, énorme masse trachitique de 33 mètres d'élévation qui domine tout un chaos de rochers. Altitude, 932 mètres, ascension facile, vue magnifique, table d'orientation du Touring-Club, ruines d'un château.

3 kilomètres, gare de Lavoine-Laprugne, point de départ pour l'ascension du Snidre et du Montoncel par Lavoine et le village de Chez Pion. Dans ce village prendre un guide à l'auberge Desvernois où l'on peut déjeuner. L'ascension du Snidre, 1.223 mètres d'altitude, et celle du Montoncel, 1.292 mètres, demandent environ trois heures. Voir, en passant, les sources du Sichon, de la Besbre, de la Credogne, quelques mégalithes et des vestiges de constructions romaines, notamment un tronçon d'aqueduc à la source de la Credogne. Redescendre à la gare de Lavoine-Laprugne.

A peu près à égale distance de cette gare, soit à 5 kilomètres, Laprugne et Saint-Priest-Laprugne, importants centres d'excursions : mines de cuivre de Laprugne, Bois Noirs, Forêt domaniale de l'Assise qui atteint une altitude de 1.165 mètres et qui est hérissée d'énormes blocs de rochers.

Certains de ces blocs ont reçu une appellation particulière et sont souvent, à tort, considérés comme des mégalithes : **La Grande Pierre du Jour**, point culminant de la forêt, à 800 mètres de la Loge des Gardes, vaste table de 12 mètres de long sur 4 de large ; **Les Petites Pierres du Jour**, altitude 1.135 mètres ; **La Pierre Belle**, etc...

Dans la direction du Calvaire érigé à l'orée de la forêt, sur le bord de la route de Laprugne et à gauche de cette route : **La Tombe du Grand Chef**, énormes blocs de rochers superposés ; à droite de la même route, en plein bois, crête porphyrique et amas de roches dites : **Pierres Druidiques** qui rappellent par leur disposition la forme d'un cromleck.

Du côté opposé, sur la route de La Chabanne, au lieu dit : **Les Places**, sur un plateau dominant la route : **La Pierre des**

**Bénitiers**, bloc de rocher de 3 mètres de haut, creusé de deux cuvettes étagées en cascade.

Dans le bois de la Halle : **Pierre de la Halle**, masse rocheuse sur laquelle se voient six bassins et une perforation en forme d'anneau.

Bien que notre région soit très riche en vestiges de l'époque préhistorique, nous croyons devoir mettre en garde le lecteur contre la profusion de mégalithes et de monuments druidiques signalés dans toute la montagne tant bourbonnaise que forézienne.

Le touriste aura certainement remarqué que la plupart des hauteurs de ces régions sont couronnées de roches aux formes étranges. Nos bons villageois ont fait la même remarque ; aussi, frappés de ce fait, et leur imagination aidant, voient-ils de temps immémorial, dans ces amoncellements de rocs, dans ces rochers bizarres, tantôt la main des fées ou des malins esprits, tantôt le travail des premiers hommes. Toutes ces pierres ont reçu des noms particuliers et plus ou moins fantastiques ; toutes ont une histoire que vous contera volontiers le cicérone d'occasion que vous rencontrerez sur votre route, histoire sanglante, cela va sans dire, et où la chronologie et beaucoup d'autres choses reçoivent plus d'un accroc.

En auto, rentrer par Arconsat, Chabreloche, Thiers. Cette excursion peut être abrégée, tout en demeurant intéressante. Il faut alors, après avoir fait l'ascension du Roc Saint-Vincent, revenir à Ferrières, prendre la route de la Guillermie, voir au passage le roc des Chiens, altitude 738 mètres, et la Grotte des Fées et rentrer à Vichy par Saint-Rémy-sur-Durolle et Thiers. Beau panorama sur la rive droite de la Durolle.

Elle est plus courte encore en rentrant de Ferrières par Lachaux et Châteldon, ou par Lachaux, Buset, le Vernet.

Au lecteur bicycliste, nous conseillons de prendre pour Lavoine-Laprugne le premier train du matin en emmenant sa bicyclette. De cette station, il se rendra au village de Chez Pion où il déjeunera et laissera sa machine. Faire ensuite l'ascension du Snidre et du Montoncel et rentrer à bicyclette en visitant le Roc Saint-Vincent, la Grotte des Fées, Montgilbert, Le Glozel et Montpeyroux. La route est bonne et descend continuellement. Belle promenade peu fatigante.

## Le Glozel et la Région du Mayet-de-Montagne

---

Le Glozel est un petit hameau situé à 21 kilomètres de Vichy, entre Arronnes et Ferrières-sur-Sichon.

En mars 1924, un cultivateur qui labourait non loin de ce hameau, au lieu dit : « Champ Duranton », y découvrit une station qui fut attribuée, par quelques préhistoriens, à la période néolithique.

Les fouilles exécutées depuis 1925 par le docteur Morlet et M. Emile Fradin, l'inventeur, ont donné des résultats surprenants. Des centaines d'objets étranges et de superbe conservation ont été recueillis dans cet extraordinaire gisement : harpons et aiguilles en os et en bois de cervidés ; haches en pierre ; galets gravés de figurations animales ; anneaux en schiste ; empreintes de mains ; objets de parure et de toilette ; vases funéraires à faciès sans bouche ; idoles phalliques ; fragments d'os humains ; instruments en pierre aussi nombreux que variés, etc...

La mise au jour de plaques d'argile et de nombreux objets recouverts de caractères alphabétiques a soulevé de vives controverses parmi nos savants les plus éminents : les uns déclarèrent ces caractères inconnus, les autres y virent simplement de la cursive latine, d'autres enfin, des caractères magiques.

Une partie des objets recueillis au Glozel se trouve chez M. Fradin, qui en autorise la visite moyennant une légère rétribution, l'autre partie appartient au docteur Morlet.

Nos lecteurs n'ignorent certainement pas la virulence des controverses suscitées dans le monde savant par les publications du docteur Morlet relatives aux découvertes de Glozel (1).

---

(1) Nous recommandons particulièrement la lecture du dernier et remarquable ouvrage du docteur Morlet « Glozel ». Un volume in-4 couronne (19 × 24) 300 pages, 437 reproductions photographiques. Prix : 20 francs. — G. Desgrandchamps, éditeur, 161, boulevard Brune, Paris 14^e.



Quelques objets provenant de Mayet-de-Montagne  
Pierres à cupules. - Briques à emboîtement. - Fragments de creusets

la presse entière s'est occupée de cette affaire qui a eu un retentissement mondial.

Nous ne reviendrons donc pas, dans la présente édition de ce Guide, sur les regrettables incidents relatés dans nos éditions antérieures.

La querelle Glozélienne est aujourd'hui apaisée, mais elle repose sur des faits tellement déconcertants, que bien des années s'écouleront, sans doute, avant qu'un accord unanime puisse être réalisé à son sujet parmi nos grands savants.

L'affaire Glozel pourrait se ramener aux quelques questions suivantes :

Tous les objets décelés par le gisement ont-ils été importés ?

C'est probable, aucun atelier et aucun habitat n'ayant été découvert dans son voisinage.

Importés par qui ?

Pas par un seul individu en tout cas ; ils sont trop nombreux et de genres trop différents.

D'où proviennent-ils alors ?

Dans quel but ont-ils été groupés dans ce vallon sauvage, et enfouis à une si faible profondeur ?

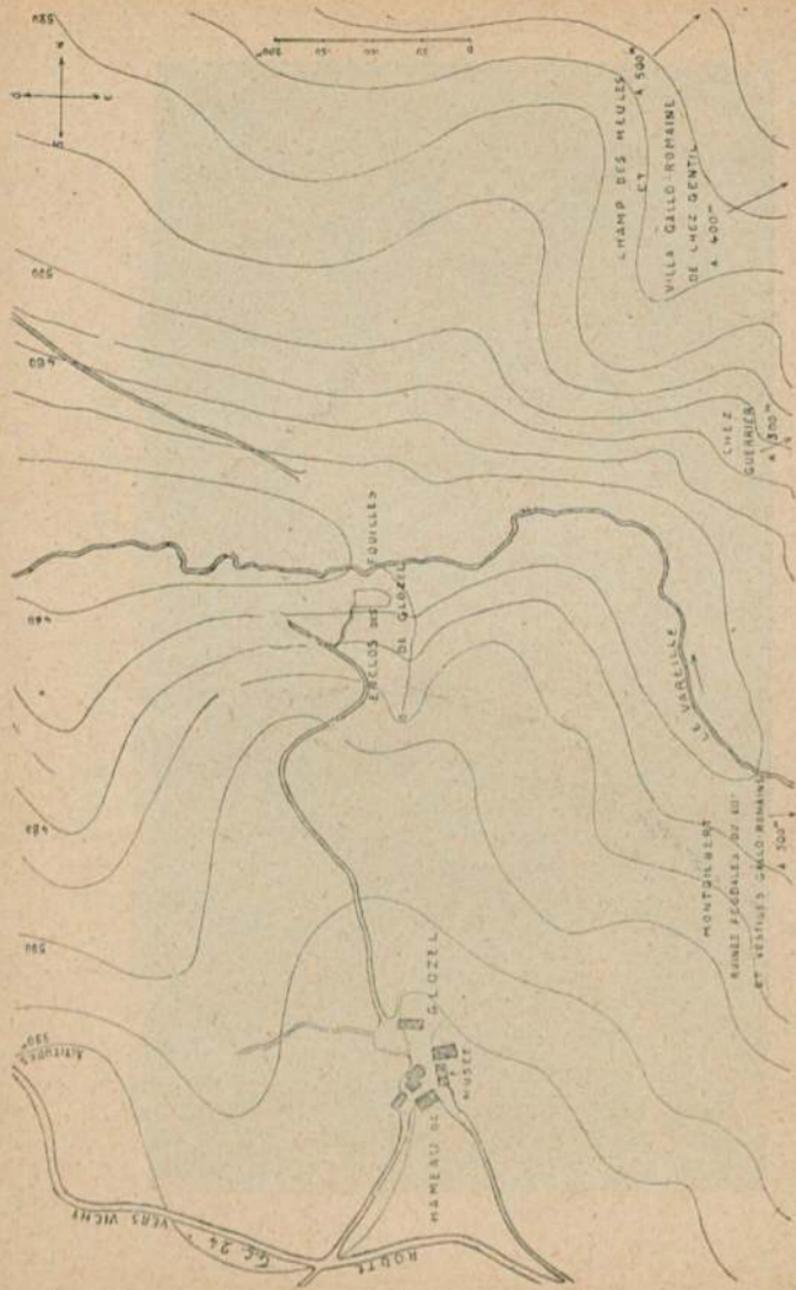
Et le four de verrier, à quelle époque le rattacher ? Comment justifier sa construction au milieu du « Champ des Morts » ?

Comment expliquer que les verriers n'aient pas soupçonné la présence d'objets, enfouis en si grand nombre, autour de leur installation ? Peut-on concevoir que leur attention n'ait pas été éveillée par la découverte de quelques-uns d'entre eux, qui auraient piqué leur curiosité, et les auraient incités à étendre plus loin leurs recherches ?

Que dire des signes qui recouvrent, non seulement de nombreuses plaques d'argile, mais encore des quantités d'objets ; devons-nous les considérer comme des signes alphabétiques, magiques, ou totalement inconnus ?

Nous trouvons-nous en présence de formules d'alchimiste, d'incantations de sorcier ; ou ces grimoires sont-ils des ex-voto dédiés à quelque divinité inconnue de nous, et d'une époque non moins inconnue ?

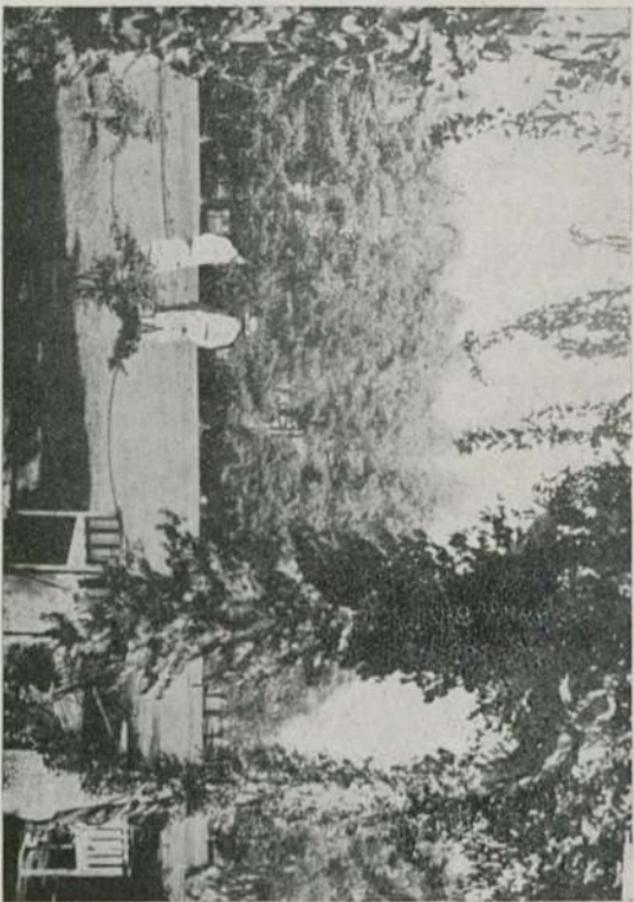
Cette dernière hypothèse, si elle pouvait être envisagée, permettrait de considérer Glozel comme un lieu sacré, un but de pèlerinage ; tous les objets découverts seraient des objets



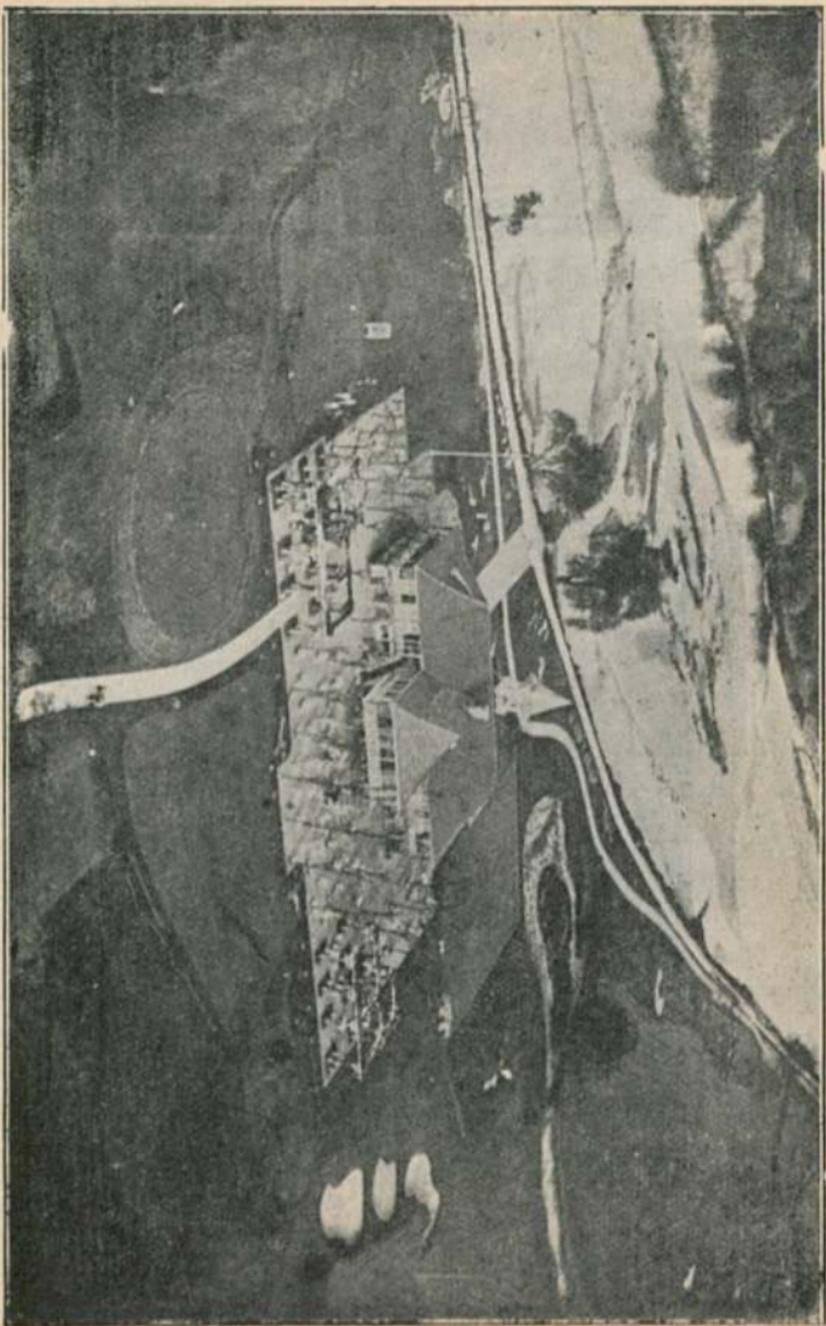
HAMEAU DE GLOZEL. — Champ des fouilles, Vallon du Vareille



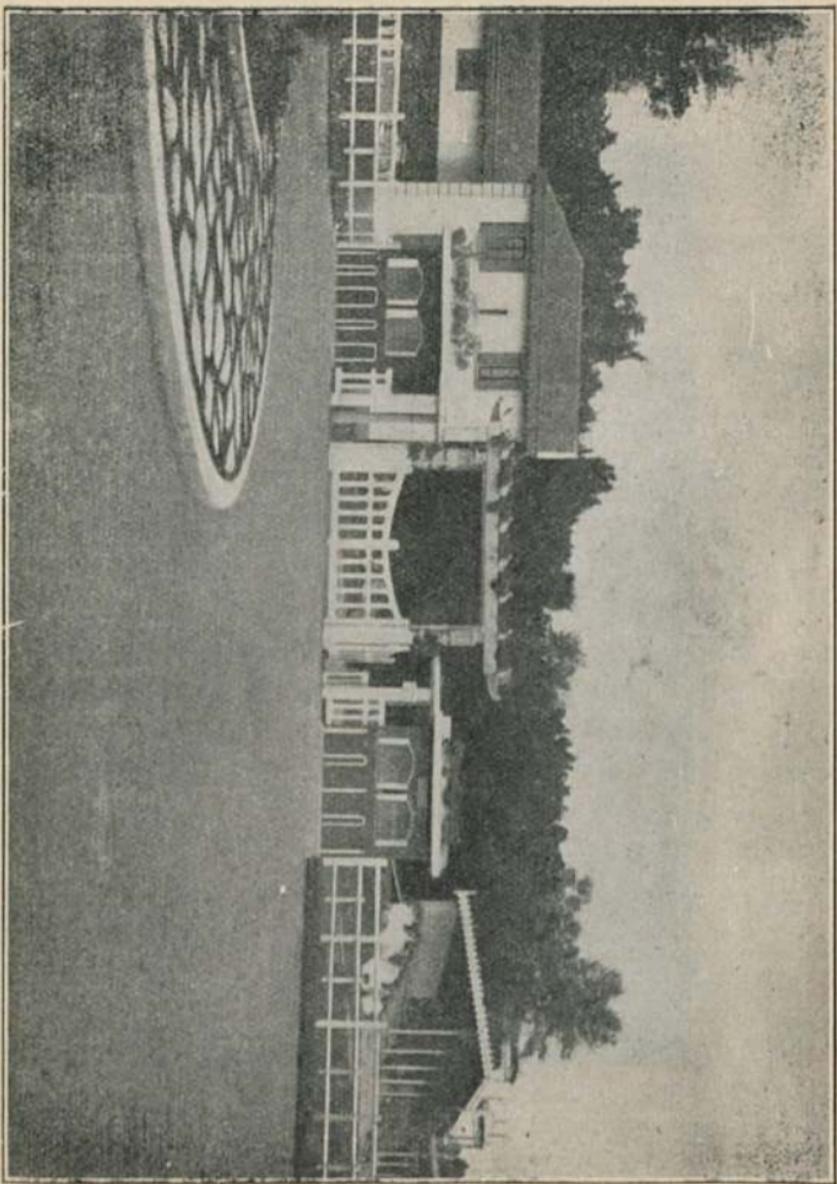
Cliché extrait de « Glozel », par le Dr. Morlet



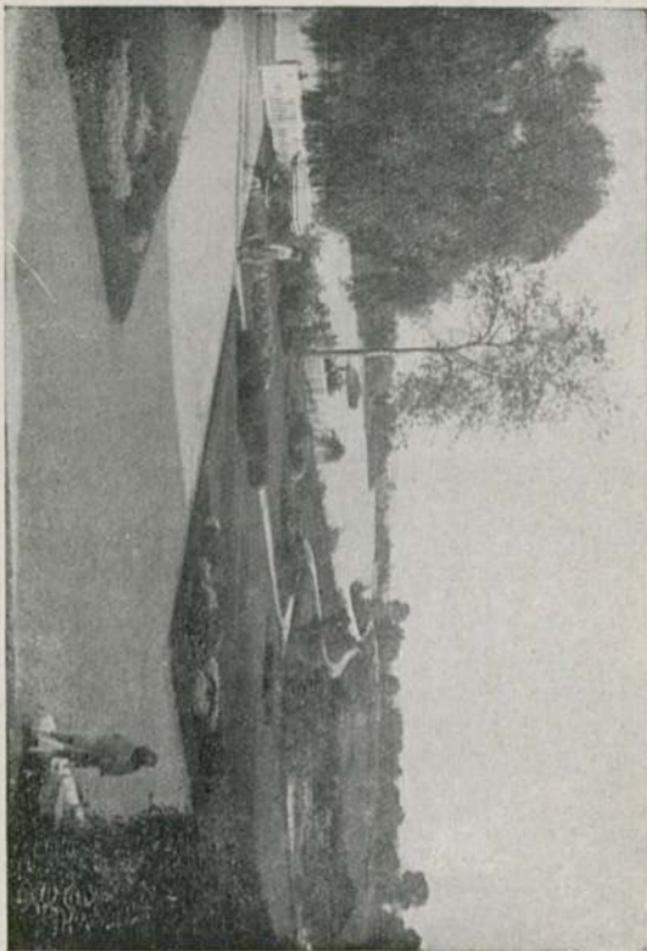
Putting et Pergola du Golf



Pavillon du Golf, vue prise en avion



L'Entrée du Pesage de l'Hippodrome



Le Golf — Entrée du Debarcadere

votifs, ce qui expliquerait leur grand nombre, leur extraordinaire diversité et leur étonnante beauté.

La hâte, apportée par le docteur Morlet, à créer, dans la préhistoire, un étage dénommé par lui, fort judicieusement du reste, « Le Glozélien » a eu le don de soulever les protestations véhémentes de nos grands maîtres.

Peut-on nier cependant que le docteur Morlet qui, seul, a fouillé complètement le « Champ Duranton », qui, seul, a vu tous les objets en place, qui, seul, a pu, pas à pas, étudier la stratigraphie du terrain, et faire toutes les observations indispensables, possède, seul aussi, les éléments les plus capables d'étayer une opinion ? Cette opinion est discutable, certes, mais irréfutable en l'état actuel de la question.

Lorsque la discussion « Glozel » reprendra, espérons que nos grand savants voudront bien examiner cette captivante découverte d'une façon tout à fait objective, pour le plus grand profit de la science française.

Les sensationnelles découvertes du Glozel ont provoqué dans toute la région des montagnes Bourbonnaises et Foréziennes, parmi les agriculteurs et les personnes qui s'intéressent à l'archéologie, une louable émulation.

Depuis décembre 1927, plusieurs stations préhistoriques, gallo-romaines ou médiévales ont été découvertes et fouillées. Parmi ces stations, nous signalerons :

Celle d'Isserpent, où M. de Fraix de Figon a recueilli, dans ses propriétés du château de Beauplan, de superbes lames, pointes de flèches, pointes de sagaies, etc..., en silex.

Les trouvailles de galets, similaires à ceux du Glozel, faites dans un de ses champs par M. Mercier, charron au village Guerrier.

Le souterrain de Puyravel situé au Rez Montauban, exploré par M. Léon Fradin, de Ferrières, et qui a, lui aussi, donné des galets semblables à ceux du Glozel.

Le souterrain de Palissard, dégagé par son propriétaire, M. Planche, et dans lequel il a été trouvé des silex, des fragments de poteries, dont l'un avec signes, des morceaux d'argile cuite portant des empreintes de branchages, etc...

Ces derniers objets sont exposés dans un petit musée aménagé à proximité de la route de Molles au Mayet-de-Montagne.

Le souterrain du Cluzel, dégagé par MM. Lamy, de La Chapelle, dans lequel les propriétaires ont recueilli quantité de débris de poteries de différentes époques, et un fragment de roche portant des signes.

Le souterrain du Rez-Buriau, près de La Chapelle ; celui de Madard, exploré par son propriétaire, M. Moutet ; celui du Toquin, un des plus intéressants et des mieux conservés de la région, fouillé par son propriétaire, M. Barret, et qui a donné des galets gravés ; celui de la Carrière à Isserpent, fouillé par son propriétaire, M. Bignon ; celui de la Goutte Barnier, etc..., etc...

Les oppida de La Loge, du Pré Gallin, du Roc Pailler, des murs Font Belle, etc..., etc...

Les objets gallo-romains recueillis par M^{me} Chabot, dans ses propriétés du château de La Roche.

Les débris de poteries, de creusets, de vitrifications, et les meules fixées horizontalement au sol, découverts par M. Gilbert Gentil dans sa propriété des Longes Jomeret.

Les substructions d'une habitation gallo-romaine, dégagées par M. Rebiron, de Chez Gentil, dans sa propriété du Rez-des-Moines (1).

Les fours gallo-romains découverts à Lavoine, par M. Blettery.

Les importantes et remarquables grottes du château de Theillat, fouillées par leur propriétaire, M. Noailly, et par son

(1) Au cours des terrassements, M. Rebiron a recueilli de nombreux fragments de poteries anciennes, de vases en verre irisé ; des monnaies à l'effigie de Claude I^{er} et de Marc Aurèle, etc.

Pour se rendre au Rez-des-Moines, prendre le chemin de fer économique jusqu'à la halte des Effaves, ensuite 20 minutes à pied : ou bien, en voiture, prendre la route de Ferrières au Mayet jusqu'à Puyravel, ensuite 15 minutes de marche. Ou encore par la route d'Arronnes au Mayet, s'arrêter au hameau de la Couarle, 10 minutes à pied. En été, le chemin qui relie Chez Gentil à la route de Ferrières au Mayet, bien que peu praticable, est accessible aux autos légères.

gendre, M. François de Saint-Just. Les résultats de ces fouilles ont fait, le 3 novembre 1928, de la part de M. de Saint-Just, l'objet d'une très intéressante conférence à l'Institut International d'Anthropologie de Paris.

L'invention par le docteur Léon Chabrol et par nous-même, dans la région des Bois Bizin, de fours de verriers offrant une certaine analogie, comme forme et comme dimensions, avec les tombes du Champ des Morts ; de briques à emboîtement identiques, comme technique, à celles du Glozel ; la mise au jour, dans le même lieu et parmi des débris de poteries gallo-romaines, de fragments de creusets et de vitrifications également identiques aux objets similaires trouvés au Glozel et dans plusieurs gisements ; la découverte d'un petit menhir portant huit cupules ; celle de plusieurs fragments de meules dont l'un avec cupules, etc...

Enfin, l'exploration par le docteur Léon Chabrol, dans les régions du Mayet-de-Montagne, de Ferrières-sur-Sichon, de Saint-Priest-Laprugne, etc... de plusieurs fours de verriers se rattachant à diverses époques.

Ces explorations ont fait, de la part de leur auteur, à l'Institut International d'Anthropologie, à Paris ; à la Société d'Emulation du Bourbonnais, à Moulins ; à la Société Linnéenne, à Roanne, l'objet de communications aussi intéressantes que documentées. On peut se procurer, chez tous les libraires de Vichy, des tirages à part de ces communications parues, en leur temps, dans les Bulletins des Sociétés précitées.

Nous en recommandons la lecture aux personnes que l'archéologie intéresse.

Ceux de nos lecteurs qui seraient désireux d'une étude plus approfondie sur le Glozel trouveront également, sur place, de remarquables publications dues à la plume de nos plus illustres savants, et qui jettent une vive clarté sur cette surprenante et si fameuse station.





L'ARDOISIÈRE. — Le Gourte Saillant

## Itinéraires pour Automobilistes

### (PARCOURS DES AUTO-CARS)

---

LES MONTS DE LA MADELEINE. — L'ASSISE. — ROCHERS DE ROCHEFORT. — SAINT-ALBAN-LES-EAUX. — LA CROIX DU SUD. — CHATELMONTAGNE (130 kil. environ). — **Cusset, L'Ardoisière, Gué Chervet.** — Arronnes. — Château de Montgilbert. — **Ferrières.** — **Pierre Ancise.** — **Matichard.** — **Roc Saint-Vincent.** — Gare de **Lavoine-Laprugne**, Snidre, Montoncel, gorges de la Besbre, viaduc des Peux, col du Beaulouis. — **Saint-Priest-Laprugne**, mines de cuivre de Laprugne. — Forêt domaniale de l'Assise (alt. 1.165 mètres), mégalithes. — « Maison des Gardes », où l'on peut déjeuner et prendre un guide pour la visite des mégalithes et excursionner dans la forêt. — Gué de la Chaux, Rochers de Rochefort (alt. 1.076 mètres) ; table d'orientation du Touring-Club, ravissant panorama sur les plaines du Roannais, la vallée de la Loire, les monts de la Madeleine, du Beaujolais et du Lyonnais. — La Croix Trévingt, mont Groussot (838 mètres). — **Saint-Alban-les-Eaux**, eaux minérales froides et ferrugineuses, beau panorama sur les monts de la Madeleine. — **Saint-André-d'Apchon**, château du XVI^e siècle ; appartient aux d'Albon, aux d'Apchon, aux Saint-Georges, aux de Vichy. Henri II y séjourna avec sa cour en 1548. A l'intérieur, curieux médaillons en pierre de l'époque de la Renaissance. Eglise du XV^e siècle. Vitraux (Mon. hist.). — **Renaison**, eaux bicarbonatées, calciques froides. — Barrage de la Tache. Longueur du mur, 221 mètres ; épaisseur à la base, 47 m. 50 ; au sommet, 4 mètres ; hauteur 51 mètres. Capacité du bassin, 4.500.000 mc. Destiné à alimenter la ville de Roanne. — La Croix du Sud. — Cascade de la Pisserotte. — **Arfeuilles.** — Signal de Saint-Pierre (539 mètres). — Ruines du château de Montmorillon (XV^e siècle). — **Châtelmontagne**, église romane, gorges sauvages de la Besbre. — La Croix Rouge. — **La Bruyère.** — **Les Accarins.** — **Cusset.** — **Vichy.**

LES MONTS DU FOREZ. — NOIRETABLE. — SAIL-SOUS-COUZAN. — CHALMAZELLE. — THIERS (225 kil. environ). — **Vichy**. — **Abrest**. — Château du XIII^e siècle, reconstruit au XV^e, transformé au XVIII^e siècle. La seigneurie d'Abrest appartenait aux XIII^e et XIV^e siècles aux **de Vichy**. — **Saint-Yorre**. — **Busset**. — **Lachaux**. — Rocher des Cartons au Rez Binon ; mégalithe avec plusieurs belles et grandes cuvettes en parfait état. Entre les villages Cartailier et Rongères, énorme massif rocheux dit Les Comboux, altitude 947 mètres, nombreuses et belles cuvettes mi-partie naturelles, mi-partie aménagées. Roche perforée en forme d'anneau sur la gauche du massif. — Col de la Plantade. — **Les Places**. — Château de Palladuc. — **La Muratte**. — Snidre (1.223 mètres), Montoncel (1.292 mètres). — Bois Noirs. — **Chabreloche**. — Mont Saint-Thomas (1.178 mètres). — **Noirétable**, joli site, pittoresque vallée de l'Auzon. — Hermitage de Peyrotine (1.110 mètres), 7 kil. 500 de Noirétable. Splendide panorama sur les Alpes : Pelvoux, Mont-Blanc, Jungfrau. Confortable établissement pour villégiature, cures d'air ou de repos. Vierge miraculeuse, pèlerinage très fréquenté. Mégalithes. — **Saint-Julien-la-Vêtre**. — **Saint-Thurin**. — **L'Hôpital-sous-Rochefort**, ruines d'un prieuré fortifié, occupé autrefois par des Bénédictins ; il subsiste deux portes du XV^e siècle. Croix du XIII^e et Vierge du XV^e dans l'église. — **La Fabrique, Sail-sous-Couzan** : eaux minérales bicarbonatées ferrugineuses froides, utilisées dans le traitement de la gravelle, de la dyspepsie, de la Chlorose. Pittoresque vallée du Lignon. — **Saint-Georges-en-Couzan**, signal de Mourière (1.148 mètres). — **Chalmazelle**, château du XII^e siècle ; belle vue sur la région, surtout de la hauteur surmontée de la statue de la Vierge ; puy Gros (1.434 mètres). — Col du Béal (1.500 mètres). — Pierre-sur-Haute (1.640 mètres), point culminant des monts du Forez, splendide panorama. — **Le Brugeron** : puy Bien (1.030 m.). — **Château-de-la-Faye**. — Forêt d'Aubusson. — **Vollre-Montagne** : Cheix Blanc (1.125 mètres). — Roc Blanc (1.098 mètres). — Pic de Chignor (1.079 mètres). — **Vollre-Ville**, dans un joli site ; pierre milliaire portant une inscription ; église gothique. — Puy d'Oscot (888 mètres). — **Sainte-Agathe**, château de Montguerlhe. — **Thiers**. — Château de Barante. — **Dorat**. —

**Puy-Guillaume.** — Gare de **Ris-Châteldon.** — **Saint-Yorre.** — **Abrest.** — **Vichy.**

**THIERS** par les **GORGES** de la **CREDOGNE**, retour par le **PONT de RIS, MAULMONT, RANDAN** (250 kilomètres environ). — **Vichy.** — **Abrest.** — **Saint-Yorre.** — **Ris**, ancien prieuré fortifié de l'ordre de Cluny. Il subsiste quelques tours en ruines et quelques pans de murs. Eglise en partie du XI^e siècle. A l'intérieur, deux peintures murales représentant, l'une : Amblard de Thiers, archevêque de Lyon, primat des Gaules, fondant en 978 le prieuré de Ris ; l'autre, la Visitation de la Vierge. Visiter à pied le ravin du Saut du Loup et ses curieuses roches rouges, à 500 mètres environ du bourg. La route de Ris à Lachaux est une des plus pittoresques de la région. — **Châteldon** (voir notice spéciale dans ce Guide). — Couvent de Montpeyroux, occupé autrefois par des Cisterciens ; reconstruit au XVIII^e siècle. Eglise du XII^e siècle en ruines. — Gorges de la Credogne, cascade du Saut Tavagnat. — Cascade du Creux-Saillant. — **Saint-Victor-la-Trappe**, site pittoresque. — **Saint-Rémy-sur-Durolle.** — Gorges et ravin de la Durolle, splendide panorama, curieuse vue sur Thiers. — **Thiers** (voir notice spéciale dans ce Guide). — **Puy-Guillaume**, verreries. — Gare de **Ris-Châteldon**, confluent de la Dore et de l'Allier. — Pont de Ris, pont suspendu sur l'Allier, construit par Boulland en même temps et dans le même style que le château de Maulmont. — **Le Guérinet**, château. — **Maulmont.** — Forêt du Bois Gros. — **Randan.** — **Bauvezet.** — **Le Bois-Randenez.** — **Vichy.**

**BOURBON-LANCY.** — **PARAY-LE-MONIAL.** — **SAIL-LES-BAINS** (205 kilomètres environ). — **Vichy.** — **Cusset.** — **Bost**, station préhistorique. — **Lapalisse.** — **Chavroches.** — **Jaligny**, château des sires de Jaligny (XI^e siècle), passa aux maisons d'Amboise de Châtillon, aux Dauphins d'Auvergne, aux La Fayette, aux La Guiche ; dans l'église, statues en pierre XV^e siècle saint Jean et sainte Barbe, une Pieta en pierre XV^e siècle ; dans le cimetière, buste de sainte Agnès en pierre XV^e siècle. — **Vaumas.** — **Saint-Pourçain-sur-Besbre.** — **Dom-pierre-sur-Besbre** qui eut d'abord des seigneurs particuliers,

appartint aux Dauphins d'Auvergne, et fut réuni au Bourbonnais par le mariage de Louis II de Bourbon avec Anne, dauphine d'Auvergne. — **Abbaye de Sept-Fons**, fondée en 1132 par des Cisterciens, reconstruite au XVII^e siècle, est occupée depuis 1663 par des religieux de la Trappe. — **Diou**, joli site. — **Saint-Aubin-sur-Loire**, beau château. — **Bourbon-Lancy**, eaux thermales chlorurées, sodiques, ferrugineuses, utilisées dans le traitement des rhumatismes. Les Romains y possédaient un établissement thermal. — **Perrigny**. — **Saint-Agnan-sur-Loire**. — **La Motte-Saint-Jean**. — **Digoin**, jonction du canal latéral à la Loire et du canal du Centre. — **Paray-le-Monial**, ancien couvent des Bénédictins. Pèlerinage au couvent de la Visitation dont une religieuse, marie Alacoque, fonda au XVII^e siècle le culte du Sacré-Cœur de Jésus. Remarquable église du XII^e siècle : 50 mètres de longueur, 27 mètres de hauteur, trois nefs, chapiteaux très curieux. Maison de la Renaissance avec des inscriptions de 1525 et 1528. — **Saint-Yan, Marcigny**. — **Chambilly**. — **Urbise**. — **Sail-les-Bains** : eaux minérales sulfureuses lithinées, silicatées, les plus radioactives de France. On y traite avec succès les dermatoses les plus variées, les phlébites, les plaies variqueuses et toutes les modalités de l'arthritisme. Station connue des Romains, Sail-les-Bains était une dépendance de la châtellenie de Château-Morand, résidence de la belle Diane, héroïne de *L'Astrée*, d'Honoré d'Urfé. — **Saint-Martin-d'Estreaux**. — **Saint-Prix**, château. — **Lapalisse**. — **Cusset**. — **Vichy**.

**SOUVIGNY**. — **BOURBON-L'ARCHAMBAULT**. — **NÉRIS**. — **PONT DE MENAT**. — **GORGES DE LA SIOULE** (220 kil. environ). — **Vichy**. — **Charmeil**. — **Saint-Rémy-en-Rollat**. — **Saint-Didier-en-Rollat**, forêt de Marcenat. — **Saint-Pourçain**. — **Châtel-de-Neuvre**. — **Besson**, forêt de Moladier. — **Souvigny**, ancienne capitale des sires de Bourbon. Remarquable abbaye des Bénédictins fondée en 916 par Aymar de Bourbon, plusieurs fois remaniée au cours des siècles ; immense vaisseau de 84 mètres de longueur divisé en cinq nefs ; la grande nef est penchée vers la gauche pour rappeler l'attitude du Christ mourant. Tombeaux mutilés de Louis II de Bourbon et de sa femme Anne d'Auvergne, de Charles I^{er} de Bourbon et de sa

femme Agnès de Bourgogne. Grande richesse de sculptures à l'intérieur, belles boiseries, curieuse colonne portant les signes du zodiaque XII^e siècle. Saint Mayeul et saint Odyle moururent et furent inhumés à Souvigny. — **Saint-Menoux**, ancien monastère de femmes depuis longtemps détruit. Curieuse église des XI^e, XII^e, XV^e siècles, restaurée en 1842 (mon. hist.) Retable du XV^e siècle en albâtre et en marbre noir. Bas-relief provenant du tombeau de saint Menoux, XII^e siècle. Reliquaire de saint Guillaume, cuivre doré XIII^e siècle. Fragments de sculptures XII^e siècle. — **Bourbon-l'Archambault**, eaux thermales chlorurées sodiques, utilisées dans le traitement des rhumatismes, de la scrofule, du lymphatisme. Les sources appartiennent à l'Etat. Château des sires de Bourbon XIII^e siècle. Eglise du XII^e siècle (mon. hist.). Station connue des Romains qui y possédaient un établissement de bains ; M^{me} de Montespan y fit plusieurs séjours et y mourut. — **Abbaye de Saint-Fiacre**, forêt de Gros-Bois. — **Buxières-les-Mines**, gisements houillers. Eglise du XII^e siècle, château de la Condemine. Cascade des Rocs. — **Chavenon**. — **Murat**, imposantes ruines d'un château des sires de Bourbon (XIII^e siècle), démantelé après la trahison du Connétable de Bourbon. — **Villefranche-d'Allier**, ancienne ville fortifiée qui obtint en 1137 une charte des sires de Bourbon. Eglise du XIII^e siècle. — **Deneuille-les-Mines**. — **Saint-Angel**. — **Chamblet**, **Néris**, station thermale où l'on traite les affections nerveuses et rhumatismales. Il existe six sources dont la température varie de 49° à 53°. Les Romains y avaient construit des thermes et un théâtre dont il ne reste que des ruines. Pépin le Bref y possédait un palais duquel il data plusieurs chartes. — **Durdât-Larequille**. — **Montaigut-en-Combrailles**, église gothique, lanterne des morts dans le cimetière. — **Saint-Eloy**, important bassin houiller. — **La Boule-Menat**. — **Ponts de Menat**, où s'amorce la route de Châteauneuf-les-Bains (voir excursion suivante). — **Château Rocher**. — **Gorges de la Sioule**. — **Roc Armand**. — **Chouvigny**. — **Saint-Gal**. — **Ebreuil**. — **Viaducs de Rouzat et de Neuval**. — **Gannat**. — **Cognat-Lyonne**. — **Vichy**.

CHATEAUNEUF-LES-BAINS. — VIADUC DES FADES. — GORGES DE LA SIOULE (160 kilomètres environ). — **Vichy.** — **Bellerive**, source intermittente. Eglise construite en 1887 sur l'emplacement d'une datant du XIII^e siècle. Dans les matériaux de démolition de cette dernière, il fut trouvé des fragments de sculptures paraissant provenir des ruines des Aquis Calidis. La voie romaine de Lyon à Clermont par Vichy suivait à peu près dans Bellerive, le tracé de la route actuelle de Serbannes ; il en subsiste quelques vestiges dans cette localité. — **Effiat.** — **Aigueperse**, ancienne capitale du duché de Montpensier, l'une des treize bonnes villes d'Auvergne. Eglise Notre-Dame (XIII^e siècle), restaurée au XVI^e, possède deux Primitifs du XV^e : « Le Martyre de saint Sébastien », d'André Montegna. « La Nativité », de Domenico Ghirlandajo. La Sainte-Chapelle (mon. hist.), édiflée en 1475 par Louis de Bourbon, possède une statue de Louis XII. Au nord-est, **Butte de Montpensier**, où, en 892, Eudes, duc de France, battit les Normands. Louis VIII mourut en 1226 au château de Montpensier. Ce château fut détruit en 1634 par ordre de Richelieu. — **Saint-Myon**, eaux minérales, la tour Vidal. — **Combronde**, deux belles croix, dont une du XVI^e siècle. Mairie installée dans un ancien château ayant appartenu aux Capony, blasons peints à l'intérieur. Rocher du Cœur Branlant. — **Charbonnières-les-Vieilles.** — **Lac de Tazenat**, superficie 34 hectares, occupe probablement un ancien cratère. Sa plus grande profondeur est de 66 mètres, ses berges ont plus de 50 mètres de haut. Ce lac est très poissonneux, ses eaux gèlent rarement. — **Manzat** : dans l'église, belles boiseries provenant de la Chapelle du Port-Sainte-Marie ; deux bas-reliefs sur bois : saint Jean et saint Paul (XVII^e et XVIII^e siècles). Puy de Cheylard (altitude 844 mètres). — **Saint-Georges-de-Mons.** — **Les Ancizes-Comps.** — **Viaduc des Fades**, le plus haut d'Europe (132 m. 50 au-dessus de la Sioule) ; les piles ont 92 m. 30 de hauteur ; la portée entre les piles est de 144 mètres et la longueur totale du viaduc 470 m. 25. La partie métallique du tablier mesure 11 mètres de hauteur. — **Saint-Priest-des-Champs.** — **Saint-Gervais-d'Auvergne** (alt. 729 mètres). Belle vue, église du XV^e siècle avec quelques parties plus anciennes ; échauquette à l'un des angles. — **Châteauneuf-les-Bains.** Eaux miné-

rales chaudes et froides, utilisées en bains et boisson dans le traitement des affections rhumatismales, des névralgies, de l'anémie, de la chlorose et de quelques maladies de la peau ; station sur les bords de la Sioule, site pittoresque. — **Lisseuil**, pèlerinage. — **Château-Rocher** (XIII^e siècle), construit par les ducs de Bourbon, passa aux de Chouigny de Blot. Imposantes ruines au sommet d'une éminence à pic sur la route. Il subsiste quelques tours, des échauguettes et une partie du fossé d'enceinte. Il y a quelques années, on y voyait encore une vaste cheminée en pierre, sur le linteau de laquelle étaient sculptées les armes des ducs de Bourbon. — **Ponts de Menat** : un pont antique, un pont moderne. Vestiges très apparents de l'ancienne voie romaine de Clermont à Tours. A 2 kilomètres, par la vallée de Vavert, **Menat**, Belle abbaye bénédictine du XII^e siècle avec des parties du XIII^e et du XIV^e. Usine pour la fabrication du tripoli ; nombreux fossiles dans le schiste utilisé pour cette fabrication. Revenir aux ponts de Menat, prendre, sur la rive gauche de la Sioule, le chemin de grande communication n^o 67 de Menat à Ebreuil. Région de plus en plus sauvage à mesure qu'on approche de Chouigny. — « Tunnel du Chambrelan », percé en arc de cercle dans une montagne de granit : 60 mètres de longueur, 8 mètres de largeur, 6 mètres de hauteur. Joli panorama du haut du belvédère établi à la sortie du tunnel. Sur la rive droite de la Sioule : « La Roche Longue » et le « Rocher du Chalet », énormes masses rocheuses de plus de 80 mètres de haut, à pic sur la rivière. — « Roc Armand », 25 mètres de hauteur, jolie vue du sommet où l'on accède par un escalier taillé dans le rocher. — « Chouigny », château du XIII^e siècle, sommairement réparé en 1865 par le duc de Morny. Faisait partie en 1250 de la châtellenie de Chantelle. — **Saint-Gal**. — **Ebreuil**, ville très ancienne, citée au V^e siècle. Charlemagne y fit construire un des quatre palais ou villas qu'il assigna comme résidence à son fils Louis en lui donnant l'Aquitaine. Eglise mi-partie du style auvergnat, mi-partie du style gothique, peintures murales des XII^e-XV^e siècles, chasse de saint Léger (XV^e siècle). — **Rochefort**. — **Saint-Bonnet-de-Rochefort**. Château du XV^e siècle en partie restauré, il subsiste six tours crénelées reliées par des murs de ronde. Antiquités préhistoriques à l'école de garçons. — « Viaduc de Rouzat »

sous lequel passe la Sioule, construit en 1869 par Eiffel, 280 mètres de longueur, 72 mètres de hauteur, supporté par deux colonnes métalliques dont la plus élevée mesure 63 mètres. — « Viaduc de Neuval », 60 mètres de long, 30 mètres de haut, jeté au-dessus d'un ravin au fond duquel passe la route de Gannat à Saint-Bonnet-de-Rochefort. — « Mazerier », dans l'église, peintures murales de 1380. — **Gannat**, ruines du château du XV^e siècle. Eglise Sainte-Croix (XIII^e siècle), avec des parties de différentes époques. Eglise Saint-Etienne (XI^e siècle). Manuscrit du X^e siècle, couverture en cuivre émaillé et en ivoire avec des personnages représentant des scènes de la Passion. Beau Christ en ivoire. Ex-voto peint sur bois (XIII^e siècle). — **Cognat-Lyonne** : le 6 janvier 1568, les Protestants du Prince de Condé y infligèrent une sanglante défaite aux troupes catholiques. Le châtelain de Cognat fut tué dans la bataille et son château fut détruit par les Calvinistes. Poteries antiques à la mairie. — **Bellerive**. — **Vichy**.

**CHATELGUYON**. — **ROYAT**. — **LE MONT-DORE**. — **LA BOURBOULE**. — **SAINT-NECTAIRE** (250 kil. environ). — **Vichy**. — **Bellerive**. — **Serbannes**, forêt de Montpensier. — **Effiat**. — **Aigueperse**. — **Saint-Myon**, eaux minérales, église romane. — **Gimeaux**. — **Ysaac-la-Tourette**, retable en albâtre sculpté (XV^e siècle). — **Châtelguyon**, station thermale dont les eaux très riches en chlorure de magnésium sont employées pour combattre les affections gastro-intestinales. — **Saint-Hippolyte**. — **Enval**, les gorges d'**Enval**, curieux amoncellement de roches au milieu desquelles coule l'Ambène, cascade du Bout-du-Monde. — **Tournoël**, château (mon. hist.), construction de date incertaine appartenait au XII^e siècle aux comtes d'Auvergne. Philippe-Auguste s'en empara et le donna à Guy de Dampierre qui avait épousé en 1196 Mathilde de Bourbon. Des défenses extérieures, il subsiste une curieuse tour à bossages hémisphériques qui protégeait une porte encore ornée de ses crénaux et de ses machicoulis. Les constructions intérieures, qui sont en partie du XV^e siècle, sont relativement bien conservées. Peintures sur les murs de la chapelle et de quelques salles. De la plate-forme du donjon, 30 mètres de hauteur, vue très étendue sur tout le Plateau Central. — **Volvic**, nombreuses

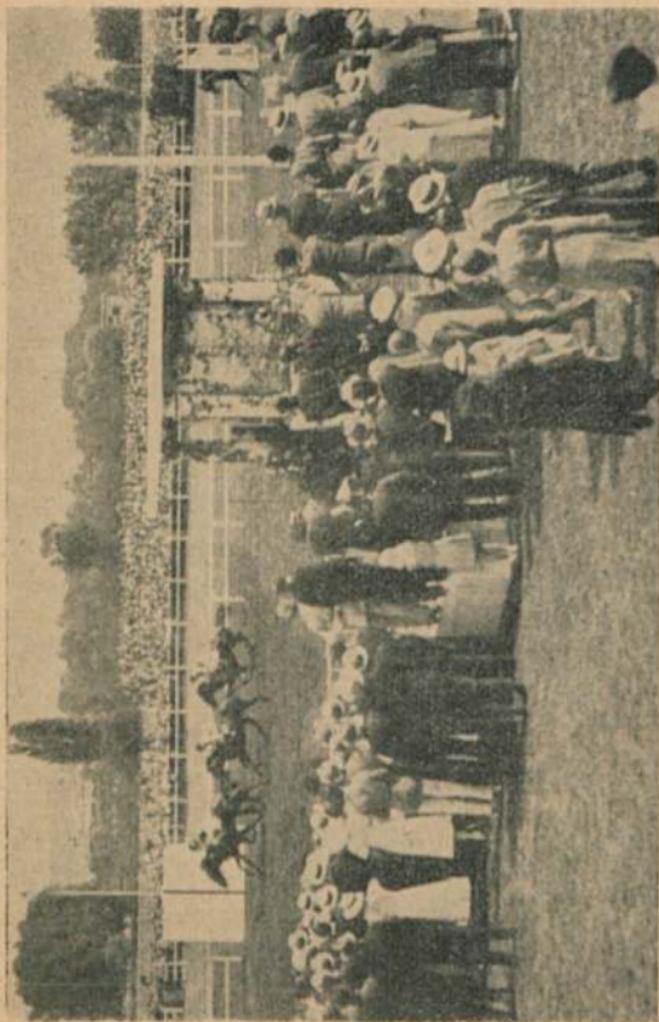
carrières dans les coulées de lave provenant du Puy de la Nugère (altitude 984 mètres). Dans l'église, tombeau en pierre avec ornements, reliquaire de saint Priest et glaive du VII^e siècle avec lequel ce saint fut tué. Statue de la Vierge, en lave. — **Malauzat**. — **Sayat**. — **Blanzat**, site très pittoresque, fabrique de papier. — **Durtol**. — **Chamalières**, église des X^e, XI^e, XII^e siècles (mon. hist.), restaurée au XII^e siècle, reliquaire du XIII^e siècle, émail de Limoges. — **Royat**, station thermale dont les eaux sont utilisées dans le traitement des maladies arthritiques, des affections des voies respiratoires, de l'anémie et de la chloro-anémie. Les Romains y possédaient des thermes dont il ne subsiste que des ruines. Eglise du XI^e siècle (mon. hist.) fortifiée au XII^e. Croix en pierre du XV^e siècle (mon. hist.) avec des personnages représentant les apôtres. — **Ceyrat**. — **Saint-Genès-Champanelle**. — **Theix**. — **Fontfreide**. — Tunnel de la Cassière (200 mètres de longueur). — Puy de Vichâtel (1.117 mètres), Puy de la Vache (1.175 mètres) et Puy Lassolas (1.193 mètres), curieux cratères. — Puy de Charamat (1.138 mètres), Puy de Montchal (1.107 mètres). — **Randanne**. — Puy Boursoux (1.065 mètres). — Puy Combeyrasse (1.118 mètres). — Puy de l'Enfer (1.080 mètres) dont le cratère a été autrefois un lac. — Puy de Servièrre (1.235 mètres), son cratère envahi par les eaux est devenu un lac de 15 hectares de superficie et de 26 mètres de profondeur. — Puy de Couperel (1.377 mètres). — Roche Tuillière. — Roche Sanadoire (1.288 mètres). — Puy et Col de l'Aiguiller (1.547 mètres), vue splendide sur les Roches. — Puy Corde (1.479 mètres). — Lac de Guéry, 20 hectares de superficie, 8 mètres de profondeur (alt. 1.260 mètres). — Cascade de Queureuilh, 30 mètres de hauteur. — Cascade du Rossignolet. — Cascade du Saut-du-Loup. — **Le Mont-Dore**, station thermale dont les eaux siliceuses, arsénicales, ferrugineuses sont utilisées dans le traitement des voies respiratoires. Les Romains y possédaient un établissement balnéaire; ses ruines sont classées comme monuments historiques. — **La Bourboule**, station thermale. Ses eaux, très riches en arséniate de soude, sont utilisées dans le traitement des maladies de la peau, du rhumatisme, des fièvres paludéennes. Les Romains possédaient également un établissement de bains à la Bourboule. — Le Mont-Dore. —

Puy de la Tache (1.636 mètres). — Col de Diane (1.360 m.), merveilleux panorama. — Puy de la Croix-Morand (1.513 m.). — **Bressouille**, très belle vue. — **Chambon** (alt. 900 mètres), église de la période de transition, croix du XV^e siècle, chapelle sépulcrale du XI^e siècle (mon. hist.) dans le cimetière. — Lac Chambon (alt. 880 mètres), 60 hectares de superficie, 5 m. 80 de profondeur. — Vue magnifique sur la vallée de Chauffour. Dent du Marais ou Saut de la Pucelle, très beaux fossiles de végétaux. — **Murols**, église et château (mon. hist.) du XV^e siècle : imposantes ruines assez bien conservées ; deux chapelles : l'une du XI^e, l'autre du XII^e siècles. — Ruines de constructions romaines. — **Boissières**, grottes. — **Saint-Nectaire-le-Haut** sur le mont Cornadore. — **Saint-Nectaire-le-Bas** dans la vallée du Courançon. Station thermale dont les eaux riches en arsenic et en chlorure de sodium sont utilisées pour combattre la chloro-anémie, le lymphatisme, la scrofule, etc... Eglise (mon. hist.) des XI^e et XII^e siècles, renferme le buste de saint Baudime en bois recouvert de plaques de cuivre repoussé, travail du XII^e siècle ; des plats de reliure également en bois recouvert de plaques de cuivre enrichies d'émaux et de cabochons (XIII^e siècle). Croix du XV^e siècle (mon. hist.) en pierre sculptée. Autel du XV^e siècle. Dolmen. — **Saillant**, cascade du Saut de la Couzé. — Vallées et gorges imposantes de la Couze. — **Verrières**, château féodal en ruines, pont romain, les Roches longues. — Grandeyrol. — Tour du Rognon. — **Montaigut-le-Blanc**, ruines d'un château féodal du XIII^e siècle. — **Champeix**, site pittoresque, ruines d'un château féodal, menhir dit Peyre Fichade. — **Neschers**, station préhistorique. — **Coudes**, ruines du château de Buron (XIII^e siècle). — **Montpeyroux**, ruines d'un château du XIII^e siècle ; il subsiste une tour de 35 mètres de hauteur du sommet de laquelle on jouit d'une belle vue sur la vallée de l'Allier. — **Les Martres-de-Veyre**, tombeaux gallo-romains, voir le mobilier d'un de ces tombeaux au musée de Clermont. — **Mezel**. — **Dallet**. — **Pont-du-Château**, sources de bitume, fabrique de pavés d'asphalte ; église Sainte-Martine, ancienne collégiale des XII^e, XIII^e, XIV^e siècles ; Notre-Dame de Paulhat (XV^e siècle). — **Les Martres-d'Artières**, sépultures gallo-romaines ; une momie découverte en 1756 se trouve au Muséum de Paris. — **Joze**. — **Maringues**, anciennes tanneries

sur la Morge, maisons du XVII^e siècle ; église des XII^e et XVI^e siècles avec de belles boiseries. — **Randan.** — **Vichy.**

**VICHY.** — **THIERS.** — **AMBERT.** — **LA CHAISE-DIEU.** — **LEZOUX.** — **MARINGUES.** — **RANDAN** (265 kil. environ). — **Vichy, Saint-Yorre, Puy-Guillaume, Paslières, Thiers, Pont-de-Dore,** manoir de Béline et Tour du More à droite, château de la Barge à gauche. — **Néronde,** église du XI^e siècle. — **Courpière,** à 2 kilomètres. Le Salet, eaux minérales. — **Olliergues,** église gothique, vieux château, fabriques. — **Vertolaye,** point de départ pour l'ascension de Pierre-sur-Haute, altitude 1.640 mètres, point culminant de la chaîne du Forez. — **Ambert,** église Saint-Jean XV^e et XVI^e siècles, beau clocher, croix du XV^e siècle, maisons des XV^e, XVI^e, XVII^e siècles. — **Marsac,** église du XI^e siècle, boiseries, peintures du XVII^e siècle. Croix sculptées. — **Les 4 Routes.** — **Arlanc,** église romane, beaux chapiteaux, eaux minérales. — **La Chaise-Dieu,** altitude 1.100 mètres (voir notice sur la carte). — **Saint-Alyre.** — **Saint-Germain-l'Herm,** église en partie romane, signal de Lair (altitude 1.094 mètres), vue splendide sur le plateau Central. — **Aix-la-Fayette.** — **Cunhat,** château, vieilles ferrures aux portes de l'église. — **Tours-sur-Meymont.** — **Courpière.** — **Lezoux,** petite chapelle romane transformée en grange (mon. hist.), importantes fabriques de poteries à l'époque gallo-romaine. — **Bulhon.** — **Crevant,** pont sur l'Allier. — **Maringues.** — **Saint-Denis-Com-barnazat.** — **Randan.** — **Bois-Randenez.** — **Vichy.**

**VICHY.** — **GANNAT.** — **EBREUIL.** — **ECHASSIÈRES.** — **BELLENAVES.** — **CHANTELLE.** — **CHARROUX** (150 kil. environ). — **Vichy, Bellerive, Cognat-Lyonne, Gannat, Château de la Fauconnière,** altitude 518 mètres. — **Ebreuil, Mercurol, La Lizolle,** altitude 570 mètres. — **La Bosse,** importantes carrières de kaolin blanc et rose. Signal de la Bosse, altitude 774 mètres, point culminant de la région, beau panorama très étendu. — **Château de Beauvoir,** quelques parties du XV^e siècle. — **Echassières,** altitude 563 mètres, carrières de kaolin. — **Croix Lambin, Maison Forestière de Charézat, Maison Forestière de la Croix des Bois, Forêt domaniale des Colettes,** 4.500 hectares, plantée en majeure partie de hêtres ; deux de ces arbres de dimensions



Hippodrome de Bellemeuve. - L'arrivée

gigantesques sont classés. — **Bellenaves**, église romane (mon. hist.). — **Jallards, Chezelle, Chantelle**, ruines du château du Connétable de Bourbon, démantelé par ordre de François I^{er}, église et cloître des XI^e-XV^e siècles. — **Saint-Pourçain-sur-Sioule** (voir notice sur la carte). — **Loriges**. — Forêt domaniale de Marçenat. — **Saint-Rémy-en-Rollat**. — **Charmeil**. — **Vichy**.

SERVICES DES AUTOBUS DEPARTEMENTAUX. — **Vichy, Randan, Riom, Clermont-Ferrand et vice-versa**. — Départs de Vichy (gare) 6 heures, 16 heures 30. — Arrivées à Riom : 7 heures 45, 18 heures 15. — Arrivées à Clermont-Ferrand : 9 heures, 19 heures 15. — Départs de Clermont-Ferrand : 6 heures 30, 15 heures 30. — Départs de Riom : 8 heures, 17 heures 15. — Arrivées à Vichy (gare) : 10 heures, 19 heures. — **Bellerive**. — **Le Bois-Randenez**. — **Brugheas**. — **Beauvezet**. — **Randan**. — **Jussat**. — **Barnazat**. — **Saint-Denis-Combarnazat**. — **Pagnan**. — **Vensat**. — **Maringues**. — **Sainte-Laure**. — **Entraigues**. — **Ennezat** : Eglise très curieuse (mon. hist.), nef de 3 mètres 50 de largeur, bas-côtés de 2 mètres, chœur gothique, jolis chapiteaux dont un représente le châtiment d'un usurier. — **Le Marais**. — **Riom** : Ancienne capitale de l'Auvergne, vieille ville fort curieuse à visiter ; nombreuses antiquités : La maison des Consuls (XIV^e siècle, mon. hist.) ; la Sainte-Chapelle (XIV^e siècle, mon. hist.) ; la Tour de l'Horloge (XVI^e siècle, mon. hist.) ; église Saint-Amable (XII^e siècle), restaurée au XVIII^e ; Notre-Dame du Marturel (XV^e siècle), statue de la Vierge à l'oiseau, vitrail de 1538. Dans la chambre du Conseil du Palais de Justice, belles tapisseries du XVI^e siècle représentant les aventures d'Ulysse. Au faubourg Mauzat, église Saint-Pierre (mon. hist.), abbaye de Bénédictins fondée par saint Calminius au VII^e siècle. Les trois nefs sont du XII^e, crypte sous le chœur, belles boiseries gothiques. Dans le trésor, châsse de saint Calminius (XII^e siècle) composée de 14 panneaux de cuivre émaillé ; figures et ornements en or. Crucifix en bois du XII^e siècle ; fragments d'étoffe orientale du X^e siècle ; châsse de saint Austremoine, transportée dans cette abbaye en 763 par ordre de Pépin le Bref.

VICHY. — CLERMONT-FERRAND. — LE SOMMET DU PUY DE DOME. (150 kilomètres environ). — **Vichy.** — **Belle-rive.** — **Effiat.** — **Aigueperse.** — **Riom.** — **Montferrand.** — Ville fondée au XII^e siècle par Guillaume VII, comte d'Auvergne, qui lui accorda une charte de coutumes. Confisquée en 1213 par Philippe-Auguste, devint une des treize bonnes villes de la Basse-Auvergne. Eglise des XIII^e et XIV^e siècles (mon. hist.) devants d'autels avec sculptures sur bois. Maisons du XII^e au XVII^e siècles. Maison de l'Eléphant (XII^e siècle, mon. hist.) ; Maison de l'Apothicaire (XV^e siècle, mon. hist.) ; Maison de J. de Doyat (XV^e siècle) ; Maison d'Adam et Eve ; Maison des Consuls ; Maison des Mallet ; Maison Desplats (XVI^e siècle), etc... La visite de Montferrand est très intéressante. — **Clermont-Ferrand,** Augusto Nemetum, sous la domination romaine, Castrum Claramontis au VIII^e siècle. Dès cette époque, Clermont fut capitale d'un évêché qui devint source de conflits entre l'évêque et les comtes d'Auvergne ; les rois de France durent fréquemment intervenir ; en 1551 Clermont fut déclaré ville royale. La description de la ville, de ses monuments, de ses curiosités nous entraînerait trop loin ; nous nous bornerons à donner quelques renseignements sommaires, en invitant nos lecteurs à visiter longuement et attentivement cette intéressante cité. Voir le Musée, très belles séries d'objets préhistoriques et gallo-romains ; collections importantes de céramiques de Lezoux, Les Martres-de-Verre, etc... Musée Lecocq, collections de minéraux de la région, collections ethnographiques. Fontaine d'Amboise (1515, mon. hist.), sur le cours Sablon. La cathédrale (mon. hist.) XIII^e, XIV^e, XV^e siècles ; construite sur l'emplacement de l'antique église de Saint-Namace ; remarquables vitraux des XIII^e, XIV^e, XV^e siècles. Sarcophage en marbre VI^e siècle, servant d'autel ; boiseries et peintures intéressantes ; horloge monumentale (XVI^e siècle), les heures y sont frappées par les dieux Mars, Faune et Temps. Basilique Notre-Dame du Port (mon. hist.) XI^e, XII^e siècles. — Très remarquable et très intéressant monument. Crypte où est exposée une vierge noire, objet d'une vénération s'étendant fort loin. — Eglise des Carmes, sarcophage du X^e siècle représentant Zachée, Jésus et la Samaritaine, la Résurrection du fils de la veuve de Naïm, utilisé comme autel. Rue des Gras et rue des Chaussetiers,

## Editions CREPIN-LEBLOND, Moulins

---

### VICHY ET SA REGION

Vichy féodal, par l'abbé Peynot.....	15 fr.
Vichy avant la Compagnie Fermière : <b>Le Médecin-Inspecteur Prunelle, les fermiers Brosson et la régie</b> , ou une période critique du développement de Vichy, 1833-1853, par E. Mauve.....	4 fr.
<b>Le château et les seigneurs de Montaigu-le-Blin</b> , par A. Grellet-Dumazeau.....	50 fr.

### PETITS GUIDES BOURBONNAIS

Ebreuil, par J. Viple.....	3 fr.
Hérisson, par L. Grégoire.....	3 fr.
Saint-Désiré et Huriel, par P. Pradel.....	3 fr.
Saint-Pourçain-sur-Sioule, par M. Générmont....	2 50
Bourbon-l'Archambault, par L. Lamapet.....	4 fr.
<b>Le Prieuré de saint Mayeul à la Bouteille</b> (en forêt de Tronçais), par J. Chevalier.....	3 fr.
Souvigny, par le chanoine Guéret.....	2 fr.
Varennnes, par Ajax.....	7 fr.

### FOLKLORE BOURBONNAIS

Folklore de la Sologne bourbonnaise, par C. Rouleau .....	10 fr.
Les Brayauds de Combraille, par E. Pauly.....	20 fr.
Patois de Bourbon-l'Archambault.....	4 fr.
Le parler de Franchesse, par F. Brunet.....	10 fr.

---

**Dépôt : Librairie DUPRETZ, 9, rue Banville**



La Déesse des Eaux  
(Statue de Carrier Belleuse)

curieuses maisons romanes. — **Chamalières.** Eglise des X^e, XI^e, XII^e siècles restaurée au XVII^e siècle (mon. hist). — **Royat, Fontanat, Font de l'Arbre,** Col de Ceyssat (altitude 1.078 mètres), point de départ pour l'ascension du Puy de Dôme ; à pied, une heure de marche. Au sommet (altitude 1.465 mètres), ruines du temple de Mercure Dumiate, découvertes en 1874 au cours des fouilles exécutées pour la construction de l'observatoire. Voir au musée de Clermont la plaque votive provenant de ces fouilles et portant l'inscription suivante : NVM AVG ET DEO MERCVRI DVMIATI MATVTINIVS VICTORINVS D. D. (1.) Une statue de Mercure se trouvait dans le voisinage de ce temple. Haute de 120 pieds, elle représentait le dieu assis. Exécutée par le sculpteur grec Zénodore, au dire de Pline l'Ancien, elle aurait coûté 400.000 sesterces ; sa destruction, ainsi que celle du temple, aurait eu lieu en 260, elle serait le fait des Alamans commandés par Chrocus. Ruines très importantes et très intéressantes. Observatoire construit de 1873 à 1876 ; de sa terrasse, panorama splendide sur la chaîne des Dômes, le Mont-Dore, les monts du Cantal, du Limousin, du Forez, etc..., et, par temps clair, sur le Mont Blanc. Les bons marcheurs descendront par le Nid de la Poule (alt. 1.228 mètres), le Puy de Pariou (alt. 1.210 mètres) et rentreront par la Fontaine du Berger et la Baraque, où la voiture sera venue les attendre. Retour à Clermont.

Depuis juillet 1926, une route de 6 m. 50 de largeur et de 5 kilomètres de longueur, avec une rampe continue de 12 %, permet aux automobiles et aux auto-cars d'atteindre le sommet du Puy de Dôme.

Un droit de circulation est perçu au chalet du péage, au pied de la montagne.

Ce droit est proportionné à la force en CV du moteur et au nombre de voyageurs transportés.

VICHY. — OPPIDUM DE GERGOVIA (140 kilomètres environ). — **Vichy.** — **Clermont-Ferrand.** — **Ceyrat,** gorges

(1) Matutinius Victorius dédia (ce temple) à la divinité d'Auguste et au dieu Mercure des Dômes.

pittoresques. — **Saulzet-le-Chaud**, à la sortie de ce village, prendre à gauche le chemin d'Opme jusqu'à sa bifurcation avec celui de Chanonat. Continuer à gauche ; à 600 mètres environ, poteau indicateur de l'Oppidum de Gergovia.

**Oppidum de Gergovia** (alt. 744 mètres). Immense table de Basalte longue de 1.500 mètres, large de 600 mètres sur 50 mètres d'épaisseur, qui repose sur des argiles, des sables et des calcaires. Le plateau de Gergovia, fameux déjà par les souvenirs historiques qui s'y rattachent, et que chacun de nous connaît, présente au touriste une excursion peu fatigante et pleine d'attraits. On y découvre un splendide panorama sur les monts d'Auvergne, les monts Dore, le Forez, le Livradois, la Limagne ; sa flore et ses minéraux sont dignes de retenir l'attention des savants ; enfin, il présente, du point de vue archéologique, un intérêt de premier ordre.

A différentes reprises, des fouilles y avaient été entreprises, puis abandonnées sans grands résultats. Depuis 1933 et jusqu'à ce jour, le Comité « Pro Gergovia », avec la collaboration de quelques mécènes étrangers, aussi actifs que généreux, a effectué de nouvelles prospections qui ont fait découvrir des substructions de monuments publics et de villas de l'époque gallo-romaine ; de nombreux objets ont été mis au jour et déposés dans une salle de l'auberge « La Hutte », construite sur le plateau, et où le touriste archéologue peut les examiner, tout en savourant un excellent repas dans des conditions de prix très abordable.

(Du plateau de Gergovia, un chemin descend sur le village de Gergovie, anciennement Merdogne ; église romane). — Au retour, prendre le même chemin qu'à l'aller jusqu'à sa bifurcation, à gauche, avec celui de Chanonat.

**Chanonat**, siège d'une Commanderie de Templiers, passée au XIV^e siècle aux Chevaliers de Malte dont le dernier Commandeur : de Tourniol, fut nommé en 1779. Curieux village en raison des constructions des XIV^e et XV^e siècles qui subsistent. — **La Roche Blanche**, grottes préhistoriques creusées dans le calcaire, au-dessus du village. — **Donnezat**. — Route d'Issoire à Clermont. — **Petit Pérignat**. — **Sarliève**, nécropole gallo-romaine. — **Clermont-Ferrand**. — **Vichy**.

## TARIF

### des Hôtels et Pensions de Famille

---

Ces tarifs comprennent : chambre, petit déjeuner, déjeuner, dîner (taxes en sus).

Les deux premiers prix indiquent les tarifs minimum et maximum avec toilette et les deux suivants les tarifs minimum et maximum avec salle de bains.

Le classement des hôtels est fait par prix minimum dans chaque établissement, et par ordre alphabétique. Les prix ont été établis en tenant compte du coût de la vie au début de l'année ; ils pourraient être modifiés en cas de fluctuations économiques ; ils varient, pour chaque hôtel, **suivant le confort et l'époque de la saison.**

---

#### HOTELS TOUTES CATEGORIES

Carlton, sur le Parc.....	sur demande			
Majestic, face à l'Etablissement Thermal....	—			
Parc, sur le Parc.....	—			
Thermal-Palace, sur le Parc.....	—			
Albert-1 ^{er} , rue Sainte-Cécile.....	65	80	80	110
Ambassadeurs, rue du Parc.....	65	>	80	>
Radio, Square Albert-1 ^{er} .....	65	90	75	150
Pavillon Sévigné, place Sévigné.....	60	>	s. dem.	
Bains, sur le Parc.....	55	80	70	110
International, rue du Maréchal-Foch.....	55	60	65	90
Queen's-Hôtel, sur le Nouveau Parc.....	55	85	75	110
Amirauté, sur le Parc.....	50	>	65	>
Britannique, 23, rue Lucas.....	50	80	70	90

Célestins, Parc des Célestins.....	50	65	60	90
Les Lilas, 35, avenue Victoria.....	50	75	65	85
Le Louvre, rue de l'Intendance.....	50	80	90	120
Lutetia, face au Casino.....	50	80	60	90
Paix, sur le Parc.....	50	»	60	»
Plaza, sur le Parc.....	50	75	60	90
Princes, sur le Parc.....	50	75	60	90
Regina, 4, avenue Thermale.....	50	90	s.	dem
Royal-Hôtel, 12, rue du Président-Wilson...	50	»	60	»
Astoria, sur le Parc.....	45	65	55	75
Europe, place Victor-Hugo.....	45	65	65	80
France et Pasteur, avenue Aristide-Briand..	45	65	60	80
Gallia, avenue du Président-Doumer.....	45	65	s.	dem.
Grignan, place Sévigné.....	45	65	s.	dem.
Havre, rue de Belgique.....	45	70	s.	dem.
Helder, avenue Thermale.....	45	70	s.	dem.
L'Ermitage du Pont Neuf, avenue A.-Briand.	45	65	s.	dem.
Portugal, sur le Parc.....	45	75	60	80
Russie, avenue Aristide-Briand.....	45	60	s.	dem.
Aix et Chambéry, 6, rue Lucas.....	40	60	»	»
Amérique, 1, rue Petit.....	40	60	60	70
Belle-Vue, sur le Nouveau Parc.....	40	60	»	»
Centre, 12, rue de la Source-de-l'Hôpital...	40	60	50	65
Charmilles, sur le Nouveau Parc.....	40	60	s.	dem.
Cloche, sur le Nouveau Parc.....	40	60	»	»
Florida, rue de la Source-de-l'Hôpital.....	40	70	»	»
Genève, 10, rue du Maréchal-Foch.....	40	70	s.	dem.
Magenta, 19, avenue des Cygnes.....	40	70	60	80
Métropole, rue des Thermes.....	40	60	s.	dem.
Molière, 2, rue du Casino.....	40	50	»	»
Plaisance et Beau-Rivage, sur le Parc.....	40	65	65	70
Pyrénées, 21, avenue des Cygnes.....	40	60	s.	dem.
Richemond, 35, avenue Thermale.....	40	65	60	85
Rivoli, 5, boulevard de Russie.....	40	50	s.	dem.
Roseraie (La), avenue de France.....	40	50	»	»
Séville, boulevard de Russie.....	40	50	s.	dem.
Splendid-Hôtel, sur le Parc.....	40	50	50	65
Vichy-Hôtel, 6, boulevard Carnot.....	40	55	»	»
Lucerne, 8, rue de l'Intendance.....	38,	»	s.	dem.

Montpensier (1), 48, boulev. des Etats-Unis.	38	45	>	>
Grand-Condé, 12, rue Desbrest.....	36	45	>	>
Néva, sur le Nouveau Parc.....	36	>	>	>
Alexandra, square Source-de-l'Hôpital.....	35	55	50	70
Alger, 67, avenue Victoria.....	35	50	>	>
Algéria-Hôtel, 22, boulevard Carnot.....	35	45	>	>
Beaujolais, 12, rue de Paris.....	35	45	45	60
Beauséjour-Paradis, rue Callou.....	35	45	>	>
Bourgeon, place Vieille-Eglise.....	35	50	>	>
Brest et Saint-Georges, 27, rue de Paris....	35	40	s.	dem.
Castel des Thermes, rue de la Compagnie..	35	50	>	>
Cécil-Hôtel, square Albert-1 ^{er} .....	35	45	45	55
Central-Hôtel, place de la Gare.....	35	50	s.	dem.
Colbert, rue du Maréchal-Foch.....	35	>	45	>
Concorde, sur le Parc.....	35	45	>	>
Côte-d'Or, place de la Victoire.....	35	50	>	>
Deux-Mondes, square Source-de-l'Hôpital...	35	45	>	>
Florence et Mulhouse, 7, rue du Mar.-Joffre.	35	45	>	>
Globe, rue de Paris.....	35	45	45	50
Henri II et Castille, 11, rue Jean-Jaurès....	35	50	s.	dem.
Lisbonne, boulevard de Russie.....	35	40	>	>
Midland-Hôtel, rue de l'Intendance.....	35	45	50	55
Mombrun, sur le Parc.....	35	45	>	>
Mondial-Hôtel, rue de Paris.....	35	50	s.	dem.
Naples, 22, rue de Paris.....	35	45	>	>
Nice et Bristol, rue Georges-Clemenceau....	35	45	>	>
Nouveaux-Bains, 19, rue Louis-Blanc.....	35	45	>	>
Nouvel-Hôtel, avenue Thermale.....	35	40	45	>
Orient, place de la Gare.....	35	40	>	>
Pas-de-Calais, 14, rue Sornin.....	35	45	>	>
Rubis (villa), boulevard du Sichon.....	35	40	>	>
Saint-James, square Source-de-l'Hôpital....	35	42	>	>
Source Lucas, rue Lucas.....	35	50	>	>
Terminus, 4, place de la Gare.....	35	50	>	>
Barcelone, 16, rue de Paris.....	33	38	>	>

(1) Dans le prix de pension de cet hôtel, le petit déjeuner n'est pas compris.

Alpes, rue du Maréchal-Foch.....	32	45	s.	dem.
Bon Coin (villa), 13, rue d'Allier.....	32	45	>	>
Concordia, rue Roovère.....	32	38	>	>
Elysée, rue du Maréchal-Pétain.....	32	40	>	>
Londres, 7, boulevard de Russie.....	32	40	>	>
Sainte-Marie, rue Sainte-Cécile.....	32	45	>	>
Venise, 25, avenue Aristide-Briand.....	32	40	>	>
Azurée-Hôtel, 14, rue Desbrest.....	30	40	>	>
Balmoral et Menton, rue du Général-Gallieni.	30	40	40	50
Beauparlant, 31, rue de Paris.....	30	40	>	>
Bordeaux, boulevard Gambetta.....	30	32	>	>
Cannes et N.-D. de Lorette, r. Maréchal-Foch.	30	50	>	>
Carmes, rue Porte-Saint-Julien.....	30	45	>	>
Casino (villa du), 10, rue du Casino.....	30	45	>	>
Château-d'Eau, 7, rue du Maréchal-Foch....	30	40	>	>
Chênes (villa des), boulevard des Etats-Unis.	30	40	s.	dem.
Colombia, 28, rue du Maréchal-Joffre.....	30	45	>	>
Convert (villa), rue Bardiaux.....	30	35	>	>
Cyrnos, 15, rue du Golf.....	30	>	>	>
Desrozières, 65, avenue Victoria.....	30	45	>	>
Eaux (des), 108, rue du Maréchal-Pétain....	30	40	>	>
Etoile, 78, rue du Maréchal-Pétain.....	30	>	>	>
Fréjus, rue du Presbytère.....	30	40	>	>
George V, 49, avenue Thermale.....	30	45	>	>
Godétias (villa), 15, rue Callou.....	30	35	>	>
Henri IV, rue Source-Hôpital.....	30	35	>	>
Impérial-Hôtel, rue Mounin.....	30	35	35	40
Italienne (villa), rue Gallieni.....	30	35	>	>
Léopold III et Rougier, 14, rue Bardiaux....	30	40	35	45
Lugdunum, avenue du Président-Doumer....	30	40	>	>
Lux-Hôtel, quai d'Allier.....	30	40	>	>
Masséna, square Aristide-Briand.....	30	45	>	>
Moderne, rue du D ^r -M.-Durand-Fardel.....	30	50	s.	dem.
Monceau, 13, rue Rambert.....	30	40	>	>
Montpensier (1), 1, rue de la Tour.....	30	38	>	>

(1) Dans le prix de pension de cet hôtel, le petit déjeuner n'est pas compris.

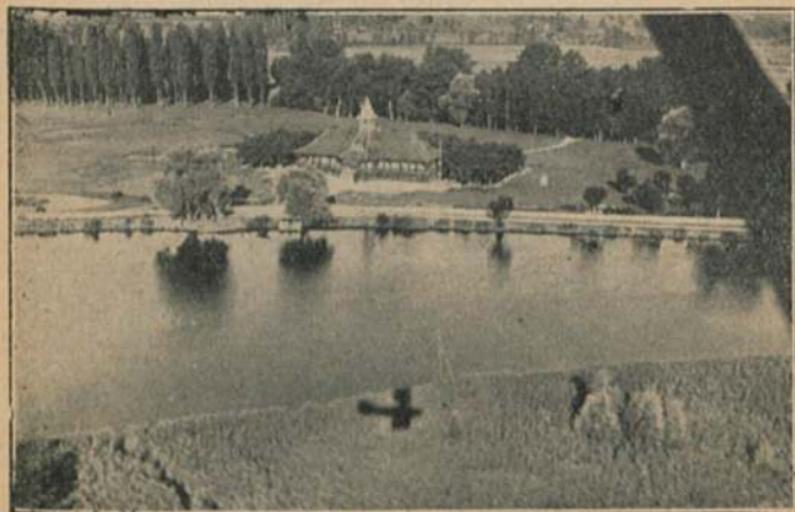
Nouvel Etablissement, 29, bd des Etats-Unis.	30	40	>	>
Palais, rue du Maréchal-Foch.....	30	40	>	>
Parmentier, 20, avenue du Président-Doumer.	30	40	>	>
Passy (villa), 19, rue Chomel.....	30	45	>	>
Pension de Famille Bergerolles, rue Georges-Clemenceau .....	30	40	>	>
Place des Victoires et Atlantic-Hôtel, place de la Victoire.....	30	40	s.	dem.
Porte de France, rue Porte-de-France.....	30	45	>	>
Poste et Nouvelle Poste, 33, rue de Paris..	30	38	>	>
Printemps, place de la Gare.....	30	40	>	>
Providence, avenue du Président-Doumer...	30	35	>	>
Régent (1), rue de la Source-de-l'Hôpital...	30	45	>	>
Rhône, 8, rue de Paris.....	30	45	>	>
Riviera-Hôtel, 5, rue de l'Intendance.....	30	45	>	>
San-Carlo, 17, avenue des Célestins.....	30	40	>	>
Seine, place de la République.....	30	42	>	>
Sport (hôtel et villa du), rue Louis-Blanc..	30	35	>	>
Strasbourg, 23, rue Jean-Jaurès.....	30	40	>	>
Windsor-Hôtel, 34, rue Salignat.....	30	45	s.	dem.
Angleterre, place d'Allier.....	28	40	>	>
Archers, rue de Paris.....	28	35	>	>
Biarritz, 3, rue Grangier.....	28	36	>	>
Bourgogne, 29, rue Burnol.....	28	35	>	>
Charmel-Hôtel, 11, rue Carnot.....	28	35	>	>
Congo (villa), 16, avenue des Célestins....	28	32	>	>
Cosmopolitan, rue de l'Intendance.....	28	35	>	>
El-Biar, 43, rue Pétillat.....	28	35	>	>
Enghien, 32, rue Callou.....	28	30	>	>
Flaubert (villa), 15, rue Alquié.....	28	40	>	>
Groslière et Fernand, 40, rue Callou.....	28	33	>	>
Lausanne, 19, rue du Maréchal-Joffre.....	28	35	>	>
Lion d'Or, 30, rue de Paris.....	28	35	>	>
Louvois, rue Porte-Verrier.....	28	40	>	>
Mary-Yvonne (villa), 8, place d'Allier.....	28	35	>	>

(1) Dans le prix de pension de cet hôtel, le petit déjeuner n'est pas compris.

Monaco, 117, rue du Maréchal-Pétain.....	28	35	»	»
Nicea-Hôtel, place Sévigné.....	28	35	»	»
Provence, avenue Victoria.....	28	35	»	»
Ramille, rue d'Allier.....	28	35	»	»
Surville, rue de Touraine.....	28	35	»	»
Tessin (villa), place de la Victoire.....	28	35	»	»
Thermale (villa), 12, rue Gallieni.....	28	35	»	»
Tours, avenue Aristide-Briand.....	28	40	»	»
Voyageurs, 82, rue de Paris.....	28	35	»	»
Bains de l'Hôpital (villa), rue P.-de-France..	27	35	»	»
Idéal-Hôtel, 15, avenue des Célestins.....	27	36	»	»
Primavera (villa), rue Saint-Dominique.....	27	35	»	»
Bruxelles, 88, rue de Paris.....	26	36	»	»
Etienne (villa), 52, rue Givois.....	26	30	30	35
Norvège, avenue Thermale.....	26	28	»	»
Orléansville (Pavillon d'), 10, r. Mar.-Joffre.	26	38	»	»
Pasteur (hôtel et villa), 21, rue Pasteur....	26	32	»	»
Saint-Blaise, rue de la Laure.....	26	30	»	»
Verveines (villa des), 16, rue Masset.....	26	32	»	»
Aïda et Franche-Comté, rue Maréchal-Joffre.	25	35	»	»
Atlantic-Hôtel, avenue J.-B.-Bulot.....	25	45	»	»
Beau-Site, avenue Aristide-Briand.....	25	45	»	»
Cognac (villa de), 22, r. du Général-Gallieni.	25	30	»	»
Comédie, rue Georges-Clemenceau.....	25	35	»	»
Godard, 23, rue Pasteur.....	25	35	»	»
Coq Hardi, 63, rue de Paris.....	25	35	»	»
Iéna, 56, boulevard des Etats-Unis.....	25	35	»	»
Jeune France (hôtel), rue Ferdinand-Buisson.	25	32	»	»
La Laure, rue de la Laure.....	25	35	»	»
Lotus (villa des), 5, rue de Longchamp....	25	30	»	»
Margaret (villa), rue Bintôt.....	25	35	38	45
Ostende (villa d'), rue Faidherbe.....	25	30	»	»
Palais des Sources (v. du), rue de l'Intend.	25	35	»	»
Réal-Hôtel, 26, rue du Maréchal-Joffre.....	25	30	»	»
Régence, 34, avenue des Célestins.....	25	35	»	»
Victoria, avenue Victoria.....	25	35	»	»
Dauphinois, rue Faidherbe.....	24	30	»	»
Entente, rue de Paris.....	22	35	»	»

## HOTELS OU VILLAS SANS PENSION

Nantes (meublé), 23, rue G.-Clemenceau...	20	35	>	>
Bambous (meublé), rue Porte-de-France....	15	30	>	>
Berry (meublé), 8, rue du Maréchal-Foch..	15	35	>	>
Castel-Flor (meublé), 32, rue Jean-Jaurès...	12	25	25	35
France (meublé), rue G.-Clemenceau.....	12	20	>	>
Grandchamp (meublé), rue de Paris.....	12	18	>	>
Ellena (meublé), 13, rue Callou.....	arrang. pour fam.			



Golf vu en avion

## Editions CREPIN-LEBLOND, Moulins

---

### VICHY ET SA RÉGION

Vichy féodal, par l'abbé Peynot.....	15 fr.
Vichy avant la Compagnie Fermière : Le Médecin-Inspecteur Prunelle, les fermiers Brosseau et la régie, ou une période critique du développement de Vichy, 1833-1853, par E. Mauve.....	4 fr.
Le château et les seigneurs de Montaigu-le-Blin, par A. Grellet-Dumazeau.....	50 fr.

### PETITS GUIDES BOURBONNAIS

Ebreuil, par J. Viple.....	3 fr.
Hérisson, par L. Grégoire.....	3 fr.
Saint-Désiré et Huriel, par P. Pradel.....	3 fr.
Saint-Pourçain-sur-Sioule, par M. Générmont....	2 50
Bourbon-l'Archambault, par L. Lamapet.....	4 fr.
Le Prieuré de saint Mayeul à la Bouteille (en forêt de Tronçais), par J. Chevalier.....	3 fr.
Souigny, par le chanoine Guéret.....	2 fr.
Varennes, par Ajax.....	7 fr.

### FOLKLORE BOURBONNAIS

Folklore de la Sologne bourbonnaise, par C. Rouleau .....	10 fr.
Les Brayauds de Combraille, par E. Pauly.....	20 fr.
Patois de Bourbon-l'Archambault.....	4 fr.
Le parler de Franchesse, par F. Brunet.....	10 fr.

---

**Dépôt : Librairie DUPRETZ, 9, rue Banville**

# TABLE DES MATIÈRES

---

## VICHY

	Pages
Aéro-Club .....	131
Annexes de l'Etablissement Thermal (Pastillerie, Emballage) .....	82
A quelle époque vient-on à Vichy? .....	35
Avant de partir pour Vichy .....	36
Casino .....	112
Casino des Fleurs .....	116
Cultes .....	145
Elysée-Palace .....	117
En arrivant à Vichy .....	37
Etablissement Thermal (L') .....	74
Etablissement Thermal de 2 ^e classe (Ancien) .....	77
Etablissement Thermal de 3 ^e classe .....	78
Etablissement de 2 ^e classe (bains Callou, bains de l'Hôpital) .....	78
Hall des Sources (Le) .....	86
Institut Physiothérapique du D ^r Berthomier .....	81
La Journée à Vichy .....	44
Les Galeries couvertes .....	87
Médecins (Les) .....	107
Œuvre de Napoléon III à Vichy .....	62
Œuvre de la Compagnie Fermière du Domaine de l'Etat .....	64
Parc d'enfants .....	117
Parcs (Les) .....	165
Pergola (La) .....	106
Le Pont, le Barrage, la Passerelle .....	171
Postes, Télégraphe, Téléphone .....	152
Prix des pensions dans les hôtels et maisons meublées .....	231
Promenade des Quais (La) .....	170
Quelques conseils .....	46
Recommandation importante .....	112
Services publics .....	140
Services sanitaires .....	161

	Pages
Sources (Les) .....	87
Sources de l'Etat.....	89
Sources privées .....	94
Spectacles divers, cinémas.....	119
Sporting-Club de Vichy.....	126
Sports, Fêtes de la saison.....	120
Stade .....	129
Tarif des Bains et Douches.....	80
Taxe de séjour.....	72
Travaux d'intérêt public exécutés par la Ville.....	67
Un mot de médecine.....	99
Vichy .....	34
Vichy dans l'histoire.....	50
Voitures de place (tarif officiel).....	173
Ardoisière .....	185
Billy .....	192
Bourbon-Busset .....	186
Charmeil .....	182
Château de Denone.....	190
Châteldon .....	194
Côte Saint-Amand .....	180
Cusset .....	181
Effiat .....	199
Glozel et Le Mayet-de-Montagne.....	204
Itinéraires pour automobilistes.....	213
Malavaux .....	183
Montagne-Verte .....	180
Montgilbert, Ferrières, Roc, Saint-Vincent, Snidre.....	200
Oppidium de Gergovia.....	229
Promenades aux environs.....	179
Randan-Maulmont .....	187
Saint-Gérard-le-Puy, Lapalisse .....	198
Saint-Yorre .....	194
Source Intermittente .....	196
Thiers .....	196

IMP. CRÉPIN-LEBLOND

BM DE VICHY



115230 0044

Pendant votre Cure

Lisez chaque jour le

# JOURNAL DE VICHY

JOURNAL DES BAIGNEURS

**QUOTIDIEN**

du 15 Mai au 15 Octobre

**Bi-hebdomadaire**

du 15 Octobre au 15 Mai

qui publie toutes les informations sur la vie de la Station : Programmes des Spectacles et Concerts des Casinos, des différentes Manifestations, des Chroniques variées, Théâtrales, Musicales, Littéraires, Sportives, etc., etc.

**LE MEILLEUR ORGANE DE PUBLICITÉ**

Rédaction et Administration : Imprimerie WALLON

Place de la Petite-Vitesse — VICHY

## **Editions CREPIN-LEBLOND, Moulins**

---

### **VICHY ET SA RÉGION**

Vichy féodal, par l'abbé Peynot.....	15 fr.
Vichy avant la Compagnie Fermière : Le Médecin-Inspecteur Prunelle, les fermiers Brosson et la régie, ou une période critique du développement de Vichy, 1833-1853, par E. Mauve.....	4 fr.
Le château et les seigneurs de Montaigu-le-Blin, par A. Grellet-Dumazeau.....	50 fr.

### **PETITS GUIDES BOURBONNAIS**

Ebreuil, par J. Viple.....	3 fr.
Hérisson, par L. Grégoire.....	3 fr.
Saint-Désiré et Huriel, par P. Pradel.....	3 fr.
Saint-Pourçain-sur-Sioule, par M. Générmont....	2 50
Bourbon-l'Archambault, par L. Lamapet.....	4 fr.
Le Prieuré de saint Mayeul à la Bouteille (en forêt de Tronçais), par J. Chevalier.....	3 fr.
Souvigny, par le chanoine Guéret.....	2 fr.
Varemes, par Ajax.....	7 fr.

### **FOLKLORE BOURBONNAIS**

Folklore de la Sologne bourbonnaise, par C. Rouleau.....	10 fr.
Les Brayauds de Combraille, par E. Pauly.....	20 fr.
Patois de Bourbon-l'Archambault.....	4 fr.
Le parler de Franchesse, par F. Brunet.....	10 fr.

---

**Dépôt : Librairie DUPRETZ, 9, rue Banville**



